Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n23viedespeuples06pari

Tome VI. — N° 23 10 Mars 1922.

55

LA VIE DES PEUPLES

WITHDRAWN FROM VICTORIA UNIVERSITY LIBRARY

SOMMAIRE

***	*L'Interrègne pontifical*	405
***	*Pie XI*	431
Paul CAZIN	*La Pologne littéraire au XVII^e siècle*	454
J.-C. PAZEK	*Mes Mémoires*	463
Marcel NORBERT	*Les réalités des théories d'Einstein*	493
Henry CHARPENTIER	*Ode à la vie éternelle*	510
Paul RIVAL	*Giovanni Verga*	513
Giovanni VERGA	*Malaria*	529
A. de LAPRADELLE	*La Cour de justice internationale*	537
Henri RUYSSEN	*Le théâtre irlandais*	554
Jules LEGRAS	*A propos de « La Russie des tsars »*	571
Fernand DEMEURE	*Un héros : Sir Ernest Shackleton*	581

La Civilisation et les Hommes	596	Vie économique	649
Vie littéraire	600	Vie politique	654
Vie artistique	615	Vie internationale	689
Vie théâtrale	626	A travers les Livres	708
Vie universitaire	638	A travers Journaux et Revues	720

Traduction et reproduction interdites

10, Place Edouard-VII
PARIS (IX^e)

SOMMAIRE DES CHRONIQUES

Pages

La Civilisation et les Hommes

Raymond Lenoir : *La Muraille de Chine* 596

Vie littéraire

Claude Berton : *Mœurs d'hier et d'à présent* 600

Vie artistique

E. Girane : *Le château de Blois*..... 615

Vie théâtrale

Nismes : Sin, *de M. Maurice Magre* ... 626

Vie universitaire

Ch. Petit-Dutaillis : *Les échanges intellectuels* 638

Vie économique

J. Decamps et P. Guebhardt : *La reprise de l'industrie lainière*..... 649

Vie politique

*** : *L'accord de Lany et la crise ministérielle autrichienne*..... 654

G. B. : *Le nouveau ministère italien*..... 665

Pages

P. E. : *Les prochaines élections législatives aux Pays-Bas*..... 672

*** : *En Roumanie*..... 677

Vie internationale

*** : *L'opinion américaine et la question des sous-marins*..... 689

*** : *Silhouettes diplomatiques. Le marquis della Toretta*..... 694

E. Delage : *Le plébiscite d'Œdenburg*.. 700

A travers les Livres

P. L. : *Lionel de la Laurencie : L'école francaise de Violon, I*..... 708

J. V. : *F. Nitti : L'Europe sans paix*.... 711

A travers Journaux et Revues

B. S. : *Le cinquantenaire de Castro Alves* 720

C. R. : *A propos de droit musulman*.... 722

A. B. : *La marine et la conférence de Washington*..... 724

F. P. : *La réforme agricole en Toscane*.. 726

G. T. : *Les Hittites*..... 726

LA VIE DES PEUPLES

Revue de la Pensée et de l'Activité françaises et étrangères

Paraît le 10 de chaque mois en un volume in-8° d'au moins 192 pages

Directeur-Fondateur : **A. DE LAPRADELLE**, *professeur à l'Université de Paris*

PRIÈRE D'ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

La Rédaction de la Revue : 2, Rue Lecourbe, Paris (XV^e^) — Tél. Saxe 84-40

L'Administration de la Revue : A la Librairie Guillon, 3, Place de la Sorbonne, Paris (V^e^)

Secrétaire Général : Jean Bonnerot.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	Un an	Six mois
France	50 fr.	.... 30 fr.
Etranger	70 fr.	.... 40 fr.

Prix du numéro : **5 francs.**

P
Fr. Lit.
V

L'INTERRÈGNE PONTIFICAL

De la mort au Couronnement.

Une fois de plus, dans les salles et dans les chapelles du Vatican, sous les voûtes, sous ledôme de Saint-Pierre de Rome, se sont déroulées les cérémonies qui accompagnent la mort du pape, l'élection de son successeur. Cérémonies pleines de sens, lourdes d'histoire, où la vie de vingt siècles est empreinte. Chaque rite, chaque chant, chaque geste rappelle un grand événement, symbolise une idée.

Lorsqu'un souverain temporel expire, le prince héritier devient roi. Le pouvoir se transmet mécaniquement, suivant la loi du sang. Il n'y a pas une seconde d'interrègne. Lorsque le pape meurt, le Saint-Siège reste vacant. En attendant l'élection du pape nouveau, c'est une sorte de Sénat, le Sacré-Collège qui exerce momentanément le pouvoir. L'Eglise passe de la monarchie absolue au régime aristocratique. La transmission des pouvoirs est très délicate. Elle a été réglée dans les moindres détails.

Le Pape est souverain à vie. Son pouvoir expire avec lui. Aux premiers siècles de l'Église, plusieurs fois l'évêque de Rome désigna parmi ses prêtres ou ses diacres celui qui devait lui succéder. Cette coutume engendra de très graves désordres. De bonne heure on y renonça.

On peut donc considérer qu'à la tête de l'Église se trouvent deux souverainetés superposées : le Pape et le Sacré-Collège. Tant que le Pape vit, le Sacré-Collège n'est rien. Dès que le

Pape expire et jusqu'à l'élection du Pape nouveau, le Sacré-Collège est tout.

Le Pape, peu après son avènement, a choisi pour l'aider dans sa tâche un homme de confiance. C'est le secrétaire d'État qui n'est en rien un dignitaire du Sacré-Collège, qui dépend strictement du souverain, qui est son bras droit ou son ombre. Sa charge n'existe pas au Moyen-Age. Il apparaît au XVe siècle, lorsque, l'État pontifical devenant une principauté italienne, les ambitions politiques s'exaltent au sein du Sacré-Collège. En face d'un corps de cardinaux souvent hostile, qui veut affirmer son influence dans le gouvernement de l'État, qui se divise en factions et aspire parfois à une succession rapide, le Pape choisit un homme nouveau, qui lui soit personnellement attaché, qui tienne tout de lui. Ce premier ministre est souvent un laïque, presque toujours un parent du Pontife. Le Pape l'appelle à Rome, l'associe aux affaires, lui confère la pourpre. C'est le cardinal-neveu. Sixte IV (Della Rovere), Alexandre VI (Borgia), Léon X (Médicis), Paul III (Farnèse), Sixte-Quint (Peretti); tous les papes du XVIe siècle ont des cardinaux-neveux. Au cours du XVIIe siècle, le népotisme s'atténue. Le cardinal-neveu fait place au cardinal secrétaire d'État. Mais si, le plus souvent, les papes modernes renoncent généralement à prendre leur premier ministre dans leur propre famille, ils continuent, suivant la tradition, à aller le chercher dans un rang assez infime de la hiérarchie. Le cardinal secrétaire d'État doit pouvoir être, à l'occasion, l'homme du Pape dans un conflit contre le Sacré-Collège. Pie IX prend comme premier ministre Antonelli qui n'a reçu que les ordres mineurs. Pie X fait son principal auxiliaire de Mgr Merry del Val qui, en 1903, n'a que trente-huit ans et n'a encore exercé aucune grande charge.

*
* *

Le Souverain-Pontife est frappé par le mal. Il gît sur son lit, livré à la fièvre, au délire; il est désormais incapable de gouverner l'Église. L'archiâtre des Sacrés-Palais a déclaré son

état très grave ; on désespère de le sauver. Le Secrétaire d'État prend en main le pouvoir. Tant que son maître vit, chacun lui doit obéissance.

Il sied que le Sacré-Collège se range autour du Souverain aussitôt que la fin est proche. Le Secrétaire d'État doit donc prévenir les cardinaux de l'état de son maître. Il avise le Doyen du Sacré-Collège qui est le plus ancien des cardinaux-évêques et porte le titre d'évêque d'Ostie. Le Doyen du Sacré-Collège communique la nouvelle aux autres princes de l'Église.

En même temps, le Secrétaire d'État demande, pour leur évêque mourant, les prières des fidèles de Rome. Le Pape est évêque de Rome, mais il délègue ses fonctions épiscopales à un vicaire qui est toujours cardinal. A ce Cardinal-vicaire, le Secrétaire d'État annonce que le pape est en danger de mort. Le Cardinal-vicaire fait sonner les cloches du diocèse et appelle les Romains à la prière. Enfin, le Secrétaire d'État prévient le corps diplomatique.

Aussitôt informés par le Doyen, les cardinaux arrivent au Vatican. Ils entrent dans la chambre du Pape, se rangent autour du lit. Les généraux des grands Ordres, les prélats domestiques et les dignitaires de la famille pontificale assistent, eux aussi, le Souverain-Pontife à ses derniers moments. Au chevet du Pape se trouvent son confesseur et le cardinal grand-pénitencier. Auprès d'eux apparaît l'évêque sacriste.

Le Sacriste est toujours un Augustin. Il est ordinairement évêque titulaire de Porphyre. Mais il porte la soutane noire et n'a d'autre insigne de sa dignité que la croix pectorale, l'anneau et le cordon vert au chapeau. Il veille sur la sacristie pontificale, il assiste le Pape aux messes basses dites avec une certaine solennité, et l'accompagne dans les cérémonies publiques. C'est lui qui, devant les cardinaux et la famille pontificale en prières, apporte au Pape le viatique et lui confère l'extrême-onction.

Le Grand-Pénitencier intervient aussitôt après. Il fait prononcer au Pape la profession de foi arrêtée par le Concile de Trente et complétée par le Concile du Vatican. Puis, il lui donne la grande absolution suprême et l'indulgence *in articulo*

mortis. Les généraux des grands Ordres confèrent alors au Pape les indulgences spéciales dont ils ont le privilège. Le Sacriste récite la prière *Proficiscere anima christiana* et une partie de l'Évangile de la Passion.

Le Pape, s'il est alors en état de parler, adresse aux cardinaux ses dernières recommandations. Il fait lire son testament, indique le lieu de sa sépulture; parfois même il désigne un cardinal qui lui paraît digne d'occuper sa place. Puis, à la demande du Grand Pénitencier, il donne au Sacré-Collège, à ses familiers, à ses parents, au monde ses dernières bénédictions.

Dès que le Pontife entre en agonie, le Secrétaire d'État envoie chercher les Pénitenciers de Saint Pierre. Ce sont des Cordeliers de nationalités diverses qui assurent, à Saint Pierre, la confession, dans toutes les langues. Ils s'agenouillent dans l'antichambre du Pape et récitent les Psaumes de la pénitence.

Le Pape expire. Aussitôt, le pouvoir du Secrétaire d'État s'évanouit. Il annonce le décès de son maître au cardinal camerlingue et s'efface devant lui.

*
* *

Le cardinal-camerlingue est le chef du pouvoir exécutif pendant la vacance du siège. Les attributions de sa charge ont été définies lentement au cours des siècles. Il a été, à la fin du Moyen-Age, le personnage le plus puissant de l'État pontifical. Puis ses fonctions ont été réduites. Aujourd'hui, elles sont surtout honoraires. Pendant l'interrègne, sa puissance redevient effective.

Le *camerarius* devient un personnage important dans l'Église à la fin du XI^e^ siècle, à la suite de la réforme de Grégoire VII. Il est alors le chef de la Chambre apostolique, c'est-à-dire le ministre des Finances, l'administrateur du Patrimoine de Saint-Pierre. Il devient bientôt un véritable premier ministre. Il est désigné par le Pape, mais à partir de Grégoire X (1274), la mort du Pape n'interrompt pas ses fonctions. Il assure la continuité du pouvoir souverain. Au XV^e^ siècle, sa puissance s'est agrandie encore; il dirige les finances, la justice, la police,

l'armée ; il pourvoit à la guerre et à la paix. Par un mouvement insensible, il devient, bien qu'il soit nommé par le pape, le véritable chef du Sacré-Collège dont il est le délégué exécutif à chaque interrègne. C'est surtout contre le Camerlingue que le Pape s'assure le concours du cardinal- neveu, puis du secrétaire d'État.

La puissance du Camerlingue décroît à partir du XVI^e^ siècle. Elle reste pourtant considérable jusqu'à la fin du pouvoir temporel. Elle disparaît avec lui. Chargé du principat temporel, la suppression de l'État pontifical l'annihile. La cérémonie d'investiture où le Pape remet au nouveau Camerlingue le bâton à deux pommes d'or, insigne du commandement, a perdu presque tout son sens.

Pourtant, le Pape mort, le Camerlingue devient maître. Il prend immédiatement possession de l'appartement pontifical, se fait remettre les clefs, ordonne à un prélat de la Chambre de dresser l'inventaire.

Le corps du Pape est resté sur son lit dans la position même où la mort l'a surpris. Un voile blanc recouvre son visage. Les pénitenciers de Saint-Pierre sont entrés dans la chambre et disent les Psaumes de la pénitence et l'office des morts. Vers le soir le Camerlingue apparaît vêtu, en signe de deuil, d'une soutane violette, et d'un rochet que recouvre la *mantelette* noire. Il ne porte pas le collet rouge. Les prélats de la Chambre, ses subordonnés immédiats, l'accompagnent. Eux aussi sont en deuil : rochet sans dentelle et mantelette noire. Le Camerlingue s'agenouille sur un coussin violet et prie pour l'âme de son maître. Les valets de chambre découvrent le visage du Pontife. Alors, le Camerlingue s'approche du chevet.

Il saisit un marteau d'argent, frappe le front du cadavre et l'appelle par son nom de baptême. « Giacomo ! » a dit le Camerlingue appelant Benoît XV une dernière fois. Trois fois le marteau tombe, trois fois l'appel se fait entendre. Le Camerlingue se tourne vers les assistants : « Le Pape, dit-il, est vraiment mort » Puis il récite le *De profundis*, asperge le corps d'eau bénite, tandis que les prélats, les religieux et les valets sont tombés à genoux.

Le maître de chambre ôte alors l'anneau du doigt du Pape et le remet au Camerlingue. Cet anneau, l'anneau du Pêcheur, est le symbole de la juridiction papale, juridiction qui jusqu'à l'élection du nouveau Pontife restera suspendue. Un protonotaire dresse l'acte de décès et le lit à haute voix.

Le Camerlingue passe dans l'antichambre secrète et, retirant sa mantelette, il découvre son rochet. Le rochet est le signe de la juridiction et aucun dignitaire ne saurait paraître devant le Pape avec un rochet découvert. Le Pape mort, les cardinaux n'ont plus de maître.

Le Camerlingue fait communiquer la nouvelle de la mort du Pape aux gouvernements étrangers et au peuple de Rome. Puis il convoque les trois cardinaux chefs des ordres des évêques, des prêtres et des diacres. Le Secrétaire du Sacré-Collège prend les fonctions du Secrétaire d'État.

Pendant l'interrègne, un détachement de la garde suisse accompagne le Camerlingue.

* * *

Le Camerlingue sorti, le corps du Pape est porté dans l'antichambre secrète et placé sur un lit de soie rouge. Deux grands cierges brûlent à ses pieds. Deux gardes nobles montent la garde, la pointe de l'épée à terre. Les pénitenciers disent l'office des morts.

Au bout de vingt-quatre heures, on procédait autrefois à l'embaumement. Les viscères retirés du corps étaient placés dans une urne de marbre et portés à la paroisse du palais où le pape était mort, à Saint-Pierre paroisse du Vatican, à Saint-Vincent et Anastase paroisse du Quirinal, en face de la fontaine de Trevi. Un prélat, tenant l'urne dans ses mains, montait de nuit dans un carosse de deuil et traversait la ville parmi les porteurs de torches. Pie X et Benoît XV n'ont pas voulu être embaumés.

Le corps est ensuite revêtu des habits ordinaires du Pape : soutane et ceinture blanche, souliers rouges, rochet, pèlerine rouge et cet étrange bonnet rouge fourré d'hermine que por-

tent les papes de la Renaissance, le *camauro*. Le soir de ce jour, le corps est revêtu des ornements liturgiques et descendu à Saint-Pierre dans la chapelle du Saint-Sacrement dont la grille est fermée. Le corps est placé sur un lit de parade, les pieds dépassant légèrement la grille. Douze cierges brûlent autour du catafalque. La foule défile et baise les pieds.

Neuf jours de deuil, les *novemdiales* sont consacrés aux funérailles du pape. Ce chiffre de neuf jours est une survivance de la Rome antique. Les novemdiales commencent seulement lorsque le Pape a été exposé à Saint-Pierre. Le soir du troisième jour, on procède à l'ensevelissement.

Le soir, les portes de la basilique étant fermées et la lueur des torches éclairant seule les voûtes de Saint-Pierre, une procession sort de la sacristie, récitant le *Miserere*. Ce sont les chanoines de la basilique. Ils arrivent à la chapelle du Saint-Sacrement. Les cardinaux sont groupés dans la chapelle autour du corps; et chacun porte un cierge allumé. Les chanoines soulèvent le lit de parade et repartent, toujours psalmodiant. Ils passent devant le Saint-Pierre de bronze, devant le tombeau des Apôtres. Ils arrivent, à la clarté des torches, dans le chœur du chapitre. Les trois cercueils sont préparés. Après l'absoute, les chapelains et les gardes-nobles saisissent les bords du linceul de laine rouge à franges d'or et déposent le cadavre dans le cercueil de bois de cyprès. Le majordome met dans le cercueil trois bourses contenant les monnaies du dernier règne. Un cardinal, le premier qui a été créé par le défunt, dépose, roulée dans un tube de métal, la biographie du pape enseveli.

C'est la fin. Le cardinal-neveu, ou à son défaut le majordome, recouvre d'un voile de soie blanche le visage et les mains. Encore un voile de pourpre, un linceul de brocart, une dernière bénédiction. Et, pour toujours, le cercueil se referme.

Cependant, les cérémonies des Novemdiales continuent. Les trois derniers jours, elles sont particulièrement solennelles.

*
* *

Dès la constatation de la mort du Pape, les trois cardinaux chefs d'ordres et le Camerlingue se sont réunis chez le Doyen.

C'est que le Camerlingue, malgré l'importance de ses fonctions, est loin d'être tout puissant. Le Saint-Siège étant vacant, la souveraineté appartient au Sacré-Collège tout entier. Les trois chefs d'ordres représentent momentanément l'ensemble du Sacré-Collège. Mais, dès le troisième jour, une assemblée plénière sera convoquée.

Il faut se reporter aux premiers temps de l'Église de Rome pour comprendre la véritable nature du Sacré-Collège. Cette assemblée qui réunit aujourd'hui les prélats les plus éminents de l'univers entier, n'était primitivement formée que par le clergé de Rome.

A l'origine, le mode d'élection de l'évêque de Rome est assez incertain. Les évêques du Latium, qui dépendent de lui, ont une grande part dans l'élection. A la mort de l'évêque ou archevêque de Rome, ils se réunissent sous la présidence de l'évêque d'Ostie, qui a le pas sur tous les autres et élisent un nouveau métropolitain. Ils le choisissent d'ordinaire sur des listes de candidats dressées par le peuple, le pouvoir civil ou le clergé. Au XI^e^ siècle, le peuple et le clergé de Rome ont perdu toute influence.

Le clergé romain se divisait en deux classes : les prêtres et les diacres : les prêtres se consacraient au ministère spirituel; les diacres administraient les biens de l'Église. La ville de Rome était divisée d'une part en paroisses ou titres, d'autre part en diaconies. Le même quartier appartenait à la fois à une paroisse et à une diaconie. Les diaconies étaient beaucoup moins nombreuses et, par conséquent, plus étendues que les paroisses. Elles avaient leurs sièges au centre de la ville, en général dans un temple païen désaffecté. Ce siège comprenait une chapelle.

Les prêtres ayant un titre, une paroisse, l'équivalent de nos curés, portaient le nom de *cardinali* ou *cardinales*. Ils étaient les *pivots* de l'Église romaine.

Les trois ordres du clergé romain: évêques du Latium ou évêques suburbicaires, prêtres cardinati et diacres se disputèrent longtemps l'élection de l'évêque de Rome. Alexandre III décida en 1179 d'admettre également à l'élection les membres des trois ordres.

Le Sacré-Collège se compose aujourd'hui comme autrefois des évêques suburbicaires, des prêtres titulaires et des diacres. Cependant les titres de paroisses sont donnés aux évêques d'Italie ou de l'étranger; les diaconies sont généralement réservées aux cardinaux de curie. Lorsque Mgr Dubois a participé à l'élection de Pie XI, ce n'est pas en qualité d'archevêque de Paris, mais comme prêtre titulaire de la paroisse romaine de *Santa Maria in Aquiro*.

Les trois chefs d'ordres prennent donc, d'accord avec le Camerlingue, les premières mesures de gouvernement. A côté d'eux, d'autres prélats conservent, malgré la mort du pape, leurs prérogatives. Ce sont le Grand-Pénitencier qui a pendant l'interrègne la souveraineté spirituelle, le pouvoir « de lier et de délier », le Cardinal-vicaire de Rome, l'Auditeur qui assure la justice, l'Aumônier qui distribue les aumônes.

Le troisième jour après la mort du Pape, plus tôt si les circonstances l'exigent, les cardinaux présents à Rome s'assemblent en congrégation. C'est ainsi que l'on nomme l'assemblée plénière. Ils se réunissent au Vatican sous la présidence du doyen des évêques. Arrivés au Vatican en tenue ordinaire, le rochet découvert, ils endossent pour l'assemblée le manteau de cérémonie, cape de soie en été, d'hermine en hiver. Ils prennent place autour d'une table en fer à cheval, recouverte d'un tapis vert. A la première séance, le camerlingue présente l'anneau du Pêcheur du Pape défunt. Le maître des cérémonies le brise ainsi que la matrice des Bulles de plomb.

Le secrétaire du Sacré-Collège assis devant une petite table et sur un escabeau, expose les affaires et rédige les procès-verbaux.

Il est rare aujourd'hui que les congrégations cardinalices doivent régler de très graves affaires. La plupart des séances sont consacrées à l'organisation du conclave. Et, dans leurs entretiens particuliers, les cardinaux préparent l'élection. Le Sacré-Collège réuni en congrégation donne des audiences. Il reçoit le corps diplomatique. Les ambassadeurs catholiques s'agenouillent devant le Sacré-Collège comme ils s'agenouilleraient devant le Pape. Pendant l'interrègne, quatre cardinaux réunis ont droit à tous les hommages dûs à la souveraineté.

* * *

Quand les *Novemdiales* sont terminées, le Sacré-Collège entre en conclave. La plus grande partie du Vatican a été murée. Des logements ont été préparés pour tous les membres du Sacré-Collège. Ils ne sortiront de leur réclusion qu'après avoir élu un Pape.

C'est en 1271 que, pour la première fois, les cardinaux furent enfermés dans une enceinte murée. Les cardinaux du Moyen-Age, soit par ambition personnelle, soit par simonie, soit par une fidélité exagérée aux ordres de leurs souverains temporels, faisaient parfois durer les interrègnes pendant plusieurs années. Aussi, les populations exaspérées employaient-elles, à l'occasion, d'énergiques moyens de contrainte. En 1216, les gens de Pérouse séquestrent le Sacré-Collège. En 1241, le Sénateur de Rome enferme les cardinaux sur le Palatin, au *Septizonium* de Septime Sévère. En 1243, les gens d'Anagni, eux aussi, mettent les cardinaux en prison. Enfin, en 1271, le scandale redouble. La huitième croisade a échoué, Saint Louis vient d'expirer dans la plaine de Tunis, l'Europe a besoin d'un Pape énergique. Or, depuis deux ans, Clément IV est mort et les dix-sept cardinaux réunis à Viterbe n'arrivent pas à se mettre d'accord. Philippe le Hardi, Charles d'Anjou, Saint Bonaventure leur ont adressé leurs exhortations; le Sacré-Collège discute toujours. C'est alors que les magistrats de Viterbe décident d'en finir. Ils enferment les cardinaux à l'évêché, murent toutes les issues et attendent. Un Savelli maréchal de la cour pontificale fait cause commune avec la foule et assure la garde. Les cardinaux résistent. Deux d'entre eux, tombés malades, sortent de l'évêché. Les quinze autres discutent de plus belle. Les gens de Viterbe toujours plus énergiques, démolissent le toit, mettent au pain et à l'eau les princes de l'Eglise. Les cardinaux, mourant de faim, prennent enfin une décision. Ils n'élisent personne, mais désignent six d'entre eux qui procèderont à l'élection. Et ceux-ci ne peuvent se mettre d'accord que sur un archidiacre de

Liège, alors légat en Syrie. L'interrègne avait duré deux ans, neuf mois et deux jours.

Le nouveau Pape, qui fut Grégoire X, approuva les gens de Viterbe et trouva leur idée si raisonnable qu'il en fit une constitution. Par suite de cette constitution de 1274, modifiée ou précisée par la suite à plusieurs reprises, toutes les élections pontificales se sont effectuées en un lieu muré.

Aucune loi ne spécifie que le conclave devra se tenir à Rome. La coutume du moyen-âge était de procéder à l'élection dans la ville où le dernier pape était mort. Les cardinaux ont toute liberté pour fixer le lieu de l'élection [1]. Le conclave doit commencer après les novemdiales. Pour que l'élection soit valable, il faut que la moitié plus un des cardinaux y assiste. L'élu doit obtenir les deux tiers des voix. Tous les cardinaux ayant reçu les ordres, même les cardinaux excommuniés, ont le droit de participer à l'élection [2].

* * *

Donc, le douzième ou le treizième jour après la mort du Pape (au dernier conclave, le dixième jour) a lieu l'inauguration du conclave. La journée commence par la messe du Saint-Esprit.

Avant 1870, la messe du Saint-Esprit était célébrée dans le chœur de Saint-Pierre. Les cardinaux, revêtus de la cappa magna violette fourrée d'hermine, se rangeaient derrière la Confession, à droite et à gauche du Chœur. Le Cardinal-doyen montait à l'autel et célébrait la messe. Aujourd'hui, c'est à la Chapelle Sixtine que les cardinaux viennent demander à Dieu de les inspirer. Le spectacle est moins pompeux; l'émotion est sans doute plus forte entre ces murs étroits où Michel-Ange a fait tenir l'infini, où le souffle de Dieu soulève jusqu'à l'extase les sibylles et les prophètes.

1. Les Français occupant Rome, Pie VII fut élu à San-Giorgio de Venise.
2. Un cardinal peut pourtant perdre son droit de vote pour indignité. A la suite de l'affaire du Collier, Pie VI enleva le droit de vote au cardinal de Rohan. Un cardinal qui n'est pas encore diacre ne peut voter que par autorisation spéciale du Pape.

A la fin de la messe, un prélat prononce un discours pour engager les cardinaux à se dégager de leurs préoccupations personnelles. L'orateur a été choisi par les cardinaux à leur première congrégation. Si c'est un évêque, il apparait revêtu de l'amict, de l'aube, de la chape et de la mitre. Il s'avance au milieu du chœur, il salue la croix d'or papale que porte le cérémoniaire, s'incline devant les cardinaux, et monte dans une chaire tendue de rouge. Il parle en latin. C'est le discours *pro eligendo Pontifice.*

Autrefois, les cardinaux entraient en conclave immédiatement après la messe du Saint-Esprit. Aujourd'hui, pour ménager les forces de cardinaux souvent fort âgés, la cérémonie est reportée au soir. Après avoir entendu le discours *pro eligendo Pontifice*, les cardinaux retournent chez eux. C'est le soir seulement qu'ils occupent les appartements qui ont été préparés au Vatican et qu'ils prêtent serment.

C'était jadis une procession magnifique que l'entrée du Sacré-Collège en conclave. Précédés de la croix d'or papale, les cardinaux et les prélats, tous revêtus de leur chape violette, défilaient dans les rues de Rome. Aujourd'hui, les membres du Sacré-Collège arrivent individuellement au Vatican, suivis de leur conclaviste et de leur valet qui porte les bagages. Ils prennent possession de l'appartement que le sort leur a attribué à la congrégation de l'avant-veille. Déjà, toutes les issues sont murées, à l'exception de la grande porte de la Salle Royale.

Les cardinaux et toutes les personnes qui resteront dans le conclave se forment ensuite en procession et se rendent à la chapelle Sixtine tandis que les chantres entonnent le *Veni creator spiritus.* Le Cardinal-doyen, debout devant l'autel, dit l'oraison du Saint-Esprit, puis il exhorte ses confrères à voter selon leur conscience. Le secrétaire et le maître des cérémonies lisent les Bulles qui règlementent l'élection. Chaque cardinal jure d'observer ces prescriptions. Le Majordome prête serment après le Sacré-Collège.

Puis apparaît le Prince Chigi, maréchal du Conclave. Il est vêtu de noir à la mode du XVI^e^ siècle et porte une large fraise godronnée. Il s'agenouille devant l'autel et jure d'assurer

la sécurité du conclave. Ses quatre officiers jurent après lui. Ils sont suivis des officiers de la garde suisse, de la garde palatine et de la gendarmerie, puis du prélat Majordome, de l'Evêque-sacriste, du Secrétaire, du Préfet des cérémonies et de ses cérémoniaires.

Après le serment des grands dignitaires et tandis que le Camerlingue assisté du Sous-doyen reçoit le serment du personnel inférieur, les cardinaux quittent un à un la Sixtine. Chaque cardinal est accompagné par un garde noble. Il est conduit à son appartement qui se compose de trois pièces meublées sommairement et tendues de rideaux violets. Au Moyen-âge, les cardinaux enfermés en conclave couchaient dans des dortoirs communs. On peut voir, au château d'Avignon, que le local réservé au conclave ne comprendque cinq chambres. Les cardinaux obtinrent ensuite que leurs lits fussent séparés les uns des autres par des tentures, puis par des cloisons. Au XVIII^e^ siècle, on construisait pour le conclave d'innombrables cellules de bois. Aujourd'hui, on aménage les appartements du personnel ordinaire du Vatican. Il suffit d'élever quelques légères cloisons.

Deux-cent-cinquante personnes environ restent dans le conclave. Les cardinaux présents sont généralement une cinquantaine. Chacun a un secrétaire et un valet. Il faut compter en outre l'Evêque-sacriste, assisté de trois augustins et chargé de conférer les sacrements (les trois augustins et deux frères convers assurent aussi le service des messes); le Secrétaire du conclave, accompagné de trois personnes, six maîtres des cérémonies, deux médecins et un pharmacien, quatre barbiers, deux menuisiers, deux maçons, deux serruriers, un vitrier, un plombier, vingt-quatre valets assurant la propreté, enfin le personnel des cuisines dont le service lors du dernier conclave a été confié pour la première fois à un ordre religieux féminin.

La surveillance de la clôture est confiée au maréchal du Conclave. Cette charge est héréditaire dans la famille Chigi. Elle était autrefois exercée par les Savelli. Le pape Grégoire X, l'élu du conclave de Viterbe, l'avait concédée à perpétuité aux Savelli en souvenir de l'énergie avec laquelle un Savelli

avait en 1271 assuré la police du premier conclave. Au XVII^e^ siècle, la famille Savelli s'éteignit et la charge passa aux Chigi.

On croit que la réclusion du Sacré-Collège est absolue. Il n'en est rien. Des tours ou *roues* font communiquer le conclave avec l'extérieur. Par ces tours, les denrées, les correspondances et les journaux entrent dans le conclave. Les correspondances sont décachetées avant d'être remises aux cardinaux. Enfin les cardinaux ont le droit d'appeler au tour les personnes à qui ils veulent faire une communication. Ces personnes ne sont admises que si elles peuvent présenter une baguette aux armes du cardinal dont elles dépendent. Le Camerlingue et le Maréchal font frapper des médailles qui servent de cartes d'accès. Les entretiens ont toujours lieu devant témoins

Lorsque le conclave se prolonge, il arrive qu'un ambassadeur, chargé d'une mission particulière, demande à être admis en sa présence. On lui indique le jour et l'heure de l'audience L'ambassadeur se rend à Saint-Pierre, et de là, au Vatican. Il monte par l'escalier de Constantin et il est reçu par le Maréchal. Le prince Chigi l'amène dans son appartement jusqu'à ce que retentisse le coup de sonnette du Cardinal-doyen. Ce coup de sonnette indique que le scrutin est terminé. Le Maréchal mène alors l'ambassadeur à la grande porte du conclave. Il ouvre le guichet grillé et l'ambassadeur aperçoit les cardinaux rangés en demi-cercle. S'il est catholique, il plie le genou. S'il est protestant, il fait un profond salut. Il lit ensuite ses lettres de créance, prononce sa harangue. Après cela, les cardinaux s'approchent de la grille et les conversations familières s'engagent. Il n'y a pas eu de visite d'ambassadeur depuis le conclave de 1830.

Le premier soir, après prestation de serment, et dès que les cardinaux sont rentrés dans leurs appartements, la cloche sonne annonçant aux visiteurs qu'il faut sortir du palais. Les gardes suisses dirigent les étrangers vers la porte. Au troisième coup de cloche, les maîtres des cérémonies parcourent les couloirs en criant : « *Extra omnes* ». Tout le monde étant sorti, le Maréchal ferme les deux serrures extérieures, Des deux côtés un acte est dressé. Enfin, à la lueur des torches, le Camer-

lingue et trois cardinaux désignés par le Sacré-Collège font une dernière ronde.

* * *

Le lendemain matin, vers huit heures, le Préfet des cérémonies agitant sa clochette, passe dans les couloirs et appelle les cardinaux à la messe. « *In capellam, Domini* ! A la chapelle, Seigneurs ! » Les cardinaux se rendent à la chapelle Pauline. Ils revêtaient jadis en cette circonstance, le vêtement du conclave, la *crocea*, manteau violet en forme de chasuble traînant longuement derrière eux. Depuis 1878, la *crocea* est délaissée.

A la chapelle Pauline, le Doyen célèbre la messe, puis il donne la communion à tous les cardinaux et leur adresse un dernier discours. Les cardinaux rentrent dans leurs cellules et y prennent le premier déjeuner. Quelques instants après, ils reparaissent, accompagnés de leurs conclavistes qui tiennent le portefeuille et l'écritoire; ils traversent la Salle royale et entrent dans la Chapelle Sixtine qui a été aménagée en salle de scrutin.

Au fond de la Sixtine, devant le *Jugement dernier*, un baldaquin violet surmonte l'autel et six grands cierges brûlent, à droite et à gauche de la croix. En avant de l'autel se trouve une grande table où le scrutin sera dépouillé. Un peu en arrière, a été construite la cheminée où les bulletins seront brûlés. Tout autour de la chapelle, adossés au mur et au chancel, s'alignent les stalles des électeurs. Chacune est surmontée d'un baldaquin signe de souveraineté. Le baldaquin est violet. Devant chaque stalle est une petite table. Au centre de la chapelle, des tables sont disposées qui permettront à l'électeur qui se défierait de ses voisins, d'aller préparer son bulletin de vote dans le plus grand secret.

Le Sacriste prononce les oraisons rituelles. Puis le Maître des cérémonies fait entendre à nouveau la formule : *Extra omnes* ! Les conclavistes se retirent. Un cardinal pousse le verrou et le scrutin commence.

Le scrutin est secret. L'électeur inscrit son nom sur le bulletin mais il cachète la signature. C'est seulement en cas d'élection contestée que la signature de chaque bulletin est vérifiée. Un candidat ne peut pas voter pour lui-même. Le plus souvent les électeurs ont préparé leur bulletin dans leur appartement.

Avant toute autre opération, le nom des trois cardinaux scrutateurs et celui des trois cardinaux infirmiers est tiré au sort. Sur la table du scrutin est une bourse de damas violet contenant des boules de bois marquées au nom des cardinaux présents. Le plus jeune cardinal-diacre en tire six qui désignent les trois scrutateurs et les trois infirmiers. Les scrutateurs dépouillent le scrutin. Les infirmiers iront recueillir dans leur appartement le vote des cardinaux malades.

Puis le Doyen quitte sa stalle qui est la première du côté de l'évangile. Il s'avance vers l'autel portant sa cédule, s'agenouille et prie; il se relève, prononce à haute voix la formule du serment, dépose sa cédule dans un grand calice d'argent, salue la croix et retourne à sa place. A sa suite, les cardinaux votent par rang d'ancienneté.

Quand le vote est fini, les scrutateurs comptent les bulletins, puis portent le calice à la table qui est devant l'autel. Le premier scrutateur lit à haute voix le nom inscrit sur le premier bulletin, le passe aux deux autres scrutateurs qui le lisent à leur tour. Les électeurs, assis dans leurs stalles, ont entre les mains une feuille portant le nom de tous les cardinaux. Ils font une coche à chaque bulletin.

Les scrutateurs font ensuite le relevé des votes. Après avoir lu les bulletins, le troisième scrutateur les perce d'une aiguille au mot *eligo*. Il les enfile et les réunit en un paquet qu'il pose sur la table une fois le scrutin terminé. Si aucun cardinal n'obtient la majorité des deux tiers, on procède à un second tour.

Trois cardinaux reviseurs tirés au sort recommencent le dépouillement après les scrutateurs. Si aucun cardinal n'a obtenu la majorité nécessaire, tous les bulletins sont immédiatement brûlés avec une poignée de paille humide dans la cheminée provisoire construite à côté de l'autel. Une fumée noire

s'échappe qui annonce au peuple de Rome que le pape n'est pas encore élu. C'est la fameuse *sfumata*[1].

Après les deux scrutins du matin, les cardinaux rentrent dans leurs appartements et prennent leur repos. Les premières heures de l'après-midi sont libres. C'est le moment de la promenade, des visites et aussi des intrigues. Deux partis sont toujours en présence : les religieux, qu'on appelle plutôt aujourd'hui intégristes, et les politiques. Les noyaux de ces deux partis sont à Rome même, dans la curie, et leurs chefs, anciens secrétaires d'Etat ou chefs de congrégations (les ministères du Vatican portent le nom de congrégations) s'efforcent d'attirer à leur cause les cardinaux étrangers, souvent mal informés des intrigues romaines. A ces dissentiments, qui concernent strictement la politique de l'Eglise, se mêlent les intérêts des différentes nations. Il arrive que les cardinaux étrangers aient reçu des instructions de leurs gouvernements[2]. Enfin, le jeu des ambitions personnelles vient encore compliquer les choses.

Aux intrigues des cardinaux se mêlent celles des prélats du conclave et des secrétaires. Ils se tiennent, pendant les scrutins, dans la salle Royale et la salle Ducale. Ils essaient de se dissimuler leur impuissance, en échafaudant des combinaisons, en faisant circuler les bruits les plus divers. Au temps du pouvoir temporel, ils faisaient signer d'avance aux *papabili* des engagements considérables. Avoir assisté à un conclave devait donner droit à une large prébende. Léon XIII fit cesser ce chantage. Les finances de l'Eglise ne permettent plus aujourd'hui de pareilles largesses. Néanmoins les conclavistes n'ont pas renoncé à bavarder. On raconte qu'en 1830, le secrétaire d'un cardinal français ayant deman-

1. On croit généralement que le terme *sfumata* signifie fumée. Il ne le semble pas. La *sfumata* c'est l'acte accompli en vain, le scrutin nul.

2. Avant le pontificat de Pie X, les trois puissances catholiques : France, Autriche et Espagne avaient le droit de s'opposer à l'élection de l'un des cardinaux. Au cours du scrutin, un des cardinaux faisait connaître au Sacré-Collège l'exclusive prononcée par son gouvernement contre tel candidat. Cette coutume qui remontait au XVI[e] siècle n'avait été reconnue comme un droit qu'au XVIII[e] siècle. Pie X lui dut son élection. Mais son premier geste fut de l'abolir.

dé où était la bibliothèque fut salué par un éclat de rire général.

Vers trois heures, les cérémoniaires rappellent les électeurs à la chapelle pour le scrutin du soir. Les cardinaux reprennent leur place dans les stalles. Le Sacriste chante le *Veni Creator*, puis les électeurs restent seuls et recommencent le scrutin. La séance se termine ordinairement vers sept heures.

C'est après le scrutin du soir que les cardinaux retardataires sont admis au conclave. La cérémonie est la même que lorsqu'un ambassadeur demande une audience du conclave. Le cardinal retardataire fait prévenir le Camerlingue de son arrivée, puis il se rend à Saint-Pierre et, de là, au Vatican. Le Majordome le reçoit au pied de l'escalier et le conduit chez le Maréchal. Lorsque le scrutin est terminé, le Maréchal et le Camerlingue ouvrent la porte. Tous les cardinaux sont réunis sur le seuil. Ils accueillent leur collègue et la porte se referme.

Avant le repas du soir, le Camerlingue et les trois chefs d'ordres, se réunissent pour exercer le pouvoir exécutif. Les chefs d'ordres, changent de trois jours en trois jours; ce qui assure l'influence essentielle au Camerlingue. La brièveté des derniers conclaves a diminué l'importance de ces gouvernements provisoires.

Le soir, après dîner, les visites et les promenades recommencent. Si un cardinal ne veut pas être dérangé, il fait suspendre à sa porte deux morceaux de bois croisés, la *Sant' Andrea*. C'est le signe convenu. Mais ces électeurs recueillis sont bien rares. Dès le premier jour, les deux partis ont pu mesurer leurs forces respectives. La tactique du parti le plus faible est d'écarter les membres les plus redoutables du parti le plus fort. La lutte devient strictement personnelle. A neuf heures, les cérémoniaires invitent les cardinaux à rentrer dans leur cellule : « *In cellam, Domini !* » Cependant conclavistes et même électeurs circulent fort avant dans la nuit.

Le lendemain, chaque cardinal dit la messe à son gré. Mais, le Sacré-Collège est tenu d'assister à la messe conventuelle qui est célébrée par le Sacriste. Puis, on procède au scrutin comme les jours précédents.

* * *

Enfin, un cardinal a obtenu les deux tiers des voix. Les scrutateurs ont fait le dépouillement, les reviseurs ont constaté que le résultat proclamé est juste. La chrétienté a un pape nouveau.

Le plus jeune cardinal-diacre prévient par un coup de sonnette le Secrétaire du Conclave. Aussitôt, le Secrétaire, les cérémoniaires et le Sacriste pénètrent dans la chapelle et se rangent autour du Doyen. Le Chef des prêtres et le Chef des diacres viennent se placer eux aussi auprès du Doyen des évêques. Puis, le Doyen, suivi de son cortège, se dirige vers le siège de l'élu. Il lui pose la question rituelle : « *Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem* ? » Parfois, le nouvel élu se déclare indigne, mais il accepte une charge que Dieu même lui envoie. Le Préfet des cérémonies répète sa réponse à voix haute. Aussitôt, les voisins du nouveau Pape s'écartent de lui par respect. Tous les cardinaux abaissent leurs baldaquins. Le Doyen demande ensuite à l'élu sous quel nom il désire régner.

Cet usage du changement de nom est assez ancien dans l'Eglise. Il remonte à la plus triste époque de la Papauté, au x^e^ siècle. En 955, un petit-fils de la célèbre Marozia avait succédé à son père Albéric II dans la charge de patrice de Rome. Il s'appelait Octavien et avait dix-neuf ans. Le parti national romain l'opposa aux candidats de l'Empereur et le fit nommer pape. Octavien fut à la fois patrice et pape. Il signa Octavien ses décrets de patrice. Mais, il signa du nom de Jean (Jean XII) les actes pontificaux. Cette bizarrerie n'eut pas d'imitateurs immédiats. Mais, en 1009, le pape élu qui s'appelait Pierre n'osa pas garder ce nom qu'avait porté le prince des apôtres. Il choisit le nom de Serge (Serge IV). Depuis lors, tous les papes ont changé de nom. On ne cite que deux exceptions : le Hollandais Adrien VI (1522) et Marcel II (Cervino) qui ne régna que quelques mois (1555).

Le Doyen proclame le nom choisi par le Pape. Puis les deux

premiers diacres, le Secrétaire et le Sacriste mènent le Pape à l'autel. On le conduit ensuite dans une sacristie qui a été préparée près de la porte d'entrée. Trois soutanes blanches y ont été déposées : une grande, une moyenne et une petite. Le Pape revêt les habits pontificaux. Il rentre dans la Chapelle Sixtine portant la soutane blanche, le rochet de dentelle, la mozette de velours rouge et l'étole rouge brodée d'or. Il est coiffé du *camauro* rouge. C'est le costume des audiences solennelles. Il se dirige vers l'autel. Il s'asseyait autrefois sur l'autel même. Ce rite figurait l'union indissoluble du nouveau pontife et de son église. C'était le rite même de l'intronisation épiscopale. La forme du rite a été adoucie au cours du XIX^e^ siècle. Aujourd'hui, le pape s'assied sur un trône touchant à l'autel.

Les cardinaux s'avancent alors et viennent rendre hommage à leur maître. Ils approchent un à un, le Doyen en tête. Ils s'agenouillent devant le Pape, baisent sa main. Le Pape les prend dans ses bras et leur donne le baiser de paix. Aussitôt après, le Pape nomme un nouveau Camerlingue ou confirme l'ancien dans ses fonctions. Le Camerlingue remet au Pape l'anneau du Pêcheur. Le Pape le lui rend pour y faire graver son nom.

Cependant, les bulletins du dernier scrutin ont été brûlés sans paille humide. La foule amassée sur la place de Saint-Pierre a vu s'élever une fumée légère qui lui a appris que le Pape est élu. Elle attend que la nouvelle lui soit donnée officiellement. Dès que l'élection a été faite, les maçons du conclave ont commencé à démolir le mur provisoire qui sépare le conclave de la grande Salle du consistoire située au dessus du portique de Saint-Pierre. Sitôt l'entrée dégagée, le premier-cardinal diacre s'avance dans cette salle précédé d'un cérémoniaire qui porte la croix d'or papale et suivi de ses conclavistes. Il se dirige vers la fenêtre de gauche qui domine la place. Il annonce au peuple le nom de l'élu. Le 7 février dernier, le cardinal Bisleti, chef des diacres, a prononcé devant la foule de Rome la formule sacramentelle : « *Annuncio vobis*

gaudium magnum : *Habemus Papam*(1) *Eminentissimum et Reverendissimum Dominum Achillem Ratti qui sibi nomen imposuit Pius XI* ».

Le nouveau Pape apparaît à son tour dans la Salle du consistoire. Deux fenêtres s'ouvrent à droite et à gauche de la salle. Celle de gauche, où le diacre vient de paraître donne sur la place, celle de droite s'ouvre sur l'intérieur de la basilique. C'est du balcon de gauche que le Souverain-Pontife donnait d'habitude sa première bénédiction *Urbi et Orbi* à la ville et au monde. Léon XIII décida de ne pas paraître sur une place occupée par les troupes nationales. Il alla vers la droite et donna la Bénédiction à l'intérieur de Saint-Pierre, en terrain indépendant. Il fut imité par Pie X et par Benoît XV. Pie XI est retourné à l'antique tradition.

Le Pape revient dans le conclave dont le maréchal vient d'ouvrir la grande porte. Il reçoit l'hommage du Maréchal, des officiers et des prélats qui, de l'extérieur, ont gardé la clôture. Un peu plus tard, — à la dernière élection cette cérémonie a eu lieu dans l'après-midi —, le Pape traverse la Salle royale où les gardes-nobles et les Suisses font la haie. Il entre à la Sixtine et se retire dans la sacristie provisoire. Les cérémoniaires le revêtent des ornements pontificaux des solennités.

Il reparaît, la mitre blanche en tête, suivi de deux protonotaires qui portent la traîne de son long vêtement blanc, la *falda*. Autour de lui se rangent deux cardinaux-diacres, le Maréchal, le Gouverneur du Conclave, l'Aumônier et le Sacriste. Le Pape s'agenouille devant l'autel. Puis il prend place sur le fauteuil où il a reçu la première adoration des cardinaux. La cérémonie du matin recommence. Quand elle est terminée, le Cardinal-doyen prononce l'oraison *super Pontificem electum*. Le Pape donne une bénédiction solennelle, puis il descend de son trône, fait une courte oraison et gagne la Salle des Parements où il quitte les ornements des cérémonies et reprend la mozette et l'étole. Le Pontife reçoit alors quelques personna-

1. Le cardinal-diacre dit : *Habemus papam* et non *Habemus pontificum* comme on le croit généralement.

lités romaines. Cependant, le conclave étant ouvert, les cardinaux et les conclavistes se retirent.

Ils retournent au Palais le lendemain matin pour la troisième adoration ou obédience. La garde palatine fait la haie dans la Salle Ducale et dans la Salle Royale. La procession paraît. En tête, un cérémoniaire porte la croix d'or. Puis viennent les cardinaux. Ils ont quitté le deuil et portent la cape de pourpre. Le Pape marche à leur suite, mitre en tête et couvert des ornements des grands jours. Avant 1870, cette cérémonie avait lieu à l'autel de la confession de Saint Pierre. Elle symbolise la prise de possession du tombeau des Apôtres par le Pape nouvellement élu.

Aussitôt que le Pape a paru dans la chapelle, la maîtrise de la Sixtine chante la célèbre antienne : *Tu es Petrus*. Le Pape monte à son trône devant l'autel, les cardinaux prennent place sur leurs stalles, les patriarches, évêques et prélats présents à Rome s'installent en dehors du chancel.

Les chantres entonnent le *Te Deum* et toute l'assistance le reprend. La troisième adoration commence. De nouveau, le Pape donne le baiser de paix aux cardinaux et le chant du *Te Deum* dure jusqu'à la fin du défilé du Sacré-Collège. Puis le Doyen récite l'oraison *pro gratiarum actione et pro Pontifice*. Le Pape donne la bénédiction solennelle, et le cortège se reforme au son du *Tu es Petrus*. Dans la Salle des Parements, le Pape reprend ses habits ordinaires. Il rentre dans ses appartements. Les premières cérémonies sont terminées.

* * *

L'élu est Souverain-Pontife dès le moment où il a accepté son élection. Mais s'il n'est pas prêtre, s'il n'est pas évêque, on procède le plus tôt possible à sa consécration. Dans les temps modernes, Léon X et Pie III étaient simples diacres avant leur élection. Plus près de nous, Pie VI, Grégoire XVI (1830) n'étaient pas évêques. Dans ce cas, c'est l'évêque d'Ostie qui, suivant la coutume primitive, doit sacrer l'évêque de Rome. La cérémonie a lieu à Saint-Pierre.

Une dernière cérémonie consacre par un acte public la souveraineté du Pape. C'est le couronnement. Il a lieu à Saint-Pierre, quelques jours après l'élection [1].

Le jour fixé pour la cérémonie, la *Sedia gestatoria*, grand palanquin portant un trône, a été déposée dans la salle ducale. Le Pape s'assied sur son trône. Il porte sur son front la mitre précieuse. Au-dessus de sa tête, les huit référendaires de la signature soutiennent le dais. Les porteurs soulèvent la *Sedia* et la placent sur leurs épaules. Tous les dignitaires de la cour papale en grand costume se forment en procession précédant leur souverain. Le cortège descend les marches de la *Scala Regia* et arrive sous le portique de Saint-Pierre. Le Pape quitte la Sedia et prend place sur un trône qui a été disposé devant la Porte-Sainte. Le cardinal archiprêtre de Saint-Pierre présente au Pape le clergé de la basilique qui est admis à l'obédience et au baisement de pied. Le Pape, ainsi a pris possession de Saint-Pierre [2].

Quarante mille personnes se pressent dans la basilique. Le cortège entre aux grands éclats des trompettes d'argent de la garde-noble, installée dans la loggia de la Bénédiction. La procession se rend à la chapelle du Saint-Sacrement et le pape y fait son adoration, puis traversant la basilique, à la chapelle de Saint-Grégoire, construite sur l'emplacement de l'ancienne sacristie. Là, nouvelle adoration des cardinaux, de tous les évêques et prélats. Jusqu'à ce moment, les cardinaux ont gardé leur *cappa* rouge. Ils la déposent et prennent les vêtements sacrés. Le Pape revêt les ornements liturgiques de la messe et remonte sur la Sedia. A droite et à gauche, marchent les porteurs des *flabelli*, immenses éventails de plumes d'autruche blanches. Le Pape entre sous la voûte principale. C'est alors que, parmi tant de splendeurs, une voix humaine rappelle au Pontife la vanité des gloires terrestres. Un cérémoniaire allume un paquet d'étoupe qu'il tient au bout d'un bâ-

1. Par exception, le couronnement de Léon XIII eut lieu à la Sixtine.

2. Au couronnement de Pie XI, la rigueur de la température a empêché que cette cérémonie ait lieu sous le Portique. Elle s'est déroulée dans la chapelle du Saint-Sacrement où le Pape était descendu directement. Il s'est ensuite rendu à la chapelle de la *Pietà* où la *Sedia* avait été portée.

ton d'argent et, s'agenouillant devant le Pape, il chante lentement : « *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* » Ainsi jadis, dans les triomphes romains, un esclave rappelait au triomphateur qu'il n'était qu'un mortel.

Le Pape arrive devant l'autel de la Confession. A côté de l'autel, une grande estrade a été dressée, recouverte de velours blanc et d'hermine. Il descend de la Sedia et commence la messe. Après le *Confiteor*, il remonte sur la Sedia. Les trois cardinaux évêques les plus anciens et deux cardinaux-diacres y montent avec lui. Les trois évêques récitent des oraisons, puis le premier diacre lui pose sur les épaules le *pallium*. Le second diacre fixe le Pallium à la chasuble par trois épingles d'or et de pierreries qui symbolisent les trois clous de la Passion.

La Pape quitte la Sedia, encense l'autel, puis remonte sur son trône. Une dernière fois, les cardinaux recommencent l'obédience.

Après les premières prières de la messe et le chant des litanies, le premier diacre portant à la main la *ferula* qui est l'insigne de sa charge, descend au tombeau des Saints Apôtres. Il est précédé par un maître des cérémonies, suivi par les auditeurs de Rote et les avocats consistoriaux. Arrivés au tombeau, il chante les invocations :

Exaudi Christe ! *Domino nostro Pio a Deo decreto summo Pontifici et universali Papae, vita !*

Trois fois il répète ce cri auquel les chantres répondent. Puis il demande la protection du Sauveur, de la Vierge, des anges Michel, Gabriel et Raphaël, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Pierre, de Saint Paul, de Saint André, de Saint Etienne, puis des saints protecteurs de l'Eglise romaine : Saint Léon, Saint Grégoire, Saint Benoît, Saint Basile, Saint Sabbas, Sainte Agnès, Sainte Cécile, Sainte Lucie.

Aux coins du trône se tiennent des diacres latins et des diacres grecs. Ils chantent l'Epître et l'Evangile dans les deux langues. Ainsi les deux rites sont unis sous la juridiction du Pontife souverain.

On chante le *Credo*, et le Pape se rend à l'autel pour l'Offertoire. On va lui apporter le pain et le vin du sacrifice.

Mais, en souvenir du temps où le poison s'infiltrait partout, le Sacriste verse du vin et de l'eau dans une coupe dont il boit le contenu. Le Diacre reçoit trois hosties de la main du Sacriste. Il en rend deux au Sacriste qui les consomme aussitôt et place l'autre sur la patène. La messe continue.

Lorsque le moment de la Communion arrive, le Pape retourne à son trône où il attend debout. Le Diacre lui présente le calice. Le Sous-Diacre lui présente l'hostie. Le Pape boit le sang consacré puis, prenant l'hostie, il en détache deux fragments qu'il dépose sur les lèvres du Diacre et du Sous-Diacre. Il communie à son tour.

La messe terminée, le Pape remonte sur la Sedia. L'Archiprêtre s'avance et lui remet le prix de sa messe, vingt-cinq *paoli* dans une bourse de velours blanc, *presbyterium pro missa bene cantata*. La Sedia est alors portée sur la grande estrade de velours blanc. Sur un coussin, un cérémoniaire porte la tiare. La tiare est une coiffure d'origine orientale. On ignore à quelle époque elle est devenue la coiffure particulière du Pape. A l'origine, elle portait un simple cercle d'or. Elle porte deux couronnes au temps de Grégoire VII et elle semble être alors le symbole de la puissance du pape sur le Saint-Empire et sur les rois de la terre. La mitre est au contraire l'insigne du pouvoir pontifical. Au temps des papes d'Avignon, la tiare porte trois couronnes. Certains voient alors dans les trois couronnes le symbole des Eglises souffrante, militante et triomphante. D'autres y reconnaissent le triple pouvoir du Pape : Prophète, Prêtre et Pasteur.

Le Doyen et les deux premiers Diacres gravissent les degrés de l'estrade tandis que le chœur chante l'antienne : *Corona aurea super caput ejus*. Le Doyen récite le *Pater*, puis il demande à Dieu d'accorder au nouveau pape « la grâce de bien gouverner l'Eglise, d'être le Père des rois et le guide des fidèles. » Le second diacre enlève la mitre au Pape ; le premier diacre pose la tiare sur son front et dit : « *Accipe tiaram*, reçois la tiare et sache que tu es le père des princes et des rois, le recteur du monde, le vicaire de notre Sauveur Jésus-Christ ». Deux évêques à genoux présentent au Souverain le livre des

formules. Le Pape récite trois oraisons, puis du haut de son trône, dominant la foule, il prononce à haute voix la formule de la bénédiction.

Le Souverain se rend ensuite à la chapelle de la Pieta où il reçoit les vœux des cardinaux. Le Doyen lit une harangue en latin. Le Pontife y répond, puis il gagne la Salle du consistoire et paraissant au balcon comme au jour de son élection, il donne la bénédiction *Urbi et Orbi*.

Les fêtes du couronnement sont terminées. Autrefois le Pape couronné montait à cheval ou en carrosse et traversant Rome entière, passant sous l'arc de Septime-Sévère, sous l'arc de Titus, sous l'arc de Constantin, il allait au Latran prendre possession de sa cathédrale, du siège du patriarcat d'Occident, de l'église-mère. Depuis 1870, le Pape a renoncé à cette cérémonie essentielle de l'intronisation. Peut-être le jour n'est-il pas très éloigné où les Romains pourront voir repasser dans les rues de leur ville la fameuse *cavalcata*.

* * *

PIE XI

De 1590 à 1903, de Sixte-Quint, fils de paysan, à Pie X autre fils de paysan, le Sacré-Collège a choisi tous les papes parmi les nobles italiens. Benoît XV, le marquis Della Chiesa, pénétrant, subtil, un peu froid, avait tous les signes des très vieilles races. Le nouvel élu, Pie XI, n'est ni un noble, ni un paysan. Il sort de la petite bourgeoisie fabricante. C'est le pape des classes moyennes.

Il naît le 30 mai 1857 aux portes de Milan, à Desio, petite ville de 10.000 âmes, dans cette Lombardie travailleuse, libérale, douce de cœur, patriote qui est le centre véritable de la jeune Italie. Il naît dans une maison spacieuse aux vastes salles, aux plafonds élevés, maison lombarde pleine de fraîcheur et d'ombre l'été, dans une chambre presque pauvre. Le pavé est de brique; de larges poutres soutiennent le plafond. Au milieu de la simple maison est une large cour bordée d'arceaux. Et sans cesse, les couloirs, les chambres retentissent d'un bruit monotone, mais vivant, entraînant, le bruit des métiers à filer.

Le père, Francesco Ratti, a quitté son village, Rovegno, pour venir diriger à Desio cette petite filature qui ne lui appartient pas. La mère, Teresa Galli, pieuse, économe, élève ses trois enfants. Achille naît le quatrième parmi l'ordre, le calme, le travail. En 1857, la Lombardie est encore soumise à l'Autriche. Mais Magenta, Solferino approchent et lorsque le petit Ratti prendra contact avec le monde, il trouvera une Lombardie libérée, mais encore frémissante de la lutte. Il a neuf ans

lorsque la flotte de la jeune Italie sombre à Lissa, mais l'occupation de la Vénétie vient rapidement effacer ces souvenirs et le drapeau vert-blanc-rouge flotte sur le campanile de Saint-Marc. Il a treize ans lorsque Victor-Emmanuel entre à Rome, donnant au royaume nouveau la capitale des Césars. On peut croire que, malgré sa piété, la famille Ratti, étant bourgeoise et lombarde, dut accueillir cette nouvelle avec joie.

Très jeune, Francesco Ratti met le petit garçon à l'école. La loi qui oblige chaque commune à entretenir une école primaire n'était pas encore votée et les enfants de Desio recevaient une instruction très rudimentaire. Ils étaient confiés à un vieux prêtre Don Giuseppe Volonteri dont une œuvre pieuse de Desio, la *Congregazione di carita*, assurait la subsistance. Don Volonteri devait garder les enfants un an, la *Congregazione* estimant sans doute que de futurs ouvriers ne pouvaient consacrer plus d'un an au culte pur de la science. Le pauvre Don Volonteri avait soixante-dix ou quatre-vingts élèves et il était parfois obligé de recourir à la baguette pour maintenir l'ordre dans son petit troupeau. C'est dans cette cohue qu'Achille apprit à lire.

Malgré sa baguette, Don Volonteri était un homme moderne, amoureux de la vie, de la beauté du monde. Il se souciait moins de bourrer de formules les enfants qui lui étaient confiés que d'éveiller leur intelligence, que de leur faire sentir le réel. Les exemples, dont il illustrait ses leçons, il les prenait dans la vie de chaque jour, dans le travail des métiers, dans les métamorphoses des champs. Le vieillard avait un jardin plein de fleurs. Il y amenait ses élèves préférés, leur faisait admirer la délicatesse des formes, la splendeur des couleurs. Par la beauté du monde, Don Volonteri faisait deviner Dieu. Tous les samedis, il prenait son sécateur, et coupant les fleurs les plus éclatantes, il les disposait dans un panier et les envoyait à sa sœur. Seul, le premier de la classe était admis à l'honneur de porter de si belles choses. Ce premier était presque toujours Achille Ratti.

Quand la première année était finie, le vieux prêtre gardait auprès de lui ceux dont l'intelligence lui avait paru plus vive

et qui pourraient un jour entrer au séminaire. Il leur apprenait les rudiments du latin, il les préparait aux études secondaires. Surtout, il formait leur esprit. Suivant les propres termes d'Achille Ratti, « il soutenait l'honneur de l'Eglise et de l'école, il élevait la jeunesse à les aimer toutes les deux ».

Deux traits de caractère se révèlent dès cette première enfance, chez le petit Ratti : une ardeur à l'étude que rien ne peut rebuter, un goût du mouvement physique, du jeu qui lui vaut parfois des mécomptes. Don Volonteri lui allonge quelques « bacchettate ». Mme Ratti le prive de « polenta ai pasterini ».

A dix ans, Achille Ratti quitte Desio, sa mère et Don Volonteri. Il perd sa liberté. On l'accompagne au collège de Saint-Pierre-Martyr, qui est le petit séminaire de Milan. Alors commence pour lui la vie de discipline et de dortoir. Suivant l'usage italien, il porte la soutane et le chapeau des prêtres. C'est là qu'il rencontre le futur cardinal Lualdi, aujourd'hui archevêque de Palerme[1]. Dès le premier jour, Achille Ratti s'est distingué. Son intelligence souple, son application toujours égale lui permettent d'aborder avec un succès parfait toutes les branches de l'enseignement. Il a le maximum en tout; c'est le prix d'honneur invincible.

Le cardinal Lualdi faisait récemment de lui un portrait qui peut s'appliquer sans doute au petit collégien de Saint-Pierre-Martyr : « Deux paroles le peignent : ordre et calme. Toute sa vie a été dominée par une règle : sa méditation, son rosaire, l'occupation de sa charge. Le devoir avant tout. Personne plus que lui n'est disposé à sentir, à maintenir, à alimenter les liens de l'amitié. Mais tout cela est toujours su-

1. Le cardinal Lualdi a raconté sa première rencontre avec Achille Ratti :
« C'est le premier élève que j'ai connu en entrant à St-Pierre-Martyr. Mon bon père m'avait accompagné jusqu'au premier étage dans le large dortoir. J'avais encore mes habits de séculier et mon père était monté pour m'aider à mettre pour la première fois ma petite soutane de prêtre... Tout alla bien à ma grande satisfaction et pour l'émerveillement de mon père, qui assistait joyeusement à ma transformation. Mais, quand nous arrivâmes au col, naquit une difficulté. Au fond du dortoir, un autre collégien qui rangeait ses effets, comprit notre embarras et vint à notre secours. Ce collégien, qui agrafa mon col pour la première fois, c'était Achille Ratti. Dès ce jour, j'appris à le connaître et à l'apprécier.

bordonné aux devoirs de sa charge. En apparence, il ne répond pas à son nom de Ratti (l'italien *Ratto* signifie *rapidement*). Au fond, il y répond. On fait plus de choses par l'ordre et le calme que par de brusques poussées. C'est un travailleur infatigable. Il a bon souffle, même physiquement ».

A quinze ans, Achille Ratti quitte le collège de Saint-Pierre-Martyr; il passe deux ans au séminaire de Monza, puis un an au collège de Saint-Charles à Milan en qualité de préfet (il a alors 18 ans). Il entre ensuite au grand Séminaire. Il suit les trois premiers cours. La quatrième année, il est envoyé à l'Université Grégorienne de Rome par l'archevêque de Milan, Mgr Luigi Nazari di Calabiana.

Depuis longtemps, l'archevêque connaissait Achille Ratti. Il le rencontrait à la campagne, chez un oncle d'Achille, Don Damiano Ratti qui était prévôt d'Asso. L'archevêque venait passer une partie de l'été dans la paroisse de Don Damiano Ratti, chez le comte de Herra. Il faisait au prévôt de fréquentes visites.

Don Damiano exerça sur son neveu Achille la plus grande influence. La famille Ratti avait quitté Desio dès 1869 et c'est chez son oncle prêtre qu'Achille passait maintenant la plus grande partie de ses vacances. Dans la campagne d'Asso, il pouvait faire ces interminables courses où il se lançait avec tant d'ardeur. Au presbytère, il trouvait un directeur spirituel d'âme très élevée, supérieur à sa position hiérarchique et dont le plus grand plaisir était de réunir autour de lui pendant l'été les séminaristes des environs. La cure d'Asso, pleine de jeunes vocations parfois tumultueuses ou hésitantes, était un pur foyer spirituel. Don Damiano se plongeait dans cette jeunesse, renvoyait au monde ceux qui lui semblaient devoir défaillir un jour, guidait vers Dieu et vers la prêtrise ceux dont le cœur paraissait fort et la flamme durable. Les entretiens étaient souvent coupés par la venue de l'archevêque.

Mgr de Calabiana avait une charge lourde à porter. L'archidiocèse de Milan est le plus vaste d'Italie, le plus vivant, le plus intellectuel et le plus turbulent. La grande crise nationale du *Risorgimento* avait laissé des traces profondes dans

les fidèles et même dans le clergé. La résistance de Pie IX dans Rome avait provoqué l'animosité de nombreux Milanais, même très catholiques. La lutte contre le gouvernement autrichien avait habitué les esprits à discuter l'idée de discipline. D'autre part, les théories libérales du philosophe Rosmini, qui font dans la religion même une si large place à la raison, avaient fait passer dans les âmes lombardes un souffle que le Vatican estimait anarchique. Mgr de Calabiana s'employait de tout son pouvoir à rétablir l'obéissance. Il s'aidait pour cela des conseils de Don Damiano Ratti. Il était, suivant l'expression d'un de ses prêtres, « le fil d'or qui rattache Milan à Pierre ». Son principal souci était de rechercher les jeunes gens qui lui semblaient devoir devenir les chefs spirituels du lendemain et de les soustraire à la pure influence lombarde. C'est le procédé habituel du Vatican. Les séminaristes les plus remarquables sont soustraits à leur milieu d'origine et amenés dans un collège romain où on les « dénationalise » patiemment. Mgr de Calabiana, qui avait reconnu les qualités d'Achille Ratti, l'enleva au séminaire de Milan. Il le fit entrer au collège lombard de Rome. Le jeune homme suivit les cours de la Grégorienne. On lui apprit la philosophie thomiste, on le persuada de la vanité des idées de Rosmini. Il retrouva au collège lombard son ami d'enfance Lualdi. Il se lia avec Radini-Tedeschi qui eut des débuts très brillants, mais mourut jeune. C'est à Rome, dans l'église des Milanais, Saint-Charles du Corso, qu'il célèbre sa première messe, le 25 décembre 1879. La messe fut servie par son jeune ami Lualdi.

Il prend ses diplômes en philosophie, en théologie et en droit canon, puis il retourne à Milan : il est nommé professeur au grand séminaire. Il y enseigne la théologie et l'éloquence religieuse. Il étonne ses élèves par la courtoisie de ses manières, par le caractère artiste de son enseignement. L'éloquence qu'il enseigne est une éloquence mesurée et solide. Il ramène sans cesse ses disciples aux antiquités de l'Eglise, aux sources de foi pure. Ses commentaires d'érudit sont de véritables résurrections.

Cet esprit si discipliné, si étroitement soumis à la philosophie officielle de Rome, garde une grande indépendance d'allures. Il condamne les théories de Rosmini, mais il ne craint pas de fréquenter des Rosminiens et même des athées notoires. Un de ses meilleurs amis est le vieux sacriste de Santa-Maria-presso-San-Celso, Don Leoni, fidèle disciple de Rosmini. Il rencontre à sa table un libre penseur notoire Camillo Cima directeur du journal libéral, *l'Uomo di pietra*. La lutte devenait de plus en plus âpre à cette époque entre rosminiens et thomistes. Le vieux clergé milanais, le vieux noyau patriote du *Risorgimento*, était pris presque tout entier aux théories de Rosmini. Don Leoni, pendant les *Cinque giornate*, avait fait le coup de feu, du haut de son clocher, contre les Autrichiens. Un de ses collègues de San-Celso, Don Arosio avait eu autrefois maille à partir avec la police autrichienne parce que les trois signets de son missel étaient vert, blanc et rouge. Les discussions étaient vives à la table du vieux prêtre, entre le professeur Achille Ratti, thomiste frais émoulu des collèges romains, et le vieux Leoni qui, même dans l'adversité et après que les jésuites eurent obtenu de Léon XIII la condamnation des quarante propositions rosminiennes, resta fidèle aux systèmes de son maître. Don Ratti, de son côté, et au risque de se compromettre, ne cessa jamais de voir son vieil ami. A la mort de Don Leoni, ce fut Don Ratti qui fut chargé d'exécuter ses dernières volontés. Le vieux prêtre laissait deux lampes d'argent ciselé à la Madone de San-Celso. Il chargeait Don Achille de faire reproduire ces deux lampes et de les faire placer à Stresa sur la tombe d'Antonio Rosmini, le philosophe condamné par l'autorité pontificale. Don Ratti remplit fidèlement ce dernier vœu.

On ne parlait pas toujours de philosophie à la table du vieux sacriste. L'art était souvent le sujet de l'entretien. Don Leoni faisait restaurer pieusement une partie de l'église San-Celso. Mais l'argent manquait pour une restauration de plus grande envergure. « Quand tu seras pape, Achille, disait parfois Don Leoni en souriant, tu penseras à la façade de San-Celso ». Puis Don Ratti, qui mangeait peu et parlait beaucoup, ra-

contait sa dernière promenade dans les champs, sa dernière ascension sur les Alpes. Car la vieille passion des courses à pied, du mouvement physique, vivait toujours en lui. Aussitôt qu'il avait deux jours libres, Don Ratti, armé d'un piolet, d'une cordé, fuyait vers les glaciers.

Don Ratti semblait avoir le plus bel avenir devant lui. L'amour des livres arrêta sa carrière. L'ancien élève de Don Volonteri, le collégien de Saint-Pierre-Martyr, qui obtenait le maximum dans toutes les matières, portait en lui un goût de la science, de l'érudition qui devait lui faire oublier pendant une grande partie de son existence, un autre goût profondément ancré en lui et peut-être aussi fort, le goût de la vie, du réel..

* * *

Depuis son retour à Milan, Don Ratti était un des lecteurs les plus assidus de la Bibliothèque Ambrosienne, célèbre fondation du cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan et cousin de Saint-Charles. La bibliothèque Ambrosienne est administrée par un Collège de Conservateurs. Mais le soin des livres est confié à un corps de savants, les docteurs, qui sont dirigés par l'un d'entre eux, le préfet. Les docteurs doivent assurer la conservation des collections, ils doivent diriger les recherches du public, se mettre en rapports avec les savants étrangers, publier des études sur les textes dont ils ont la garde. Le 5 novembre 1888, l'abbé Fortunato Villa étant mort, Don Ratti demanda sa place. Il l'obtint.

Le préfet de l'Ambrosienne était alors un illustre savant l'abbé Antonio Ceriani. Les découvertes générales de Don Ceriani renouvelaient les études bibliques et liturgiques. Achille Ratti allait se trouver en contact journalier avec cet esprit de premier ordre, devenir son disciple, son ami, son confesseur.

Jamais plus grand contraste extérieur ne sépara deux hommes. Ceriani était un savant à l'ancienne mode, bourru, colérique, désordonné. Des mèches blanches s'agitaient en

tumulte autour de son vieux front. Il prisait sans cesse, faisant pleuvoir le tabac et les taches sur sa soutane déboutonnée, d'où s'échappait un mouchoir rouge. Il tutoyait les lecteurs de l'Ambrosienne, leur parlait en dialecte milanais, à l'occasion les bousculait. Il se dressait soudain, emplissant toute la salle de ses éclats de voix, troublant les lecteurs, terrorisant les garçons, puis il retombait dans son large fauteuil, disparaissant derrière une Babel de livres écroulés.

Don Ratti se tenait, lui aussi, au milieu de la salle et il tournait le dos à son vieux maître. Mais personne ne fut jamais plus correct, plus prévenant, plus doux. Il s'exprimait toujours en italien, donnait en chuchotant l'indication la plus précise. Il ne répondait aux rires sonores de Ceriani que par un sourire à peine esquissé. Mais, sous les différences extérieures, un large fonds commun réunissait ces deux savants : la passion de la découverte, la loyauté d'esprit, le respect du vrai.

A côté des livres, l'Ambrosienne contient des œuvres d'art. Don Ratti vécut vingt ans parmi les tableaux et les vieux textes. Son logement particulier était d'abord très pauvre : une chambre et une cuisine au fond d'une ruelle. Sur la fenêtre de sa chambre était une large volière. Le matin, Don Ratti ouvrait les portes de la cage et les petits oiseaux apprivoisés se posaient autour de lui sur la table, mangeant les miettes de son déjeuner. Ainsi il s'entourait d'un peu de vie légère avant d'aller se plonger dans le passé racorni sous les vieux parchemins. Le soir, sa journée terminée, il s'enfermait souvent dans la galerie de tableaux, désormais solitaire. Il s'attardait devant la Sainte-Famille de Luini dont la Vierge joint au sourire de la Joconde la grâce un peu molle de la Lombardie ; il s'amusait des enfers de Breughel et de ses fantasmagories, il rêvait devant cette Béatrice d'Este dont les vieux textes lui avaient dit la gloire. Ses années de maturité s'écoulèrent dans la prière, dans l'étude, dans la contemplation de l'art.

Il agissait aussi. Il se souvenait qu'avant d'être un savant il était un prêtre et qu'il avait reçu l'onction sacrée. Pendant trois mois, en 1882, il avait rempli les fonctions de curé dans la petite paroisse de Barni en Valvassina. Puis, l'enseignement

et la science l'avaient arraché à l'apostolat, au contact avec la foule vivante. Mgr de Calabiana redouta pour lui le dessèchement. Et, tout en tirant parti de ses connaissances scientifiques, il lui permit de mener pendant quelques heures par semaine la simple vie du prêtre. En novembre 1882, Don Ratti, professeur au séminaire, est nommé aumônier des sœurs du *Cénacle* qui viennent de fonder une maison à Milan.

L'ordre du Cénacle, né en France à la fin du XVIII^e^ siècle sur la tombe de Saint François Régis, se propose le maintien de la religion parmi les classes populaires. Les sœurs du Cénacle appellent à elles les servantes, les pauvres employées; elles leur donnent un refuge spirituel, une direction morale. Elles rassemblent les enfants qui traînent dans la rue, les petits ramoneurs; elles leur font connaître Dieu, les préparent aux sacrements. Don Ratti, cet esprit délicat et fort, qui parlait d'égal à égal aux premiers savants, fut pendant plus de trente ans l'aumônier de ces simples. Lorsqu'il avait, tout le long d'un jour, exposé avec toute la froideur nécessaire la dernière découverte historique, il venait chez les sœurs du Cénacle enseigner aux petits ramoneurs la présence de Dieu dans le pain de l'autel. Jamais il ne voulut abandonner ces pauvres gens dont les prières ou les confidences rafraîchissaient son cœur.

Lorsque l'été venait, l'écolier turbulent de jadis se réveillait en lui. Le robuste Don Ratti si longtemps courbé sur les livres, enfermé tout l'hiver dans le travail d'esprit, se redressait enfin, dilatait sa poitrine, aspirait l'air. Il écartait ses yeux des lettres et des signes; il voulait contempler le ciel, l'infini. Il quittait Milan, il traversait cette plaine lombarde aux lourds étés tout chargés de vapeurs et qu'entoure un vaste cercle de montagnes aux dents toujours blanches, toujours glacées. Il s'enfonçait dans les Alpes, il s'accrochait aux escarpements, il gravissait les cimes, il découvrait des chemins inconnus.

Pour ces expéditions, il quittait la soutane. On le voyait grimper, portant de hautes guêtres, la culotte noire des prêtres et un habit de forme militaire. Il gardait son col de prêtre et portait toujours dans son sac son étole et quelque livre spirituel.

Aux haltes, il s'écartait de ses compagnons et, prenant son livre ou son rosaire, il méditait devant l'immensité.

Le cardinal Lualdi racontait récemment une excursion qu'il fit avec son ami Ratti en 1883. « Le 7 août, un samedi, nous arrivâmes à la paroisse de Macugnaga, à 1400 mètres. Je vois encore l'accueil du servant. Je me rappelle même son nom : Don Piano. Il nous proposa immédiatement de célébrer solennellement l'Assomption. « Comment? l'Assomption, mon« sieur le curé? Mais, c'est aujourd'hui le 7 août. — Il faut an« ticiper, répondit-il. Dimanche prochain, je serai de nouveau « seul ici. Demain au contraire nous pourrons célébrer un office « solennel. » Et l'office, en effet, fut solennel. Je chantai la messe assisté du desservant et d'un autre prêtre qui était venu avec nous. Quant à Don Ratti, il improvisa, devant ces montagnards, un simple panégyrique de la Vierge ».

Macugnaga est à 1400 mètres. C'était bien peu pour Don Ratti. Ignorant le vertige, adroit, léger et endurant, l'œil clair, le cœur régulier, le pied sûr, il s'attaquait bientôt aux montagnes les plus dangereuses. Il émerveillait toujours par son sang-froid ses guides et ses compagnons. Un jour, au pied du Grand-Paradis, sur le glacier de la Tribulation, le guide tombe dans une crevasse. Don Ratti le retient par la corde puis sans se troubler un instant, il le ramène doucement à lui, comme on retire un seau du puits.

Un courage héroïque était en lui. Ne voulant pas l'exercer contre les hommes, il luttait contre les forces naturelles. Une expédition qu'il fit en 1889 est restée justement célèbre.

Suivi de son compagnon habituel, Don Grasselli. (Don Lualdi ne se lançait pas dans des courses de si grande envergure), Don Ratti quitte Macugnaga le 29 juin. Deux guides précèdent les deux prêtres. Ils montent les pentes du Mont Rose et arrivent le premier soir à la cabane Marinelli. Le lendemain, ils se hissent par une pente terrible jusqu'au glacier de la Dufour. Puis, quittant le glacier, ils atteignent, après des heures d'acrobatie, les rochers de gneiss rougeâtre qui forment la cime Dufour. Ils ont triomphé. Malheureusement, il est huit heures du soir, et la nuit vient.

Un vent terrible souffle sur la cime et, dans la nuit tombante, on ne peut penser à redescendre. A une trentaine de mètres plus bas, les quatre hommes aperçoivent un étroit balcon de pierre à peu près libre de neige. « Nous nous y perchâmes de notre mieux, raconte Don Ratti [1]. Il était huit heures et demie ; Nous étions à 4600 mètres au-dessus du niveau de la mer ». Maintenant, c'est la nuit, une nuit glaciale et cristalline. Les quatre hommes se serrent l'un contre l'autre debout sur la corniche, battus par le vent, ne pouvant s'étendre faute de place, ne pouvant faire un pas sous peine de s'abîmer dans l'ombre. Le café est gelé, le vin, les œufs sont gelés. Il leur reste à peine quelques gouttes de kirsch. Ils sentent le sommeil et l'engourdissement venir. Ils luttent en battant la semelle sur place. Ils attendent dans le silence que rompt de temps à autre le roulement d'une avalanche. Don Grasselli a la main à moitié gelée. Enfin, l'aube paraît.

Le jour leur donne des forces nouvelles. Ils s'engagent dans des chemins inexplorés. Ils dédaignent la descente vers Zermatt, trop facile. Ils veulent découvrir le versant italien. Ils dégringolent la pente sud de la Dufour, puis il remontent et traversent pour la première fois le col de Zumstein. Le soir, ils se trompent encore. Ils passent une deuxième nuit sur les cimes glacées. Lorsqu'ils apparaissent, le quatrième matin, devant l'hôtel Riffel, on les salue comme des ressuscités. La route découverte prend le nom de Via Ratti.

Don Ratti n'était pas encore las. Il s'arrête deux jours à Zermatt. Il y laisse Don Grasselli qui soigne sa main. Il repart, il gravit le Cervin en un jour. Là encore, il est surpris par le soir et passe une nuit sur la glace. L'année suivante, il fait l'ascension du Mont-Blanc par la route du Rocher et il est des premiers à descendre par le glacier du Dôme. Les vacances finies, Don Ratti retournait à ses livres, et les lecteurs de l'Ambrosienne revoyaient le docteur à la soutane impeccable, aux cheveux soigneusement peignés, tranquille, discret, ordonné jusqu'à la manie.

1. Bulletin du Club alpin italien, 1889.

Jusqu'en 1907, Don Ratti mène une existence toujours égale dans sa bibliothèque, à côté de Ceriani. Il ne sort de l'Ambrosienne qu'en deux occasions et pour des missions diplomatiques presque uniquement honorifiques. En 1891, il accompagne en Autriche son ami Mgr Radini-Tedeschi qui va porter au nom de Léon XIII la barrette de cardinal à Mgr Gruscha ; en 1893, il vient en France, dans une circonstance analogue. Mgr Radini-Tedeschi apporte la barrette au cardinal Bourret évêque de Rodez. Don Ratti passe quelques jours à Paris et à Rodez. Il dit la messe à Notre-Dame des Victoires, et, présenté à Sadi-Carnot, il dîne à l'Elysée.

En 1907, Ceriani meurt et Don Ratti devient préfet de l'Ambrosienne. Il est nommé en même temps prélat de Sa Sainteté. Don Ratti devient Mgr Ratti. Il semble que sa carrière est terminée. C'est le moment où elle va commencer.

Pie X connaissait personnellement Mgr Ratti. On lui avait dit sa valeur de savant, il savait son humilité et son esprit de discipline. Pie X, malgré son ignorance, peut-être même à cause d'elle, avait le plus grand respect pour la science quand elle ne battait pas en brèche les traditions de l'Eglise romaine. Mgr Ratti, savant réputé, n'était pas moderniste. Il devait être aimé de Pie X.

La Bibliothèque Vaticane était alors dirigée par un savant allemand de très grande valeur, le P. Ehrle. Mais le P. Ehrle était très vieux et avait besoin d'un coadjuteur. Il demandait au Pape de choisir ce coadjuteur parmi les savants italiens, un Italien seul pouvant diriger la Vaticane sans porter ombrage aux autres nations. Pie X pensa à Mgr Ratti.

Il semble bien que Mgr Ratti résista. On était en 1910. Il avait cinquante-trois ans et était le maître de cette Ambrosienne dont il connaissait toutes les richesses. Il vivait à Milan avec sa vieille mère qu'il adorait, près de sa sœur, de son frère, de ses neveux, de ses amis. Les travaux qu'il avait entrepris dans sa bibliothèque n'étaient pas terminés. Il voulut décliner l'honneur qu'on lui offrait. Mais Pie X était entêté et, persuadé que le Saint-Esprit lui avait désigné Mgr Ratti, il s'en tint à son premier choix.

Mgr Ratti alla donc à Rome. Mais il gardait son titre de préfet de l'Ambrosienne et pendant quatre ans il se partagea entre Rome et Milan. En 1914, le P. Ehrle fut destitué. Mgr Ratti devint préfet de la Vaticane. Il dut renoncer à Milan.

En changeant de bibliothèque, Mgr Ratti changeait de vie. Il passait de ses livres et de ses collections, en plein Vatican, dans un des principaux centres diplomatiques du monde. Il sortait de l'étude du passé et entrait dans la réalité la plus immédiate. Son installation définitive coïncidait avec la grande guerre et avec le changement de pontificat. Au religieux Pie X, défiant du mouvement moderne des nations, succédait le politique Benoît XV si soucieux de garder le contact avec la vie, d'évoluer avec le temps, de reprendre par des moyens terrestres la place que l'emploi des moyens purement spirituels avait laissé perdre au Saint-Siège. Mgr Ratti était au meilleur poste d'observation. Il voyait défiler dans sa bibliothèque les premiers esprits de toutes les nations. Il habitait le Vatican, vivait au centre des intrigues, mais sa charge n'était pas politique ; il pouvait regarder en simple spectateur les mouvements des différentes tendances. Le préfet de la Vaticane n'est pas tenu de prendre parti. Mgr Ratti fut l'homme qui voit et qui écoute, mais qui, par une réflexion judicieusement placée, donne toute la mesure de son esprit. On peut imaginer que le préfet de la Vaticane qui, si longtemps avait langui dans des travaux desséchants, prit plaisir à ce mouvement nouveau et qu'il le laissa voir. Pourtant l'idée de prendre une part active aux affaires ne traversa pas son esprit. Il se sentait installé définitivement à Rome. Il demanda à sa mère de venir l'y rejoindre. La vieille Mme Ratti regrettait de quitter la Lombardie. Pourtant, elle finit par consentir ; mais, en 1918, une décision de Benoît XV vint encore une fois tout troubler.

*
* *

On était en juin. Par la paix de Brest-Litovsk, l'Allemagne avait acquis le droit d'occuper la Pologne. Benoît XV cherchait un moyen de faire entendre sa voix. L'Eglise polo-

naise, longtemps soumise à toutes les vexations du régime russe, devait être réorganisée. Le Pape pensait même à s'en faire un solide point d'appui pour ses tentatives de réconciliation des deux rites. Benoît XV voulait en même temps montrer aux Polonais que le Saint-Siège ne les abandonnait pas. Il voulait d'autre part faire comprendre aux Allemands que l'Église était un facteur puissant en Pologne, qui pouvait rendre des services, mais qui pouvait aussi être un redoutable adversaire. Il résolut d'envoyer un représentant direct du Saint-Siège, un visiteur apostolique. La mission était délicate. L'envoyé de Benoît XV devait rester sur le terrain religieux et pourtant il devait faire sentir sa présence aux autorités politiques. Le Pape, qui avait le sens des hommes, choisit Mgr Ratti. Il consulta plusieurs cardinaux qui approuvèrent tous sa décision.

Mgr Ratti fut informé par le cardinal Gasparri des intentions de Benoît XV. Il fut atterré. Il exposa sa situation au Secrétaire d'Etat. Le cardinal Gasparri se retrancha derrière la volonté du Pape. « Pourrai-je voir au moins le Saint-Père? dit Mgr Ratti. — Si vous voulez. Je demanderai une audience pour vous. Mais je vous préviens. Le Saint-Père est décidé. Vous perdrez votre temps et vos paroles.. » L'audience est accordée. Mgr Ratti est introduit en présence de Benoît XV. Il lui rappelle que ses travaux sont en cours, il lui avoue qu'il craint de ne pas remplir convenablement sa tâche, il lui ouvre son cœur; il lui dit que sa mère est très âgée, qu'il n'ose pas la quitter pour un pays aussi lointain, qu'il veut assister à ses derniers moments. Benoît XV le laisse parler, il l'écoute silencieusement. Mgr Ratti croit l'avoir convaincu. « Eh bien ! quand partez-vous ? » dit le Pape en se levant.

Il fallut obéir. Mgr Ratti, arrivé en Pologne, se trouva dans une situation très difficile. Les troupes allemandes du général von Beseler occupaient le pays. Le gouvernement était assuré par le prince Léopold de Bavière et par un conseil de régence formé du cardinal Kakowsky archevêque de Varsovie, du prince Lubomirsky et du baron Ostrowsky. La plupart des Polonais se défiaient de ce conseil de régence qu'on croyait

acquis aux Allemands. Ils se tournaient vers la forteresse de Magdebourg où Pilsudsky était retenu prisonnier. Mgr Ratti manœuvra si habilement qu'il sut acquérir la sympathie des deux partis. Il arriva même à rapprocher le peuple et la Régence.

Benoît XV, satisfait de ses premiers résultats, étendit sa juridiction à la Russie et à tous les pays qui avaient fait partie de l'empire russe. Mgr Ratti commença une tournée dans tous les Etats limitrophes qui l'accueillirent triomphalement, heureux de cette visite d'un envoyé du pape qui était une consécration de leur indépendance. Partout la hiérarchie ecclésiastique fut réorganisée. Mgr Ratti s'employa à ressusciter plusieurs sièges épiscopaux supprimés par les tsars.

En novembre 1918, les Empires centraux s'écroulent. La régence de Pologne remet ses pouvoirs à Pilsudsky. La Constituante est immédiatement convoquée. L'œuvre de Mgr Ratti devient plus nettement politique.

Le Saint-Siège est la première puissance qui reconnaît l'indépendance polonaise. Dès les premiers jours, une question très grave se pose, celle du partage des terres. L'Eglise y est directement intéressée.

La Pologne est un pays de grande propriété; les paysans réclament la terre et, avant tout, le partage des biens d'Eglise, qui sont immenses. Les évêques polonais consentent, en principe, à un partage, à condition que la transformation se fasse d'accord avec le Saint-Siège et que les intérêts spirituels soient respectés. C'était obliger la Pologne à considérer le Saint-Siège comme une puissance. Mgr Ratti appuya cette demande des évêques. Il réunit autour de lui une commission d'évêques pour l'examen technique de la question. Bientôt le gouvernement reconnaissait cette commission et la consultait. La Constituante, de son côté, s'engageait à ne prendre aucune mesure sans accord préalable avec le Saint-Siège.

Mgr Ratti s'efforçait en même temps de faire entrer la religion catholique dans la nouvelle constitution polonaise. Il ne réussit pas complètement. Il obtint cependant que la Constitution reconnût que l'Eglise catholique a la première place

dans l'Etat. Un autre article stipule que les mesures concernant l'Eglise catholique doivent être prises en accord avec Rome.

Le visiteur apostolique était devenu le véritable représentant du Saint-Siège auprès du Gouvernement polonais. Benoît XV ne tarde pas à régulariser sa situation. Le 6 juillet 1919, Mgr. Ratti est nommé nonce apostolique en Pologne et promu à la dignité d'archevêque de Lépante. Le 28 octobre, il était consacré dans la cathédrale de Varsovie par le cardinal Kakowsky en présence du Gouvernement, de l'épiscopat et des députés de la Constituante. Les honneurs commençaient pour Mgr Ratti, mais pendant l'hiver précédent, sa vieille mère était morte à Milan loin de lui.

Enfin, et ce fut sa dernière grande charge en Pologne, Mgr Ratti fut nommé Haut-Commissaire ecclésiastique pour la Haute-Silésie. Il avait été désigné d'un commun accord par la Commission Interalliée, la Pologne et l'Allemagne. Mais il devait erdre bientôt la sympathie des Polonais. Il paraît avoir été victime d'une intrigue du cardinal Bertram, archevêque de Breslau.

En Haute-Silésie, les curés de paroisse sont choisis parmi les Allemands. Les Polonais au contraire, sont maintenus dans le bas-clergé. Le cardinal Bertram, pour entraver la propagande des prêtres polonais, demanda un jour à la Secrétairerie d'Etat si les curés avaient le droit de parler au nom de leurs subordonnés. Le cardinal Gasparri, mal informé de la situation, répondit affirmativement. Aussitôt, les curés allemands interdirent à leurs subordonnés polonais toute propagande. Contre une pareille mesure, la Pologne entière protesta. Mgr Ratti étendit cette interdiction à tout le clergé et rétablit de la sorte entre Allemands et Polonais l'égalité un instant rompue au préjudice de ceux-ci. L'impression subsista néanmoins chez les Polonais que Mgr Ratti était pour quelque chose dans la décision première. Sa situation devint très difficile. Benoît XV, qui savait à quoi s'en tenir, le rappela bientôt et l'éleva à des honneurs plus grands.

*
* *

Le siège archiépiscopal de Milan était vacant. Benoît XV le donne à Mgr Ratti qu'il nomme cardinal au consistoire secret du 13 juin 1921, en même temps que Mgr Tacci et Mgr Laurenti. Le 15 juin, le Pape lui remet le chapeau et célèbre ainsi les qualités du nouveau cardinal. « Oh ! harmonie admirable des deux sens où on entend les mots : études diplomatiques ». Les élèves des écoles de diplomatie saluent le Préfet de l'Ambrosienne et de la Vaticane « pour le zèle éclairé avec lequel il les a toujours aidés dans la recherche et dans l'illustration des trésors cachés dans les vieilles chartes et dans les antiques diplômes ». Les diplomates saluent « le nonce apostolique de Pologne qui, avec une douce fermeté, avec un tact exquis, avec une sérénité imperturbable, a su renforcer la concorde entre l'Etat et l'Eglise en des moments difficiles, en des circonstances périlleuses ».

Le nouvel archevêque se mettait aussitôt en contact avec le clergé milanais. Il annonçait que sa politique serait toujours l'accord le plus étroit avec Rome ; (son prédécesseur, le cardinal Ferrari, avait été accusé d'indiscipline et presque de modernisme par la faction intransigeante, au temps de Pie X). Le cardinal Ratti rappelait les paroles de Mgr de Calabiana : « Ubi est Petrus, ubi ecclesia mediolanensis ».

Dans une lettre pastorale écrite du Mont-Cassin, où il était en retraite, le cardinal adressait sa bénédiction à son peuple et une pensée de suffrage « aux chers morts et à ceux qui sont glorieusement tombés pendant la guerre ». Ainsi, le nouvel archevêque se montrait italien [1].

Au mois d'août il fait un pèlerinage à Lourdes. A son passa-

1. Le 3 avril 1921, dans une lettre adressée à M. Bosio, président du club alpin italien, qui l'avait nommé secrétaire honoraire, Mgr Ratti écrivait : « Je vous souhaite le plus heureux succès et le plus glorieux avenir. Mon souhait est d'autant plus confiant que votre part de la couronne alpine est plus belle : cette couronne incomparable, ornement et défense de l'Italie, étant rentrée dans les frontières naturelles de la patrie ».

Il disait souvent à sa sœur : « Je regrette d'être né en 1857, au temps des Autrichiens ».

ge à Toulouse, il dit la messe à Saint-Sernin. Le 8 septembre, il fait son entrée solennelle dans son diocèse. Et il indique dans son discours inaugural quels doivent être les rapports du Saint-Siège et de l'Italie.

« Le Pape, dit-il, est pour nous autres Italiens, le plus tendre et le plus sincère ami de l'Italie. Pour elle il priait encore récemment et la saluait comme le berceau de toute gentillesse à l'occasion du centenaire de Dante. C'est surtout lorsqu'on se trouve à l'étranger que l'on voit, que l'on touche du doigt jusqu'à quel point le Pape est le plus grand honneur de l'Italie. Par lui les millions de catholiques qui sont dans l'univers se tournent vers l'Italie comme vers une seconde patrie, par lui Rome est vraiment la capitale de l'univers, et il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir — en ce moment au moins où tous les États se retournent vers le Pape — pour ne pas voir, dis-je, quel prestige et quels avantages sa présence pourrait procurer à notre pays si on tenait compte de ce qu'il est internationalement et supernationalement souverain, qualité que les catholiques du monde entier lui reconnaissent par institution divine; nous autres, catholiques italiens qui, par une disposition divine, l'avons sous notre garde, nous sommes responsables d'honneur devant les catholiques du monde entier ». Il est difficile de tirer de cette déclaration une thèse précise. L'archevêque de Milan, devant à Rome une obéissance stricte, ne pouvait se permettre une initiative personnelle. Il exprimait simplement son désir de conciliation.

Cinq mois se passèrent en réorganisation et en visites pastorales. Le cardinal Ratti avait retrouvé sa famille et sa chère ville de Milan. Il pouvait espérer y terminer tranquillement ses jours. Un nouveau coup du sort l'arrache à son siège.

* * *

Le 23 janvier Benoît XV expire. La succession est ouverte. Aussitôt Milan tout entier pense à son archevêque. Sera-t-il pape? Les Milanais l'espèrent et le craignent en même temps. Ils espèrent que leur province donnera un pape à la chrétienté;

ils craignent de perdre leur archevêque. On se presse autour de la famille du cardinal. Il a un frère, M. Fermo Ratti qui, comme jadis son père, dirige une filature; une sœur, Camilla, qui ne s'est jamais mariée et vit dans une modeste maison, au quatrième étage; il a de jeunes neveux, des cousins, une vieille tante de 82 ans. Toute cette famille, dont il est la plus grande joie et qu'il a enfin retrouvée après son séjour à Rome et en Pologne, commence à s'inquiéter. Les vieilles amies de Mlle Ratti lui disent joyeusement : « Il sera pape ». Et la pauvre demoiselle ne sait si elle doit demander cet honneur.

Le cardinal veut assister aux obsèques du Pape. Il prépare son départ. Dès le 24, les membres du clergé, les personnalités de Milan, la famille Ratti se présentent à l'archevêché. Mgr Ratti donne de longues audiences. Son frère, troublé par les circonstances et croyant sans doute qu'un peu de grandeur romaine ne messied pas au frère d'un pape futur, lui adresse une phrase éloquente : « Comme Italien, je désire que tu ne reviennes pas. Comme frère et comme Milanais, je désire te revoir ici ». Sa sœur Camilla est plus simple. Elle lui demande s'il peut être élu. « Ce sont là, dit-il, de pieuses sottises ». Toute la journée, les visites se succèdent. Vers le soir, le cardinal se montre distrait, pensif. Les visiteurs se retirent enfin. Mgr Ratti règle avec son secrétaire le programme des visites pastorales qu'il fera à son retour. Puis, il reste seul dans le salon rouge de l'archevêché, devant les portraits de son père, de sa mère, de son oncle Don Damiano, le curé d'Asso, chez qui les vacances étaient belles. Il pense sans doute à la lourde charge qui menace ses épaules; guider les cœurs de l'univers, être sur terre la voix de Dieu. Il pense aussi peut-être aux salles sombres du Vatican, à la réclusion loin de la vie active, parmi des prêtres et des diplomates, aux vieux jardins charmants mais enclos de murailles, où le soleil et l'ombre alternent doucement. Mgr Ratti ne se souvient-il pas alors du vent âpre du col Zumstein? Il regagne pour la dernière fois sa chambre d'archevêque, une grande chambre tendue de vert, dont le lit à colonnes porte une incription rassurante: *Angeli te in pace custodiant* !

Le lendemain, il part. Pendant qu'il s'achemine vers la gare, ceux qui l'aiment le contemplent avec un peu d'angoisse. L'émotion se cache sous les sourires. Une question est sur les lèvres de tous. Bien peu osent la prononcer.

Il descend de voiture. Son chauffeur s'avance timidement : « Eminence, je ne vous verrai plus. » Il lui frappe sur l'épaule : « Allons, Antonio, au revoir ! A bientôt. » Puis c'est son secrétaire, son vieil ami, Mgr Confalonieri qui brusquement lui dit : « Par charité, ne reste pas là-bas ! — Mais quelles idées mélancoliques ! répond Mgr Ratti. Je n'ai pas d'idées de ce genre. Je pense plutôt à la gravité du vote auquel je vais participer ». Dans la salle d'attente, où le clergé est réuni, un prêtre fait une plaisanterie. Jouant sur le nom de Ratti, il dit au cardinal « Si Votre Eminence se laissait prendre, elle serait comme un rat pris au piège, *un ratt in trappola* ». Mgr Ratti sourit : « Rassurez-vous, mon ami. Je connais le Vatican et toutes ses issues secrètes ». Au moment où le train s'ébranle, il dit à ses fidèles : « Je bénis Milan et j'espère y revenir ». Cependant ses paroles n'arrivent pas à tranquilliser son clergé. Mgr Confalonieri va saluer à la gare le cardinal Mercier qui passe par Milan. « Eminence, lui-dit-il, il faut nous renvoyer notre cardinal ». Le cardinal Mercier hoche la tête. « J'ai bien peur, dit-il, j'ai bien peur...»

A Rome, une voix salue le cardinal Ratti qui descend du train : « Voilà le pape futur ! » Il descend au collège lombard qui l'abrita jadis quand il avait vingt ans et où il retrouve son vieil ami le cardinal Lualdi. Il dit plusieurs messes de requiem pour Benoît XV, il participe aux funérailles. Cependant, il reçoit de nombreuses visites. Les journaux, le public le désignent comme le pape de demain.

La situation, en effet, est assez nette. Deux partis sont en présence dans le Sacré-Collège : le parti libéral, très nombreux qui tend à continuer l'œuvre politique de Benoît XV et préconise une attitude conciliante envers l'Italie, le parti intégriste qui a tenu le pouvoir sous Pie X et qui pousse à l'intransigeance. Dès le lendemain de la mort de Benoît XV, une première escarmouche a eu lieu entre les secrétaires d'Etat des

deux pontifes derniers, le cardinal-camerlingue Gasparri, chef des libéraux, le cardinal Merry del Val, chef des intégristes. Le cardinal Merry del Val a reproché au cardinal Gasparri d'avoir outrepassé ses droits en établissant des rapports avec le gouvernement italien. C'est là un fait nouveau, inadmissible pendant un interrègne : *Sede vacante, nihil innovetur.*

Le parti libéral est le plus fort. Mais, pour être élu pape, un cardinal doit obtenir les deux tiers des voix. La volonté de la minorité fait donc sentir son influence. On peut prévoir que les premiers candidats présentés par les libéraux seront repoussés par les extrêmistes et qu'on arrivera à l'entente sur un candidat libéral d'esprit modéré. Parmi les libéraux modérés, deux seuls candidats sont possibles : le cardinal Ratti et le cardinal Lualdi. Le cardinal Lualdi est assez peu connu de la cour pontificale. Au contraire le cardinal Ratti, ancien préfet de la Vaticane, est personnellement sympathique aux deux partis.

Le 2 février, les cardinaux entrent en conclave, et dès lors, le mystère s'établit. On démêle cependant, à travers quelques indiscrétions commises, la ligne générale de l'élection. Les deux premiers jours, intégristes et libéraux essaient leurs forces. Le cardinal Merry del Val obtient d'abord 8 voix, puis les intégristes votent pour le cardinal La Fontaine, patriarche de Venise. Les voix des libéraux se portent sur les cardinaux Maffi, archevêque de Pise, et sur le cardinal Gasparri, le cardinal Maffi l'emportant. Le dimanche, après le scrutin du matin, le cardinal Maffi invite ses amis à donner leurs suffrages au cardinal Ratti. Le cardinal Gasparri adhère à cette renonciation. La victoire du cardinal Ratti est assurée. Il est élu le dimanche soir ou peut-être le lundi matin. Dès l'instant où le cardinal-doyen Vannutelli lui demande s'il accepte la tiare, les actes du nouveau pape sont des actes publics dont on peut tirer des pronostics.

Achille Ratti choisit le nom de Pie XI et ce choix surprend le public qui, le croyant avant tout politique, s'attendait à lui voir prendre le nom de Benoît XVI ou de Léon XIV. Le cardinal Lualdi, interrogé, a rendu publiques des déclarations

qui lui ont été faites à ce sujet par le nouveau pape. Il est né sous Pie IX, Pie X l'a appelé à Rome, enfin Pie est un nom de paix. Les raisons de ce choix sont peut-être plus complexes. D'abord, Achille Ratti a toujours été profondément religieux et peut-être n'approuvait-il qu'à demi le perpétuel souci de politique de son prédécesseur. On peut penser aussi qu'il a dû donner des gages à ses électeurs intégristes. Enfin ceux qui espèrent que le nouveau pape réconciliera la Papauté et l'Italie font remarquer que le chiffre XI est le chiffre IX renversé et qu'ainsi Pie XI pourrait bien vouloir être le retournement de Pie IX.

Son deuxième acte, la bénédiction sur la place, est un grave événement historique. Cette bénédiction, même si elle s'adresse, comme l'indique le communiqué officiel, aux fidèles du monde entier est un pas très net vers l'Italie. La bénédiction *urbi et orbi* a toujours eu un sens universel. Si Léon XIII, Pie X et Benoît XV ont refusé de la donner, c'est parce qu'ils ne voulaient pas apparaître sur une place italianisée, devant les troupes nationales. Pie XI a rompu avec cette tradition; les soldats italiens lui ont présenté les armes. Parmi ces soldats, les journaux ont fait remarquer la présence d'un corps d'alpins.

On prétend que le geste a été décidé par le Sacré-Collège et il est difficile de savoir quelle a été la part de Pie XI dans cette initiative. Il est permis pourtant de rappeler qu'Achille Ratti a toujours eu des sentiments très italiens. Sa sœur Camilla, qui doit connaître sa pensée, n'a pas eu le moindre doute sur le sens de ce geste. « Don Achille, a-t-elle dit, ne pouvait agir autrement; il ne pouvait faire mystère de ses profonds sentiments d'italianité [1] ».

Et maintenant, il faut attendre que la politique de Pie XI se dessine. Il a gardé comme Secrétaire d'Etat le cardinal

1. Mlle Ratti a fait plusieurs déclarations aux envoyés des journaux milanais L'honneur de l'élection ne peut que nous flatter; mais la nouvelle m'apporte une joie qui est en même temps de la douleur. Nous l'enlever si vite, lorsque nous n'étions réunis que depuis cinq mois... Je ne sais d'ailleurs comment don Achille peut abandonner pour toujours sa Lombardie, ses montagnes; je ne doute pas qu'il fasse quelque escapade ».La vieille tante est désolée : « Alors, dit-elle, je ne le verrai plus ? » Malgré son grand âge, on l'a amenée au couronnement.

Gasparri. Mais il semble que ce choix est provisoire. On a annoncé que les trois nonces de Berlin, de Paris, de Madrid Mgr Pacelli, Mgr Cerretti, Mgr Tedeschini seront prochainement rappelés et nommés cardinaux. On annonce même que Pie XI désignera parmi eux son secrétaire d'Etat. Ces trois prélats ont été les collaborateurs préférés de Benoît XV. La France, s'étonnerait sans doute que le choix de Pie XI tombât sur Mgr Pacelli, qui eut un rôle fâcheux en Allemagne, lorsqu'en 1917, Benoît XV préparait sa fameuse note sur la paix, ou sur Mgr Tedeschini qui, lui aussi, a été mêlé à bien des intrigues et qui n'a été nommé nonce à Madrid que parce que le Gouvernement français refusait de l'accueillir à Paris.

Il faut bien avouer que la personnalité profonde de Pie XI reste mystérieuse. Il a vécu presque toujours loin de la politique. Son attitude en Pologne ne saurait fournir des indices sérieux. En Pologne, Mgr Ratti exécutait une consigne; il déclarait encore ces jours derniers qu'il s'était borné à obéir strictement aux volontés de Benoît XV. On peut penser que, tout en préservant les intérêts de la foi, cet érudit donnera aux savants une liberté assez large, que les terribles cardinaux De Lai ou Billot devront se modérer, que le Saint-Office s'assouplira aux exigences de la vie moderne. On peut prévoir aussi que ce pape prudent et réservé évitera les heurts, les déclarations intempestives, les condamnations retentissantes. Il est probable enfin que le pontificat, qui s'ouvre sera un grand pontificat, unissant la foi et le sentiment du réel. Mais quelle forme particulière Pie XI donnera-t-il à sa politique, quelle sera son attitude à l'égard du conflit de la France et de l'Allemagne? Personne, à l'heure actuelle, ne saurait l'indiquer nettement.

***

LA POLOGNE LITTÉRAIRE AU XVII^e SIÈCLE

Les mémoires de Jean-chrysostome Pasek.

Au regard du XVI^e siècle, qu'elle a justement nommé son « siècle d'or », le XVII^e siècle fut pour la littérature polonaise une époque de décadence. Non point cependant une époque stérile, comme celle des deux rois de la maison de Saxe, dans la première partie du XVIII^e siècle, que les manuels dénomment le « marasme saxon ». Tant s'en faut qu'au XVII^e siècle la littérature ait été dans le marasme. Elle est aussi abondante et même plus variée qu'à l'âge précédent. De nouveaux genres y apparaissent : l'épopée, le roman d'aventures; d'autres, comme la satire, s'y développent puissamment. Mais la quantité y gagne aux dépens de la qualité. Le goût se corrompt. Quand les écrivains suivent la tradition de l'humanisme, quand ils recourent à des modèles étrangers, ils n'en prennent que les mauvaises parties : l'emphase ou la préciosité. Quand ils écrivent avec spontanéité, ils ne trouvent pas en eux-mêmes le fond de raison nécessaire aux œuvres parfaites.

Par le malheur des temps, le niveau social même a baissé. Quatre-vingt-cinq ans de guerre et de divisions intestines sont peu favorables à la culture des lettres. A cette époque, la *szlachta* ou petite noblesse, menée par derrière et quoi qu'elle en eût, par une oligarchie ambitieuse, a pris dans l'Etat une

place prépondérante. Elle a asservi les paysans, réduit à rien la bourgeoisie des villes. Arrivée à ses fins, elle ne sent plus le besoin de la culture intellectuelle. Si elle voyage à l'étranger, c'est moins désormais pour faire des études que pour apprendre « le bel air des choses ». Le père du roi Sobieski prévient ses fils contre les désordres dont la jeunesse d'alors donne l'exemple. « Si Dieu veut que vous souffriez prison, leur écrit-il, que ce soit pour la patrie et non pour vos déportements, comme on voit tant de nos Polonais crever pour leurs dettes dans les geôles françaises, à la honte de notre pays ». L'Etat se désintéresse de l'enseignement. Le sens religieux se fausse. Ascétisme et mysticisme deviennent affaire de mode. « En Pologne, écrit le chevalier de Beaujeu, dans ses Mémoires, la dévotion est toute dans le faste extérieur et la grimace bigote ». La littérature pieuse produit en abondance de ces ouvrages que notre Rabelais eût mis aussitôt dans sa librairie Saint-Victor, entre *le Moustardier de Pénitence* et le *De Patria Diabolorum*. On en jugera par ce seul titre d'un ouvrage de Vespasien Kochowski, bon poète à ses heures, et dont *la Psalmodie polonaise* (1695), bien que signée par « la plus vile des créatures », ne manque ni de force, ni d'élévation : *Le Jardin de la Vierge, tracé au cordeau de la Sainte Ecriture, des Docteurs de l'Eglise et des Prédicateurs orthodoxes, planté, en manière de fleurs, des titres de la Mère de Dieu, par le plus vil esclave de cette Vierge Mère.*

Enfin, les lettres polonaises n'ont plus dans les rois, des protecteurs intelligents, comme les Sigismond, ou, dans les magnats, des mécènes magnifiques, comme l'hetman Tarnowski ou le chancelier Zamoyski. Il n'y a pas de vie littéraire. Chacun écrit le plus souvent pour soi ou pour un cercle restreint d'amis. Beaucoup d'œuvres importantes restent en manuscrit et ne seront publiées que longtemps après. Beaucoup de celles qui sont destinées au grand public se cachent sous l'anonyme, et pour de bonnes raisons. C'est une littérature de polémique. La violence des passions politiques ou religieuses est extrême. Quand Luc Opalinski publie, en 1652, son pamphlet vengeur contre le *liberum veto*, il met sur la

couverture : « On ne dit pas l'imprimerie : on tuerait l'imprimeur ».

Quand on fait le bilan de cette production littéraire, on est frappé de la prédominance de la poésie. Sur les onze auteurs de premier plan dont les œuvres se réimpriment encore aujourd'hui et que les manuels scolaires recommandent à l'attention de la jeunesse, il n'y a pas moins de huit poètes : les Zimorowicz, Simon et Barthélemy, élégiaques et idylliques, gracieux, souvent sincères, parfois maniérés; les Opalinski, Christophe et Luc, polémistes et satiriques, le premier surtout terriblement méchant; puis, André Morsztyn, lyrique très profane; puis, Vespasien Kochowski, lyrique très religieux; enfin deux poètes épiques : Vinceslas Potocki, auteur de 300.000 vers et dont la Guerre de Chocim ferait honneur à toute autre littérature; Samuel Twardowski, presque aussi fécond, mais dont les poèmes ne sont que des chroniques rimées.

Des trois prosateurs de ce groupe, Starowolski, Fredro et Pasek, c'est ce dernier qui domine de beaucoup. Le chanoine Simon Starowolski, moraliste et historien, a prêché dans un vigoureux traité la Réforme des mœurs polonaises. André-Maximilien Fredro, auteur d'ouvrages politiques en latin, n'a laissé dans sa langue nationale qu'un mince recueil de proverbes dont on parle avec respect dans les écoles, comme d'un document linguistique, mais qui, au point de vue littéraire, n'est qu'une assez fade compilation.

Les Mémoires de Jean-Chrysostôme Pasek vont de 1656 à 1688. Ils ne sont connus et imprimés que depuis une centaine d'années.

Pasek est un gentilhomme de petite noblesse, tour à tour soldat et campagnard, qui, de sa vie, ne fit que trois choses : se battre, boire et bavarder. Il se battit en paix comme en guerre : contre les Suédois, les Hongrois, les Moscovites, les Tatars; contre ses parents, ses voisins, ses créanciers, ses débiteurs; toujours en duels ou en procès, déployant une bravoure, une énergie, une ténacité qui eussent fait de lui un héros, s'il eût eu le cœur mieux placé et la tête moins étroite.

On place sa naissance vers 1630 en Mazovie. Ses mémoires,

mutilés et souvent inexacts, ne nous donnent sur sa vie que des renseignements incomplets. On les a même crus longtemps apocryphes.

L'époque où nous voyons Pasek entrer en scène est celle où la Pologne cessait d'être le grand empire du Nord et penchait déjà vers sa ruine, l'époque où l'on se demande, comme dit Bossuet, « de quel côté va tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains ». Mais c'est aussi l'époque de ces fameux hetmans qui prescrivaient, dans leur testament, d'élever sur leur corps un tertre très haut, quand ils tomberaient à l'ennemi, « non point pour flatter leur orgueil, mais pour mieux marquer la frontière ».

Pasek combat les Suédois et les Transylvains, sous les ordres de l'hetman Czarniecki, en qualité de compagnon pancerne ou, comme nous dirions aujourd'hui, de cuirassier. Il prend part ensuite à la campagne de Danemark et nous laisse de ce pays une bien curieuse description. Dès ses premières lignes, on voit l'homme, avec ses qualités et ses défauts, et il faut bien avouer que si l'écrivain est admirable en Pasek, l'homme ne vaut pas cher. Mais il a en lui un mélange de naïveté et d'astuce, de bonhomie et de brutalité qui le rend aussi intéressant qu'un personnage de bonne comédie.

Après la campagne de Lithuanie, en 1660, l'armée polonaise s'était révoltée et formée en confédération. Une série d'aventures survient alors à Pasek. Accusé par Mazeppa d'être l'émissaire des confédérés, il est arrêté et traduit, à Grodno, devant les sénateurs. Il se défend à grand renfort d'invectives et de vers latins. Le roi Jean-Casimir reconnaît son innocence, le comble de grâces et le charge d'une mission auprès des plénipotentiaires moscovites. Pasek s'était promis beaucoup de cet emploi. Mais les finances étaient en triste état. On lui accorde un bon sur le trésor de Lithuanie. Il se rend à Vilna où il reçoit plus de coups de sabre que d'argent.

A son retour, la sédition de Lubomirski éclate. Le voilà emporté dans la guerre civile, dans « cette ronde folle que les troupes royales et confédérées décrivent, pendant deux ans, à travers le pauvre pays, au mugissement des bestiaux et au

flamboiement des meules incendiées ». On ne savait plus à la fin pour qui ni contre qui l'on se battait. Pasek quitte l'armée et se marie.

Un homme qui avait guerroyé en dansant, devait se marier en escarmouchant. Il se débat entre deux protecteurs qui veulent lui imposer des partis de leur choix, calcule, tergiverse, puis se décide brusquement pour une veuve à dot respectable, âgée de 46 ans et nantie de six enfants. Il faut lire les galants propos qu'il tient « à sa veuve », comme il dit, et tout « ce que la passion lui dicte », si l'on veut savoir comment on parlait phébus en Pologne au siècle de nos Précieuses.

Mais avec cette veuve, nous avoue-t-il, « il épousait bien des ennuis ». Les mémoires ne nous rapportent pas toutes les chicanes auxquelles il fut mêlé, et l'auteur prend soin de ne jamais s'y montrer sous un jour trop défavorable; mais nous savons par les archives du temps, que pour la seule année 1684, Pasek eut jusqu'à huit procès à soutenir, tant anciens que nouveaux. Il eut maille à partir : avec les Cisterciens auxquels il avait enlevé un forgeron, serf de leur abbaye; avec ses voisins de Minorice, chez qui son neveu Casimir s'était livré en état d'ivresse aux plus scandaleux excès; avec un certain Dmoszycki qu'il avait fait emprisonner illégalement; avec le marquis de Pinczow dont il avait battu les serviteurs, en pleine place publique; avec le couvent de Saint-Joseph de Cracovie qui lui réclamait la dot d'une de ses belles-filles.

Pasek avait deux principes en affaires ; il payait le plus tard possible et se faisait justice lui-même. En 1669, nous le voyons poursuivi par une veuve Fogielder, pour avoir, au matin du 14 janvier, avec l'aide d'une troupe de gens armés de pistolets, attaqué un serviteur de la dite veuve, conduisant un charroi de blé à Cracovie; et après avoir battu, blessé et tenté de mettre à mort l'un des charretiers, l'avoir traîné, la corde au cou, attaché comme un chien à l'arçon de sa selle, jusqu'aux prisons du grod où il le fit jeter et tenir huit jours au pain sec, à l'insu des magistrats.

Mickiewicz, jugeant Pasek sur ses paroles plutôt que sur

ses actes, a dit de lui dans ses cours du Collège de France : « C'était un de ces milliers de souverains qu'avait alors la Pologne. Il avait toutes les qualités du gentilhomme polonais de ce temps. Un siècle avant, le célèbre Rey avait tracé l'idéal du gentilhomme polonais, mais Pasek était bien loin d'approcher de cet idéal. Il ne connaissait d'autres devoirs que ceux d'un bon voisin, d'un bon soldat, d'un bon père de famille ». Pasek connaissait peut-être ces devoirs, mais il est certain qu'il les observait mal, surtout ceux d'un bon voisin. Quant à Rey, tout en professant théoriquement, comme Montaigne, que « le particulier ne vient en aucune considération au prix du général », il préférait lui aussi « le doux air de sa maison » à la tracasserie publique. Mais même ce souci de perfection individuelle qui honore les moralistes polonais du temps des Sigismond, tracassait bien peu notre Pasek, et c'est profaner les termes que de parler seulement d'idéal moral à son sujet.

Beaucoup plus juste est cette autre observation de Mickiewicz : « Vous voyez combien il était difficile de gouverner une république composée de gens de cette trempe ».

De procès en procès, Pasek roule à l'abîme. En 1698, une sentence de bannissement perpétuel, entraînant privation des biens et de l'honneur, est rendue contre lui. D'après la rigueur du droit, le condamné risquait sa tête à demeurer sur les terres de la République. Mais le glaive de la justice polonaise s'était si fort émoussé qu'on cite un certain Samuel Laszcz, peu antérieur à cette époque, qui après avoir encouru 236 condamnations à l'exil et 37 notes d'infamie, mourut tranquillement dans son lit, regretté des siens.

Le vieux Pasek avait assez de tours dans son sac pour se mettre, longtemps du moins, à l'abri des coups de la loi. Mais ses systèmes de défense finissent à la longue par s'user. La maréchaussée le cherche au mois d'août 1700. Où est-il? Il a disparu. Quelques mois après, son beau-fils fait une fondation de 500 florins « pour le repos de l'âme de messire Jean Pasek ».

Peu d'hommes auront moins connu le repos, durant leur vie, et c'est merveille qu'il ait encore trouvé le temps d'écrire

des Mémoires. Il écrivait souvent, sinon toujours, assez longtemps après les faits qu'il racontait, et quand il rédigea la partie des Mémoires qui nous est parvenu, il avait atteint un âge avancé. Sa vue baisse alors, ses forces l'abandonnent; il se compare à « un vieux faucon qui perd ses plumes ». Son humeur, déjà si despote, devient sermonneuse et chagrine. Il brouille les dates et les faits. Il se rappelle, à un jour près, la date de la mort de son père, mais il se trompe de deux ans. Il parle à l'année 1658, des vues de l'Electeur de Brandebourg sur la succession de Jean Casimir et du mécompte qu'il aurait éprouvé à l'élection; or cette élection est celle de 1669. Bien qu'il commence la plupart de ses chapitres par la formule : « Dieu nous donne une heureuse année ! » il ne faut voir là qu'un cliché machinal, puisqu'il l'emploie dès l'année 1659, où tout, dans le récit, dénote une rédaction tardive, et il est peu probable qu'il ait tenu journal durant sa campagne de Danemark.

Quelle figure a-t-il pensé faire parmi les écrivains de son temps? Et s'est-il même proposé de faire figure d'écrivain?

Il suffit de lire quelques pages pour s'apercevoir, à son ton moralisateur ou morigénant qu'il écrivait autant pour les autres que pour lui. Il ne se fait pas faute de le dire à maintes reprises. « J'admoneste celui qui héritera de ce livre, de s'édifier sur mon exemple... Que celui qui lira cela, reçoive de moi cette leçon etc. Sans doute, il ne songeait pas à se faire imprimer, mais il comptait sur des lecteurs. Un homme comme Pasek pouvait-il garder pour lui tout de belles histoires? Il devait les narrer à tout venant, puis les rédiger sous leur forme définitive, suivant les impressions qu'elles avaient faites sur l'auditoire, et les remarques qu'elles avaient suggérées. Leur valeur littéraire devait y gagner, et la vérité historique y perdre.

« Ce n'est pas une histoire, mais le journal de ma vie que je me suis proposé d'écrire », nous dit-il. Ainsi Montluc voulait écrire le « discours de sa vie », et Bassompierre un journal qui lui servît plus tard de « mémoire artificielle », et Saint-Simon un « recueil de tout ce qui avait un rapport particulier à lui. »

Mais il arrive souvent que l'œuvre des mémorialistes dépasse de beaucoup le cadre de leur personne, et qu'ils ont peint leur époque en ne croyant peindre qu'eux-mêmes. Pasek, en nous contant à la diable ses petites affaires, en nous ressassant les moindres détails de son existence, nous en dit plus long sur son temps, nous en fait mieux comprendre l'esprit que tous les chroniqueurs polonais de cette seconde moitié du XVIII^e siècle : les Kochowski, les Rudawski, les A. C. Zaluski, avec leur latin compassé. Son œuvre offre aussi incomparablement plus d'intérêt, comme document de mœurs, que toutes celles qu'ont laissées dans ce genre ses contemporains. Il les surpasse tous infiniment par le talent.

Il ne faut pas chercher dans les Mémoires de Pasek un modèle de beauté régulière. Etant de ceux, s'il en fut, qui « écrivent par humeur », dès qu'il s'applique, dès qu'il compose, il devient détestable. Les discours dont ses Mémoires fourmillent, bien qu'imagés parfois de proverbes charmants ou d'amusantes boutades, sont pour la plupart insipides ou saugrenus; encombrés d'un poudreux matériel mythologique ou farcis de latin d'école.

On sait combien profonde fut la culture latine de la Pologne. Né à la civilisation par le baptême chrétien, au X^e siècle, ce pays grandit, durant 400 ans sous les ailes de l'Eglise Romaine. Il doit à sa culture latine l'orientation occidentale de son développement, une riche floraison de chroniqueurs, d'écrivains politiques, de moralistes et de poètes. Mais sa littérature y perdit en originalité. Quelque admiration qu'on ait pour un beau latin, on regrette que des talents comme Janicki ou Sarbiewski aient écrit dans une langue morte et n'aient produit que des œuvres mortes. Sans parler de tous les Santeul et de tous les Ménage polonais qui se sont donné beaucoup de mal pour en arriver à mériter le jugement d'Horace « contre les Modernes qui font des vers latins ».

Il y eut en Pologne une époque où le latin fut une langue vivante. Au XVI^e siècle, d'après Bromer, « il était difficile de rencontrer, même en plein Latium, autant de gens avec qui l'on pût s'entretenir couramment en cette langue. Au XVII^e

siècle, époque où pour beaucoup de savants, le latin est la langue naturelle écrite, il est aussi l'organe international de la pensée. C'est en latin que Simon Starowolski lit Commynes, et c'est à *l'Hecaloulas scriptorum polonicorum* de Starowolski que Bayle empruntera presque tout ce qu'il nous dit de la Pologne. Enfin, pour les gens de guerre comme Pasek, dans cette mêlée des peuples où retentissaient tous les idiomes d'Europe et d'Orient, le latin sert de parler commun. Bassompiere nous raconte que, durant sa campagne de Hongrie, en 1603, il fut sauvé d'un mauvais pas par un Hongrois qui lui cria : « *Heu* ! *Domine, adsunt Turcæ* ! Holà ! Monsieur, voilà les Turcs ! ».

La langue polonaise, négligée, s'appauvrissait donc, et des bribes de latin d'église, d'école ou de chancellerie, servaient à en combler les lacunes. Au temps même de Pasek, nombre d'écrivains essaient de réagir. L'âpre Christophe Opabuski, dans ses *Satires* (1650), reproche à ses compatriotes, comme un suprême ridicule, de « mêler le latin au polonais, sottement, à tort, à contre-temps ». Fredro, dans ses *Proverbes* (1658) les exhorte à tirer meilleur parti de leur langue nationale. Et Vinceslas Potocki, leur dit qu'employer le macaronisme, c'est vouloir « boucher avec une tôle, les trous d'un toit de chaume ».

La mode resta longtemps la plus forte. Elle ne disparut entièrement qu'à la renaissance littéraire du règne de Poniatowski. Pasek « littérateur » a tous les défauts de son temps. Il y cède, mais il se fait pardonner à force d'imagination et de verve. Il fallut que ses dons de conteur fussent bien puissants pour dominer le terne et rebutant pédantisme qui sévissait alors dans la prose polonaise.

Paul Cazin.

MES MÉMOIRES

Comment je fis campagne en Danemark.

En l'an du Seigneur 1658, au mois d'août, nous allâmes au secours du roi de Danemark qui avait fait diversion à la guerre que la Pologne soutenait contre la Suède. Non point sans doute qu'il l'eût fait par compassion pour nous, — bien qu'encore sa nation soit de toute antiquité amie de la nôtre, ainsi qu'en témoignent les anciennes chroniques, — mais comme il nourrissait contre les Suédois une haine innée et cette animosité qui s'envenime par le voisinage, il avait saisi l'occasion qui s'offrait de venger ses injures, et voyant le roi de Suède occupé par la guerre en Pologne, avait envahi ses Etats et frappé partout d'estoc et de taille. Gustave, en grand et heureux capitaine qu'il était, revint de là-bas, mit des garnisons dans quelques places de Prusse, et pressa si rudement les Danois qu'il leur enleva ce qui lui appartenait et domina presque toutes leurs possessions. Alors, le Danois, colorant son fait, protesta n'avoir rompu les traités et soulevé la guerre contre les Suédois que pour l'amour des Polonais. Il implora leur secours, il implora celui de l'empereur Léopold. L'empereur s'excusa sur les conventions qui le liaient aux Suédois, de ne pouvoir envoyer de subsides; une autre excuse était que, pour lors il n'avait pas de troupes, ayant permis au roi de Pologne de tout prendre à son service. Notre roi expédia donc M. le palatin Czarniecki avec 6.000 de nos gens. Il délégua aussi le général Montecuculi avec les Impériaux. Nous reçûmes l'ordre de par-

tir sans notre bagage. Guillaume, électeur de Brandebourg, était chef suprême de toutes ces troupes. Nous laissâmes nos convois à Czaplinek, ayant l'espoir de les retrouver, au plus, dans les six mois.

Lors, au moment du départ, il y eut une grande perplexité dans nos rangs. Plus d'un appréhendait de passer la mer, d'aller là où jamais Polonais n'avait posé le pied ; de marcher, six mille, contre cet ennemi, jusqu'à son propre empire, quand nous n'avions pu chez nous, avec toutes nos forces, en soutenir les assauts. Et il n'était pas encore décidé que l'armée impériale partirait avec nous. Les pères écrivaient à leurs fils, les femmes à leurs maris de n'y point aller, dussent-ils sacrifier leur solde, car tous nous croyaient perdus. Mon père, néanmoins, bien qu'il n'eût que moi seul, me manda et m'ordonna, qu'après avoir pris en aide le nom de Dieu, je ne me laissasse point intimider, mais que j'allasse hardiment là où était la volonté du chef, avec la bénédiction paternelle et maternelle, me promettant de supplier ardemment pour moi la Majesté divine, et m'assurant que, sans le vouloir de Dieu, pas un cheveu ne tomberait de ma tête.

Près de la frontière, nombre d'officiers et de soldats revinrent au pays. La compagnie entière de Kosubzki se débanda ; il ne lui resta que le porte-enseigne et un compagnon pancerne. Les hussards de Zamoyski, palatin de Sandomir, restèrent en route ; tous les compagnons abandonnèrent leur poste ; il n'en demeura que six autour de la bannière avec le commandant. Ils nous suivirent cependant et se traînèrent le long de l'armée ; nous les appelions « les tziganes », parce que leurs soldats portaient des casaques rouges. Les autres compagnies comptèrent aussi, qui deux, qui trois déserteurs.

Quand on franchit la frontière, chacun, suivant son intention, offrit ses vœux au Seigneur. Puis, l'armée entonna, suivant l'usage polonais l'hymne *O gloriosa Domina*. Alors, dans tous les régiments, les chevaux s'ébrouèrent si fort qu'ils nous remirent du cœur au ventre. Tous en tirèrent un bon augure que l'événement devait justifier.

Au sortir de Miendzyrzec, l'armée passa sur une colline,

d'où l'on pouvait voir encore la frontière polonaise et les villes. Plus d'un se retourna et se dit : « Chère patrie, vais-je te revoir jamais ?... » Et à se sentir si près de chez soi, le chagrin vous serrait le cœur ; mais dès qu'on eût franchi l'Oder, tout cela disparut comme par enchantement et, quelques étapes plus loin, on avait oublié la Pologne.

Les Prussiens nous reçurent d'assez honorable façon. Ils avaient envoyé leurs commissaires à notre rencontre, au-delà du fleuve. Près de Custrin, les premières rations nous furent distribuées et ainsi partout, tant que nous demeurâmes sur les terres de l'Electeur. Et il faut avouer qu'il y régnait bon ordre ; les cantonnements étaient réglés d'avance dans toute l'étendue de ses possessions, et chaque soir, les vivres nous y attendaient.

Notre armée avait adopté la coutume allemande, quand on traversait les villes ou qu'on présentait les armes. Les officiers chevauchaient sabre au clair, en tête de leur corps ; les compagnons tenaient leurs pistolets levés, et les soldats leur mousqueton.

Quant aux châtiments, l'usage n'était plus de décoller ou de passer par les armes, mais d'attacher le coupable par les pieds à un cheval qui le traînait autour du campement. Un soldat était-il surpris à quelque faute, on lui faisait faire ainsi deux ou trois tours. Et il semble d'abord que cela ne soit rien, mais c'est un supplice affreux, car on y laisse non seulement ses habits mais sa peau, tant qu'il ne reste plus que les os.

L'armée marcha sur Hadersleben pour y prendre ses quartiers d'hiver. C'est là que le palatin Czarniecki s'établit avec notre régiment royal et son régiment de dragons. Les autres, à Kolding, et autres villes ou villages. Bien qu'on eût dessein de s'enfoncer au cœur du pays, il parut préférable au palatin de faire hiverner l'armée en cet endroit, pour qu'elle pût vivre aux dépens des Suédois. Et de fait, tout l'hiver durant, nos éclaireurs poussèrent jusqu'aux villages qu'ils occupaient et leur firent durement expier nos malheurs. On pourrait en conter long là-dessus. Nos soldats ne se souvenaient que trop des récentes injures qu'avait endurées leur patrie. Ils rapportaient

de ces courses de la provende à bouche-que-veux-tu, du bétail, des brebis; on avait un bon bœuf pour un thaler : deux marcs danois. Le miel en rayon abondait, car on élève des abeilles à travers champs et on les tient dans des ruches différentes de celles de chez nous. Du poisson de toute sorte; du pain à satiété. Le vin naturel, mauvais; mais les vins d'épices et l'hydromel, excellents. Le bois manque; en guise de charbon, les gens de ce pays emploient de la terre séchée qui les chauffe comme le bois de chêne ne pourrait mieux.

Des cerfs, des lièvres, des daims, à foison et point trop sauvages, car il n'est pas permis à tout le monde de les chasser. En revanche, pas de loups, et c'est aussi pourquoi le gibier est si peu farouche, il se laisse approcher et tirer presque à bout portant. Quand on apercevait un troupeau de cerfs dans les champs, on les cernait du côté de la rase campagne, on sautait à cheval et on les poussait à grands cris vers les fosses dont on extrait la terre à brûler. Ces fosses sont larges et profondes; nombre de bêtes allaient s'y jeter, nous n'avions plus qu'à les en tirer et à les tuer.

J'ai dit qu'il n'y avait pas de loups. C'est que, d'après la loi du pays, dès qu'on en avise un, tous, gens de ville et de campagne, doivent se mettre à ses trousses jusqu'à ce qu'il meure de faim, se noie ou soit pris; auquel cas, on vous le pend, avec sa fourrure, à une potence ou à un arbre par une grosse chaîne de fer, et il y reste jusqu'à ce qu'il n'ait plus que les os. Non seulement il lui est interdit de perpétuer sa race dans ce pays, mais même d'y passer une seule nuit. S'il en entre un, attiré par l'odeur des cerfs, il n'a d'accès que par l'étroite bande de terrain, qui se trouve entre les deux mers, car ce royaume est baigné d'un côté par la Baltique, de l'autre par l'Océan. Sur ces points-là, notre loup est arrêté; à moins qu'il n'aille demander à M. le bourgmestre de Dantzig l'autorisation de frêter un brigantin, ce qui lui coûterait cher. Voilà pourquoi il y a si grande abondance de gibier, mais de perdrix, point, et la raison en est que c'est un sot animal qui prend peur pour un rien, tombe à la mer et se noie.

Les gens sont bien faits; les femmes, belles et fort blanches.

Elles ont de beaux costumes, mais toutes, à la campagne comme à la ville, portent des sabots de bois. Quand elles marchent sur le pavé, c'est un tel vacarme qu'on ne s'entend plus.

Les dames de qualité ont les mêmes chaussures que les Polonaises, mais dans les affaires de cœur, elles montrent beaucoup moins de retenue. Elles affectent d'abord une pudeur excessive, puis après la première entrevue, et les premiers mots échangés, les voila qui vous aiment à la passion, à la fureur. Et elles ne savent point s'en cacher. Père, mère, grosse dot, elles sont prêtes à tout quitter pour suivre l'objet de leur flamme au bout du monde.

Leurs lits sont enfoncés dans le mur comme des armoires, et chargés d'un monceau de couvertures. Ils dorment aussi nus qu'ils l'étaient en venant au monde, et n'ont pas vergogne de se déshabiller et de s'habiller l'un près de l'autre, sans souci même des étrangers. Ils enlèvent tout leur accoutrement à la lumière, jusqu'à leur chemise, pendent tout cela au clou, s'en vont fermer les portes, soufflent la chandelle et se coulent dans leur armoire.

Quand nous disions aux femmes que c'était fort laid, et qu'une femme mariée, chez nous, n'en agirait pas ainsi, même avec son mari, elles répondaient : « Ici, chez nous, on ne trouve aucune honte à cela. Il ne sied pas de rougir des membres que Dieu nous a donnés. »

Et quant à leur coutume de dormir toutes nues : « Notre chemise et nos hardes, disaient-elles, s'usent assez, comme cela, le jour, à nous couvrir. Il faut bien les épargner un peu pendant la nuit. Et puis, pensez-vous que nous allions emmener au lit, avec nous, la vermine et les puces, pour nous mordre et nous empêcher de dormir à notre appétit ? » Nos drôles avaient beau leur jouer toutes sortes de méchants tours, ils ne réussirent jamais à les faire changer d'habitude.

Leur manière de vivre est assez plaisante. Ils mangent rarement chaud, font leur cuisine en gros pour toute la semaine et passent leur temps à grignoter divers mets froids. Quand ils tuent un bœuf, un porc ou un mouton, ils n'en laissent pas perdre la moindre goutte de sang. Ils le recueillent dans un

bassin en y mêlant du gruau ou du blé noir, en farcissent les boyaux de la bête qu'ils font bouillir dans une chaudière, et servent à chaque repas, sur un grand plat, la tête enguirlandée de ces boudins, dont ils font un grand régal. Les maisons nobles même suivent cet usage, si bien qu'ils finirent par m'en dégoûter, et je leur dis tout net qu'il ne nous convenait point à nous autres Polonais de faire pareille chère, car les chiens nous en voudraient si nous mangions leur part.

Il n'y a de poêles que chez les grands seigneurs, parce que le roi en tire une forte redevance; cent thalers, m'a-t-on dit, par poêle et par année. Mais ils ont de vastes cheminées devant lesquelles il y a autant de chaises que de personnes dans la maison. Ou encore, pour mieux chauffer l'intérieur, il y a, au milieu des salles, une petite rigole en forme d'auge, remplie de braise qu'on attise en soufflant par un bout et qui donne une bonne chaleur.

Les églises sont très belles; elles appartenaient jadis aux catholiques. On y voit des autels et des tableaux. Aussi, les cérémonies valent-elles mieux que celles de nos calvinistes de Pologne.

Nous assistions aux prédications qu'on donnait tout exprès pour nous en latin. Les ministres nous invitaient à leurs prêches, c'est ainsi qu'ils appellent les sermons, et c'était merveille de voir les précautions qu'ils prenaient pour ne rien dire *contra fidem*. Vous auriez cru entendre des prêtres catholiques romains. Ils s'en faisaient gloire, *gloriabantur*; ils nous disaient : « Nous avons la même foi que vous, c'est peine perdue de nous appeler dissidents. » Le P. Piekarski, l'aumônier de notre régiment, nous gourmandait fort d'y aller, mais nous n'y allions que de plus belle, pour regarder les jolies filles et les usages de ces gens.

Car voici ce qui se passe à leurs offices. Les hommes rabattent leurs chapeaux sur leurs yeux, les femmes leurs coiffes, et ils se prosternent, la tête sous les bancs. Nos drôles en profitaient alors pour leur voler leurs livres, leurs mouchoirs, ou autre chose. Le ministre, un jour, s'en aperçut et se prit si fort à rire qu'il ne put venir à bout de son sermon.

L'Electeur de Brandebourg ne tarda guère à savoir ce qui se passait à l'office. Recevant, un jour, le staroste de Kaniow, il lui dit : « Pour Dieu ! prévenez de ma part monsieur le Palatin. Qu'il interdise à messieurs les Polonais de fréquenter les temples, sinon ils vont se convertir en masse à la foi luthérienne. J'entends dire que l'ardeur de leur piété dévore jusqu'aux mouchoirs des demoiselles danoises. » L'avertissement fut rapporté au Palatin qui s'en divertit.

Ce prince Guillaume électeur en usait avec nous le plus galamment du monde, nous comblait de prévenances et s'habillait à la polonaise. Quand notre armée défilait, alors qu'en pareille occasion, il est assez d'usage d'abréger les civilités, lui, sortait devant sa tente ou devant son logis, s'il était à la ville, et tenait chapeau bas jusqu'à ce que le dernier bataillon fût passé. Il se flattait sans doute qu'on l'appellerait au trône de Pologne, quand le roi Casimir aurait accompli sa destinée. Et de fait, peu s'en fallut que la chose n'advînt, mais son ambassadeur, à la diète d'élection, gâta ses affaires. Car un sénateur lui disant : « Que votre prince abandonne Luther, et il sera roi chez nous », l'autre prit feu et flammes et protesta qu'il ne le ferait point, fût-ce pour l'Empire, ce dont son maître lui sut fort mauvais gré et il le tança vertement d'avoir répondu pour lui d'une manière aussi catégorique, sans avoir pris son avis.

Durant ce séjour en Danemark, le Palatin s'abouchait souvent avec l'Electeur qui représentait la personne du roi de Pologne et avait le commandement tant sur notre armée que sur celle de l'empereur. Cette dernière comptait 41.000 hommes, sous le général Montecuculi. L'Electeur avait avec lui 12.000 Prussiens, mais bien meilleurs que les Impériaux, et nous préférions aller en expédition avec eux. Mal nous en prenait même de camper trop près des Impériaux, car ils nous inondaient à l'instant de leurs ravaudeuses[1]. Chose

1. On lit dans les Mémoires de Montecuculi, traduits d'italien en français, Paris, 1712, p. 75 : « Dans l'armée de l'Empereur, en campagne, on passe quatre chariots et un de vivandier à chaque compagnie, et un bidet à chaque cavalier outre son cheval de service, et, pour les fantassins, on leur passe en campagne des femmes et des bêtes de charge. »

étonnante, dans un pays aussi riche et où nous avions tout à profusion, ils n'étaient pas huit jours en place qu'ils envoyaient leurs femmes quêter chez nous, on voyait arriver une jeune femme et jolie personne, maigre comme au sortir des horreurs d'un siège, et dont le premier mot, devant la tente, était : « Monsieur le Polonais, un peu de pain, s'il vous plaît. On vous coudra des chemises. » Il suffisait de voir cette misère pour mettre la main à la bourse. Et si quelqu'un avait besoin de chemises, elle restait une semaine ou deux. C'est qu'en effet le drap ne manquait pas : nos hommes nous en maraudaient des charretées, mais en fait de couturières, il n'y avait dans toute l'armée polonaise que la femme d'un trompette. Les autres arrivaient donc à point. Quand leurs maris étaient las de les attendre, ils venaient les chercher et les demandaient d'une tente à l'autre; puis, celui qui trouvait la sienne l'emmenait en nous remerciant de l'avoir hébergée. Et si l'on avait encore besoin de couturière, si les chemises n'étaient pas finies, il suffisait de donner du biscuit à l'homme qui partait seul et revenait de temps à autre voir sa femme. Plus d'une de ces petites guenuches se refaisait si bien en quinze jours que son mari ne la reconnaissait plus.

On ouvrit enfin la tranchée devant Kolding. Dès que les horloges battirent, au coup de minuit, on sonna le réveil. Le Palatin fit distribuer les haches entre les cavaliers et les gens de pied. Une heure après, on donna l'ordre de se préparer à l'assaut.

Le P. Piekarski récita l'acte de contrition et tout ce qui s'observe pour ceux qui marchent au combat. Je m'approchai de lui et lui dis : « Donnez-moi, mon père, votre bénédiction particulière. » Il se pencha de dessus son cheval, me prit la tête et me bénit. Puis, enlevant une de ses reliques, il me la donna en disant : « Hardi. Ne crains rien. » Le P. Dombrowski, jésuite lui aussi, parcourait à cheval les autres régiments. Celui-là pleurait plus qu'il ne parlait. Ce n'était pas un mauvais prédicateur, mais il avait ce défaut que, à peine ouvrant la bouche, il fondait en larmes, incapable de finir son sermon, et faisait rire son monde.

Ma compagnie pénétra dans la forteresse par une poterne, tandis que le colonel Tetwin, avec ses dragons, forçait l'entrée principale. Nous étions au milieu de l'enceinte, devant un monceau de cadavres, quand un jeune pacolet amena un gros officier suédois. « Donne ! lui dis-je, que je le décapite. — Laissez-moi d'abord lui enlever ses habits, me répond l'autre. Ils sont beaux. Le sang les gâterait. » Comme il le dépouillait, survient Adamowski : « Monsieur mon frère, me dit-il, il a le cou un peu fort pour votre jeune poigne, laissez-moi faire. » Nous voilà donc à discuter à qui lui trancherait la tête, tandis que nos hommes pénétraient dans les magasins où se trouvaient les caques à poudre et en emportaient ce qu'ils pouvaient, qui dans son chapeau, qui dans son écharpe. Or il fallut qu'un traître de dragon entrât avec une mèche allumée. Il prend de la poudre, une étincelle y tombe...O Dieu tout-puissant ! Quelle détonation ! Si vous aviez entendu craquer ces murailles ! Si vous aviez vu sauter ces pierres !

Le commandant de la citadelle et sa suite s'étaient réfugiés sur la terrasse de cette tour et avaient fini par demander quartier. Ils l'auraient obtenu, mais cette poudre en éclatant juste au-dessous d'eux, les mit hors d'état d'en profiter. Tous les étages ayant sauté, nos Suédois s'en allèrent avec la fumée dans les nuages, si haut que l'œil ne les apercevait plus; un instant après seulement, on les vit redescendre et tomber à la mer comme des grenouilles.

Dieu bon, que tes jugements sont droits ! Les Suédois en effet en avaient agi ainsi avec les Polonais en minant traîtreusement le château de Sandomir.

Aussitôt après cette heureuse victoire, qui n'avait guère demandé plus de trois heures, le palatin posta dans la forteresse un détachement commandé par le capitaine Wonsowicz. Chacun revint à son quartier. C'était la fête de Noël, il fallait entendre la messe. Nous avions un prêtre, mais les ornements sacrés manquaient. Quand on fut réuni sous bois on apporta au P. Piekarski ceux qu'il avait envoyé chercher pendant la nuit. On prépara l'autel sur le tronc d'un chêne coupé. On dut allumer du feu pour chauffer le calice, tant il

gelait fort. Tout couvert de sang que j'étais, je me disposais à servir la messe et j'aidais le prêtre à s'habiller, quand le Palatin me dit : « Monsieur mon frère, qu'on se lave au moins les mains. — Laissez, laissez, répond le prêtre, Dieu n'a pas horreur du sang répandu pour son Nom. »

Nous rencontrâmes ensuite nos goujats qui nous apportaient les vivres. Chacun s'assit à la place où il reçut sa ration et mangea avec l'appétit qu'il avait gardé de la veille. Le Palatin ne se sentait pas de joie d'avoir pris cette forteresse sans infanterie ni canon. L'Electeur eût pu lui en fournir. Mais Czarniecki n'était pas homme à se courber : il voulait que toute la gloire lui revînt, et mettant sa confiance en Dieu, il avait tenté l'entreprise et la fortune l'avait servi.

De même que l'année 1658 s'était achevée avec éclat par la prise de Kolding, l'année 1659 s'ouvrit sous d'heureux auspices par la conquête de l'île d'Alsen. L'action terminée, dès que les soldats purent se jeter au chaud dans les maisons, ils firent main basse sur les habitants, hommes ou femmes, et leur arrachèrent leurs chemises pour s'en revêtir, car ils étaient venus à la nage. Après avoir battu toute l'île qui n'est pas grande, le Palatin choisit, pour y commander, un honnête homme de capitaine danois, auquel il donna les nouvelles recrues. Il était d'usage, dès que notre armée entrait quelque part, que les officiers du roi de Danemark levassent des recrues pour occuper les places dont nous nous étions emparés sur les Suédois.

Nous entrâmes ensuite dans la province qui se nomme le Jutland, et le régiment royal s'arrêta dans Aarhus, qui est une belle ville. Notre compagnie devait occuper une rue où il n'y avait ni écuries, ni matériaux ou emplacement pour en construire. La ville est à l'étroit, au milieu des eaux, comme Venise. Ayant donc obtenu du Palatin permission de cantonner à la campagne, nous nous établîmes à Hoerning. Il fut alors décidé qu'un impôt de dix thalers par mois serait levé sur chaque « charrue » de terre, car la charrue est là-bas ce qu'est chez nous l'arpent de Pologne. Le premier mois, on s'en tint à l'ordonnance ; le second mois, on demanda vingt

thalers; le troisième, on tira du paysan tout ce qu'on put, surtout quand on avait affaire à une grosse bourse. Notre compagnie devait mettre à contribution Ebeltoft, et ses dépendances, petite ville située à l'extrémité du cap, à dix milles de mer de Copenhague.

Je fus donc délégué pour percevoir l'impôt, grâce à ma connaissance du latin que les gens de l'endroit entendent assez, alors qu'ils entendent peu l'allemand et point du tout le polonais. Il y a de leur parler à l'allemand la même différence que du polonais au letton ou au samogitien.

Je n'étais pas sans appréhension d'aller ainsi, entre deux grandes mers, à la pointe même du cap. Quand on regarde *ad meridiem*, on aperçoit la Baltique, quand on regarde *ad septentrionem*, c'est comme un ciel nuageux. Et, bien qu'ici et là, ce soit de l'eau, on reconnaît que les deux mers ne sont pas de même nature. Je remarquai en effet que quand l'une est bleue, l'autre est noire; que l'une étant parfois de la couleur du ciel, l'autre a toujours une autre teinte, et que l'une se tient coite quand l'autre danse terriblement. Et même, lorsque toutes deux sont calmes, et que vous regardez là-bas où elles se rejoignent, le soir surtout, vous distinguez nettement une sorte de limite. Je me sentais donc assez peu rassuré, mais comme j'ai toujours eu le goût de voir du pays, j'acceptai la mission.

On me donne quelques hommes et je pars. Chemin faisant, j'entre à Aarhus. Les Piekarski me disent : « Bon voyage. Salue de notre part le roi Gustave. Tu seras plus vite à Copenhague que de retour. » Mais je n'y prête pas attention.

Le Palatin me dit : « Monsieur mon frère, je fonde ma cuisine sur le même pays que vous. Prenez bien garde de ne pas aller visiter Copenhague. » Lui aussi avait choisi cette contrée qu'on lui avait dit être la plus riche. Je partis donc et son camérier n'arriva que dix jours après moi.

Une fois à Ebeltoft, je fais semblant de ne pas comprendre le latin et montre l'assignation du commissaire. On me demande : « *Kan er deitsch* ? » Je réponds : « *Niks.* » On m'en amène un qui savait l'italien. Il me demande : « *Italiano parla* ? *Franzieso* ? » Et moi : « *Niks.* »

Ils pensèrent devenir fous à force de se creuser la tête pour arriver à se faire entendre. A tout ce qu'ils me disaient, je n'avais qu'une réponse : « *Geld.* » Ils me demandent : « Que voulez-vous manger ? — *Geld.* — Qu'allez-vous boire ? — *Geld.* » Enfin, ils me supplient de ne pas exiger ainsi l'argent d'emblée. Mais moi : « *Geld.* » Ils me parlaient le plus souvent en latin, sachant que c'est pour les Polonais *lingua usitata.*

Enfin, ils m'amènent un gentilhomme du voisinage, qui, ayant servi à l'armée, avait beaucoup voyagé. Il m'aborde : « *Ego salulo Dominationem vestram.* » Je lui réponds : « *Geld.* » Il me dit : « *Parla franciezo* ? — *Geld.* — *Parla italiano* ? — *Geld.* » Mon homme se tourne alors vers eux en disant : « Il n'entend aucune langue. » et de guerre lasse, il quitte la place. Et les autres de continuer à se mettre martel en tête. La journée entière y passa.

Ils étaient déjà sur le point d'envoyer à l'armée de Brandebourg pour louer un interprète et en finir avec moi, et le courrier se disposait à monter à cheval, quand le lendemain au matin, ils m'apportent en présent un gros saumon vivant dans un bassin, un bœuf gras, un cerf apprivoisé qu'ils tiraient par un licol, enfin un gobelet plein de thalers. Ils avaient vu que les paroles ne pouvaient rien sur moi. Ils me disent dans leur langue : « Voilà les cadeaux que nous vous apportons. » Je leur montre les thalers et je réponds : « Voilà l'interprète de nos désirs réciproques. » Ah ! si vous aviez vu ces Danois bondir d'aise. Les voilà qui se mettent à coasser en chœur, à me couvrir de caresses. Et aussitôt de courir à la ville en criant : « Il a parlé ! » et de rattraper celui qui allait quérir l'interprète, et de se concerter et de discourir. La joie fut telle qu'ils en burent un coup de trop.

Mais dès le lendemain, aux affaires ! Je leur montrai le registre du commissaire où la contribution était répartie pour chaque village. Ils n'eurent plus rien à objecter, quand ils virent que l'ordre venait de leur gouvernement. En deux jours, le premier mois fut payé. Et dès lors, chaque fois qu'on parlait d'argent, on ne parlait plus de thalers mais d'interprètes.

L'aventure de Mazeppa.

Mazeppa, qui avait obtenu son pardon du roi Casimir, pour sa méchanceté de Grodno, était revenu à la cour. Nous nous rencontrions souvent côte à côte, mais bien que sa dénonciation, loin de me nuire, m'eût attiré honneur et profit, je le regardais toujours d'un mauvais œil, surtout quand j'avais bu et que mes rancunes, comme il est habituel, me revenaient plus vivement en mémoire.

Un jour, en arrivant dans l'antichambre du roi, je l'y trouvai avec quelques courtisans. J'étais fortement pris de boisson. Je lui dis : « Salut, Monsieur l'Essaoul ». Et lui, personnage bouffi d'orgueil, de me répondre à l'instant : « Salut, monsieur le Caporal ». Moi, sans plus délibérer, je lui donne du poing sur le bec et saute de côté. Il met la main à sa garde, j'en fais autant. Les autres bondissent entre nous : « Arrêtez, arrêtez. Le roi, le roi est là... » Aucun courtisan ne prit sa défense. Ils l'évitaient à cause de sa fausseté, et parce que c'était un cosaque de fraîche noblesse. En revanche, ils connaissaient mes griefs et me traitaient avec égards. Nous étions déjà bons amis; je ne me ménageais pas pour eux.

Un tumulte s'émut. Un page pénétra chez le roi et lui dit : « Sire, monsieur Pasek vient de souffleter Mazeppa ». Mais le roi, lui lançant aussi un soufflet, lui répond : « Ne raconte pas de sornettes, quand on ne te demande rien ».

Un évêque qui se trouvait là, sachant le danger que je courais, vient à moi, la mine bouleversée, et me dit : « Monsieur, je ne vous connais point, mais, pour Dieu, retirez-vous. C'est un crime capital que de frapper un gentilhomme dans l'appartement du roi. » Je lui réponds : « Vous ignorez, Monseigneur, ce que ce traitre m'a fait ». — « Quoi qu'il vous ait fait, ce n'est pas ici le lieu de vous venger. Sortez vite, vous dis-je, tant qu'il en est temps, et avant que Sa Majesté sache rien ». — « Non, dis-je, je resterai ». Mazeppa, lui, sortit presque en pleurant, moins affecté du coup qu'il avait reçu que de l'attitude

des courtisans qui ne s'étaient pas rangés de son côté. Je contais à l'évêque l'origine de nos querelles, quand le Chambellan vint l'inviter à l'audience et en passant me menaça du doigt. Je devinai que, chez le roi, on connaissait déjà l'esclandre. Je regagnai mon logis.

Le lendemain, un samedi, je n'eus garde de me présenter au palais. J'avais peur. La réflexion revient quand le vin part. Je demandai en dessous si la chose avait pénétré. On m'apprit que le roi savait tout et que, au lieu de se fâcher, il avait soufflet le page en lui disant : « Tiens, puisque tu n'as rien reçu, apprends à me conter des sornettes. » Le dimanche, je vais trouver le Chambellan et lui demande si je puis paraître devant le roi. Il me répond que Sa Majesté, loin de songer à m'en vouloir, avait dit : « Rien d'étonnant. La calomnie cuit plus qu'une blessure. Il est heureux qu'ils ne se soient pas rencontrés sur la route. Mazeppa peut se louer d'en être quitte pour si peu. Cela lui apprendra une autre fois à faire courir de faux bruits. »

Je me rendis donc au palais. Leurs Majestés étaient à table. En m'apercevant, le roi s'écria : « Morbleu ! tu es devenu bien fier. Voilà quatre jours qu'on ne te voit plus. Il faut qu'on vous tienne court, vous et messieurs les nonces, vous trouverez alors le chemin de notre appartement. » Puis, il parla sur d'autres sujets avec différentes personnes. Je me réjouissais qu'il ne m'eût pas témoigné de déplaisir à propos de ce Mazeppa. Nombre de militaires et de nonces étaient présents. On servit le dessert.

Or, il y avait là un ourson, d'environ treize ans, qui ressemblait à un homme. Martin Oginski l'avait fait prendre au filet en Lithuanie, au grand dommage de ses chasseurs, car les autres ours l'avaient défendu avec acharnement, surtout une grosse femelle qui devait être sa mère. On avait dû l'abattre pour s'emparer du petit. Vous auriez dit un homme de tous points. Il portait même des ongles aux mains et aux pieds en place de griffes. La seule différence étaient ces longs poils qui lui couvraient le corps, jusqu'au visage, et à travers lesquels ses yeux brillaient. On ne s'entendait pas sur son compte,

Les uns prétendaient que ce devait être le produit de l'union d'un homme et d'une ourse; d'autres, que ce devait être un enfant élevé tout jeune par une ourse, dont il avait sucé le lait. Il n'avait ni la voix, ni les manières d'un homme, mais d'une bête.

A ce moment, la reine lui tendit une pelure de poire qu'elle avait saupoudrée de sucre. Il la mit dans sa bouche avec empressement, la goûta, la cracha sur sa main et la lança, toute humide de salive, entre les yeux de la reine. Le roi partit d'un éclat de rire. La reine Louise n'entendait point raillerie. Elle dit quelque chose en Français qui accrut encore la gaieté du roi et quitta la table. Le roi, en dépit d'elle, demanda du vin et but avec nous à cet accès de colère. Puis, il fit venir la musique, les dames d'atour, et ce fut un beau tapage. Il voulut aussi, à cette occasion, me réconcilier avec Mazeppa. Il l'appela et nous ordonna de nous embrasser. L'accord fut conclu; nous nous assîmes et bûmes ensemble. Mais l'année d'après, Mazeppa devait quitter honteusement la Pologne. Voici comment :

Il possédait un hameau, en Volhynie, dans le voisinage d'un certain Falbowski dont la maison l'attirait, je ne sais pourquoi, mais il y allait souvent quand le maître n'y était pas. Falbowski fut mis au fait par les gens mêmes qui portaient les lettres et s'entremettaient dans ce manège.

Un jour, il se dispose à faire un long voyage, prend congé de sa femme et part. Il se trouvait sur la route quand il rencontre le messager ordinaire. Il prend le papier, le lit : la dame invitait Mazeppa à venir prendre du bon temps, son mari venant de partir. Falbowski rend la lettre au messager : « Va et demande-lui une réponse en lui disant que Madame le presse ». L'autre obéit et son maître l'attend; il y avait deux milles à courir. La réponse reçue, il revient en hâte et la remet à Falbowski. Mazeppa promettait ses services et allait se rendre sans retard à l'invitation. Un moment après, il arrive. Les deux hommes se rencontrent. « Salut ». — « Salut. » — « Où allez-vous donc? » demande Falbowski. Mazeppa nomme quelque autre endroit, « Entrez un moment chez moi ». Mazep-

pa s'excuse, il est pressé. « Vous aussi, du reste », dit-il. Falbowski l'empoigne au collet et lui mettant la lettre sous le nez : « Qu'est-ce que cela ? » L'autre mourant de peur, jure ses grands dieux que c'est la première fois qu'il y va, qu'il n'y avait jamais mis les pieds. On appelle le messager : « Combien de fois, mon garçon, Monsieur est-il venu chez moi en mon absence ? » — « Autant de fois qu'il y a de cheveux sur ma tête ». Falbowski fait saisir le galant par ses gens et l'emmène. « Choisis ton genre de mort. » Et l'autre de tout avouer suppliant qu'on lui laisse la vie. Falbowski le fait mettre tout nu et attacher sur son cheval, à cru, la tête du côté de la queue, renversé, les mains liées derrière le dos, les pieds ramenés sous le poitrail. On effarouche le cheval en le criblant de coups de fouet et en lui tirant des coups de feu aux oreilles. Il part comme un fou, droit à la maison, à travers les ronces, les prunelliers, par des chemins de traverses, à peine praticables, mais qu'il se rappelait parce que son maître y passait souvent pour éviter la grand'route et dont on ne sortait guère, malgré les précautions, sans égratignures et sans accroc.

Quels délices dut goûter notre homme, en traversant ces broussailles, tout nu, emporté par cette bête qui volait à l'aveuglette, folle d'effroi et de douleur, je le laisse à penser. Falbowski avait retenu les deux ou trois cavaliers qui l'accompagnaient, pour qu'ils ne pussent lui prêter secours.

Il arrive enfin devant chez lui, à demi-mort, et appelle. Le portier reconnaît sa voix, ouvre, aperçoit cet épouvantail et s'enfuit. Les gens de la maison se rassemblent, mettent le nez dehors et font de grands signes de croix. Il leur crie qu'il est leur seigneur et maître : peine perdue. Quand enfin, exténué, transi, il ne put plus dire mot, ils le firent entrer.

Falbowski, pendant ce temps, revenait vers sa femme. Il connaissait tous les secrets. Il frappe à la fenêtre par où entrait Mazeppa. On ouvre, on le reçoit à bras ouverts. Mais ce qu'on dut alors endurer, c'est ce qu'il ne convient point de rapporter ici. Il y avait entre autres, une paire d'éperons, préparée tout exprès, et attachée pour certain usage autour des genoux. Bref, ce fut un exemple fameux et mémorable pour

la leçon et le châtiment des gens dissolus. Mazeppa en faillit crever et, après s'être guéri à force d'onguents, quitta la Pologne, de male honte.

De ces deux insignes courtisans : le cosaque et l'ourson, le premier disparut donc ainsi ; pour l'autre, je ne sais ce qu'il advint, ni s'il fit jamais un homme. Je sais seulement qu'on lui donna des maîtres français et qu'il commençait à fort bien apprendre leur langue.

En mission diplomatique

Comme la diète de 1662 allait se tenir à Varsovie, le roi ordonna au Palatin de se rapprocher de la frontière de Pologne. M. Czarniecki venait donc de quitter le camp de Lepel, quand arriva un messager du czar annonçant que son maître avait l'intention d'envoyer à la diète ses ambassadeurs, afin d'y traiter les affaires des deux pays, mais que, craignant pour sa sécurité au milieu des troupes polonaises en révolte, il priait le palatin d'expédier à leur rencontre un commissaire qui les conduirait auprès de sa Majesté royale.

Le Palatin me fit alors appeler et me dit : « Monsieur mon frère, le roi m'a recommandé à plusieurs reprises, dans ses lettres, de vous faire un traitement honorable, et je suis bien d'avis que votre conduite le mérite. C'est à sa Majesté surtout qu'il appartient d'y pourvoir ; je ne peux vous récompenser comme un roi. Il ne tient pas à moi de vous accorder ni starosties, ni domaines, mais ce qui sera en mon pouvoir, je ne le négligerai point. Sa Majesté tsarienne m'envoie demander d'expédier un commissaire au-devant des ambassadeurs qui se rendent à la diète. Je désire que vous vous chargiez de cette mission. Mais il faut aller jusqu'à Viazma. »

Je lui répondis : « Monseigneur, c'est à vous d'ordonner et à moi d'obéir. Vous pouvez disposer de ma vie. Je suis prêt sur votre ordre à me rendre non seulement à Viazma, mais à Astrackan. La Baltique est encore plus loin, et j'en suis revenu sain et sauf, grâce à Dieu et sous votre conduite ».

— Bien, me dit-il, je vous donnerai une escorte d'une trentaine d'hommes et des lettres de créance. Partez avec Dieu, demain dès la première heure.

Puis il appela Piwnicki et lui commanda de rédiger les lettres. J'allai trouver mes gens et leur dis : « Qu'on soigne bien les chevaux : ils feront demain un petit voyage... à Moscou. — Nous irons bientôt à Rome. » s'écrie l'un deux. Je réponds : « C'est la volonté des chefs qu'on se tienne prêt ».

Nous vaquions aux préparatifs, quand Wilkowski, camérier du Palatin, vient me chercher en courant. Je le suis. Le Palatin me dit : « Monsieur mon frère, on m'a fait bien des demandes au sujet de cette mission. Messieurs Zeroslawski et Niegoszewski sortent d'ici et m'ont prié instamment de les en charger. Monsieur Niezabitowski est intervenu en leur faveur. Je n'ai pas voulu désobliger ces vieux soldats. Je leur ai déclaré que j'avais déjà nommé Monsieur Pasek, et, qu'il ne me convenait pas de revenir sur ma parole, mais que s'il se désistait de son plein gré, j'y consentirais.

« — Je suis soumis à vos ordres, Monseigneur, lui répondis-je, et ne crois pas être trop ambitieux en m'y tenant. Je puis tout aussi bien vous faire honneur en cette occasion, que le plus vieux soldat ».

« — C'est bien », dit-il. Et il envoya prévenir Piwnicki d'apporter au plus vite les lettres à signer.

Je retournai vers mes chevaux. Je trouve là mes bonshommes qui m'entreprennent pour que je leur cède la place et me mettent le marché en main. Zeroslawski m'offre cent thalers, j'accepte ; ils vont chercher l'argent. Je me dis d'abord que c'était un bien long voyage, une fonction difficile, et que je ne savais pas au juste le profit que j'en retirerais, tandis que ces cent thalers étaient un bon canard à prendre sans se mouiller. Puis, l'idée me vint que, en fin de compte, la charge ne devait pas être si mauvaise pour qu'on la briguât avec tant d'empressement. Je vais donc trouver Piwnicki et lui conte tout.

Alors lui : « Plaisantez-vous? C'est une affaire qui sent ses milliers d'écus. C'est de l'or, c'est de l'honneur. Ne faites pas cela. Vous désobligeriez encore le Palatin si vous mépriisiez ses faveurs ».

Je le prie donc de terminer et de faire au plus vite mes papiers, puis je me cache.

Les autres reviennent, avec l'argent et demandent à mon valet : « Où est ton maître? — Je n'en sais rien, répond-il, il est parti avec un capitaine. » Ils me cherchent par toutes les compagnies. Personne.

Le soir, je retourne vers Piwnicki. Il m'apprend que mes lettres sont chez le Palatin. Je m'y rends après avoir envoyé mon valet s'enquérir si les autres ne s'y trouvaient pas. Le Palatin, qui allait se mettre au lit, n'avait plus sur lui qu'un petit caftan.

Où diable étiez-vous? s'écrie-t-il, Je vous ai fait chercher. On ne vous a trouvé nulle part. » Je le mets au fait. Il me remet alors deux lettres, l'une devant me servir au-delà de la frontière, quand je me rendrais au-devant des ambassadeurs, l'autre, portant la même date, et que je devais montrer quand je les aurais introduits sur le territoire de la République, en prenant soin alors de cacher la première, de peur d'offenser l'hetman de Lithuanie auquel il appartient de droit d'accueillir et d'accompagner les ambassadeurs moscovites jusqu'à la Narew, lieu où le commissaire de la Couronne les prend à son tour. Je devais alors montrer l'autre lettre, où les choses étaient arrangées de façon qu'il parût que j'avais rencontré fortuitement les ambassadeurs.

Toutefois, afin de rendre à l'hetman l'honneur qui lui était dû, le Palatin me remit une lettre pour lui, dans laquelle il écrivait que, ayant trouvé les Moscovites sur sa route, il leur avait donné un commissaire, après avoir renvoyé celui qui les amenait de Chklov, bien que pareil commissaire n'eût jamais existé et que les Moscovites n'eussent pas mis les pieds à Chklov. Manière de sauver la politesse. Et il me recommanda de ne point lui remettre cette lettre en mains propres, mais de la confier à quelque staroste, afin qu'elle lui parvînt plus tard.

Le hasard voulut que je remisse cette lettre à l'hetman lui-même, mais près de la Narew. Il la reçut avec bienveillance, y répondit et me traita honorablement. Je le priai de me faire donner la lettre du Palatin, lui disant que je conserverais ces

documents pour qu'ils demeurassent devant la postérité comme des témoignages de ma vie. Il y consentit et me demanda : « Et ma lettre, la garderez-vous aussi ? — Certes, lui répondis-je, Monseigneur. J'ai cette habitude afin que mes enfants, si Dieu m'en destine, sachent que je n'ai point consumé dans la paresse la fleur de mon âge, mais que j'ai été dans des emplois qui conviennent à un gentilhomme ».

Mais revenons à mon propos. En me remettant ces lettres, le Palatin me dit : « Partez du plus grand matin que possible et ne vous laissez pas prendre à des simagrées. Vous pouvez gagner beaucoup dans cet emploi. Et la seule gloire? Et l'avantage de paraître souvent aux yeux du roi? Y pensez-vous? Il faudra qu'il se rappelle ce qu'il vous doit. Maintenant, allez dormir. Mais auparavant buvons un coup. Que préférez-vous, vin d'épices ou hydromel ? »

Je répondis que je préférais l'hydromel, car je savais que le sien était excellent. Il but à ma santé à deux reprises, me donna encore des instructions, et finit en me disant : « Vidons encore un gobelet en l'honneur de cette donzelle de Kolding.. » Car il me la rappelait toujours. Je lui souhaite bonne nuit. Il me dit : « Mais vous n'avez pas mangé, frère? Vous êtes venu après mon dîner. — Je mangerai chez moi. » lui dis-je.

Arrivé à mon quartier, je trouve Zeroslawski, assis, un sac de thalers devant lui. En l'apercevant, je contrefais l'ivrogne, et, de fait, j'avais bien mon plumet, ayant vidé trois gobelets contenant plus d'une kwarta, et d'hydromel fameux.

Il entame l'affaire. Je m'écrie : « Sois le bienvenu. — Je viens, dit-il, avec l'argent, pour tenir ma parole. » Je dis à mon valet : « Verse à boire ». L'autre insiste : « Veux-tu qu'on le compte? — A ta santé !» Il boit une gorgée : « D'où vient cet hydromel? — Du tonneau. - Ne serait-ce pas celui du Palatin?— C'est le mien et le tien puisque nous le buvons. — Tu as les lettres ? — A table ! » Voyant bien qu'il ne tirerait rien de moi pour l'instant, il dit : « Allons ! ce sera pour demain. » Et de boire. Il but tant qu'il rentra chez lui sur les épaules de ses valets.

Le lendemain, dès la première heure, je fus sur pied et

fis seller mes chevaux. A peine étais-je en selle que Zeroslawski accourt tout essoufflé : « Arrête ! j'ai ta parole, la place est à moi. Prend les cent thalers. — Ami, lui dis-je, ne me prends pas pour un sot. Je suis à cheval j'y resterai. — Je me ferai traîner. — Quand tu te ferais écarteler, tu n'y gagnerais pas plus ».

Je partis alors pour Viazma où je fus logé magnifiquement chez un riche Moscovite. Mon hôte seul faisait les honneurs et s'empressait autour de moi: on ne voyait nulle part de maîtresse de maison. Il me traita copieusement, me fit manger chair et poisson. J'y passai quatre jours, jusqu'à l'arrivée des ambassadurs, mais sans apercevoir sa femme, car ils les cachent si bien, là-bas, qu'elles ne voient jamais le soleil; elles souffrent un grand esclavage et une prison éternelle.

Enfin, les ambassadeurs arrivèrent en bel ordre et brillant équipage : Ofanazy Ivanovitch Nestorov, grand-panetier du tsar, issu d'une antique famille de Moscou ; et après lui, comme *secretarius legationis*, Ivan Polikarpovitch Diak ; puis le fils du panetier, le jeune Michel, quelques boiars et autres personnes de condition inférieure — environ soixante, sans compter les gens des équipages. Quarante chariots portaient les provisions et les bagages.

Nous nous saluâmes avec une grande aménité. Le lendemain devait être donné un banquet au nom du tsar. Michel Ofanazovitch vint me trouver, le soir, avec un autre jeune boiar, et me fit l'invitation suivante : « Le Tsar, grand seigneur, autocrate et dominateur de la Russie Blanche et Noire, t'invite à manger un genou d'esturgeon et un croupion de cygne. »

Moi qui ne connaissais pas leur étiquette, j'étais tout morfondu. Je me demande ce que c'est que cette mode d'offrir aux gens « du genou et du croupion ». J'étais tout prêt à dire : « Qu'il le mange tout seul, son croupion ». Mais je me retins. Je répondis donc que je savais mille grés à sa Majesté de daigner m'inviter à son banquet, mais que, en homme simple que j'étais, je ne tenais pas aux mets choisis. J'irais, je trouverais bien quelque chose à manger, et je laisserais ces morceaux rares à messieurs les plénipotentiaires.

L'interprète, voyant ma mine renfrognée, me dit : « Que votre

Seigneurie se rassure. C'est l'usage de la nation d'inviter à manger, entre autres choses, un croupion de cygne, comme on invite chez vous à un pot-au-feu, bien qu'il y ait encore de la gelinotte et force gibier. Et quand on mentionne à la fois croupion de cygne et genou d'esturgeon, c'est un dîner de grande cérémonie ».

Je demandai alors : « Qu'est-ce donc que cet esturgeon qui a un genou si extraordinaire? — C'est, me dit-il, un grand poisson de rivière qui offre, près des ouïes, un morceau plus succulent qu'aucun poisson, et comme ce morceau qu'on détache, est rond et se sert tel quel sur la table, on l'appelle le genou. — — Mais encore, pourquoi ce croupion, plutôt que la tête, l'aile, ou la carcasse? — C'est ce qu'il y a de meilleur dans le cygne. — Mais pourquoi ne pas parler du cygne même ? Chez nous aussi, le croupion du chapon gras est assez apprécié, et l'on offre un chapon. » Il n'eut qu'une réponse : l'usage.

Je me rendis donc a ce banquet auquel je fus invité de nouveau par la même formule que la veille, On m'apporta aussi les titres du czar, afin que je les apprisse, et que je susse comment dire en portant la santé d'un aussi grand monarque. Car, à Dieu ne plaise que l'on se trompât, ou que l'on en manquât un seul, ce serait une grosse offense au nom du souverain et tout le plaisir serait gâté.

Le repas fut abondant, mais mauvais et sans finesse; le poisson et le rôti en firent presque tous les frais. Quand on but à la santé du czar, je lus ses titres sur un papier; il y en avait une demi-rame, tous difficiles et rébarbatifs. Quant à ceux de notre roi, le panetier moscovite seul les savait par cœur, les autres durent les lire sur une liste. Si l'on se trompait tant soit peu, il fallait tout recommencer, fût-on déjà à la fin. Les Moscovites burent aussi à la santé de nos hetmans, de Czarniecki, de nos chefs, car ils étaient fort humbles à ce moment-là. Ne voulant pas être en retard de courtoisie, je bus aux généraux moscovites. Les plénipotentiaires s'en offensèrent. Ils ne me dirent rien sur l'instant, mais quand nous fûmes devenus plus familiers par la suite, ils me le reprochèrent, prétendant que j'avais voulu leur faire affront. « Ce sont des het-

mans comme les nôtres, leur dis-je, et vous n'avez pas oublié les nôtres ». « Eux, s'écria le panetier, ils ne sont pas dignes qu'un chien boive de l'eau de vaisselle en leur honneur, pour avoir perdu leurs hommes comme ils l'ont fait ».

Les Moscovites restèrent une semaine à Viazma, puis nous nous dirigeâmes sur la frontière. Arrivés là, ils renvoyèrent leurs chevaux et je dus me mettre en peine d'attelages. Certes, il ne fut pas facile tout d'abord, dans ce pays désert, de fournir à tant de voitures. J'avais commencé par donner au diable cette mission. Les Moscovites se montraient ravis de m'avoir. « Le Seigneur Dieu nous bénit, disaient-ils; auparavant, c'était le vieux Pas qui nous conduisait, maintenant c'est le jeune Pas ». C'était en effet mon oncle, juge à Smolensk, qui leur avait toujours servi de guide jusque-là. Tous le connaissaient dans leur capitale, même les enfants, et ils ont sa mémoire en grande vénération. Je leur racontai que j'avais eu le malheur, dans un combat, de tomber aux mains d'un Moscovite. Ils m'assurèrent que j'aurais été traité chez eux avec tous les égards possibles, et que, grâce au nom de mon oncle, j'aurais été relâché sans rançon. « Grand merci », leur répondais-je.

Le Palatin étant alors à Kojdanow, je lui envoyai demander si je devais lui présenter les ambassadeurs, ou passer outre; ceux-ci désirant eux-mêmes le voir, il répondit qu'il les recevrait. Ils allèrent donc lui rendre visite, dans leurs traîneaux, étendus au fond, comme dans des lits; car telle est chez eux la coutume qu'on ne dispose pas les traîneaux pour s'asseoir, ils s'y couchent tout de leur long, enfouis dans les coussins, et on ne leur voit plus que la barbe. Les pauvres eux-mêmes étendent sous eux quelque méchante couverture, et conduisent, ainsi allongés, pour se conformer à l'usage.

Après l'audience, le Palatin pria les ambassadeurs à un repas de camp. Ils acceptèrent, burent tout leur content et firent de grands éloges de la table. « Vous voyez bien, leur dis-je, que mon hetman ne vous a pas promis de vous faire manger du croupion; vous n'en êtes pas moins satisfaits de la façon dont il vous a traités ».

Plus l'eau-de-vie sent mauvais et plus ils l'apprécient. Le plus grossier brandevin, qui soulève le cœur à le sentir, non seulement ils le boivent, mais en font leurs délices, claquent la langue et se pourlèchent ; c'est pour eux boisson de roi, nectar des dieux. Ils ont, près de leur capitale, une ville où n'habitent que des Anglais qui, en gens civilisés, tiennent toute sorte de bonnes liqueurs. C'est chez eux que s'approvisionnent les Moscovites qui vont en ambassade ; mais qui eux-mêmes n'en boivent pas et se contentent d'en offrir aux autres. Ainsi faisait ce panetier. Il se servait toujours à boire d'une bouteille, et à moi d'une autre.Je crus d'abord qu'il buvait du meilleur. Je ne disais rien, mais je pensais : quelle grossièreté. Tant qu'enfin, quand nous connûmes mieux, un jour qu'il me versait ainsi d'une autre bouteille, je m'emparai de celle dont il venait de boire. Il saute sur moi , veut me l'arracher, mais j'ai le temps de porter le goulot à mes lèvres : c'était le plus détestable, le plus fétide poison du monde. « Je croyais, lui dis-je alors,que vous gardiez le meilleur pour vous, mais je vois que vous êtes galant homme ». Il eut vergogne d'être ainsi surpris, mais dès lors il ne se cacha plus. Et je l'entendais à chaque instant qui criait à son garçon : « Mitiouchka, passe-moi ce petit vin seigneurial. » Puis il en buvait coup sur coup et se passant la main sur le ventre : « Quel régal ! », disait-il. Or, c'est un tel régal, vous dis-je, qu'une chèvre bêlerait de douleur si vous lui en versiez une goutte dans le gosier.

SOBIESKI ET LA LOUTRE.

Je reçus de la part de Sa Majesté la visite d'un gentilhomme de sa cour qui avait nom Straszewski. Il m'apportait une lettre où le roi me mandait en termes solennels qu'il serait ravi de recevoir en présent une loutre que j'avais élevée et à laquelle j'étais si fort attaché que j'aurais donné une partie de mon avoir plutôt que de m'en défaire. Le roi avait appris, je ne sais d'où, qu'un gentilhomme du palatinat de Cracovie possédait

une loutre remarquable. M. l'Ecuyer de la Couronne écrivit à M. Belchacki, en le chargeant de s'informer là-dessus. Et comme ma loutre était renommée dans le palatinat, avant de devenir célèbre dans toute l'étendue de la Pologne, on apprit qu'elle était chez moi. A cette nouvelle, le roi se montra plein de contentement et d'espoir; « Je connais de longue date monsieur Pasek, dit-il, il ne refusera pas ma prière. » Et il me dépêcha Straszewski avec une lettre. En même temps, lettre de l'Ecuyer de la couronne, lettre de M. Pisarski, mon parent, gentilhomme de la cour, où l'on m'adjure d'accéder aux vœux du roi, en me représentant toutes les faveurs dont il me gratifiera en retour. Ayant pris connaissance de ces lettres, je me demandais avec étonnement : « Qui a bien pu instruire la cour? Et que diantre le roi compte-t-il faire de cette bête?» L'émissaire me dit que sa Majesté en était férue et qu'elle m'en faisait de vives instances. Et moi de répondre qu'il n'y avait rien en ma possession que j'osasse refuser à sa Majesté. Mais, pour le dire vrai, je tenais si fort à ma loutre qu'il me semblait qu'on allait m'écorcher vif. Je donnai l'ordre au cabaretier juif de m'envoyer un manchon de loutre. Quand on me l'eût apporté, je le posai sur la table : « Vous voilà, Monsieur, servi avec diligence ». L'autre regarde : « Mais, monsieur, ce que le roi vous demande, c'est une bête vivante, une gentille petite créature. » Après cette plaisanterie, il fallut bien en venir au fait.

Comme la loutre n'était pas chez moi, mais prenait ses ébats, je ne sais où, dans les étangs, nous bûmes une gorgée d'eau-de-vie et nous sortîmes, à travers prés, à sa recherche. Je me mis à l'appeler par son nom qui était Robak. Elle surgit, toute mouillée, du milieu des roseaux, vint se rouler à mes pieds en frétillant et suivit nos pas jusqu'à la maison. Grand étonnement du Straszewski : « Par Dieu, s'écria-t-il, comment Sa Majesté ne serait-elle pas ravie d'une créature aussi charmante?— Vous ne voyez-là, répondis-je, et vous n'admirez que son agrément, mais vous serez bien autrement émerveillé quand vous serez témoin de ses exploits.» Nous nous dirigeâmes du côté d'un étang et nous arrêtâmes sur la digue. « Robak, criai-je, Robak, à l'eau. Il me faut du poisson pour mes hôtes. » La loutre

plongea et ramena d'abord un gardon. Je lui fis signe une seconde fois, elle m'apporta un petit brochet; la troisième, elle revint avec une belle pièce du même poisson dont elle n'avait que légèrement endommagé le dos. Pour le coup, Straszewski se frappa le front : « Bon Dieu que vois-je là ? — En voulez-vous davantage? elle vous en apportera autant qu'il nous plaira. Le filet ne lui coûte rien. — Je le vois, répondit-il, et je le crois, mais on me l'aurait dit que je ne l'aurais pas cru ».

Avant qu'il ne prît congé, je lui fis voir mille autres traits de son intelligence, dans la manière que voici.

Elle dormait en ma compagnie, sans faire la moindre malpropreté. On avait disposé pour elle, dans un coin, un pot de terre où elle se rendait pour ses commodités. Malheur à qui m'eût approché la nuit tant elle montait bonne garde. C'est à peine si elle permettait au valet de m'enlever mes bottes. Quand je m'assoupissais après boire et qu'on venait tourner autour de mon lit, elle trépignait sur ma poitrine en glapissant jusqu'à ce qu'elle m'eût éveillé.

Le jour, elle dormait étendue sur le dos, n'importe où. La prenait-on dans les mains, elle n'ouvrait même pas les yeux. Elle n'aimait ni le poisson cru ni la viande crue, et quand on lui faisait cuire un poulet ou un pigeon, sans l'assaisonner de persil ou l'apprêter à sa guise, elle refusait d'y toucher. Elle comprenait tout aussi bien qu'un chien, quand on criait : «Halte-là.» Si quelqu'un me saisissait par mon vêtement, je n'avais qu'à dire : « Mords-le! » et voilà qu'elle bondissait en poussant un cri terrible, s'accrochait aux habits, aux jambes, en même temps qu'un chien à moi qu'elle avait en affection particulière, un chien allemand, à long poil, qui s'appelait Capreol et qui lui avait enseigné mille tours. Pour les autres, elle ne les pouvait voir, et si quelqu'un d'eux d'aventure passait le seuil de ma porte, elle avait tôt fait de lui donner un coup de dent, fût-ce un levrier de la plus grande taille.

Quand je voyageais avec elle, sa présence me causait des embarras fâcheux, car les habitants étonnés s'attroupaient, comme s'il se fût agi de quelque bête curieuse ramenée de l'Inde. Il en venait en foule et, à Cracovie notamment, toutes sortes

de gens me faisaient escorte, le long des rues, jusqu'au-delà des murs.

Me trouvant une fois chez un cousin, M. Félix Chociwski, j'y rencontrai l'abbé Trzebienski. On me le donna pour voisin de table.

Ma loutre, couchée à côté de moi, sur une banquette, sommeillait, repue, les pattes en l'air, ce qui était sa posture favorite. Le prêtre, une fois assis, l'aperçoit et la prenant pour un manchon, porte la main sur elle. Robak se réveille, pousse un cri effroyable et lui happe la main. Moitié douleur, moitié peur, le prêtre s'évanouit et l'on eût peine à lui faire reprendre ses sens.

Tandis que Straszewski constatait les talents de ma loutre, il vit aussi le reste de ma ménagerie, entre autres une volière que j'avais construite et recouverte d'un treillage de fer.

Tous les genres d'oiseaux qui se pouvaient trouver en Pologne y faisaient leur nid et y naissaient sur les arbustes dont elle était garnie. J'y avais joint tous les autres volatiles étrangers que j'avais pu me procurer ou faire venir de divers pays.

Straszewski était mon hôte au moment où les oiseaux couvaient et faisaient éclore leurs petits. Il put observer que toute cette gent ailée obéissait à ma voix et se laissait caresser sur les nids. Il vit mes perdrix, nées dans cette volière, et qui, accompagnées de leur progéniture, accouraient à mon appel comme des poussins quand on leur jette du grain.

Il revint donc auprès du roi et lui conta tout ce qu'il avait vu. A peine avait-il fait son rapport, que le roi ému d'un grand désir, lui dit : « Cela n'est pas possible. Ah ! retourne, arrange-toi de la manière qu'il te plaira, pourvu que j'aie cette loutre.»

On m'écrit derechef pour me demander à quel prix je consentirais à m'en défaire. L'Ecuyer de la Couronne et M. Piasecki me font par lettres de nouvelles instances : « Au nom de Dieu, ne refusez pas. Prenez le parti de la céder pour vous délivrer de tout tracas. Vous n'aurez de cesse que le roi ne soit satisfait. A table, en voyage, dans son lit, il n'a de pensée que pour cette loutre. Pour qu'elle ait ses aises, il a fait présent de son lynx favori au Palatin de Marienbourg et il a envoyé

son casoar à Jawdrow. Il ne veut plus que d'elle pour sa distraction ».

Straszewski reprit le chemin de ma maison, me remit un message, me représenta combien le roi me saurait gré de mon offre, me dit qu'il en languissait d'impatience et ajouta sentencieusement : « Donner vite, c'est donner deux fois. » Les lettres qu'il m'apportait étaient remplies de magnifiques promesses. Il me dit que le roi avait eu dessein de me satisfaire à prix d'argent ; mais, que Piekarski lui avait déclaré : « Sire, il n'y faut point songer. Ce gentilhomme est de bonne race, il ne manquera point de refuser cette sorte de récompense. Que Votre Majesté lui fasse un présent que sa noblesse rougisse moins de recevoir. » Alors le roi envoya quérir à Jaworow deux chevaux turcs et ordonna, de me les faire tenir avec un harnachement luxueux. Ces chevaux étaient de la plus grande beauté. Je fis savoir que je ne les accepterais pas plus volontiers que l'argent et que je me ferai scrupule de consentir à une telle rémunération pour un présent d'aussi médiocre valeur.

Après quoi, j'expédiai ma loutre à son nouveau maître. Elle prit le changement de fort mauvaise grâce. Elle piaillait à fendre l'âme dans sa cage, quand on traversa le village, si bien que j'en avais le cœur serré, et que pour ne point l'entendre, je revins au logis.

Chemin faisant, quand ils rencontrèrent de l'eau, en lieu plat, où elle ne pouvait se cacher, ils l'y plongèrent à plusieurs fois pour la rafraîchir et la distraire ; mais, c'était peine perdue, ses cris ne s'apaisaient pas ; elle dépérissait de chagrin. Quand on la présenta au roi, elle était gonflée comme un hibou.

Néanmoins, à sa vue, il fut transporté d'une joie incroyable: « Elle a perdu, dit-elle ; mais nous y remédierons. » En attendant, quiconque s'avisait de la toucher, elle lui sautait à la main. Le roi dit à la reine : « Marysienka, je vais essayer, moi, de la caresser ». La reine l'avertit de ne point se faire mordre. Mais lui, venant s'asseoir à côté de la loutre, près du lit où on l'avait installée, approcha lentement la main : « Si elle ne me mord pas, ce sera bon signe ; si elle mord, peu importe, les gazettes n'en diront rien. » Et il se mit à la caresser, à quoi elle

ne fit pas de résistance. Le contentement du roi s'accrut quand il put la flatter plus hardiment. Il commanda qu'on lui apportât à manger, et il la nourrissait lui-même, morceau par morceau ; elle prenait ce repas, couchée sur du brocart. Au bout de deux jours, elle courait tout à son aise à travers les appartements. On lui mettait de l'eau dans de grands vases où on lâchait du petit poisson et des écrevisses qu'elle s'amusait à pêcher.

Le roi dit à la reine : « « Marysienka, demain, je ne mangerai d'autre poisson que ceux que la loutre me pêchera. Nous irons à Willanow, s'il plaît à Dieu, et là, nous verrons si elle se connait à la pêche. »

J'avais pris soin d'indiquer sur une grande feuille de papier de quelle manière on la devait traiter, recommandant qu'on ne l'attachât point par un collier, mais à même la peau, par le cou, qui, chez cet animal, est plus gros que la tête, en sorte qu'on a beau serrer le collier, elle a tôt fait de s'en délivrer. Or, il advint ce que j'avais prévu. On attacha Robak par un collier à grelots ; elle se dégagea et s'échappa. Elle se traîna la nuit par les escaliers, et sortit. Elle avait accoutumé de faire ainsi quand elle s'ennuyait, pour aller barboter à sa fantaisie par les étangs et les rivières. Puis, lorsqu'elle avait écouté sa nature, l'habitude la ramenait au logis.

Mais, en rôdant par les sentiers, elle perdit sa route et ne sut où aller. Le matin, un dragon l'aperçut. Ignorant si elle était apprivoisée ou sauvage, il la frappa de sa hallebarde et la tua. Au palais, on se réveille. Point de loutre. Il n'y eut qu'un cri. On cherche, on fouille en tous sens ; on publie par la ville une proclamation qui adjure avec menaces celui qui aurait trouvé cette loutre de la restituer sans retard. Passe un juif voyageur qui venait de Pinczow, suivi du dragon qui lui a vendu la peau et va se la faire payer. Un suisse du palais le voit, la main dans sa poche : « Qu'as-tu là, juif ? » Il lève la souquenille et découvre la peau bourrée de paille. On se saisit du juif et du dragon et on les mène devant le roi. Le roi, aperçoit la fourrure, se couvre la face d'une main, de l'autre se prend aux cheveux et se met à crier : « A mort, vertubleu !

A mort ! » On jette les deux hommes au cachot. Il est décidé que le dragon sera passé par les armes et on l'avertit de se préparer à mourir. Cependant, les confesseurs du roi, les évêques viennent trouver sa Majesté et tentent de la fléchir en lui remontrant que cet homme ne mérite pas le dernier supplice et n'est coupable que d'ignorance.

Ils y réussirent à grand'peine. Le dragon ne fut point passé par les armes, mais seulement par les verges du régiment. Comme il était de coutume en ces sortes d'exécution, le régiment se déploya sur deux lignes. La sentence ordonnait que le coupable passât quinze fois en courant, devant le front de ces lignes. Au bout desquelles toutefois, il lui était permis de reprendre haleine. Deux fois, il fit le parcours et les soldats au nombre d'un millier et demi, le frappèrent l'un après l'autre de leurs verges; la troisième fois, il s'abattit à mi-chemin. Quoique la loi le défendît, on continua à le frapper à terre. Après quoi, on l'emporta dans un drap; mais, à ce qu'on m'a dit, les onguents ne purent le sauver.

Ainsi, cette loutre qui avait fait les délices de son maître finit par être pour lui la cause d'une grande désolation. De tout un jour, le roi refusa de manger et ne dit pas un seul mot. Tout le palais fut glacé de tristesse. Ceux qui m'avaient arraché cette bête que j'aimais si fort, loin d'avoir à s'en louer, n'en tirèrent que peine et tourment.

(*Trad.* Paul Cazin). J. C. Pasek.

LA RÉALITÉ DES THÉORIES D'EINSTEIN

Les théories d'Einstein ont passionné le monde ; le grand public, il faut l'avouer, ne les a pas comprises, ou, ce qui est pire, les a mal comprises. Il pouvait difficilement en être autrement. Einstein est un mathématicien, un analyste pur. En présence de certaines contradictions entre les lois physiques actuelles, les principes reconnus comme bases de ces lois et les données de l'expérience, il a agi, non en physicien, mais en mathématicien. Il a cherché à établir des formules satisfaisant à la fois aux lois, aux principes et à l'expérience. Pour les construire, il était logiquement amené à modifier des notions considérées dans le public comme intangibles, mais que des esprits lucides avaient montré avant lui n'être que de simples définitions. Par ses calculs il est arrivé à des formules qui jusqu'ici sont absolument générales et conformes à l'expérience. Son œuvre, toute d'abstraction, est intraduisible pour le public. Tout au plus peut-on indiquer le point de départ, et, très succinctement, le point d'arrivée. Quant à la partie négative, destructive, de cette œuvre, sur laquelle on s'extasie généralement, elle n'en est qu'un incident. Elle a donné lieu à bien des divagations. En admettant que ces divagations correspondent à une réalité, elle semblera bien pâle à ceux qui peuvent contempler l'éblouissant édifice élevé par Einstein dans le domaine du nombre pur.

L'objet des sciences physiques est de découvrir les lois qui régissent les phénomènes, puis de traduire ces lois en langage mathématique, avec le plus d'approximation possible ; en

effet, les lois physiques n'ont encore été que des lois approchées, très approchées sans doute, mais non rigoureusement exactes, et elles sont appliquées sur les faits un peu comme les degrés de latitude et de longitude que l'on trace sur une mappemonde pour s'y retrouver avec plus de facilité. C'est pour cela qu'elles n'ont été jusqu'à présent que provisoires. Elles restent exactes jusqu'à ce qu'un fait d'expérience vienne les contredire et infirmer les hypothèses sur lesquelles elles reposaient; il faut alors écrire une nouvelle loi, au besoin faire une nouvelle hypothèse, que de nouvelles expériences viendront plus tard infirmer.

Mais ce qui doit consoler dans cette modification incessante des sciences physiques, c'est que les imperfections constatées dans les lois sont de plus en plus minimes, que ces lois sont de plus en plus générales, c'est-à-dire englobent un certain nombre de faits qu'il fallait auparavant plusieurs lois pour interpréter. Ainsi les phénomènes lumineux, magnétiques et électriques s'expriment maintenant par des lois à peu près identiques. Ces lois, pour répondre au besoin de continuité, s'expriment de plus en plus sous une forme différentielle : c'est-à-dire, que, étant donné l'état d'un corps ou d'un système de corps à l'instant t, elles permettent de prévoir cet état à l'instant $t + dt$, immédiatement postérieur. Enfin elles reposent sur un nombre d'hypothèses de plus en plus restreint. Logiquement, la physique mathématique, en suivant son développement, doit parvenir à exprimer toutes les lois de l'univers, sinon en une seule, du moins en un très petit nombre de formules convenant à tous les cas. Les travaux d'Einstein lui ont fait accomplir un progrès considérable dans ce sens, et son œuvre est, avant tout, une œuvre de synthèse et de généralisation.

La physique moderne repose sur un certain nombre de principes qui lui forment une base commode, satisfaisant à la raison et s'étant montrés jusqu'à ces dernières années d'accord avec l'expérience. Ces principes sont celui de la conservation de l'énergie, celui de la dégradation de l'énergie (l'énergie calorique ne peut être transformée intégralement), le principe d'é-

galité de l'action et de la réaction, le principe de la conservation de la masse, le principe de moindre action. Tous sont suffisamment clairs et ont une signification concrète. Un dernier principe, celui de relativité, nécessite quelques explications. Sa conservation, puis sa généralisation ont été le point de départ de l'œuvre d'Einstein. Il peut s'énoncer ainsi : une loi naturelle, vraie par rapport à un système de coordonnées, demeure vraie par rapport à tout autre système de coordonnées, qui se déplace d'un mouvement rectiligne et uniforme par rapport au précédent. Le terme système de coordonnées n'étant pas familier à tous, il faut l'expliquer sommairement. On sait que les mots « position d'un corps » n'ont de sens que si on ajoute « par rapport à tel autre corps ». En effet, si le corps est dans un véhicule en mouvement, sa position est définie par rapport à ce véhicule, mais non par rapport au sol. S'il est sur le sol, sa position est définie par rapport à la terre, mais le point de l'espace qu'il représente est entraîné par le mouvement de la terre. Le système solaire tout entier est entraîné à son tour, de sorte qu'on ne peut pas définir la situation absolue d'un point de l'espace. Il faut rapporter ce point à un système de corps, et exprimer sa situation par ses distances des différents points de ces corps. Ce sont ces corps qui prennent le nom de système de coordonnées. Si un objet se trouve dans une pièce, on pourra, pour fixer avec précision sa situation, prendre comme coordonnées ses distances de trois parois non parallèles de cette pièce, le sol, la façade et un mur de côté par exemple. Il faut trois coordonnées pour déterminer un point de l'espace sensible ; c'est ce qu'on exprime en disant que l'espace sensible a trois dimensions. Si, dans l'exemple précédent, nous cherchons à déterminer un point par les coordonnées 1 mètre du sol, 2 mètres de la façade et 3 mètres du mur de droite, nous voyons qu'il y a bien un point qui correspond à ces coordonnées, et qu'il n'y en a qu'un seul.

L'on comprend que l'on puisse prendre, pour déterminer la situation d'un point, un grand nombre d'axes de coordonnées différents. Par exemple, le sol et un véhicule se dé-

plaçant sur une route droite, d'un mouvement uniforme, constituent deux systèmes de coordonnées. Le principe de relativité, qu'il serait plus logique de nommer principe d'indépendance, peut s'exprimer ainsi : si une loi est vraie pour un observateur immobile sur la route, elle demeurera vraie pour un observateur placé dans le véhicule.

Si ce principe ne semble pas à priori s'imposer avec la même évidence que certains autres — le principe de la conservation de l'énergie, par exemple, — un raisonnement simple fera comprendre qu'il est aussi nécessaire : si les lois physiques ne sont pas les mêmes, vues de tous les systèmes, il y aura certains de ces systèmes par rapport auxquels leur expression se fera plus simplement. Il y en aura un particulièrement pour lequel elles seront les plus simples possibles. Ce système devra dès lors être considéré comme système-type, et comme immobile par rapport à l'espace absolu, ce qui est difficilement acceptable par la raison. Donc le principe de relativité doit être admis sans réserve.

En ces dernières années, une série de contradictions avaient été relevées dans les lois physiques, sans recevoir de solution satisfaisante. Pour être plus clair, car la compréhension nette de ce qui va suivre est indispensable, nous emploierons l'ordre numérique.

1° La lumière se propage dans le vide à la vitesse uniforme de 300.000 kilomètres à la seconde. On a admis qu'elle est due à l'ondulation d'un milieu impondérable, l'éther, dont on suppose l'existence pour donner un support à certains phénomènes et ne pas avoir recours à l'action instantanée à distance. D'après des calculs théoriques, cette vitesse de propagation de la lumière « doit » être constante.

2° Le phénomène observé en astronomie sous le nom d'aberration montre que cet éther ne doit pas être entraîné par les mouvements de la terre.

3° Si l'éther n'est pas entraîné par le mouvement de la terre, celle-ci, dans ses mouvements de rotation et de translation, va au-devant du rayon lumineux qui se propage au sein de cet éther. Le rayon lumineux venant d'une certaine

direction doit donc lui parvenir plus vite que celui venant de la direction opposée, car dans le premier cas, la vitesse de la lumière et la vitesse propre de la terre s'ajoutent, et dans le second cas elles se retranchent. Or une expérience très précise, imaginée par Michelson et Morlay pour vérifier cette supposition, demeura entièrement négative : la vitesse de la lumière est la même dans toutes les directions.

En présence de ces contradictions apparentes, le physicien Lorentz émit la seule hypothèse logique : tout se passe comme si les corps en mouvement subissaient une altération de leur forme, une légère contraction dans le sens de leur déplacement.

* * *

Si les mathématiciens ont souci de la simplicité du raisonnement, les non-mathématiciens n'ont pas compris. Or, nous traitons de la plus *une* de toutes les sciences exactes ; les mots : comprendre partiellement ou comprendre un peu n'ont pas de sens ici. C'est « l'être ou ne pas être » dans toute sa rigueur. Comme la compréhension de ce qui vient d'être indiqué est indispensable, si on veut avoir une vue, même sommaire, des théories d'Einstein, il faut reprendre l'argumentation.

Voici deux systèmes en mouvement l'un par rapport à l'autre, le système « sol » et le système « véhicule » :

1° Il « faut » que la lumière se propage dans chacun de ces deux systèmes avec une vitesse constante et uniforme.

2° « Si l'interprétation actuelle de l'expérience de Michelson est exacte » cette expérience nous montre que la lumière met le même temps à parcourir des distances légèrement différentes, situées l'une sur le premier, l'autre sur le second système.

Pour rester d'accord avec ces deux faits, on est enfermé dans le dilemme suivant : ou écrire une égalité du genre 1000 = 1001, par exemple, ce qui est absurde et en contradiction avec le principe d'identité. Ou bien admettre que les deux distances, différentes sur les deux systèmes quand ils

étaient au repos, sont devenues égales du fait de leur mouvement réciproque, le système en mouvement se contractant légèrement dans le sens de ce mouvement. En un mot, reconnaître que les dimensions d'un des systèmes « vues de l'autre système » ne sont pas immuables, mais varient quand les deux systèmes entrent en mouvement l'un par rapport à l'autre. Et nous sommes conduits à cela inéluctablement, bien que cela choque toutes nos idées établies, si nous voulons rester d'accord avec les lois des nombres, et conserver le principe de la relativité.

Cette proposition admise, une autre en découle avec la même rigueur : les systèmes « sol » et « véhicule » se déplacent l'un par rapport à l'autre, avec une certaine vitesse uniforme. Cette vitesse, par définition, c'est l'espace parcouru dans l'unité de temps. Nous venons de voir que cet espace considéré de l'un des systèmes est variable suivant qu'il est immobile avec ce système ou mobile avec l'autre système. Donc l'unité de temps doit avoir, elle aussi, une valeur différente suivant que le système sur lequel le temps s'écoule est fixe ou immobile par rapport au système sur lequel on la mesure. Pour employer une expression plus nette, quoique prêtant à l'équivoque, le temps s'écoule plus ou moins vite suivant l'état de repos ou de mouvement du système par rapport auquel on le considère.

L'expression prête à l'équivoque. Pour que la différence puisse être constatée, il faudrait que les longueurs et les temps, étant pris sur un système, les instruments de mesure, horloges et mètres, soient placés sur l'autre système ; sinon, ils subiraient la même modification que le système auquel ils seraient attachés et on ne constaterait rien. Comme il faudrait, pour produire une différence appréciable, une vitesse considérable, une telle constatation est impossible. On ne saurait trop insister sur ce fait que ces altérations du temps et de l'espace ne sont valables que pour des vitesses infiniment supérieures à celles que nous pouvons réaliser. Les formules de Lorentz donnent par exemple, pour le raccourcissement d'un mètre entraîné par le mouvement de translation de la terre, 60

kilomètres à la seconde, cinquante milliardièmes de millimètre. Or les plus grandes vitesses que nous ayons pu imprimer à un projectile sont de un ou deux kilomètres à la seconde. En admettant, ce qui est bien peu probable, que nous puissions décupler, centupler même ces vitesses, et mesurer leur effet, nous serions encore loin de modifications appréciables pour nos appareils de mesure.

Dès lors, toutes les suppositions plus ou moins fantastiques auxquelles ont donné lieu les formules de Lorentz, doivent être considérées pour le moins comme inutiles. A quoi bon parler d'un observateur hypothétique qui, circulant à une vitesse de plusieurs millions de kilomètres à la seconde, verrait les cercles comme des ellipses et les carrés comme des rectangles? En admettant qu'un observateur puisse circuler à cette vitesse, comme la rétine ne peut pas distinguer des phénomènes séparés par un intervalle inférieur à 1/10 de seconde, cet observateur ne verrait rien du tout. Et savons-nous s'il existe des cercles et des ellipses en dehors d'un œil humain pour les enregistrer. De telles suppositions sont destinées à égarer l'esprit du public. Les formules de Lorentz ont trait à la signification physique du temps, et non à son interprétation métaphysique, laquelle n'a rien à voir ici. Voici plusieurs fois que l'on parle des formules de Lorentz. La relation entre les temps et les longueurs, dans deux systèmes en mouvement uniforme l'un par rapport à l'autre, peut être mise sous forme d'équation à l'aide d'un calcul relativement simple. Si nous appelons t la valeur du temps, l celle d'une longueur donnée dans le premier système, v la vitesse relative des deux systèmes et c celle de la lumière, les formules de Lorentz donnent les valeurs t' et l' des temps, et des longueurs dans le second système en fonction de t, l, v et c.

Lorentz considérait ces formules comme des artifices de calcul sans leur accorder de valeur intrinsèque. Einstein au contraire leur donna une signification réelle. Sans revenir sur ce qui a été dit plus haut, savoir que cette réalité, si elle existe, est impossible à constater, nous devons admettre qu'elle n'a rien d'absolument choquant. Nous avons l'habi-

tude de considérer l'espace et le temps comme des cadres immuables où nous situons les phénomènes. Il y a longtemps qu'Henri Poincaré a montré que nous ne les considérons comme tels que parce que notre intelligence, incapable de concevoir des faits d'une trop grande complexité, a besoin d'exprimer les lois de la nature sous une forme simple, et il faudrait relire les belles pages qu'il a consacrées à ce sujet. Il y a longtemps qu'on a dit : si les dimensions de l'univers doublaient instantanément, personne ne s'en apercevrait. L'espace est donc bien relatif. Et le temps? Lorsque nous disons : deux intervalles de temps sont égaux, nous croyons énoncer une vérité absolue. Nous voyons le temps comme un cordon indéfini, se déroulant avec une vitesse immuable, sur lequel un point, le présent, sépare le passé de l'avenir. Mais avant d'établir l'égalité de deux intervalles de temps, c'est-à-dire de définir une unité de temps, il faut pouvoir énoncer la simultanéité de deux événements. Comment prouverons-nous que deux évènements distants l'un de l'autre, deux éclairs, par exemple, ont lieu en même temps ?. Nous placerons un observateur à égale distance des deux points où doivent se produire les deux éclairs, et s'il les perçoit au même moment, nous affirmerons qu'ils sont simultanés. Mais cela suppose comme démontré que la propagation de la lumière est uniforme et, pour établir celle-ci, il faut déjà disposer d'un moyen de mesurer le temps; nous sommes donc enfermés dans un cercle vicieux. Les notions d'égalité de temps, de simultanéité, que nous considérons comme des axiomes, ne sont que des définitions et, suivant l'expression de H. Poincaré « toutes ces définitions ne sont que le fruit d'un opportunisme inconscient ».

Pour montrer que la transformation de Lorentz est bien une réalité, Einstein rappelle l'expérience de Michelson qui, elle, est un fait tangible. L'argument semble péremptoire. Cependant, où en étaient les choses avant Einstein? 1° Le phénomène d'aberration et les expériences de Fizeau montraient un éther immobile par rapport à la terre; 2° L'expérience de Michelson montrait un éther entraîné par la terre.

La transformation de Lorentz, réelle ou fictive, a tout concilié. Mais que fait Einstein de l'éther? Tout d'abord il dit : l'éther n'existe pas du tout. Plus tard il reconnaît son existence. « D'après la théorie de la relativité générale, dit-il, l'espace est doué de propriétés physiques; dans ce sens par conséquent un éther existe ». Mais plus loin il ajoute : « Cet éther ne doit cependant pas être conçu comme étant doué de la propriété qui caractérise les milieux pondérables, c'est-à-dire comme constitué de parties pouvant être suivies dans le temps : *la notion de mouvement ne doit pas être appliquée* ». Dès lors, s'il n'y a plus d'éther, il n'y a plus besoin d'expliquer l'expérience de Michelson, ni de faire intervenir la contraction de Lorentz. Les théories d'Einstein, qui semblent reposer sur une équation, reposeraient en réalité sur un postulat, le postulat de vérité du principe de relativité :

Il faut se souvenir qu'Henri Poincaré a écrit : il n'y a pas d'hypothèses vraies ou fausses, mais des hypothèses fécondes ou stériles. Comme les hypothèses d'Einstein se sont montrées jusqu'à présent fécondes, elles doivent être conservées.

Appliquant, en effet, les formules de Lorentz à toutes les lois existantes, Einstein en déduit des conséquences remarquables. Quoique, au point de vue mathématique, cette partie de son œuvre ne soit pas difficile à suivre, on ne peut songer à l'exposer ici. Comme, d'autre part, elle n'est pas traductible en langage ordinaire, il faut se contenter d'en énumérer les principaux résultats :

1° Il ne peut y avoir de vitesse supérieure à celle de la lumière. A mesure que la vitesse d'un corps augmente, ses dimensions relatives diminuent. Sa densité ou masse spécifique augmente donc, pour tendre vers l'infini quand la vitesse du corps tend vers celle de la lumière.

2° Si un corps est en mouvement et un deuxième corps mobile lui-même par rapport au premier, la vitesse totale du deuxième corps n'est pas la somme des deux vitesses considérées, du moins pour les très grandes vitesses. Elle est inférieure à cette somme et se calcule par une formule simple, telle que la vitesse totale reste toujours inférieure à celle de la lumière.

Par exemple, deux vitesses de 200.000 km. à la seconde, en s'ajoutant, donneront une vitesse totale d'environ 270.000 km.

3° L'énergie possède une certaine masse. Toute variation de l'énergie d'un corps s'accompagne d'une variation de sa masse. Le rayonnement électromagnétique peut posséder une certaine masse sans aucun support matériel. La lumière, n'étant qu'un rayonnement électromagnétique, est douée de masse, et par conséquent pesante.

4° La masse d'un corps est le quotient de son énergie par le carré de la vitesse de la lumière. Inversement l'énergie d'un corps au repos est égale au produit de sa masse par le carré de la vitesse de la lumière. Cette énergie interne apparaît formidable, à côté de l'énergie mécanique $1/2\ mv^2$ possédée par le corps en mouvement et seule apparente pour nous. Elle représenterait l'énergie atomique, dont la libération, si elle est possible, mettrait entre nos mains des forces incalculables. Quelques grammes de charbon par exemple suffiraient à remplacer la production de houille du monde entier pendant un an.

Comme nous l'avons dit, l'expérience a vérifié celles de ces assertions qui lui sont accessibles. Les corpuscules des rayons cathodiques, qui sont animés d'une vitesse voisine de celle de la lumière, ont été pour cela un précieux moyen de contrôle. Appliquées à eux, les formules d'Einstein se sont montrées exactes. Il en a été de même lorsqu'on a appliqué sa formule de composition des vitesses à la propagation de la lumière dans un liquide en mouvement.

Le temps local et l'espace relatif ayant pour Einstein une signification réelle, il était amené à les considérer comme invariablement liés l'un à l'autre et à exprimer leur relation sous forme mathématique. Cette forme mathématique avait déjà été fournie par Minkowski qui considérait « l'espace-temps » comme un tout; comme un continuum à quatre dimensions. Les trois premières dimensions correspondant aux trois dimensions de l'espace, la quatrième au temps. Il n'y avait rien là que de très simple. Si l'espace sensible a et ne peut avoir que trois dimensions, l'espace mathématique peut en avoir

quatre et davantage. Malheureusement une confusion s'est créée dans l'esprit de bien des gens, enclins à concrétiser et qui ont voulu voir, dans le mot dimensions, des « longueurs »; ce qui est une erreur, puisque, par définition, l'une de ces dimensions est le temps. L'espace à quatre dimensions de Minkowski c'est une figuration mathématique, et il faut renoncer à « voir » dans cet espace; cette recherche est une occupation convenable uniquement pour les pensionnaires de certains asiles. Si Einstein, au lieu de dimensions, avait employé le mot coordonnées, il aurait peut être agi sagement; c'est un mot plus rébarbatif, et aucun fantôme ne serait venu s'y abriter.

Si nous avons insisté sur la représentation de l'espace-temps d'Einstein-Minkowski, c'est qu'elle a été le point de départ des calculs de la théorie de relativité généralisée. En effet, la partie de l'œuvre d'Einstein dont on vient de parler, et qu'il nomme théorie de la relativité restreinte, n'est pas la plus importante. La théorie de relativité généralisée n'aurait pu être conçue sans la théorie de la relativité restreinte. Il en découle un magnifique effort de synthèse et de généralisation. La théorie de la relativité restreinte n'envisageait que des systèmes animés d'un mouvement uniforme l'un par rapport à l'autre. Le principe de relativité généralisée cherche à s'étendre à tous les systèmes en mouvement, quel que soit ce mouvement; il dit : si les lois naturelles sont vraies par rapport à un système de coordonnées, elles restent vraies par rapport à tous les axes de coordonnées, quels qu'ils soient. Il semble, au premier abord, que le mouvement accéléré, pour ne parler que de celui-là, échappe à ce principe. Un voyageur, dans un wagon s'apercevrait très loin de l'accélération du mouvement du train, par la poussée que la paroi exercera sur lui. Le mouvement accéléré semble donc avoir une valeur « absolue ».

Il n'en est rien cependant. Pourquoi un corps abandonné à lui-même tombe-t-il? La physique répondait auparavant : parce que la terre exerce sur lui une attraction; elle répond maintenant : parce qu'il est situé dans le champ de gravitation terrestre, ce qui est une manière plus logique d'exposer le mê-

me fait. On nomme champ de gravitation tout espace dans lequel s'exerce une attraction. Mais, lorsque le corps tombe, tout se passe « comme si » le sol venait à sa rencontre d'un mouvement uniformément accéléré. De même, pour le voyageur placé dans le wagon dont on parlait plus haut, tout se passe comme si le wagon était immobile et si un champ de gravitation, dirigé vers l'arrière s'y produisait. Donc le mouvement accéléré du wagon n'a pas une valeur absolue, et pourra être remplacé par un champ de gravitation, facile à établir par le calcul. Si on veut étudier la position, par rapport au wagon, d'un corps se déplaçant le long de la voie, tout reviendra à étudier l'action de ce champ de gravitation sur le corps. Toutes les lois du mouvement se ramèneront à des formules de champ de gravitation. Mais une remarque très importante s'impose. Par rapport au wagon en mouvement accéléré, un objet qui décrirait sur le sol une ligne droite, décrira une courbe. Le rayon lumineux lui-même ne se propagera plus en ligne droite, mais tracera une courbe à peine différente d'une droite, car la vitesse du wagon est très faible par rapport à celle de la lumière, mais dont la déviation serait appréciable si on raisonnait sur des vitesses plus grandes. De plus, la vitesse de la lumière cessera d'être constante par rapport au wagon, car elle correspondra à chaque point de cette courbe à sa dérivée.

Comme le rayon lumineux est la définition physique la plus exacte de la ligne droite, il faut en conclure que dans l'espace où s'exerce un champ de gravitation les droites ne sont plus des droites; cet espace cesse d'être un espace euclidien.

Il est assez difficile de faire comprendre ce qu'on entend par espace euclidien et espace non euclidien. Les lois de la géométrie euclidienne semblent rigoureuses; il semble impossible de supposer leur non-exactitude absolue. Elles sont en effet rigoureusement exactes si on en étudie les différentes propositions « en elles-mêmes ». Que deviennent-elles quand on les transpose dans l'espace réel? Prenons deux perpendiculaires à la surface du sol. Elles sont rigoureusement parallèles au

point de vue de la partie de l'espace qui nous est accessible. Pour un observateur placé dans l'absolu, elles se rejoignent au centre de la terre. Pour cet observateur donc, dans « notre » espace on ne pourra mener par un point aucune parallèle à une droite, le postulatum d'Euclide s'avèrera inexact, « notre » espace ne sera pas euclidien.

Nous allons essayer encore d'une supposition, bien que ce genre de raisonnement par analogie soit déplorable. Pour raisonner juste en cette matière, il faudrait rester dans l'abstrait, et le désir d'être clair conduit vite à l'absurde. Un observateur est placé devant un de ces miroirs déformants que tout le monde connaît. Son image et celle des objets qui l'environnent apparaissent déviées : les droites sont des courbes, mais non des courbes arbitraires. Elles sont déterminées par la courbure du miroir. On pourrait même définir mathématiquement la position de chaque point de cette image, dans un espace virtuel, non euclidien, en utilisant certaines coordonnées, nommées coordonnées de Gauss. Dans ces coordonnées, on retrouve chacun des éléments des coordonnées ordinaires, que nous avons considérées jusqu'à présent, mais affecté d'un coefficient qui est lui-même une fonction complexe de la coordonnée primitive, dépendant de la transformation, en l'espèce, la courbature du miroir. Un calcul, très compliqué du reste dans le cas que nous avons choisi, pourrait permettre de déterminer ces coefficients. Supposons maintenant que l'image virtuelle déformée s'anime, en conservant sa forme et « son espace », obéissant à ses coordonnées de Gauss. Si elle aperçoit le premier observateur, celui-ci lui semblera déformé, situé dans un espace non euclidien, et il lui faudra à son tour utiliser des coordonnées complexes, à coefficients variables, pour déterminer la situation des divers points de son corps. On voit donc que l'espace euclidien et l'espace non euclidien peuvent se ramener l'un à l'autre, obéir aux mêmes lois, en choisissant convenablement les axes de coordonnées. En somme on pouvait résoudre le problème de deux manières différentes : ou bien, en présence d'espaces différents, exprimer des lois espacées convenant

à chacun de ces espaces. Ou bien établir des lois universelles, et y adapter un espace *malléable*, un « mollusque » suivant l'expression d'Einstein, à l'aide de coordonnées de Gauss. C'est à cette seconde méthode qu'Einstein s'est rallié, et il a modifié ainsi l'énoncé du principe de la relativité généralisée : « Tous les systèmes de coordonnées de Gauss sont en principe équivalents pour l'expression des lois générales de la nature ». Il faut noter que dans tout ce qui précède, les « espaces » considérés sont assez peu différents d'un espace euclidien, et les systèmes de coordonnées de Gauss peu différents des coordonnées rectangulaires habituelles ou coordonnées cartésiennes, car la vitesse de la lumière reste très supérieure aux autres vitesses considérées, celles des corps célestes par exemple.

Il fallait réaliser cette conception et trouver une formule de champ de gravitation qui convînt à tous les systèmes de coordonnées. Einstein parvient à ce résultat par des calculs d'une difficulté inouïe, en utilisant l'algèbre dite tensorielle et les procédés de calcul différentiel absolu, imaginés par Cristoffel, Ricci et Lévi-Civita. Il n'existe pas de traduction française de leurs ouvrages et ces procédés de calcul ne sont pas familiers, même aux mathématiciens. Ces procédés possèdent, entre autres avantages, celui de présenter sous une forme condensée des équations qui, avec les anciens modes de calcul vectoriel, demandent un développement de plusieurs lignes. Il est probable que, sans eux, Einstein n'aurait pu parvenir à établir ses dix équations de gravitation. Aussi le nom de ces mathématiciens ne devrait être oublié dans aucun éloge de l'œuvre d'Einstein.

Néanmoins, l'intuition n'a pu être étrangère à une œuvre aussi remarquable, et ici l'intuition se confond avec le génie. Le développement de ces calculs est vraiment la partie la plus belle de son œuvre. Il y a longtemps qu'on a divisé les mathématiciens en analystes et en géomètres, en logiciens et en intuitifs. Einstein semble être à la fois l'un et l'autre, mais le seul langage qu'il emploie est celui de l'analyse. Il faut renoncer à « voir dans l'espace » en suivant son œuvre. On se

sent guidé dans un souterrain, avec la certitude qu'on aboutira à la lumière par les chemins les plus rapides. Lorsqu'on a compris l'harmonie cachée, dont les sciences mathématiques sont capables, et dont aucune autre forme de l'art ou de la pensée ne peut donner l'équivalent à l'esprit humain, on ne trouve plus exagérée la phrase d'un de ses disciples : « quelques-uns des accords puissants de cette harmonie des sphères, auxquels Pythagore et Képler riraient, sont parvenus à nos oreilles ».

Ayant établi ses formules générales de gravitation, Einstein en déduit toutes les autres lois physiques. Il exprime ainsi, sous une forme indépendante de l'espace et du temps, la totalité des lois connues. Dans l'ancienne conception de ces lois, la gravitation demeurait un fait isolé, en apparence contradictoire. Avec la théorie de relativité généralisée, elle devient le fait unique et fondamental. Comme notre espace diffère peu d'un espace euclidien, la loi de gravitation d'Einstein devait peu différer de la loi de Newton, qui correspondait à cet espace. En fait, la loi de Newton s'était montrée rigoureusement d'accord avec l'expérience, sauf sur un léger point. La planète Mercure, dont le mouvement est plus rapide que celui des autres planètes, avait révélé un faible déplacement de sa trajectoire. Ce déplacement, demeuré inexpliqué, s'est trouvé correspondre aux résultats donnés par la formule d'Einstein. Une autre vérification de ces formules a été donnée par la mesure de la déviation des rayons lumineux des étoiles au voisinage du soleil. Cette déviation, mesurée à la faveur d'une éclipse, est conforme aux prévisions du calcul.

Einstein tire une dernière conclusion de la théorie de relativité. L'espace accessible à notre observation se montre presque euclidien. Mais les calculs des formules de la relativité généralisée montrent que dans un tel monde la densité moyenne de la matière doit être nulle. Einstein en conclut que le monde doit être un espace fermé n'ayant pas de limites, analogue à l'espace sphérique à trois dimensions imaginé par Riemann; dans un tel espace, un rayon lumineux parti dans une direction, pourrait revenir à son point de départ par une

direction opposée. Il indique même une formule pour calculer le « rayon » de ce monde, en fonction de la densité moyenne de la matière.

Si séduisantes que soient de telles hypothèses, comme elles ne sont pas accessibles à l'expérience, il ne faut pas, semble-t-il, leur accorder une place prépondérante dans l'œuvre d'Einstein.

*
* *

M. Weyl, disciple d'Einstein et professeur à l'Université de Zurich a essayé de généraliser davantage, et cherché à démontrer que les lois physiques peuvent être exprimées d'une manière indépendante, non seulement des axes de coordonnées, mais des unités de mesure. Il a été conduit pour cela à imaginer un espace qu'il appelle espace métrique complet, et qui est un espace riemannien dans lequel on introduit un coefficient de dilatation. S'il est permis d'essayer de concrétiser une notion aussi abstraite, l'espace de Weyl serait le « mollusque » d'Einstein, dont chaque point subirait une dilatation ou une contraction suivant certaines règles contenues dans son équation. Cela permettrait par exemple d'exprimer sous la même forme les lois d'un champ de gravitation et celles d'un champ électromagnétique, qui étaient restées distinctes dans les travaux d'Einstein. Les calculs de ce savant, très ardus et présentés avec un amour tout germanique de la complexité, constituent un édifice mathématique impressionnant. Elles nous montrent en tout cas que la science va toujours plus loin dans son effort vers l'unité, la synthèse et la généralisation.

Mais dira-t-on, n'y a-t-il pas dans cet effort une tendance toute métaphysique de notre esprit, en contradiction avec le sens général de la nature? Des lois simples et en très grand nombre ne donneraient-elles pas une plus juste image du réel que des lois en nombre très limité et d'une complexité très grande? Les savants ont peut-être construit un édifice destiné à être détruit, et un avenir prochain montrera que c'était

une utopie de vouloir mettre le monde dans une seule équation différentielle. Cela importe peu. La vérité est un diamant aux facettes multiples ; une œuvre qui a fait penser les hommes ne sera jamais une œuvre vaine. La rapide éclosion de travaux sur Einstein et l'intérêt que le public semble lui porter, pourront peut-être rassurer ceux qui commençaient à douter que l'humanité fût encore capable d'idéal. Tous ceux, qui auront pris contact avec l'œuvre du grand savant allemand, comprendront que si, étroitement murés dans notre personnalité, nous n'aurons jamais du monde extérieur qu'une image, cette image, de ses parties les plus simples aux plus complexes, est une source plus parfaite d'harmonie que l'imagination la plus désordonnée ne saurait le concevoir. Et les moins amoureux de pure spéculation sentiront obscurément qu' « il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que ne le pensent les poètes et les philosophes ».

Marcel NORBERT.

ODE A LA VIE ETERNELLE

Je te chante, qui me réveilles,
Aurore, où sonnent les clairons !
Brise-moi le seuil des merveilles,
Précède-moi : nous volerons.
Rendu par la flamme à l'essence,
Pur de trouble et de renaissance,
Je connais ma divinité.
De ses rameaux tremblants j'émonde
L'apparence; je vois le monde
Et la profonde Eternité.

De partout, à la fois, surgie,
Je vois penser et s'enflammer
L'adorable et sage Energie
Qui se divise pour aimer.
Où sont les gangues, la géhenne,
Où la résistance, la haine,
L'ombre, l'être au soleil fermé?
Joie absolue, Acte qui dure,
L'existence est toujours future,
Le néant seul est consumé.

Tel, à travers les nébuleuses,
J'accompagne l'Esprit vivant.
Mes naissantes ailes frileuses
Apprennent l'ivresse du vent.
Ah ! que l'allure s'enhardisse !
La nature, tendre Eurydice,
Obéit à ma volonté.
Elle repousse aux bords funèbres
Les énigmes et les ténèbres
Et rit, confuse, à la clarté.

Désir des germes, des planètes
En leur essor discontinu,
Vous voici donc, strictes et nettes,
Lignes pures : Mouvement nu !
Et de l'âme dépossédée,
Amante irrésistible, Idée,
Est-ce toi qui le défendais
Qui l'abandonnes tout entière
Jetant les voiles de matière ?
— « Depuis l'aube je t'attendais.

« Viens ! Sans cesse, éclatant l'écorce,
Comme un grand fruit au cœur de feu
L'Univers qui mûrit s'efforce
A remplir l'infini de Dieu
Et, toi-même, d'amour avide,
Collaborant contre le vide,
Mesurant ses gouffres ouverts,
Pour la combler de ta présence,
Tu n'as pas trouvé trop immense
L'immensité de l'Univers.

« Si l'ombre cède à la racine
Qui délivre des profondeurs,
Patiente et forte Lucine,
Les sucs, les hymnes, les odeurs,
Pour quel autre divin voyage
Les rend-elle, fleur et feuillage,
Dans chaque printemps écumant ?
Je veux ainsi que tu te sentes
Mille ivresses obéissantes
Aux tumultes du firmament. »

— Cependant ces déserts moroses
Ne sont plus d'astres enchaînés.
Les systèmes pareils aux roses
Vont à l'abîme, abandonnés...
J'y retrouve l'éclair du glaive.
Le Savoir même s'il s'achève,

Demeure triste et partiel.
O limite où rêve l'Archange
Lieux extrêmes, silence étrange,
Ai-je atteint les confins du ciel ?

. . . . . .

Comme au sein des mers primitives,
Je suis jeune et craintif encor.
Dominant toutes perspectives,
Tu m'apparais, Echelle d'or.
Je fais un pas... Un autre espace
Que mon désir déjà dépasse
S'ouvre à mon vol reconnaissant.
De vie et de mystère il s'orne
Jusques à l'horizon sans borne
Et, par delà, recommençant.

Henry CHARPENTIER.

GIOVANNI VERGA

Catane ! Les hommes dont l'enfance a rêvé sur les quais de Marseille ou dans les petits ports mélancoliques et presque désertés d'Antibes, de La Nouvelle ou de Port-Vendres lisaient naguère ce nom à la poupe craquelée de vieilles carènes noires flottant sur l'eau dormante où traînaient de grandes irisations d'huile, des fruits pourris. Devant ces voiliers pleins d'odeurs, nous nous arrêtions longuement. Une planche montait vers le sabord, plus montante à mesure que la cale se vidait. Des femmes descendaient, une couffe d'oranges à l'épaule, des hommes courbés sous des sacs de soufre, enfarinés d'un jaune vert, comme fiévreux, l'œil luisant. Des oranges tombaient dans l'eau avec des ploufs, flottaient. Elles étaient happées à belles dents par de petits plongeurs bronzés, Calabrais ou Napolitains, sortis des ruelles grasses du vieux Marseille, criards, sveltes, sauvages. Le soufre s'épandait entre les pavés raboteux. Et, silencieusement, nous les enfants de France, nous avancions sur cette poudre si sèche qui se serre en grinçant sous les pieds.

Le soir, nous revenions au port. Entre les vergues fines les étoiles reparues palpitaient. Un chant sortait des vieilles coques ; des chants traînants, ardents, rompus soudain par des faussets étranges, et des accor éons barbares, tendres, incertains, nasillards. Nous écoutions ces âmes étrangères qui nous effrayaient par leur misère et nous troublaient par leur ardeur. Ils avaient, ces hommes, des yeux caressants puis brillants de sauvagerie, des yeux moins fins que ceux

de France mais tellement plus forts ! Ils avaient des corps plus légers et plus souples.

Nous n'avions pas lu Théocrite et, au nom de Sicile, nous pensions à des parfums âcres, à de lentes navigations où l'homme est le jouet du vent, à la saleté, à la faim, mais aussi à des chants que nos marins n'auraient pas su chanter. Parfois ils nous faisaient rire, ces chants. Mais, la nuit, dans nos songes, nous revoyions les figures de proue, les hommes lestes aux dents blanches de chien et ce nom flottant : Catania.

Catane, ville populeuse et passionnée, toute grouillante de ce peuple de Sicile, mélange de la Grèce, de Carthage, de Rome, de Sarrasins, de Normands, de Français, d'Arabes, race complexe où tous les courants de la Méditerranée ont laissé leurs traces, race troublée d'avoir des ancêtres trop différents. Catane, ville exubérante, excessive, monuments colorés, surchargés, contournés, oublieux des temples de Syracuse et de la raison ailée de la Grèce ; sang moins léger que le sang grec, mais plus riche dans ses tumultes ; port étalé sur un rivage lointain, derrière l'Etna, ouvert sur l'Orient. C'est à Catane que vient d'expirer un grand vieillard solitaire, Giovanni Verga, qui depuis longtemps se taisait, mais vers qui la jeunesse d'Italie se tournait comme vers son maître le plus pur.

C'est une singulière destinée que celle de Giovanni Verga. Entre 1880 et 1890, au moment où il produit ses grandes œuvres, on le considère comme un chef d'école et l'on discute la valeur de ses théories beaucoup plus que la valeur de ses œuvres. La théorie vériste doit-elle triompher? L'art doit-il copier le réel, voilà à quoi s'attachent alors les critiques. Fogazzaro, D'Annunzio, Pascoli, viennent bientôt attirer l'attention et font oublier le vérisme. Fogazzaro emplit tous ses livres d'une sensualité rêveuse et un peu molle qui a la grâce des campagnes vénitiennes, qui se mêle de tendresse et de mysticisme. D'Annunzio, fils de la terre sèche des Abbruzzes dit, répète, amplifie ou raffine les joies incessantes de sa sensualité ardente, parfois sauvage, avide de sang et où l'imagination seule porte la trace du contact avec le monde civilisé. Pascoli recherche les sensations incertaines, il note

les minutes étranges où la perception se perd dans l'hallucination, les crépuscules, les premiers désarrois. La littérature italienne devient tout individualiste. Chacun des trois grands écrivains s'efforce de donner non la vision du monde, mais la description de son monde intérieur. Chacun cherche dans le monde non le monde lui-même, mais le prétexte à créer des images conformes à ses désirs particuliers.

Verga se retire à Catane et l'Italie l'oublie. Un jour, une génération nouvelle apparaît. Cette génération est lasse des amplifications de D'Annunzio, du mysticisme de Fogazzaro, des perpétuels gémissements de Pascoli. Elle veut voir le monde tel qu'il est; elle est née en un temps où le rêve se meurt, où l'action devient la règle universelle; et on ne peut agir sur la matière si on n'a pas de la matière une connaissance parfaite. La guerre, cette maîtresse de réalité, vient accentuer ces tendances. La nouvelle génération a besoin d'un chef d'école ou plutôt d'un précurseur. Les romantiques français avaient choisi Chénier, le groupe Bourget-Barrès avait choisi Stendhal; les jeunes Italiens choisissent Verga et essayent de venger ce grand « méconnu ».

* * *

Il était né à Catane le 30 août 1840. Mais sa famille, de très vieille noblesse, avait toujours vécu en pleine campagne de Sicile, au bourg de Vizzini. Là s'était établi au XIII^e^ siècle, disait-on, l'Espagnol Gonzalve de Vergas, venu chercher fortune dans l'armée des Aragons, après les Vêpres Siciliennes et le massacre des Français de Charles d'Anjou. A la fin du XVIII^e^ siècle, ces Verga devinrent libéraux. Ils lurent Voltaire, Beccaria; ils s'opposèrent au gouvernement des Bourbons. Au temps de Napoléon, un Verga, le grand-père de Giovanni, est député de Vizzini au Parlement de Sicile. Il est chef des Carbonari. La tyrannie des Bourbons se rétablit, plus tracassière et plus étroite encore, plus insupportable maintenant que du Piémont à la Sicile les Italiens veulent constituer une Italie. En 1840, quand Giovanni vient au monde, les Bourbons

touchent à leur fin, mais, menacés, ils s'exaspèrent. Les Verga enseignent à l'enfant les idées de patrie, de liberté, d'humanité. On imagine les conversations qui se tiennent devant l'enfant à la table de famille. Le plus souvent, ce sont les potins de la ville, les nouvelles du port, l'abondance des récoltes, le prix du grain, des oranges, de l'huile. Mais parfois une nouvelle vient du Nord : le roi de Sardaigne se prépare ; des Milanais ont été arrêtés ; Giusti vient de publier un poème. Aussitôt les Verga s'exaltent ; le père lance des tirades enflammées et parfois déclamatoires. L'esprit de Giovanni se forme dans une atmosphère étrange où l'artificiel se mêle au réel. C'est un enfant à qui on insuffle des sentiments d'homme et de héros. De là un déséquilibre qui peut l'amener à chercher le grand dans l'imaginaire, l'incliner à l'emphase, à la grandiloquence.

Deux grands événements marquent son enfance, lui donnent ses deux premières émotions ; ce sont deux événements nationaux sur lesquels le cœur d'un enfant bat surtout par imagination. En 1849, le vendredi-saint, les Bourbons font bombarder Catane révoltée. La ville est prise, les rebelles doivent fuir. Les soldats du Roi saccagent Catane, y mettent le feu. Quelques années plus tard, la fortune a tourné. Garibaldi entre à Catane sous les ovations et les fleurs.

Deux précepteurs forment l'enfant. Tous deux lui inculquent un enthousiasme un peu creux. L'un est un prêtre Don Antonio Torrisi, mais c'est un prêtre libéral, à la fois révolutionnaire et poète romantique. L'autre Antonio Abate est, lui aussi, poète et poète provincial. Il a écrit un poème tragique sur Napoléon. On peut penser que ces deux bons précepteurs, dont la vie privée était fort calme, furent pour l'enfant qui leur était confié, des professeurs de trouble et de désordre. Le romantisme germanique, le stoïcisme à la Plutarque se mêlaient au hasard dans leurs leçons. Giovanni résolut de fixer ses rêves en une grande œuvre. Il écrivit un ouvrage de 700 pages sur Washington et la guerre d'indépendance. Il l'intitula *Amour et Patrie* et l'offrit à l'abbé Torrisi. Il avait seize ans.

L'abbé Torrisi, fut peu séduit par ce livre qui, indirectement, était en partie son œuvre. Les 700 pages furent déposées dans un tiroir et on n'en parla plus. Déjà le père de Giovanni, qui ignorait sans doute la vocation du jeune homme, insistait pour lui faire commencer ses études de droit.

Giovanni obéit à son père. Il s'inscrivit à la Faculté. Mais il fit de très médiocres études. Le soir, il revenait à ses cahiers et y travaillait longuement. Washington maintenant, était abandonné. Verga avait choisi un sujet plus proche, la révolution même de Sicile, le temps où son grand-père conspirait à Vizzini. Ce roman, il l'avait commencé le jour où, au désespoir de l'Italie entière, Napoléon III avait signé la paix de Villafranca, « en un jour de deuil national ». De toute sa force, Giovanni enfermé dans sa chambre se jetait dans les héroïsmes des *Carbonari*. Pendant ce temps, les cours et les traités, jamais ouverts, se couvraient de poussière. Vint le jour de l'examen. Giovanni déclara gravement à son père qu'il ne se sentait pas fait pour le droit, qu'il perdait son temps, que le métier d'avocat l'ennuyait, mais qu'en revanche il avait écrit un roman admirable et que la famille Verga ferait bien mieux de publier à ses frais ce roman que de payer des inscriptions et des droits d'examen. Le père se fit apporter le manuscrit. Son âme de patriote s'émut. Le droit fut abandonné et bientôt les Catanais purent acheter les *Carbonari della montagna*, roman de leur jeune compatriote. Œuvre déclamatoire, enthousiaste et tourmentée, où se mêlaient toutes les influences, où pourtant un accent de passion et d'ardeur révélait le futur Verga.

* * *

Quelques années plus tard, l'Italie est faite, Le rêve vers lequel l'enfance de Verga s'était tendue est réalisé. La victoire laisse un vide dans cette âme. Son goût d'imaginer et surtout l'éducation si particulière qu'il a reçue le rendent incapable de se satisfaire du réel qui l'entoure, quel qu'il soit.

La vie est douce à Catane, la terre est lumineuse, le ciel est pur, les bois de citronniers jettent leur odeur dans le vent. Verga est riche, beau, et sans doute les femmes lui rient. Mais Catane le lasse. Il veut une civilisation plus riche, une ville d'intelligence chaude et frémissante, de sensualité plus raffinée. Peut-être aussi la Sicile lui paraît-elle trop âcre, désire-t-il plus de mesure et de douceur.

Il quitte la Sicile si longtemps endormie dans le soleil et l'indolence. Il va vers le nord, vers cette Italie qui a combattu pour l'indépendance, vers ce pays moderne que ses routes et ses cols mettent en contact avec l'Europe vive. Il s'arrête à Florence quatre ans, il goûte la beauté fière et nette, peut-être un peu sèche de l'art toscan, il écoute la langue, l'i iome pur de Dante et de Boccace. Mais la Toscane si noble autrefois, sous ses grands-ducs s'est momifiée. Verga va plus au nord. Il s'installe à Milan, au centre de l'Italie nouvelle.

Qu'on se représente ce grand Sicilien brun, aux larges yeux d'Arabe, à la fois doux et farouches, dans la société Milanaise, familière, accueillante, pleine de grâce, toute joyeuse encore de sa nouvelle liberté. C'est toujours la ville tolérante de Beccaria, la race souriante, pudique et doucement catholique, dont Manzoni a si délicatement exprimé l'esprit. Stendhal goûtait jadis sa facilité italienne, où se tend brusquement la passion d'un Fabrice ou d'une Sanseverina ; venu de France, il s'y enchantait de l'Italie. Verga, qui vient du sud, du pays des héros sombres et passionnés, s'enchante au contraire de ce que Milan soit si peu Italienne. Il goûte la tendresse du nord, la civilisation, l'Europe.

Mais cette réalité si exquise, Verga la pénètre et, dès lors, elle ne lui suffit plus. Or, que peut-il rêver encore? Un pays nouveau? Non. C'est en lui-même que Verga se renferme. Et puisque c'est par l'imagination qu'il peut seulement être ému, il inventera des aventures, il offrira à son cœur des thèmes d'émotion sur lesquels s'exalter ou pleurer.

S'il est un mystère inépuisable, où le chercheur d'obscur peut s'abandonner sans craindre aucun brusque réveil, c'est

le mystère des sens ou du cœur, l'attrait qui pousse un être vers un autre être pour des raisons secrètes, jamais entrevues. Verga porte dans ses veines le sang chaud de Sicile; sur sa terre, encore presque arabe, la femme est gardée, à demi recluse. Une femme du monde ne sort pas sans duègne, une fille du peuple voile sa face d'un lourd manteau de laine. Verga rêve de femmes et surtout de mystère. Il invente des aventures sublimes et passionnées. Et cet ennemi du réel, n'ayant pas l'imagination assez riche pour créer un monde de songe, il emprunte au roman romantique les femmes fatales et phtisiques, les nonnes folles d'amour, les bals masqués, les suicides, les duels.

Le héros de son premier roman d'homme, la *Peccalrice* (la Pécheresse), écrit à vingt-six ans, s'éprend d'une femme mystérieuse qu'il voit passer dans la rue au bras de son mari, à laquelle il n'a jamais parlé. Il guette ses sorties, il passe de longues heures sous ses fenêtres, il épie ses jalousies. Ce Pietro Brusio, c'est Verga lui-même, l'imaginatif qui s'arrête aux lenteurs du début, aux rêveries illimitées qui précèdent la première parole, le *cristallisateur* dans le vide qui se plaît aux obstacles pour retarder le contact du réel. Et c'est aussi Verga, l'artiste qui cherche dans son amour des thèmes d'art. Pietro raconte sa passion dans un drame. La femme voit jouer le drame; elle est prise, elle cède à Pietro. Mais au contact du vrai, la passion s'atténue. Pietro n'aime plus sa maîtresse. Désespérée, elle meurt de poison et de phtisie dans une dernière étreinte. Une valse romantique résonne au loin.

On devine le travail intérieur du jeune Verga. Il note ces heures d'attente avant la possession où tous les rêves se déploient. Puis, déçu par la possession, il invente pour prolonger son extase, une aventure de passion et de mort.

Même procédé d'imagination dans le second de ses romans, la *Storia d'una capinera* (l'Histoire d'une fauvette), confession lyrique d'une jeune Sicilienne passionnée, que ses parents enferment au couvent, qui meurt dans sa cellule, loin du monde, saisie par la folie tandis que sa sœur, plus heureuse, épouse l'homme qu'elle avait aimé. La petite nonne n'est ici que le porte-voix de

Verga qui dit en phrases déclamatoires son amour de la vie, sa sensualité et qui surtout satisfait par des moyens bien littéraires et bien grossiers son goût des émotions violentes et aussi son goût de pleurer. Souffrir, s'attendrir sur soi-même, voilà la raison d'être de la *Capinera*. Deux ans après, (1873), Verga revient au monde. Il publie *Eva*. Un jeune artiste peintre de grand talent aime une danseuse étoile. Il est pris tout entier par cette passion. Il se bat en duel, il tombe dans la misère, il meurt phtisique. Toujours souriante, la danseuse ne cesse de le trahir. Enfin il l'insulte dans un bal masqué et il meurt. C'est l'éternelle histoire romantique de la courtisane de marbre et du beau ténébreux. Verga s'est plu à accumuler les hontes, les dégradations pour se prouver à lui-même que la passion est souveraine, que rien ne peut prévaloir contre l'amour. La même année, apparaît la femme fatale, princesse russe, charme slave, énigmatique, ardente et phtisique, noble et vile, mourant elle aussi dans une nuit d'amour (*Tigre royal*). Les titres devenaient de plus en plus flamboyants et la passion s'exaspérait. En 1875, Verga publie *Eros*. On ne pouvait aller au-delà. Il montrait encore une fois un homme de passion allant de femme en femme, cherchant toujours la souffrance et l'amour.

Après *Tigre Royal*, un esprit nouveau commença à se révéler chez Verga. *Eros*, malgré son titre plein de promesses, semble s'essouffler. L'ardeur des premiers livres tombe. Verga a trente-cinq ans. La volupté de la jeunesse commence peut-être à s'émousser en lui. Cet esprit changeant, amoureux du nouveau ne trouve-t-il que de l'ennui en des sensations, en des imaginations ressassées? Est-il las de chercher hors de lui, dans les livres des autres, les éléments de ses rêves? Entre *Tigre Royal* et *Eros*, il a écrit et publié une nouvelle sicilienne, *Nedda*, qui annonce un art nouveau.

*
* *

Nous sommes en 1874. Le naturalisme ou plutôt l'école du vrai a triomphé depuis longtemps en France avec Flaubert

et les Goncourt. Daudet, Zola sont au commencement de leur gloire. Le culte de la science attire les écrivains à l'étude de la physiologie; les théories sociales les inclinent vers les humbles. Verga, qui jusqu'ici n'a pas su tirer de sa propre substance son monde imaginaire, est sensible aux influences extérieures. Il écoute la voix du naturalisme.

Depuis quinze ans il se débat dans des songes, il s'efforce de maintenir en lui des passions intenses, il n'y réussit pas. Cette sensualité qui est si forte en lui et qu'il veut renforcer encore, exprimer et chanter, il n'arrive pas à lui donner une forme personnelle et largement ardente. Il écrit de larges phrases sonores, avec toute sa force; elles rendent un son creux. Donc un double phénomène se produit en lui : la passion décroît, et surtout Verga s'aperçoit qu'il n'a pas su trouver les mots de la passion. Il a écrit pour s'émouvoir lui-même; or, s'il relit ses livres, ses déclamations passent sur lui, sans toucher son cœur, comme un bruit vain. Il sent le faux de cet art et s'en écœure.

Enfin si, lorsqu'il vivait en Sicile, il rêvait de Milan, maintenant qu'il vit à Milan il pense à la Sicile. Parmi les Siciliens de sa jeunesse, il portait un monde intérieur : Milan et sa civilisation; parmi les Milanais d'aujourd'hui il porte la Sicile de son enfance, et la Sicile des villages, la plus barbare, la plus particulière. C'est un trait de sa nature secrète de se renfermer dans les rêves que ses voisins ne peuvent partager. Enfant, il pensait à la vie des hommes, homme il revient vers la vie de ceux qui ont entouré son enfance. Ainsi il se tient toujours hors du présent. Artiste, il veut déformer à son gré.

Nedda, histoire d'une pauvre fille de Sicile, ouvre la série des nouvelles paysannes de Verga. Le premier volume de ces nouvelles[1] paraît en 1880. Il est intitulé *Vita dei campi* (Vie des champs). C'est une suite de chefs-d'œuvre.

Verga attribuait à un hasard l'origine de sa nouvelle manière. « C'est une histoire simple, disait-il. J'avais publié

1. Il ne comprend pas Nedda.

quelques-uns de mes premiers romans. La vente marchait. J'en préparais d'autres. Un jour, je ne sais comment, me tombe dans les mains une espèce de *journal de bord*, un manuscrit ignorant de la grammaire et de la syntaxe dans lequel un capitaine racontait brièvement certaines aventures que son voilier avait traversées. Un récit de marin, sans une phrase de trop ; bref, il me frappa. Je le relus. C'était ce que je cherchais sans m'en rendre compte directement. Parfois il suffit d'un signe, d'un point. Ce fut un faisceau de lumière ».

C'était le résultat d'un long travail intérieur provoqué par des causes complexes. Un écrivain méridional, ami de Verga, Luigi Capuana acclimatait en Italie les théories de Zola. Il fondait l'école *vériste* qui devait se consacrer uniquement à la reproduction du vrai. Verga, que ses imaginations romantiques laissaient insatisfait, se rallia à Capuana. Il écrivit, lui aussi, que la reproduction de la vérité quotidienne serait son seul souci. Il publia des préfaces retentissantes et assez peu précises que ses œuvres devaient le plus souvent démentir.

Les théories apportées par Capuana satisfaisaient la raison de Verga et, chose beaucoup plus importante, permettaient à son instinct d'évoluer. Deux traits lui répugnaient dans son œuvre de la veille : la grandiloquence du récit, le raffinement des esprits. Il écrira désormais dans un style sobre, serré jusqu'à la tension, des nouvelles de quelques pages. Il peindra des âmes primitives.

Il y a plus de vérité dans une page de la *Vita dei Campi* que dans tous les premiers romans de Verga. Mais il ne faudrait pas le prendre au mot quand il prétend copier la nature. *Vita dei Campi*, heureusement pour nous, est une œuvre créée.

Ce ne sont plus maintenant des héros de songe empruntés à telle ou telle œuvre étrangère qui apparaissent dans les nouvelles de Verga. Ce sont les paysans de sa terre. Mais non les paysans qu'il peut observer dans ses promenades aux champs ou qui vivent autour de lui. Ce sont les Siciliens du temps où il était enfant, ceux qu'il a vu apparaître, plus grands que lui, plus vagues, qui sont restés en lui comme des formes plastiques que son pouce d'artiste peut remodeler. Verga n'a pu

créer un monde imaginaire, il prend dans son souvenir des formes venues du réel mais séparées à demi de la terre et qui lui semblent presque une race issue de lui-même.

Et l'étincelle qui anime ces êtres, elle vient du foyer que Verga porte en lui; elle est la même qui vivait dans ses premiers personnages, dans *la Capinera*, dans l'amant de la danseuse Eva, dans la princesse russe, c'est l'amour. Les créatures ont changé, le créateur reste pareil. *Cavalleria Rusticana* la première nouvelle du recueil, c'est l'histoire d'un duel, la *Louve*, c'est une femme fatale, *Ieli le berger*, *Pentolaccia*, ce sont des mâles trahis et qui tuent. Et *la maîtresse de Gramigna* s'éprend d'un homme qu'elle n'a jamais vu.

Si l'on excepte *Cavalleria Rusticana*, chacune de ces nouvelles met en scène un personnage principal et n'est qu'une sorte de poème lyrique. Lyrisme sobre et dont la force est toute repliée. L'être est primitif. Il sort de terre, robuste et avide, mais sombre, se dégageant à peine de l'animalité. Verga, par sensualité peut-être et aussi par amour de la simplicité, le décrit comme il décrirait une bête. Je cite les premières lignes de la *Louve*.

« Elle était grande, maigre; elle avait des seins fermes et vigoureux de brune et pourtant elle n'était plus jeune; elle était pâle comme si la *malaria* s'était sans cesse attachée à elle, et sur cette pâleur luisaient deux yeux grands comme ça et des lèvres fraîches et rouges qui vous mangeaient.

« Au village on l'appelait la *Louve* parce qu'elle n'était jamais repue de rien. Les femmes se signaient quand elles la voyaient passer, seule comme une chienne avec cette allure errante et soupçonneuse de louve affamée. »

Cette simplicité de traits grandit le personnage jusqu'à en faire presque un héros mythique. Souvent, le personnage incarne un trait unique de l'homme qui devient une grande idée poétique. La Louve, c'est la soif inextinguible de la chair, la maîtresse de Gramigna c'est l'amour mystérieux qui naît sans cause saisissable, et le goût féminin de servir.

Et ces héros mythiques vivent. C'est là le mystère de l'art de Verga, mystère qu'aucune analyse ne saurait révéler.

Ils sont créés par l'imagination, ils sont plus grands que nature, et pourtant on les sent respirer et on entend battre leur cœur. Par un miracle particulier, Verga unit dans ces esquisses brèves l'idée poétique, la passion tragique et la vie.

Ieli, le petit berger, vit dans la montagne, seul avec ses bêtes, loin des hommes. Il n'a jamais joué qu'avec le fils du propriétaire, le *signorino* qui vient en vacances et avec Mara la fille d'un fermier. Devenu homme, Ieli aime Mara ; il l'épouse, bien qu'on lui dise de toutes parts que le *signorino* est son amant. Ieli a l'âme obscure. Pour lui le *signorino*, qu'il n'a pas revu depuis dix ou douze ans, est toujours un enfant. Mais un jour à la fête, le *signorino* vient chercher Mara et l'invite à la danse. Une brusque clarté se fait dans l'esprit de Ieli. Il tue le *signorino*. Et comme on l'attache : « Comment, dit-il, je ne devais pas le tuer?... Il m'a pris Mara ».

Une jeune fille repousse son fiancé pour aller rejoindre dans la montagne un bandit, Gramigna, qu'elle n'a jamais vu. Elle se donne à lui, elle le sert, le nourrit. Puis quand il est pris, elle le suit à la ville avec son enfant, elle se loge devant la prison. Un jour, on lui dit qu'il est parti pour les galères. Elle continue à vivre devant la prison où il a été enfermé.

Ce sont des âmes passionnées, frustes, incomplètes, profondément tristes. Elles sont des émanations de l'âme de Verga, et si elles vivent si intensément, c'est que Verga a su retrouver en lui les traits principaux de l'âme de sa race, qu'il se borne au crayon simple, à la silhouette en trois traits.

Et puisqu'il m'est impossible de faire comprendre par une analyse l'harmonie vivante de ces récits, je veux au moins montrer par un extrait la vigueur, l'imagination visuelle de Verga.

La Louve obsède Nanni, le mari de sa fille. Elle le poursuit aux champs. Le malheureux se croit excommunié, maudit. Un jour, il saisit une hache et la tue.

« Lorsqu'il la vit venir de loin, parmi les sillons verts, il cessa de bêcher la vigne et alla détacher la hache de l'ormeau. La Louve le vit venir, pâle et égaré, avec sa hache qui luisait

au soleil, et elle ne recula pas d'un seul pas, elle ne baissa pas les yeux; elle continua à aller vers lui, les mains pleines de coquelicots rouges, le mangeant de ses yeux noirs. « Ah ! malheur à votre âme ! » balbutia Nanni. »

* * *

A partir de *Vita dei Campi*, une nouvelle transformation se produit chez Verga. Elle aboutit à son œuvre maîtresse : *I Malavoglia*.

Dans un récit de *Vita dei Campi*, intitulé *Fantasticheria*, Verga raconte son dégoût de la vie mondaine, de Milan, de son luxe, de ses raffinements. Il a passé quelques mois dans un village de pêcheurs siciliens, à Aci-Trezza. Il s'est penché sur les humbles qui l'entouraient, il a vu leur vie, il a compris leur âme. Cette âme n'est pas l'âme fruste de la Louve ou de Ieli le berger. Après être passé des fantômes romantiques aux personnages de son enfance, magnifiés par une idée, Verga arrive enfin aux Siciliens véritables, à ceux qui vivent autour de lui. Et cet imaginatif passionné devient un transcripteur du réel. Nous en avons un signe indubitable. Au cours de son long roman, les *Malavoglia*, l'amour-passion n'apparaît pas.

Dans une maison d'Aci-Trezza, la maison du néflier, vit une famille de pêcheurs, les *Malavoglia*. C'est une famille patriarcale. Un vieillard, le patron Ntoni, est le maître absolu. Il règne sur son fils, sur sa bru et sur ses cinq petits-enfants. Les Malavoglia sont aisés ; ils possèdent une barque, la *Provvidenza*. Malheureusement, le patron Ntoni rêve de s'enrichir. Il achète pour la *Provvidenza* une cargaison de lupins et pour la payer, emprunte de l'argent à un usurier du pays. La barque part ; une tempête se lève ; la barque est engloutie avec la cargaison et le fils du patron Ntoni.

Les petits-enfants sont jeunes. Pourtant, le patron Ntoni arrive à parer les premiers coups. Les deux fils aînés l'aident. Et c'est la lutte de cette famille, où l'honneur est souverain, pour payer la dette et continuer à vivre.

L'aîné des petits-fils est enrôlé et dès lors, la ruine commence. Lorsque le soldat revient de la ville, il ne peut plus s'acclimater dans la vieille maison. La mère meurt, le grand-père vieillit, le jeune Ntoni commence à faire la débauche. Le second fils, marin sur la flotte italienne, meurt à Lissa. L'usurier réclame son argent. Il fait saisir la maison. La maison est insaisissable. Pourtant les Malavoglia la quittent. A la suite d'une affaire de contrebande, le jeune Ntoni est condamné au bagne. Une fille se laisse séduire, gagne la ville, tombe au ruisseau. Le vieux patron va mourir à l'hôpital. Les deux derniers enfants se mettent à l'ouvrage. Ils rachètent la maison. De nouveau, les Malavoglia occupent la maison du néflier. L'honneur est sauf. Le jeune Ntoni, sorti du bagne, vient à Aci-Trezza. Son frère lui offre de le garder. Il refuse tristement. Il comprend qu'il n'est plus digne d'entrer dans la maison.

Dans cette œuvre, Verga a voulu donner seulement le réel et il a dissimulé sa personnalité. Il est vrai que les personnages, plus que dans aucune autre de ses œuvres, baignent vraiment dans l'air. Mais que cette œuvre est loin d'être une copie d'après nature ! Si l'amour-passion a disparu, deux autres passions ont fait leur entrée : la soif du gain et le sens de l'honneur. Ces passions pèsent sur les personnages comme les Erinnyes antiques.

Et si l'auteur se dissimule, la composition de l'œuvre ne le trahit-elle pas continuellement? Le son des phrases, l'arrangement des tableaux, la marche du récit, n'est-ce pas Verga lui-même? Un Verga à demi-inconnu jusqu'alors, et qui se révèle complètement.

Sur cette œuvre flotte une mélancolie résignée, ou plutôt un sentiment plus sombre, plus âpre que la mélancolie, une tristesse fataliste et violente. Les phrases se succèdent, égales, presque grises, mais serrées comme des nœuds. Il suffit de penser aux *Fiancés* de Manzoni dont le souvenir a toujours hanté Verga, pour comprendre le caractère particulier des *Malavoglia*. Les *Fiancés* s'épanchent, aisés, faciles, toujours renouvelés, parfois glissent à la fadeur. Les *Malavoglia* sont durs, volontaires et comme forgés dans le fer. Ils vivent

indépendamment de l'âme de Verga ; pourtant cette âme se projette sur eux, comme une lumière rouge ou violette colore des vivants sans les modifier. Verga est l'homme qui se propose d'écrire les *Vaincus*. En étudiant les simples, il a été saisi de leur profonde misère. Peut-être d'ailleurs, s'il a tant de pitié pour les hommes, c'est que la poursuite du rêve a déçu son cœur.

Les *Malavoglia* paraissent en 1881. En 1883, Verga publie un autre volume de nouvelles, les *Novelle rusticane*. Ce ne sont plus des récits d'amour comme *Vita dei campi*, mais des récits de faim. La faim est l'héroïne unique de ces contes. Elle contraint les hommes à endurer les supplices les plus épouvantables (*Malaria*). Elle leur fait oublier l'honneur (*Pane nero*). Peut-être le pessimisme de certains de ces contes se souvient-il un peu de Maupassant.

Les plus beaux d'entre eux, *Malaria* particulièrement, valent par leur étrange harmonie. C'est un accord nouveau que celui qu'apporte *Malaria* dans la littérature italienne et probablement dans la littérature du monde. Le style est souverain. Les paragraphes se déroulent avec la sérénité de strophes ; c'est un poème très pur, fait avec les mots les plus vrais, les plus communs, des expressions paysannes et presque du patois. Et, pour mesurer la grandeur de Verga, que l'on veuille bien penser que le principal personnage de ce conte est la malaria et qu'ainsi Verga a réalisé sans tintamarre et sans déformation, cette personnification des choses si souvent tentée par Zola, d'une manière frappante mais grossière. Pour y réussir avec une aisance si pure, il fallait peut-être naître sur une terre où des colonnes grecques se dressent encore au tournant des chemins.

Verga est à l'apogée de sa carrière. Il transforme pour le théâtre quelques-unes de ses nouvelles : *Cavalleria Rusticana*, *la Louve*. Théâtre si réaliste, et en même temps si stylisé, si peu soucieux de l'effet, qu'il surprend le public. Il revient parfois à sa vieille manière (*Le mari d'Hélène*, *les récits du capitaine d'Arce*) sans créer dans cet ordre une œuvre de premier plan. Il écrit un nouveau roman sicilien, *Mastro-Don Gesualdo* (1888), moins sévère que les *Malavoglia* et peut-être moins pur,

œuvre pourtant de grande envergure. C'est toute une petite ville de Sicile, les nobles ruinés, les bourgeois, les paysans, et, parmi eux, un paysan brasseur d'affaires qui accumule les terres, l'argent, fait fortune. Œuvre plus fraîche que les *Malavoglia* et plus libre. Verga y fait vivre les personnages qui sans doute ont entouré son enfance. Il se laisse entraîner parfois à des conflits serrés, plus serrés peut-être que les conflits de la vie, à des antithèses fulgurantes, et qui font penser à Balzac.

* * *

Mastro-Don Gesualdo est le deuxième roman de la série des *Vaincus*. Verga en promet trois autres. Il ne les donne jamais. Il se retire pour toujours à Catane, vit avec ses papiers, travaille à une *Duchesse de Leyra*. De temps en temps il publie une petite esquisse, mise au point de quelque vieux plan. Depuis 1906, il se tait. Il vieillit dans une grande maison solitaire, assez modestement. Le soir, il va au cercle, où il rencontre trois amis. Il rentre tard dans la nuit. Un soir de janvier dernier, l'apoplexie le frappe dans sa chambre. Il agonise seul toute la nuit. Il meurt le lendemain.

Personne, sauf peut-être M. de Roberto, l'ami fidèle de Verga, n'a pénétré le secret de cette vieillesse. Les grands livres de Verga ne se vendaient pas. Le vieil écrivain, toujours droit, toujours grave, mais desséché sans doute et privé de sève, travaillait à son éternel roman sans lui donner la forme qu'il rêvait.

Un rêve dépassant ses propres forces, c'est l'histoire de toute sa vie. Il eut des ambitions d'artiste magnifiques. Mais, sauf dans quelques nouvelles, il ne put arriver à l'aisance. Ses *Malavoglia*, tout parfaits qu'ils soient, laissent voir l'effort de Verga. Lorsqu'un sculpteur italien dressera sa statue sur une place de Catane, s'il sculpte près de l'homme le génie de Verga, que ce soit un bel ange volontaire, taillé en plein granit, ouvrant péniblement de grandes ailes, regardant haut, mais ne pouvant quitter le sol.

Paul Rival.

MALARIA

La Malaria ! Il vous semble la toucher avec vos mains — comme de la terre grasse qui fume là partout autour de vous, enveloppant de vapeur les montagnes qui l'enserrent, d'Agnone au Mongibello[1] encapuchonné de neige — stagnante dans la plaine comme la chaleur pesante de juillet. En elle naissent et meurent le soleil de braise, et la lune blême, et la *Puddara*[2], qui semble flotter dans une mer de vapeur, et les oiseaux et les marguerites blanches du printemps, et l'été brûlé, et les nuées de l'automne où passent les canards sauvages en longues files noires, et la rivière qui luit comme si elle était de métal, entre ses berges larges et abandonnées, blanches, éboulées, parsemées de cailloux; et au fond le lac de Lentini, pareil à un étang, avec ses rives plates sans une barque, sans un arbre sur le bord, lisse et immobile. Parmi les flaques, paissent tristement les bœufs, rares, de la boue jusqu'au poitrail, le poil hirsute.

Lorsque résonne la grosse cloche du troupeau, s'envolent les bergeronnettes, silencieuses, et le pâtre lui-même, jaune de fièvre, et blanc de poussière comme ses bêtes, entr'ouvre un instant ses paupières gonflées, levant la tête à l'ombre des joncs secs.

C'est que la malaria vous entre dans les os avec le pain que

1. C'est le nom que les paysans de Sicile donnent à l'Etna.
2. La plaine marécageuse de Sicile.

vous mangez, et aussi si vous ouvrez la bouche pour parler, tandis que vous marchez le long des routes suffocantes de poussière et de soleil ; et vous sentez vos genoux manquer, ou bien vous vous affaissez sur le bât de la mule qui va au pas, la tête basse.

Là-haut, Lentini, et Francoforte, et Paternò cherchent à s'aggripper comme des brebis égarées sur les premières collines qui s'arrachent à la plaine, et s'entourent de bois d'orangers, de vignes et de jardins toujours verts. La malaria saisit les gens par les rues dépeuplées et les cloue aux portes des maisons calcinées par le soleil, tremblants de fièvre sous le pastrano [1] ou sous toutes les couvertures du lit amoncelées sur leurs épaules.

Dans la plaine, les maisons sont rares et d'aspect mélancolique : le long des routes mangées par le soleil, entre deux tas de fumier, appuyées aux hangars croulants où, l'œil éteint, attachés à la mangeoire vide, attendent les chevaux de relais ; ou au bord du lac, le rameau décrépit des auberges suspendu au-dessus de la porte, les grandes salles délabrées et vides, et l'hôte qui somnole accroupi sur le seuil, la tête serrée dans le mouchoir, épiant, chaque fois qu'il s'éveille, si dans la campagne déserte, n'arrive pas un passant assoiffé ; ou bien, semblables à de petites cases de bois blanc, empanachées de quatre eucalyptus maigres et gris, le long de la voie ferrée qui fend la plaine comme un coup de hache, où vole la machine sifflante comme le vent d'automne ; où la nuit reluisent des étincelles de feu ; ou enfin, çà et là, à la limite des terres, marquée par un pilastre à peine équarri, les toits étayés du dehors, les volets brisés, devant l'aire craquelée, à l'ombre des hautes meules de paille où les poules dorment la tête sous l'aile ; l'âne laisse tomber la tête, la gueule encore pleine de paille, et le chien se dresse, soupçonneux, et aboie sourdement à la pierre qui se détache du crépi, au lézard qui glisse, à la feuille qui bouge dans la campagne inerte.

Le soir, dès que le soleil tombe, apparaissent aux portes

1. Grand manteau brun.

des hommes brûlés par le soleil, sous le large chapeau de paille, portant de grands caleçons de toile, bâillant et s'étirant les bras; et des femmes demi-nues, les épaules noires, allaitant des enfants déjà pâles et défaits; et l'on ne sait comment ces enfants se feront grands et noirs et comment ils joueront sur l'herbe quand reviendra l'hiver, quand l'aire sera verte une autre fois et rira au soleil. Et l'on ne sait où ils vivent, ni pourquoi ils vivent là, tous ces gens qui, le dimanche, courent pour la messe vers les petites églises solitaires, entourées de haies de cactus, à dix milles à la ronde, d'aussi loin qu'on entend sonner la clochette fêlée dans la plaine qui ne finit jamais.

Mais, là où il y a la malaria, c'est une terre bénie de Dieu. En juin, les épis se couchent sous le poids; et les sillons fument comme s'ils avaient du sang dans les veines, à peine le soc y entre, en novembre.

Alors, il faut bien que celui qui sème et qui récolte tombe comme un épi mûr, puisque le Seigneur a dit : « Le pain que l'on mange, il faut le gagner en suant. »

Lorsque la sueur de la fièvre laisse un corps désséché sur la paillasse de maïs, et qu'il n'y a plus besoin de sulfate ni de potion d'eucalyptus, on le charge sur le chariot à foin, ou en travers sur le bât de l'âne, ou sur une échelle, comme l'on peut, une toile de sac sur la face; et on va le déposer à la petite église solitaire, sous les cactus épineux dont personne ne mange les fruits. Les femmes pleurent en cercle et les hommes se tiennent debout et regardent, fumant à regret. C'est ainsi qu'ils avaient emporté le garde de Valsavoia qui s'appelait Massaro Croce et qui, depuis trente ans, avalait du sulfate et de la potion d'eucalyptus. Quand le printemps revenait, il allait mieux, mais à l'automne, quand reparaissaient les canards sauvages, il mettait son mouchoir sur sa tête, et il ne se montrait plus sur sa porte que tous les deux jours, quand la fièvre tierce cesse; si bien qu'il n'avait plus que la peau et les os; et son ventre était gros comme un tambour, et on l'appelait le *crapaud*, aussi pour ses manières rudes et sauvages et parce que ses yeux étaient devenus vagues et s'étalaient à fleur de tête.

Il disait toujours avant de mourir : « Ne craignez rien, car, pour mes enfants, le patron pensera à eux ! ». Et, de ses gros yeux étonnés, il regardait en face un à un ceux qui se tenaient autour de son lit, le dernier soir, et lui mettaient la chandelle sous le nez.« Laissez-le mourir en paix, dit quelqu'un de ces désœuvrés, vous ne voyez pas comme il souffre ? » L'oncle Menico, chevrier, qui s'y entendait, fit signe que non avec la tête. « Il en a encore pour longtemps. Pensez comme il doit avoir le foie dur, un homme qui a eu à faire avec la malaria pendant tant d'années ! Maintenant il s'en moque ! car il a fait son magot dans la malaria, et ses enfants n'ont besoin de personne ! Croyez-vous que c'est pour rien qu'il a pris tout ce sulfate et toutes ces fièvres ? »

Au contraire, Compare Carmine, l'aubergiste du lac, y avait perdu ses enfants, tous les cinq, l'un après l'autre, trois garçons et deux filles. Passe encore pour les filles ! Mais les garçons, les voir manquer juste quand ils étaient grands, en âge de gagner leur pain ! Maintenant, il avait l'habitude et, lorsque la fièvre venait, il ne dépensait plus un sou ni pour du sulfate, ni pour des potions ; il tirait du bon vin et se mettait à dire un à un tous les plats de poisson qu'il savait faire, pour exciter l'appétit du malade. Il partait tout exprès avec sa barque pour pêcher le matin ; il revenait chargé de céphales, d'anguilles grosses comme le bras, et puis debout devant le lit et les larmes aux yeux, il disait à l'enfant : « Tiens, mange ». Le reste, Nanni le charretier le prenait pour aller le vendre à la ville. « Le lac vous donne et le lac vous prend ! lui faisait observer Nanni, quand il le voyait pleurer en cachette, que voulez-vous y faire, mon frère ?... » Le lac lui avait apporté de belles sommes. Et à Noël, quand les anguilles se vendent bien, dans la maison au bord du lac, on soupait joyeusement devant le feu : macaronis, saucisses et tout le bien de Dieu, tandis que le vent hurlait au dehors comme un loup qui a froid et faim. Au moins, les morts n'ont ni froid ni faim et ceux qui restent prient pour eux. Mais peu à peu la maison se vidait, si bien que Compare Carmine se tenait tout le jour sur la porte, non seulement pour voir s'il arrivait quelque client, mais aussi pour

ne pas voir ces grandes salles vides, où la Madone restait maintenant toute seule comme un fantôme, et pour ne pas voir ses enfants... Ce dernier qui ne voulait pas mourir, et pleurait, et s'arrachait les cheveux quand il sentait que la fièvre revenait pour l'emporter comme ses autres frères !... Tant, qu'il alla se jeter dans le lac, par peur de mourir. Mais le père qui savait nager le repêcha en lui criant que ce bain froid lui ferait revenir la fièvre, pire qu'avant. « Ça m'est égal... égal, puisque je suis mort ». Comme sa sœur Agata qui ne voulait pas mourir parce qu'elle était fiancée ! Et la mère, à côté du lit, disait oui, elle aussi, de la tête, sans parler ni pleurer.

La femme réduite à cet état, le mari gros et gras — il avait le cœur dur, lui, — ils restèrent seuls à garder la maison. La malaria ne s'attaque pas à tout le monde. Parfois quelqu'un y vit cent ans, comme ce Cirino l'Innocent, qui n'avait ni roi ni royaume, ni métier ni amis, ni père ni mère, ni maison pour dormir, ni pain pour manger; et tous le connaissaient à quarante milles à la ronde, car il allait d'une ferme à l'autre, aidant à soigner les bœufs, à transporter le fumier, à dépouiller les bêtes mortes, à faire les bas travaux; et il ramassait des coups de pied et un morceau de pain; il dormait dans les fossés, sur le talus des champs, au revers des haies, sous l'auvent des écuries; et il vivait de charité, errant comme un chien sans maître, la chemise déchirée et les pieds nus, deux lambeaux de caleçon retenus par une ficelle sur ses jambes maigres et noires; et cependant il chantait à tue-tête sous le soleil qui martelait son crâne nu. Il n'avait pas besoin de sulfate ni de médicaments, et il ne prenait pas les fièvres. Cent fois on l'avait ramassé comme mort sur la route; mais la malaria lui avait tourné le dos car elle ne savait plus que faire de lui. Après lui avoir mangé le cerveau et la pulpe des jambes, elle était entrée tout entière dans son ventre gonflé; et elle l'avait laissé content comme un jour de Pâques, chantant au soleil mieux qu'un grillon. L'innocent se tenait de préférence devant l'écurie de Valsavoia parce qu'il y passait des gens et il leur courait derrière pendant des milles en criant : houhouh ! houhouh !,

jusqu'à ce qu'on lui eût jeté deux centimes ou un morceau de pain.

L'aubergiste lui prenait les centimes et il le mettait dormir sur la litière des chevaux, car lorsqu'ils se lançaient des coups de pied, Cirino courait réveiller le patron en criant : houhouh ! Et le matin, il les étrillait et balayait l'écurie.

Plus tard, il avait été attiré par le chemin de fer que l'on construisait près de là. Les voituriers et les voyageurs étaient devenus plus rares sur la route et l'innocent ne savait que penser ; il regardait en l'air, pendant des heures, les hirondelles qui volaient, et il battait des paupières au soleil essayant de comprendre. La première fois, quand il vit tous ces gens entassés dans les grandes voitures qui passaient devant la gare, il sembla qu'il devinait. Désormais, chaque jour, il attendait le train sans se tromper d'une minute comme s'il avait eu l'horloge dans sa tête. Et tandis que le train fuyait, lui jetant au visage sa fumée et son fracas, il se mettait à courir derrière, les bras en l'air, hurlant en vain de menace et de colère : houhouh ! houhouh !... L'aubergiste, lui aussi, chaque fois que, de loin, il voyait passer le train soufflant sur la malaria, ne disait rien, mais il crachait contre lui sa rancœur, hochant la tête devant l'auberge déserte et les bouteilles vides.

Au commencement, les affaires marchaient si bien qu'il avait pris trois femmes, l'une après l'autre, et on l'appelait Tue-les-femmes, *Ammazzamogli* ! Et on disait qu'il s'y était fait ; et il entendait prendre la quatrième, lorsque la fille de Massaro Turi Oricchiazza lui fit répondre : « Dieu nous en garde ! Même s'il était en or, ce chrétien ! Il mange son prochain comme un crocodile ! »

Mais ce n'était pas vrai qu'il eût le cœur dur puisque, lorsque Comare Santa lui était morte, et c'était la troisième, jusqu'à l'heure du repas il n'avait pas mis une bouchée de pain dans sa bouche, ni une gorgée d'eau, et il pleurait dur derrière le comptoir de l'auberge. « Cette fois je veux en prendre une qui soit habituée à la malaria. Je ne veux plus avoir de ces angoisses ! »

La malaria tuait ses femmes une à une, mais lui, elle le

laissait intact, vieux et ridé; et vous n'auriez pas imaginé que cet homme-là avait un bon meurtre sur les épaules, bien qu'il se préparât à prendre une quatrième femme. La femme, cette fois-ci, il la cherchait jeune et appétissante car, sans femme, l'auberge ne peut marcher et aussi, les clients s'étaient faits plus rares. Maintenant, il ne restait plus que Compare Mommu, le cantonnier du chemin de fer à côté, un homme qui ne parlait jamais et venait boire son verre entre un train et l'autre, s'asseyant sur la banquette à côté de la porte, ses souliers à la main pour laisser reposer ses pieds. « Ceux-là, la malaria ne les saisit pas ! » pensait Ammazzamogli sans ouvrir la bouche lui non plus, car si la malaria les avait fait tomber comme des mouches, il n'y aurait eu personne pour faire aller ce chemin de fer-là. Le malheureux, depuis qu'il avait arraché de devant ses yeux le seul homme qui lui empoisonnait l'existence, n'avait plus que deux ennemis au monde : le chemin de fer qui lui volait ses clients et la malaria qui lui emportait ses femmes.

Tous les autres, dans la plaine, jusqu'où les yeux pouvaient arriver, trouvaient un moment de satisfaction, même si dans leur petit lit ils avaient quelqu'un qui s'en allait peu à peu ou si la fièvre les abattait devant leur porte, le mouchoir sur la tête et le grand manteau sur le dos. Ils reposaient leur peine en regardant les semences qui poussaient, prospères et vertes comme le velours, et ils écoutaient la cantilène des moissonneurs, avançant comme un rang de tirailleurs ; et dans tous les sentiers on entendait la cornemuse, et derrière elle arrivaient de Calabre des essaims de paysans pour la moisson, poudreux, courbés sous la besace pesante, les hommes devant, les femmes en queue, boitant et regardant la route qui s'allongeait, la face brûlée et lasse. Et sur le bord de chaque fossé, derrière chaque buisson d'aloès, à l'heure où le soir tombe comme un voile gris, retentissait le sifflet du berger, au milieu des épis mûrs qui se taisaient, immobiles, le vent étant tombé, envahis eux aussi par le silence de la nuit. « Voilà ! pensait Ammazzamogli. Tous ces gens, s'ils arrivent à ne pas laisser ici leur peau et à rentrer chez eux, y rentrent avec de l'argent

dans leurs poches ! » Mais lui, non. Lui n'attendait ni la récolte, ni rien, et il n'avait pas envie de chanter.

Le soir descendait si triste, dans l'écurie vide et dans l'auberge sombre ! A cette heure, le train passait sifflant au loin; et Compare Mommu, le cantonnier, se tenait auprès de sa petite maison, le drapeau à la main; mais de l'auberge même après que le train s'était évanoui dans les ténèbres, on entendait Cirino qui courait derrière en hurlant : « Houhouh ! »

... Et Ammazzamogli, sur la porte de l'auberge, pensait que pour ceux du train il n'y a pas de malaria. Enfin, quand il ne put plus payer le loyer de l'auberge et quand le patron l'eut renvoyé après tant d'années qu'il avait vécu là, Ammazzamogli se résigna à chercher, lui aussi, une place au chemin de fer et à tenir à la main le drapeau lorsque passait le train.

Alors, las de courir tout le jour le long des rails, épuisé par les ans et les malheurs, il voyait passer deux fois par jour la longue file des grosses voitures pleines de gens et les joyeuses troupes de chasseurs qui s'éparpillaient dans la plaine; parfois un petit paysan qui jouait de l'accordéon la tête baissée, rencogné sur une banquette de troisième classe; les belles dames qui mettaient à la portière leur tête enveloppée dans un voile; l'argent et l'acier des bourses et des sacs de voyage qui miroitaient sous les lampes dépolies, les hauts dossiers rembourrés et ornés de broderies... Ah ! que de gens heureux il doit y avoir qui vont, qui tournent dans le monde et qui voient défiler les villes et les campagnes, de l'autre côté des portières, et la plaine de la malaria ! ...

Puis le train se perdait dans la brume du soir et le misérable, retirant un moment ses souliers, assis sur le banc, murmurait : « Pour ceux-là il n'y a pas de malaria ! »

Giovanni VERGA.

(*Trad.* Paul RIVAL.)

LA NOUVELLE COUR
DE
JUSTICE INTERNATIONALE

La grande horloge qui se dresse, à l'aile gauche du trop neuf Palais de la Paix, dans une moyenâgeuse gaine de pierre, vient de sonner la demie de trois heures. Ce n'est pas encore l'heure de la Paix, mais c'est déjà celle de la Justice. Pour la première fois, une Cour, une vraie Cour, attend les Etats. Longtemps, l'arbitrage avait été nomade, presque vagabond, d'une ville à l'autre; puis, sans renoncer aux voyages, il avait pris, vers 1900, ses grands quartiers à La Haye, dans une juridiction qui, d'affaire en affaire, offrait, sous un même nom, au même lieu, un même cadre à des juges; mais c'étaient des juges changeants. En dépit de son titre éclatant et sonore, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye n'était, en toute sincérité, ni « permanente », ni « Cour », mais humblement, liste. Une simple liste, un tableau d'éventuels arbitres. Au moment de s'adresser à la Cour, les Etats tiraient, de ce tableau, quelques noms : trois ou cinq élus, pour une centaine d'appelés. Et ces élus venaient, siégeaient, jugeaient, partaient : dans le cadre permanent de la Cour passaient des tribunaux éphémères. Des traditions, une jurisprudence, comment les demander à des hommes qui ne se rencontraient que pour se séparer? L'arbitrage avait un domicile fixe; mais ce domicile n'était qu'un logis pour hôtes de passage, une grande et belle auberge juridique, mais pas encore un foyer,

où, dans l'intimité de la vie quotidienne, la justice fixée, non seulement dans la même ville, mais — plus et mieux — dans les mêmes hommes, acquît vraiment la force qui résulte d'un commerce continu d'idées et de la stabilité de l'occupation exclusive. Désignés pour 9 ans, d'ailleurs renouvelables, les juges de la Cour permanente de justice internationale sont de vrais juges, pour qui juger sera, non pas, comme à la Cour d'arbitrage, une activité de hasard, mais le but constant de leurs efforts et la vocation définitive de leur vie. De longues et belles carrières de justice et de science se couronnent ici.

Dans le palais offert par la généreuse munificence d'A. Carnegie à la Cour permanente d'arbitrage créée, à La Haye même, à l'issue de la première Conférence de la Paix, une autre Cour, qui, de la permanence, au lieu de se glorifier comme d'un vain titre, veut avoir, fût-ce sans le nom, la puissance de bien public, vient, depuis quinze jours, de prendre à côté de son aînée, trop intermittente, et, par certains côtés, trop encline à l'opportunité des solutions diplomatiques, la place que le droit, œuvre de sagesse précise, longuement réfléchie, mérite. Dans cette ville, et, plus tard, dans ce palais, où tant d'arbitres d'occasion, diplomates, savants ou magistrats, momentanément appelés à l'œuvre de justice internationale, s'étaient succédé sous la grave mais terne redingote, le temps est venu de ceux qui, juges, vont prendre l'habit, quasi-sacerdotal, de la justice. Dans la grande salle, où pour la première fois, trois fauteuils attendent deux reines, une altesse royale, et où il n'eût pas été déplacé que le corps diplomatique, tout entier présent, eût pris l'uniforme, voici que, nouveauté suprême en ce Palais de la justice internationale, des juges, de vrais juges apparaissent. A peine la reine-mère s'est-elle, suivie de sa cour, assise, bienveillante, sous ses cheveux blancs, que les magistrats s'approchent de la longue chaire de chêne massif où brillent, sur le tapis vert, les encriers dont l'encre écrira, de la même main, sous la même tradition, sagement progressive, des arrêts, qui, pour être d'abord moins retentissants, ne seront que plus sûrs, arrêts qui ne seront plus faits de feuilles volantes, en fragments détachés, mais couchés

d'un même trait sur le même registre par un même greffier : magistrats et greffier qui, après s'être inclinés devant la reine-mère, s'assoient, tous en robe. Robe simple, sans faux luxe d'hermine et tapageuse fanfare de couleurs : robe noire, aux longs parements de velours de même ton, ouverte, au col sans rabat, sur la cravate de ville. La vraie marque de la grandeur n'est-elle pas la simplicité? Pas de perruque, non plus, bien qu'il en ait été — paraît-il — un instant question : la Cour est trop moderne, trop internationale aussi, pour se croire tenue de conserver un rite dont l'Amérique, toute pénétrée qu'elle fût de traditions britanniques a su, cependant, se débarrasser. La majesté de cette Cour suprême du monde, où nul ne plaide s'il n'est soit Etat, soit nation, s'accroît encore de l'émouvante simplicité du costume. Cette robe devant les uniformes c'est, de la justice, au milieu des Etats, le premier symbole. Et de cette robe, la simplicité, c'est le premier signe de l'éminente autorité de cette justice.

En robe bleu ciel, une large gerbe d'orchidées à la main, la reine arrive. Le prince consort, en uniforme, l'accompagne. Et quand ils entrent dans cette salle, où les juges viennent de prendre siège, l'émouvante grandeur de cette audience unique augmente. Ce sont les souverainetés du monde, qui, tout à coup, paraissent devant le tribunal qu'elles ont eu la sagesse de désirer et d'accueillir, mais dont l'autorité les dépasse, car ce n'est celle ni d'un homme, ni d'un peuple, mais de la Loi. Jamais Parlement d'autrefois ne fut, sous ses hermines, plus grand que cette Cour qui, née de la volonté non d'un seul Etat, mais de cinquante, va leur faire entendre à tous, — quand toutefois ils consentiront à la saisir — la voix franche et nette des justices sans complaisance.

Un a un, les juges se lèvent : le président d'abord, M. Loder, le vice-président ensuite, M. Weiss, puis, à tour de rôle, suivant l'âge, les sept autres juges titulaires (sur onze) et les trois juges supplélants (sur quatre). Et chacun, avec son tempérament, mais tous avec une impressionnante fermeté d'accent, de redire, un à un, en entier, tous en français, sauf Lord Finlay et M. John Bassett Moore, la belle affirmation,

dont la répétition ne laisse pas que d'être étonnamment émouvante : « Je déclare solennellement que j'exercerai tous mes devoirs et attributions de juge en tout honneur et dévouement, en pleine et parfaite impartialité, et en toute conscience. »

* * *

Au bas de l'estrade, où siègent les Juges, à une petite table étroite, les représentants de la Société des Nations — parmi lesquels manque tant M. Léon Bourgeois, — M. Da Cunha, délégué du Conseil, et Sir E. Drummond, ont pris très simplement place. Qu'elle est modeste, cette place ! Et cependant, cette Cour, c'est à la Société des Nations que le monde la doit. A la deuxième Conférence de la Paix, en 1907, les Nations la cherchaient. « Ses décisions constitueraient un précédent, tendraient à faire progresser le droit international ». Ainsi parlait, sage entre les sages, le patriarche des juristes, M. Asser. Et le plus fin des juristes diplomates, M. de Martens, ne craignait pas d'appuyer sur les insuffisances juridiques de la Cour, qui, trop inexactement se nommait « Cour permanente d'arbitrage ». « Quelle est donc cette Cour, demandait-il dont les membres ne se connaissent même pas? La Cour de 1899 n'est qu'une idée, qui, quelquefois, prend corps et âme, puis disparaît de nouveau. » Mais, quand les Etats-Unis eurent proposé, sous le nom de Cour de justice arbitrale, une Cour à personnel restreint et fixe, à travail judiciaire exclusif et à collaboration continue, les grandes Puissances y réclamèrent un juge à demeure, laissant aux « autres » à tour de rôle un juge par roulement, ce que, naturellement, au nom de l'égalité des Etats devant le Droit, les « autres » refusèrent. Et la Cour de justice arbitrale se fit, le 18 octobre 1907, à La Haye, mais sur le papier, car on avait tout prévu, tout réglé, sauf, point essentiel, la manière de nommer les juges. Une Cour sans juges, se pouvait-il inventer institution plus vaine? Pour la faire vivre, que fallait-il? Nommer les juges, sans porter atteinte à l'égalité juridique des Etats, d'une manière qui satisfît à la fois les grandes Puissances et les

« autres ». Or, la Société des Nations se dédoublant en deux organes, le Conseil, plus facile à réunir, où siègent, de droit, les grands Etats, l'Assemblée, plus rarement convoquée où siègent, de droit, toutes les nations, il suffisait que les juges fussent élus, simultanément par le Conseil et l'Assemblée, pour que ni les Grands Etats ni les autres n'eussent d'inquiétude sur la prépondérance des seconds ou celle des premiers, et, surtout, pour que les grandes Puissances eussent à se prononcer, à part, sans que fût rompue l'égalité, sinon l'égalité abstraite, absolue, du moins l'égalité concrète, relative : l'égalité suivant la Société des Nations. Dès lors, la formule était trouvée. Où la deuxième Conférence de La Haye, en 1907, avait échoué, la première et la seconde Assemblée de la Société des Nations, de Genève, en 1920 et en 1921, réussissaient, la première à tracer un statut accepté pour tous, la seconde à le mettre en vigueur, en élisant, en deux jours, les onze juges titulaires et les quatre juges suppléants. Suivant la juste remarque de Sir Eric Drummond, interrompant, par une brève allocution en anglais la tonalité, toute de langue française, de la cérémonie : « The subsequent creation of the League of Nations, with its two constituent bodies — the Assembly and the Council — solved the difficulty. » « La création ultérieure de la Société des Nations, avec ses deux organes essentiels, l'Assemblée et le Conseil, résolut la difficulté. » Et, cette fois, le Brésil, qui, en 1907, par l'ardente éloquence de Ruy Barbosa, faisait, au nom de l'égalité des Etats, échec à la Cour, était au premier rang des orateurs de la Société des Nations, pour saluer, rassuré, d'un verbe enthousiaste, celui de M. Da Cunha, « un événement tellement considérable qu'il est difficile, à première vue, d'en mesurer l'immense portée ». Et l'ambassadeur du Brésil de rappeler le grand nom de Ruy Barbosa, juge à la Cour, dont il déplore l'absence. Mais, au moment où il parle, y pense-t-il, à cet autre Ruy Barbosa de 1907? Barbosa, Bustamente, tous deux juges à la Cour, tous deux retenus, d'ailleurs, en Amérique, aux regrets de tous et surtout de la Cour, qui sait leur érudition et leur sagacité juridiques, n'est-ce pas, à ces deux grands noms,

le souvenir de l'opposition américaine-latine au premier mais impuissant projet de 1907, qui se lève, et qui, sitôt levé, s'efface? Pour accentuer l'éclatant triomphe de la Société des Nations, d'où, en 1922, la Cour émerge en appelant à elle ceux qui, voilà quinze ans, en étaient, et, sans la Société des Nations, en demeureraient encore d'irréductibles adversaires, pouvait-on imaginer mieux que cette présence, au nom du Conseil de la Société des Nations, d'un Brésilien regrettant l'absence, et, du même coup, ranimant le souvenir d'un autre Brésilien, opposant de jadis et rallié maintenant? A qui l'honneur de ce revirement? à qui, sinon à la Société des Nations? Si grands que soient ses titres à la reconnaissance des peuples, du domaine politique, où elle a pacifiquement réglé de très graves conflits, au domaine économique, où sa conférence de Bruxelles reste un modèle, puis au domaine humanitaire où, après avoir rapatrié, il y a un an, 400.000 prisonniers de guerre elle lutte aujourd'hui avec passion contre tant de maux qui menacent l'Europe et les autres pays du monde, la Société des Nations n'ignore pas — et ses représentants laissent voir — que cette Cour, le plus magnifique de ses espoirs, lui paraît dès maintenant le meilleur de ses résultats.

Le ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, M. Van Karnebeek s'est levé. Du second rang de l'assistance il s'avance au premier :

Qu'il me soit permis au nom du Gouvernement Royal de saluer la Cour Permanente de Justice Internationale réunie aujourd'hui en séance solennelle.

Je le fais au nom de la Nation néerlandaise qui éprouve une émotion profonde à la pensée de la signification morale et politique de l'acte historique qui s'accomplit à cette heure. Emotion à laquelle se mêle le sentiment de fierté et de reconnaissance qui s'inspire de l'honneur que les Puissances réunies dans la Société des Nations ont rendu aux Pays-Bas en établissant la Cour Permanente de Justice Internationale sur son sol.

C'est avec l'intérêt le plus vif que le peuple néerlandais a suivi les développements successifs qui aboutiront à l'événement important que nous célébrons en ces lieux. Il se rappelle la Conférence des Puis-

sances Scandinaves, Suisse et Néerlandaise qui, il y a juste deux ans, se réunirent dans ce même Palais pour élaborer en commun un projet de statut pour une Cour de Justice. Il se souvient de la session de la Commission des Juristes qui suivit, et qui proposa la Haye à la Société des Nations comme siège de la juridiction internationale. Et il garde le souvenir du jour où l'Assemblée de la Société des Nations après avoir consacré auparavant le choix d'un geste unanime, éleva un jurisconsulte néerlandais éminent au rang de la plus haute magistrature que l'histoire ait jamais connue.

Mais ce n'est pas seulement de ces événements récents que la Nation néerlandaise subit l'impression généreuse. Sa pensée se porte vers le passé et s'arrête aux deux grandes conférences qui posèrent à la Haye les assises de la juridiction arbitrale. Et, remuée dans le fond de son être, elle entend la voix de ses longues et vieilles traditions juridiques. Elle sent que c'est l'heure du droit mondial qui sonne et fait vibrer le souvenir des grands précurseurs qui ont façonné sa conscience. Elle comprend que c'est l'heure de Grotius et de Bijnkershoek, vivants, ressuscités, et, émue en face de la réalité de l'heure présente, elle s'incline devant leur œuvre immortelle.

Soyez la bienvenue, Cour permanente de Justice Internationale, qui êtes appelée à accomplir votre mission élevée aux Pays-Bas. La sympathie entière du peuple qui vous entoure vous est acquise et ses vœux ardents vous font et vous feront toujours cortège.

Oh ! nous le savons bien que seuls ces vœux ne suffiront pas pour vous permettre de réaliser la pacification universelle et que vous ne sauriez être responsable de l'avenir inconnu. Il ne suffit pas de créer des organes de justice pour assurer entre les nations le règne définitif du droit et de l'équité. Mais ce qui importe, c'est que ces organes soient là, complets et prêts à rendre service au moment des divergences dangereuses. Ce qui importe, c'est qu'ils soient présents à l'esprit des Gouvernements et des peuples dans une forme qui frappe et retient leur imagination. Et c'est à ce point de vue que l'institution de la Cour de Justice, manifestation concrète et vivante de la conscience internationale, constitue le progrès le plus remarquable que l'humanité dans sa marche ascendante ait réalisé dans le domaine du droit. Ce progrès, le monde le doit à la Société des Nations qui surmonta, avec le concours de l'éminent citoyen de la grande république américaine dans la commission des juristes, les difficultés qui tinrent en échec la seconde conférence de la Paix et qui se créa des titres de gloire et de mérite qui justifient son existence et la foi que nous avons dans son avenir. Je salue au nom du Gouvernement des Pays-Bas les dignes représentants de la Société des Nations à cette réunion historique en leur rendant hommage.

Majestés, Altesse Royale, Mesdames et Messieurs.

Dans un monde ébranlé par les suites d'une grande catastrophe, l'inauguration de la Cour de Justice est un événement d'une signification profonde portant à l'humanité, qui attend et espère, un message de progrès et d'assurance. Au milieu de la dislocation économique et politique qui persiste, nous levons aujourd'hui l'étendard de la solidarité morale de la communauté internationale. C'est un acte de foi ! C'est un acte de confiance dans la haute compétence et l'impartialité absolue des élus de la Société des Nations. Il vous appartient maintenant, Messieurs les Juges, d'assurer par la sagesse de vos décisions suprêmes l'avenir de l'institution qui s'ouvre aujourd'hui. Votre responsabilité est d'autant plus grande que les Etats qui s'adresseront à vous pour obtenir la justice, auront renoncé au libre choix des juges qui caractérise l'arbitrage, établi à vos côtés sous le même toit. Mais cette responsabilité trouve son égale dans la grandeur même de votre fonction qui vous élève, en vous encourageant, au premier rang de l'humanité.

La Cour est là ! Qu'elle vive et réussisse dans sa tâche du bien, soutenue par l'esprit des peuples et par l'impératif catégorique des nécessités humaines.

*
* *

En d'aimables termes, le Dr J. A. N. Patijn, bourgmestre de La Haye, présente au Tribunal les hommages et les sympathies de la population, toujours réservée dans l'expression de ses sentiments, mais, en dépit de son apparente froideur, sous la surface tranquille d'un tempérament peu expressif, profondément satisfaite. Et pendant qu'il prononce avec cordialité ces paroles d'accueil, une subite évocation se fait à vingt ans de distance d'une autre Cour, encore à ses débuts en une maison de La Haye, entrevue en passant la veille, *71, Prinsegracht*. Une rue, droite et longue, partagée par un canal; l'alignement précis de maisons basses, aux faces serrées, qui mur à mur, se pressent pour jeter, de leurs fenêtres, hautes et rapprochées, un long appel au soleil rare. Dans une rue comme les autres, une maison comme d'autres. A l'appel d'un timbre, une porte qui s'ouvre. Alors, l'étroitesse d'un vestibule; puis, la subtite ouverture d'un salon. Ce salon,

élégant avec ses glaces, et presque léger avec des amours au sommet des portes, c'était en septembre 1902, le modeste logis de la Justice internationale. Aux murs pendaient banalement des photographies de chefs d'Etat à l'effigie connue, trop noires dans l'or trop vif des cadres, cependant qu'une svelte forme de femme, dressée dans toute la hauteur d'un panneau, les yeux tournés par un sourire, semblait exiler de cette maison, par la grâce d'une jeunesse couronnée, toutes les maussaderies de la routine, toutes les mauvaises volontés de l'ambition et toutes les méfiances du doute; reine de ce pays, qui n'acceptait ici qu'un seul titre : « Une reine de la Paix ». Maintenant ce n'est plus dans un logis d'emprunt, au centre même de la ville, que la Justice Internationale habite, c'est dans un grand Palais. Et la Reine de la Paix, non plus en effigie, mais en personne, assiste dans ce Palais, à la création d'une autre Cour insoupçonnée en 1899, à peine entrevue en 1907, et maintenant prête à juger.

Telle que la voici, elle n'approche pas encore du grand dessein des jurisconsultes réunis dans ce même Palais, à La Haye en juin-juillet 1920. Ils espéraient qu'alors il serait permis à un Etat d'en citer directement un autre devant la Cour dans les limites de la compétence reconnue par le Pacte de la Société des Nations ou, tout au moins, par le statut même de la Cour. Mais le Conseil de la Société des Nations n'a, par prudence, pas cru devoir suivre ici les dispositions de l'Avant-projet des juristes. C'est seulement en vertu du protocole spécial que les Etats signataires à Genève du Statut de la Cour Permanente de Justice Internationale peuvent, les uns au regard des autres, prendre l'engagement de se laisser, pour les questions d'ordre juridique, citer l'un par l'autre devant la Cour, comme un plaideur en cite un autre devant une Cour de justice interne. Mais qu'importe? Les grandes réformes ne se réalisent qu'avec le temps. Le vrai progrès demande la lenteur, sans laquelle il n'est pas de maturité.

* * *

Il ne suffit pas, suivant la parole du ministre des Affaires étrangères, M. Van Karnebeek, de créer des organes de justice pour assurer entre les nations le règne définitif du droit et de l'équité; mais, ce qui importe, c'est que ces organes, soient là, complets et prêts à rendre service, au moment des divergences dangereuses. Ce qui importe, c'est qu'ils soient présents à l'esprit des gouvernements et des peuples, dans une forme qui frappe et retient leur imagination. Et c'est à ce point de vue que l'institution de la Cour de justice, manifestation concrète et vivante de la conscience internationale, constitue le progrès le plus remarquable que l'humanité, dans sa marche ascendante, ait encore réalisé vers le droit.

Pour répondre à une semblable espérance, les suffrages de la Société des Nations se sont arrêtés sur les meilleurs entre les meilleurs. Ici, parmi les juges titulaires, le président Loder, Lord Finlay, M. Nyholm apportent l'expérience consommée d'une longue carrière judiciaire, passant successivement, pour M. Loder, du barreau de Rotterdam à la Cour suprême des Pays-Bas; pour Lord Finlay, du barreau anglais jusqu'à la plus haute cour du royaume au sein même de la Chambre des Lords; enfin, pour M. Nyhlom, passant de l'expérience interne à l'expérience internationale pendant vingt-cinq ans de magistrature des tribunaux mixtes d'Egypte où il a pratiqué les vertus du bon juge. Près d'eux, MM. Weiss, Moore, Altamira, Oda, Anzilotti, Max Huber, apportent au siège international des qualités éminentes de science mûrie dans une longue pratique de l'enseignement. MM. Beichmann, Yovanovitch, Negulesco, représentent, avec une science consommée, l'ouverture d'esprit de ceux qui ont été appelés sur le siège arbitral ou dans la vie pratique au maniement des affaires internationales; mais comment unifier tous ces points de vue divers? Entre ces jurisconsultes qui représentent les différents systèmes juridiques du monde, n'y a-t-il pas quelques difficultés, à de certains moments, à établir une commune

mesure de pensée? Du fait de la constitution de la Cour, les plus grandes difficultés sont aplanies, mais toutes les résistances ne sont pas encore supprimées.

Pour en triompher de jour en jour à mesure que les questions se poseront à la Cour, elle trouvera, sur le sol propice de Hollande, avec des souvenirs qui l'inspireront, de Grotius à Bijnkershoek, des traditions qui la soutiendront. Surtout, dans l'esprit d'énergique et ferme indépendance de son chef, elle trouvera l'unité de vues indispensable à son succès. Une cour sans président n'est pas une cour. Mais il suffit dans cette grande séance du 15 février d'avoir entendu M. Loder s'exprimer en des termes d'une magnifique indépendance et cependant d'une absolue prudence au point de vue des espérances à fonder sur l'avenir, pour être persuadé que la nouvelle Cour est assurée de réussir.

Il est maintenant debout, le regard ferme, l'œil vif, sous ses cheveux blancs, la parole énergique et nette :

Majestés, Altesse Royale, Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, la naissance de la Cour est devenue une réalité. Pour la première fois, elle ouvre ses portes. Elle est heureuse de manifester la joie toute particulière qu'elle éprouve de ce que l'Auguste Souveraine de ces pays ait daigné honorer de Sa présence la séance solennelle d'ouverture.

La Cour vous approche, Madame, avec le plus profond respect. Elle tient avant tout à exprimer devant Votre Majesté ses sentiments de grande reconnaissance pour l'hospitalité dans ses domaines, que, sur la requête de la Société des Nations, Elle a bien voulu accorder à la Cour. Car ce n'est pas le jeu du hasard si, aux différentes étapes qui ont précédé l'institution de cette Cour, ses fondateurs n'ont jamais hésité à désigner ce pays comme son véritable sol natal.

Le jardinier qui va confier à la terre une plante précieuse qu'il vénère et dont il veut assurer la croissance, cherche soigneusement le sol qui réunit les qualités favorables à ce développement.

La Cour Permanente de Justice internationale est semblable à cette plante précieuse; son jardinier, c'est le monde entier, qui attend d'elle une ère nouvelle de bonheur : la floraison du Droit et de la Justice. Mais pour qu'elle puisse enfoncer ses racines, pour qu'elle puisse se

développer et devenir un arbre au tronc solide, aux branches larges et fortes, et au feuillage épais sous l'ombre duquel se reposeront les peuples, il lui faut un sol fertile, pétri depuis des siècles par des sentiments d'ordre et de liberté : liberté de conscience et d'esprit, liberté d'action pour chacun, ordre qui respecte toujours le droit d'autrui, afin que cette liberté ne soit pas une formule vaine, mais une vivante réalité.

Ce sol, c'est par excellence le coin de terre qu'on appelle la Hollande. Ce n'est pas le jeu du hasard non plus qui l'a fait choisir tant de fois pour le rendez-vous pacifique des nations. Pour le préparer, ce sol fertile, il a fallu des siècles, des siècles de lutte, de persévérance, de foi inébranlable dans l'avenir de liberté suprême. Or, chose admirable ! l'histoire de Votre dynastie, Madame, c'est l'histoire de Votre peuple, à commencer par le grand Taciturne, à poursuivre jusqu'à ce jour même.

La Maison d'Orange et ce peuple heureux sont unis à tout jamais, car, de ses libertés, elle s'est montrée en tous temps, le défenseur ardent.

Pour ces hautes raisons, les Nations ont choisi La Haye comme siège de la Cour. Pour ces hautes raisons aussi, la Cour présente ses hommages à la Descendante de cette illustre Maison.

A la reine-mère :

La Cour tient aussi à saluer respectueusement l'Auguste Mère de la Reine, qui, toujours, a partagé les grands événements de son peuple.

Au prince consort :

La Cour rend grâce également à Votre Altesse Royale d'avoir bien voulu consentir à assister à la cérémonie de ce jour.

A. M. da Cunha :

C'est vous, monsieur le représentant de la Société des Nations, qui avez adressé à la Cour les premières paroles de bienvenue à l'occasion de l'investiture de la Cour.

De cette Société, la Cour est un des principaux organes, tout en exerçant en pleine et souveraine indépendance. Elle occupe dans la Société des Nations une place analogue à celle du pouvoir judiciaire dans beaucoup d'Etats. Ce pouvoir, organe de l'Etat, dépend de la législation nationale en tout ce qui concerne sa constitution, son organisation, ses pouvoirs, son entretien, mais dans l'exercice de ses fonctions, il ne reconnaît pas de maître, il dispose d'une liberté absolue, n'étant lié que par la loi, dont l'application lui est confiée.

Le champ d'activité de la Cour permanente est encore plus étendu. Non seulement elle est accessible aux Membres de la Société des Nations, mais aussi, dans les conditions prévues par son Statut, aux

Etats qui, sans être encore Membres de la Société, reconnaissent l'autorité de cette dernière pour résoudre leurs litiges.

Ainsi, l'organe même pourra contribuer au développement du pouvoir de son auteur.

La Cour remercie Votre Excellence des paroles qu'elle a bien voulu lui adresser et des sentiments qu'elle vient d'exprimer à son égard.

La Cour aurait aimé saluer à côté de vous, Monsieur l'Ambassadeur, le Président du Sénat français, M. Léon Bourgeois. Il espérait pouvoir venir, et il m'a chargé d'être son interprète ici, pour exprimer ses regrets de n'avoir pu, pour des raisons d'Etat qui le retiennent dans son pays, être parmi nous aujourd'hui. Je tiens à dire combien je déplore son absence, car de cette Cour il est le véritable père spirituel, et c'est à lui que nous devons, dans une grande mesure, de nous trouver réunis en ce lieu.

Depuis de longues années, il s'était voué à cette œuvre grandiose : c'est sa parole éloquente qui a retenti dans le monde, ce sont ses arguments qui ont remué les consciences. C'est à sa persévérance, à la force infatigable de son esprit positif et créateur, que la Cour doit sa naissance. Il a réussi parce qu'il possède la foi qui ne connaît pas de doute, lorsqu'il s'agit de la réalisation du bien. La victoire de ce jour, c'est la sienne : qu'il reçoive donc aujourd'hui l'hommage respectueux de plus de quarante nations.

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas, veuillez permettre à la Cour de saluer en la personne de Votre Excellence, le Gouvernement de ce royaume. Il lui est particulièrement agréable que ce soit précisément à vous qu'elle puisse adresser, en ce jour mémorable, ses remerciements au Gouvernement de la Reine. Elle se souvient de tout ce que vous avez fait personnellement pour lui préparer un accueil favorable. Elle est heureuse de se voir établie dans ce pays si connu depuis des siècles pour son culte du droit international, où elle se sentira entourée de la sympathie universelle pour son œuvre, dans une atmosphère morale propice à l'accomplissement de ses devoirs.

Monsieur le Bourgmestre de La Haye, nous avons tout d'abord à vous adresser à vous-mêmes, ainsi qu'aux Echevins et à la Municipalité de cette ville, nos remerciements sincères pour le don brillant et précieux que vous avez bien voulu faire à la Cour : dans l'exercice de ses devoirs et mettant sur papier ses arrêts, elle se souviendra toujours de la libéralité de ses donateurs. La Cour se sentira à l'aise dans cette belle ville, avec son cadre splendide, et son histoire qui promet un avenir digne de son passé.

C'est à La Haye qu'au XIII[e] siècle, les Chevaliers s'assemblèrent dans la salle magnifique qui s'appelle encore la « Salle des Chevaliers », pour délibérer sur d'importantes questions. C'est à La Haye qu'en

l'an 1609, fut conclue la Trêve de 12 ans; c'est ici, qu'en l'an 1668, la Triple Alliance fut faite, qu'en l'an 1717, fut signée la paix entre l'Espagne et l'Autriche. C'est ici, que, depuis lors, se sont réunis d'innombrables congrès et conférences d'ordre international. C'est ici enfin, que vécut et mourut ce citoyen mondial, Cornelis Bijnkershoek, membre de la Cour suprême, célèbre pour son savoir, et plus encore peut-être, pour sa probité inébranlable, pour sa ténacité à la parole donnée, pour sa défense vigoureuse des traités conclus. Sa tombe, dans l'église de cette ville, est presque oubliée, mais son esprit de loyauté vit encore parmi nous. Toujours, la Cour saura s'en inspirer.

Nous saluons également, avec autant de respect que de reconnaissance, M. le Recteur du Sénat de l'Université de Leyde. Votre Sénat a honoré la Cour d'un présent sympathique et symbolique à la fois. Il lui a offert un marteau présidentiel.

La science, libre par nature, a compris que la vraie liberté ne peut subsister que sous le règne de l'ordre, et de cet ordre, le marteau est l'emblème.

La Cour n'a pas manqué d'apprécier à sa juste valeur ce présent. Car il lui vient de Votre Université, la plus ancienne de ce pays, la plus célèbre, la plus connue, la plus respectée du monde. Elle représente également la plus belle page de l'histoire de la Hollande. Elle doit son existence au premier des Orange, Guillaume le Taciturne, qui recommanda sa fondation aux Etats de la Hollande comme récompense accordée à la Ville de Leyde pour sa belle conduite pendant le siège. Le Grand Courageux récompensa le courage par cette institution destinée au culte des arts libéraux. Le marteau est orné de la belle devise de ce premier Prince d'Orange : *Saevis tranquillus in undis.* Qu'elle nous inspire toujours dans l'accomplissement de nos devoirs.

L'ouverture solennelle de la Cour Permanente de Justice Internationale marque dans l'Histoire de la civilisation mondiale, une date chargée de promesses. Elle indique l'avènement d'une ère nouvelle dans le commerce des peuples, ère soigneusement préparée, ardemment désirée réalisée enfin par la collaboration persévérante, voulue et réfléchie de plus de quarante nations.

Au cours de la longue série de siècles que compte déjà cette histoire, c'était toujours la force qui finissait par primer et asservir le Droit et la Justice. Les années terribles de la guerre, la plus cruelle, la plus sanglante, la plus raffinée dont le monde ait jamais souffert, ont fait naître, dans tous les pays, belligérants comme neutres, la volonté générale et partant invincible, que pour les siècles à venir il en serait autrement. Le sophisme impie que le Droit ne serait, après tout, que la force organisée et réglementée, force parfois même brutale et volontaire, sera repoussé dorénavant pour faire place au règne du principe divin selon lequel toute existence dans ce monde doit reposer sur l'or-

dre et l'harmonie, émanation de Dieu et par lui imposée aux hommes; qu'enfin le principe du bien existe, qu'il existe une justice. La Justice cristallisée dans les institutions humaines et dans le commerce mutuel des individus et des peuples, c'est le droit.

Guidés et inspirés par cette volonté générale, les auteurs des traités de paix ont créé la Société des Nations, et, comme premier et principal organe, la Cour permanente de justice internationale.

Le Statut en a été préparé par des jurisconsultes nommés par le Conseil de la Société des Nations. Il a été étudié par le Conseil, examiné par l'Assemblée, accepté par elle à l'unanimité, et adopté sous forme de traité dûment ratifié par les Gouvernements avec l'assentiment des représentations nationales. Il serait impossible de reposer sur des assises plus larges.

La création de la Cour permanente marque, en effet, l'avènement d'une ère nouvelle dans la civilisation mondiale. Il est de première importance de se rendre parfaitement compte de la valeur de ce fait. Il ne faut pas d'une part envisager avec le sourire dédaigneux du sceptique qui ne croit à rien parce que toute élévation d'esprit lui manque, et d'autre part, il faut également se garder d'exagérer ou de dénaturer le sens de la nouvelle institution afin d'éviter, dans l'avenir, des désillusions injustifiées.

Rien n'entre au monde en état de perfection, ni l'homme ni les institutions qu'il crées. Evolution, souvent lente et pénible, c'est la loi de l'univers.

On se plaint souvent que le Droit des gens ne connaisse point de Code, qu'on ait à peine le droit de considérer comme acceptés quelques us et coutumes et qu'en tout cas, toute sanction y manque.

La raison en est simplement que les relations entre Etats n'en sont encore qu'à leur enfance. La Société des Nations est une création absolument nouvelle.

Le Droit entre les Nations, qu'était-ce?

Il n'existait que la force, il n'existait que l'égoïsme. Poursuivre des fins particulières, arracher le territoire du voisin, s'enrichir à ses dépens, détruire son bien-être, c'était travailler à la grandeur de son pays, c'était exercer ses droits de souveraineté.

Oh! certes, on concluait des traités; mais autrefois, ils n'étaient pas rares, les hommes d'Etat qui prêchaient la maxime qu'un traité cessait de lier du jour où l'intérêt de l'obligé comportait de le rompre.

Les Etats, dans leurs relations mutuelles, auront à suivre la même voie d'évolution que les citoyens d'un seul Etat eurent à parcourir.

La liberté et l'égalité devant la loi pour tous n'ont été acquises qu'au cours des siècles. Cette évolution est accomplie pour les individus, elle ne fait que commencer pour les Etats.

Ce commencement est devenu un fait acquis. Des années si sombres

que nous avons vécues, la lumière a jailli. L'égalité des Etats devant le droit et la justice est maintenant reconnue et franchement enregistrée dans le pacte de la Société des Nations, dont le nombre des membres s'accroît constamment. Le premier acte de cette Société a été de créer une Cour de Justice, une Cour appelée à faire droit, droit entre des Etats.

Sa juridiction diffère de l'arbitrage. Les juges ne sont plus à nommer par les parties. Ils sont là en Cour permanente.

La procédure n'est plus à faire, elle est réglée dans le statut et les Règlements.

Les deux institutions existent l'une à côté de l'autre, chacune remplissant sa destination spéciale, chacune ayant sa sphère naturelle, les deux vivant paisiblement ensemble dans cette même demeure, comme deux sœurs d'un âge différent.

La plus jeune est-elle parfaite, son statut ne sera-t-il jamais à modifier? Rien n'est parfait à l'heure de sa naissance. C'est aussi pour elle que la loi de l'évolution se fera valoir.

Je ne rappellerai pas aujourd'hui les discussions parfois vives, qui ont eu lieu au sujet de la manière dont on peut recourir à la Cour. Ceux qui n'ont pas obtenu ce qu'ils rêvaient auraient tort de se plaindre. Le temps, dont la marche ne peut être accélérée, ni ralentie, accomplira à son heure ce qui doit être. Celui qui cueille le fruit avant qu'il soit mûr, n'appauvrit que lui-même.

La Cour existe : quoiqu'il ne lui appartienne pas de transformer le monde, quoiqu'elle ne puisse juger que les affaires qui lui seront soumises, sa création et son inauguration marquent un grand progrès dans la voie de l'évolution du monde.

La tâche des Juges est aussi honorable que difficile. Le juge national se trouve placé devant la loi de son pays, qu'il est chargé d'appliquer et d'expliquer. Il se trouve rarement en face de cas où il n'est plus guidé par le verbe écrit.

La Cour de Justice internationale aura, elle aussi, son exégèse des traités et conventions qu'elle aura à appliquer, mais elle devra s'inspirer également de la coutume internationale, comme preuve d'une pratique générale acceptée comme représentant le droit. Elle aura à établir les principes de droit reconnus par les nations civilisées, et enfin, elle sera guidée, comme moyen auxilliaire, par les décisions judiciaires et la doctrine des juristes les plus qualifiés.

La Cour a pleinement conscience que sa tâche est ardue, mais elle espère trouver la force et la clarté d'esprit qui lui permettront de l'accomplir.

Vous avez été témoins de l'engagement solennel que vient de prononcer chacun d'entre nous. Soyez sûrs qu'il est gravé dans notre conscience. Travaillons donc ensemble au bien commun et bénissons ce jour qui nous ouvre des horizons plus clairs.

*
* *

D'un coup net de son marteau présidentiel, don de l'Université de Leyde, le Président de la Cour permanente de Justice Internationale a frappé la longue table de chêne massif, près de laquelle, sur son estrade, siège le Tribunal. La séance est levée. Les souverains, le corps diplomatique, l'assistance même se retirent. Un instant debout au départ des souverains, les juges immobiles restent impassibles; ils laissent déferler la vague brillante des assistants qui personnifient ici la presque totalité des Etats du monde. En face de la souveraineté des Etats, une nouvelle souveraineté vient de s'affirmer, dans une solennelle harangue, celle de la justice. Les grands jours des Parlements d'autrefois, où la magistrature s'égalait à la royauté, sont revenus. Mais la nouvelle justice ne cherchera jamais, comme les Parlements d'autrefois, à s'attribuer le moindre pouvoir politique. Elle ne cherche pas d'autorité pour elle-même, mais simplement pour le Droit. Le progrès du Droit, telle est sa seule ambition. Pour mieux l'atteindre, ses membres n'ont pas été seulement choisis d'une manière qui réponde à l'attente des nations, mais eux-mêmes, ils ont choisi leur chef d'une manière qui permette à la nouvelle justice, de répondre aux espérances de tous. Aucun litige encore, ne se dessine à l'horizon, qui puisse venir devant cette Cour. Comme celle de 1899, elle devra sans doute débuter par des causes modestes. Mais quelles que soient celles qui ne sauraient tarder à venir devant elle, on peut être assuré qu'elle est prête désormais à leur donner la solution indépendante et sûre de la justice internationale. Sans doute, elle rencontrera plus d'une difficulté. Mais elle saura les vaincre à force de bonne volonté, de tact, de science et de patience. De patience surtout. Héritier de la grande tradition des jurisconsultes hollandais, M. Loder n'aura pas seulement la science, mais, suivant son propre mot, la ténacité d'un Bijnkershoek. Il a lui-même comparé la Cour à une plante qui poussait ses racines sur le sol fécond de la Hollande. De cette plante, tous, en l'écoutant, pensaient qu'il serait, pour continuer son expression, le bon jardinier.

A. DE LAPRADELLE.

LE THÉATRE IRLANDAIS

En Irlande, il y a une trentaine d'années, le sentiment national pouvait paraître sommeiller. A vrai dire, le patriotisme y était aussi vivant, aussi ardent qu'aux plus tragiques heures de révolte armée. Mais les grands patriotes n'étaient plus des hommes d'action. C'étaient des penseurs, des rêveurs, des artistes, et leur activité, délaissant pour un temps l'ingrat champ de bataille de la politique, se tournait vers le domaine moins décevant de l'art et de la poésie.

Un grand mouvement littéraire national prit donc naissance en Irlande aux alentours de 1890, et de ce mouvement, le promoteur, l'animateur et bientôt le chef unanimement reconnu, fut William Butler Yeats. Peintre d'abord, puis poète, il alla d'instinct au genre littéraire qui pouvait le mieux servir l'idéal néo-gaélique et la cause irlandaise, parce qu'il constitue le plus puissant instrument de propagande : l'art dramatique.

En 1902, avec Edward Martyn et George Moore, Yeats fondait à Dublin le Théâtre National Irlandais. Placée sous la gestion technique de l'acteur W. Fay, qui fut un peu l'Antoine de l'Irlande, cette société devint bientôt une sorte de Théâtre Libre. L'aide généreuse de quelques particuliers lui procura une salle et des subsides grâce auxquels purent être représentées les œuvres des auteurs nationaux. Le Théâtre de l'Abbaye de Dublin fut ouvert en 1904, et la première pièce qu'on y joua fut *La comtesse Cathleen*, tirée par Yeats d'une vieille légende du pays.

Dès que cet élan fut donné, l'on assista à une riche éclo-

sion d'œuvres dramatiques, singulièrement originales pour la plupart. Toute l'Irlande fut mise à la scène : les antiques légendes, la vie paysanne, les aspirations nationales, les traits du caractère irlandais, et jusqu'aux plus folles imaginations de ce peuple où il y a dans tout homme un poète.

Le théâtre irlandais, plus différent du théâtre anglais que l'art dramatique scandinave ne l'est du nôtre, est peu connu. Il mérite pourtant de l'être, car, en dehors de l'intérêt qu'il présente au point de vue littéraire, il révèle, bien mieux que les discours ou les manifestations politiques, le véritable état d'âme du peuple dont il émane et auquel il s'adresse.

* * *

Le théâtre irlandais devint un foyer nouveau de nationalisme où les patriotes, les malheureux, les mécontents vinrent réchauffer leur zèle révolutionnaire. Il y trouvaient l'illusion du rêve et leurs applaudissements excitaient les auteurs à exalter davantage l'amour sacré de l'indépendance. Souvent une pièce, une tirade, une allusion cachée secouait la capitale d'un frisson qui allait courir jusqu'aux confins du pays de Mayo ou de Connemara. Comme tous les vrais poètes, Yeats prophétisa.

Son drame symbolique de *Cathleen ni Houlihan* fut salué à son apparition comme une *Marseillaise* ou un drapeau. Il annonçait quinze ans à l'avance les tragiques événements qui se sont déroulés depuis : l'aventure de Roger Casement et la tentative de rébellion de 1916. Il glorifiait les martyrs qui allaient tomber pour la grande cause dans les luttes contre les soldats de la Couronne.

Ne pleurez pas ceux dont les tombes seront creusées demain;
Ne préparez pas de grandes veillées pour les morts de demain;
Ne faites pas dire de prières pour les morts de demain :
Ils n'en auront pas besoin ! Il n'en auront pas besoin !

La scène se passe en 1798 dans une chaumière auprès de Killala. Le jeune Michael va épouser la fille d'un riche fer-

mier et toute sa famille est dans la joie. Les promis, éblouis par leur jeune bonheur, ne songent qu'à un avenir de tendresses; pendant que le père, le vieux Peter Gillam, compte en souriant les écus de la dot que son fils vient de rapporter. On échafaude toutes sortes de projets joyeux. La famille Gillam, c'est l'Irlande résignée, assoupie dans la servitude.

Mais voici que survient une pauvresse inconnue. C'est la vieille Cathleen. Elle tient d'étranges propos. Elle a dû quitter sa maison, qui est pleine d'étrangers. On lui a pris ses quatre vertes prairies. Cathleen ni Houlihan, c'est on le devine, l'Irlande opprimée.

Le jeune Michael boit avidement les paroles de la vieille femme. Une flamme s'est allumée dans ses yeux. Les vieux paysans eux-mêmes sont émus. « Donnons à cette pauvre femme un des shillings de la dot », dit Mrs. Gillam à son mari. Mais Cathleen se redresse avec fierté. Elle ne mendie pas. Celui qui veut lui donner, doit tout lui donner. Beaucoup déjà sont morts pour elle. Elle sort, et Michael la suit, délaissant ses parents, oubliant sa fiancée.

Au dehors, du côté de la ville, on entend des clameurs lointaines. Le petit Patrick, qui est allé aux nouvelles, revient en courant, fou d'allégresse : les Français ont débarqué à Killala ! Tous les jeunes gens du pays se joignent à eux. Aux armes ! La vieille terre d'Erin va être libre enfin !

Elle est déjà transfigurée. « En revenant, n'as-tu pas vu une vieille femme qui descendait le chemin ? » demande à Patrick le vieux Peter Gillam. — « Non, répond l'enfant, mais j'ai vu une jeune fille, et elle avait l'air d'une reine ! »

* * *

L'œuvre de W. B. Yeats répond au besoin de rêve de l'âme celtique. Son théâtre est un théâtre de poète, tout imprégné de poésie lyrique. Nous autres gens du XX^e^ siècle, nous sommes portés à nous méfier du lyrisme au théâtre. Souvent le lyrisme encombre l'action dramatique, la retient et l'alourdit. Les traits du caractère, que nous aimons de plus en plus à

voir paraître à la scène, disparaissent par l'effet de l'exaltation constante des âmes qui est la condition même du lyrisme.

Tant mieux, dit Yeats. Remontez aux grandes époques du drame : vous verrez que le caractère, auquel vous attachez tant d'importance, disparaît souvent, alors qu'apparaît la poésie lyrique, avec ses formes et ses mètres. Et vous vous apercevez tout à coup que, si le caractère reste toujours présent dans la comédie, il est généralement remplacé dans la grande tragédie, celle de Corneille, de Racine, celle de la Grèce antique, par des passions et des mobiles. Tel personnage est jaloux, tel autre est ambitieux; celui-là est mû tour à tour par deux mobiles différents qui le possèdent et l'animent, comme des dieux ou des démons qui seraient en lui sans être lui, sans que son caractère apparaisse en rien.

Pourtant, dira-t-on, dans Shakespeare il y a de puissantes études de caractère. Certes, répond Yeats, mais Shakespeare n'a pas écrit de tragédies pures, et c'est dans les passages comiques de ses drames que les caractères sont définis.

Yeats voit les caractères comme des digues qui séparent les hommes. Ce sont ces digues qui forment l'empire de la comédie. Dans la tragédie, ces barrages sont rompus par le flot des passions. Peu importe dès lors dans la tragédie l'humeur de chacun, puisque, quelle que soit cette humeur, chacun se trouve entraîné par une force irrésistible.

Ainsi la comédie, fondée sur les différences de caractère, ne peut sortir que de la réalité. Elle est d'une essence inférieure à la tragédie qui est universelle et divine, puisqu'elle met en œuvre des forces éternelles qui s'imposent à tous les hommes. Elle se meut dans le monde de l'exaltation et du rêve, dans un monde plus rare, étranger à la plupart des hommes comme la grande passion. C'est un art qui demande un effort pour être goûté, mais c'est un art sublime.

Il n'est pas inutile de connaître ces théories de Yeats. Elles répondent aux critiques sévères et souvent injustes qui ont accueilli son œuvre dramatique. La poésie ne peut être goûtée sans un peu de foi artistique, au théâtre surtout.

L'art tragique, l'art passionné, l'art qui noie et emporte les digues, nous émeut en confondant notre jugement, pour nous plonger dans le rêve. Les héros sur la scène grandissent jusqu'à devenir l'humanité même. Il semble que l'âme du spectateur elle-même devienne immense, comme une vaste mer peuplée d'images qu'illuminent les rayons de la lune. « C'est en regardant jouer mes pièces, dit Yeats, que je suis arrivé à comprendre que ce rêve, ce crépuscule entre la veille et le sommeil, ce duel, sur la scène et dans l'esprit, entre l'homme et le fantôme, c'est la condition même du plaisir tragique, et à comprendre pourquoi ce plaisir est si rare et de si courte durée. » Le moindre effet portant à faux, la moindre fausse note de l'acteur, le moindre détail souligné à tort par l'éclairage dans le décor, suffit à détruire la précaire illusion.

Toute sa vie, Yeats aura poursuivi inlassablement la difficile et périlleuse création de ce fragile mirage de la tragédie. Le peintre en lui est venu souvent au secours du poète, pour combiner des décors et des jeux de lumière. Aidé de Graig, son collaborateur et ami, il est parvenu à modifier les procédés traditionnels de la mise en scène. Il a totalement renoncé aux décors peints, où les lumières et les ombres sont fausses parce qu'elles sont indépendantes de l'éclairage scénique. Il est revenu à la simplicité classique du décor de la tragédie, éliminant tout ce qui est masse ou détail, tout ce qui, dans un paysage ou dans un intérieur, est « caractère » et ne saurait de ce fait convenir qu'à la comédie. Là encore il a « noyé les digues », pour réaliser sur la scène la vision d'un monde irréel, où le jeu des lumières et des ombres, restant simple et vague tout en restant vrai, répande plus de grandeur et rende plus pur et plus parfait « cet art noble, capricieux, extravagant, sonore, fantastique » qu'est pour Yeats l'art de la tragédie

Les vieilles légendes irlandaises ont fourni à Yeats d'heureux sujets de tragédie. La plus connue, la plus émouvante, la plus belle de ces légendes a inspiré au poète un de ses chefs-d'œuvre : *Deirdre*, joué à Dublin en 1906.

Deirdre, fille de rois, a été trouvée dans les bois et élevée

par une sorcière. Elle est devenue la jeune fille à la beauté fatale que le vieil « ardril » Conchubar, fou d'amour, fait garder pour l'épouser. Mais Deirdre aime le jeune prince Naisi et s'enfuit avec lui dans la forêt. Ils restent cachés sept années dans les bois, puis le roi Conchubar les fait rappeler, leur promettant le pardon.

Deirdre et Naisi arrivent, au lever du rideau, au rendez-vous que leur a fixé le vieux roi, en pleine forêt, dans une cabane où se sont réfugiées des musiciennes errantes. Bientôt, aux vagues propos de ces femmes, aux ombres silencieuses qu'ils voient se glisser entre les arbres, les amants devinent que ce rendez-vous est un piège de Conchubar. Calmes et résignés, ils décident d'attendre la mort, comme l'avaient autrefois attendue dans ce même lieu le prince de la légende et son amante qui pendant six mois de l'année prenait la forme d'une mouette.

Soudain, ils aperçoivent Conchubar, venu pour les épier. Naisi veut le tuer. Il sort, mais il est saisi par des esclaves noirs qui surgissent de l'ombre. Conchubar vient dire à Deirdre que Naisi aura la vie sauve si elle consent à l'abandonner et à suivre le vieux roi au palais. Deirdre hésite, puis refuse. Naisi qu'on avait traîné sur la scène est emmené et mis à mort. Deirdre feint alors de consentir à suivre Conchubar. Elle demande à revoir une dernière fois son amant et se tue sur son cadavre.

Abandonnant le monde encore à demi réel de la légende, Yeats se lance parfois en plein rêve, en pleine féerie. Son drame se pare alors de tout l'éclat de cette imagination irlandaise, dont l'imagination de nos vieilles populations armoricaines est comme l'écho lointain et affaibli. Nous entrons à sa suite dans un pays enchanté, parmi les brumes, les clairs de lune, dans des forêts où la brise nous apporte des parfums étranges et de mystérieuses mélodies. Et les « Banshees », les antiques fées éternellement jeunes qui dansent la nuit dans les prairies en fleurs, reviennent vivre au milieu des hommes et modifier leur destin.

Le Pays du Rêve est l'exemple le plus frappant de ce côté

de l'œuvre de Yeats. C'est une de ses premières pièces. Elle est d'un symbolisme naïf et délicieux dont on peut sourire, mais qui peut très bien émouvoir jusqu'aux larmes.

Dans une pauvre chaumière d'Irlande, à une époque vague et lointaine, des paysans vont prendre leur repas : le vieux Maurteen Bruin, sa femme Bridget, laborieuse, âpre au gain, dure pour elle comme pour les autres, Shawn, leur fils, robuste, honnête et travailleur, et la jeune femme de Shawn, Mary. Mary lit un vieux livre qu'elle a trouvé caché sous le chaume du toit. De temps en temps son regard s'échappe par la fenêtre ouverte d'où l'on aperçoit au loin une clairière étrangement éclairée par le crépuscule et par la lune. La vieille Bridget gourmande sa bru qui muse et néglige les travaux du ménage.

Ce livre merveilleux que lit Mary a été écrit par le grand-père du vieux Bruin. « Sa maison était toujours pleine de chanteurs et de musiciens errants, et lui-même, le pauvre homme, était peu connaisseur en chevaux et en blés ».

Un vieux prêtre est à table avec les Bruin. C'est la veillée de mai. Mary est lasse de la vie qu'elle mène, du labeur quotidien, des perpétuels reproches de Bridget. Elle voudrait s'en aller au pays où les voix ne sont jamais amères, ce pays mystérieux dont parle le livre. Le vieux Bruin lui répond que le bonheur est ici, devant la table bien servie, auprès du foyer qui flambe, au milieu des siens. Quand Mary sera mère, elle ne rêvera plus l'impossible.

On entend une voix qui chante dans le bois. Puis quelqu'un vient frapper à la porte de la chaumière. C'est une petite fille des fées qui demande à entrer. Elle est lasse des clairières où souffle le vent, de la lumière blanche et froide de la lune. Elle veut se réchauffer un instant au feu joyeux de l'âtre. Elle parle et, comme elle est le Rêve, tout le monde l'écoute émerveillé. Bridget elle-même, la terre-à-terre Bridget, est un instant conquise. Puis la fille des fées se met à danser. Pour ne pas l'effrayer, le vieux prêtre a lui-même détaché furtivement du mur le corps maigre du Christ qui saigne sur la croix.

Reposée, réchauffée, la petite fée veut partir. « Quelqu'un

m'avait appelée, dit-elle, qu'il s'en vienne avec moi ». Mary veut s'en aller au Pays du Rêve. Epouvantés, les autres cherchent à la retenir. Shawn la saisit dans ses bras. Mais l'âme de Mary s'envole dans le clair de lune avec la fille des fées, et son corps, glissant entre les bras de Shawn, tombe à terre inanimé.

* * *

Avec Yeats, les plus grands représentants de l'art dramatique irlandais auront été Synge et Lady Gregory. L'œuvre de ces trois écrivains résume et dépasse toutes les autres. Yeats est un prophète, un rêveur. Ayant vécu longtemps hors d'Irlande, il a singulièrement idéalisé sa patrie et ses compatriotes. « Forcé de vivre à Londres pour gagner ma vie, écrit-il dans une lettre à Lady Gregory, je commençai à oublier le véritable aspect de la vie paysanne. Les histoires d'autrefois étaient certes toujours vivantes pour moi, mais d'une vie nouvelle, étrange, irréelle, et comme vue à travers le cristal d'un sorcier ».

Synge et Lady Gregory au contraire sont demeurés profondément enracinés au sol natal. Tous deux ont vécu parmi les paysans, dans les campagnes de l'Irlande. Réaliste, souvent comique et satirique, leur œuvre contraste vivement avec celle du grand poète leur ami. Avec eux nous quittons les nuages, nous descendons dans les fermes, sur les chemins, sur les places des marchés ; nous retrouvons des hommes, avec leurs humeurs, et leurs « caractères » comme des digues naturelles entre eux. Nous retrouvons la prose, et, au lieu de la perfection littéraire de l'anglais de Yeats, la piquante saveur du parler campagnard.

Et soudain nous apercevons quelque chose d'infiniment précieux que Yeats avait dédaigné de nous révéler : la fluide subtilité, la chatoyante diversité, la richesse et la profondeur infinies de l'âme irlandaise. Lady Gregory a peint les paysans d'Irlande avec l'exactitude et la verve d'un maître de l'Ecole Flamande ; Synge a fait d'eux des caricatures plus brutales encore et plus violemment colorées. Mais dans leurs œuvres à tous les deux les paysans d'Irlande sont là, criants de vie, tels qu'ils peinent, qu'ils souffrent et qu'ils rêvent, ceux de Galway et de Tipperary, ceux de Cavan et de Meath.

En lisant les pièces de Lady Gregory, *Hyacinth Halvey*, *Le Voyageur*, *Le Lever de la Lune*, *La Nouvelle se répand*, *Les Loups-Garous*, *L'Or de Damer*, *La Pleine Lune*, on se sent pénétrer aussi avant dans l'âme des gens d'Irlande qu'en les fréquentant eux-mêmes.

Il est un trait de caractère que l'auteur souligne entre tous : c'est l'humeur frondeuse, l'esprit de révolte. On a pu dire que tous les griefs de l'Irlande contre l'Angleterre n'étaient que prétexte au libre jeu de cet ombrageux amour de l'indépendance, de cet instinct de rébellion. On le trouve partout dans le théâtre de Lady Gregory. Toute autorité officielle ou reconnue est suspecte, tournée en ridicule et battue en brèche. Les enfants sont révoltés contre la tyrannie des parents et des maîtres; locataires et fermiers contre celle des propriétaires; tous enfin sont ligués contre la loi, représentée par les agents du fisc et de la police. Les prescriptions des grandes lois morales elles-mêmes sont impatiemment supportées, si bien que chez ce peuple, épuisé par l'émigration constante de ses éléments les plus vitaux, s'est développée une sorte de forfanterie de la révolte, comme se développe souvent la forfanterie du vice chez des gamins de quinze ans. La moindre action dirigée contre la force publique passe pour un acte de courage; et le crime lui-même est naïvement admiré à l'égal d'un héroïsme surhumain.

Un jeune homme, Hyacinth Halvey, arrive dans une petite ville porteur d'une liasse de certificats élogieux, œuvre d'amis complaisants. Il arrive, paré d'une auréole de vertu. Cette attitude de saint, que les circonstances lui imposent, l'amuse d'abord, puis finit par lui peser intolérablement. Il regimbe; mais, par un amusant paradoxe, il ne parvient pas, quoi qu'il fasse, à se débarrasser de cette belle réputation. Il enrage. Il se décide aux actions les plus noires. « A ton avis, demande-t-il à un jeune chenapan dont il a fait son camarade, quel est le plus grand crime qu'on puisse commettre ? — Ma foi, dit l'autre embarrassé, ce doit être d'embêter la police ! — Non merci, soupire Halvey. On ferait de moi un patriote. J'aurais mon portrait

dans les journaux; ce serait pire que jamais. » Il vole un mouton chez le boucher; il fracture le tronc des pauvres à l'église : rien n'y fait. Sa bonne renommée lui colle au corps comme une tunique de Nessus et il se voit en passe d'être canonisé.

Dans une des rares pièces tragiques de Lady Gregory, *La Porte de la Prison*, la mère et la femme d'un condamné à mort s'en vont fières et joyeuses au fond de leur douleur parce que le coupable s'est laissé pendre plutôt que de dénoncer ses complices.

La vieille femme dit à sa bru :

« Ramasse ses vêtements... Les gars qui traverseront la mer au printemps en demanderont un fil comme souvenir... J'irai à Gort et à Kilbecanty, à Druimdarod et à Daroda : je demanderai aux gens et aux chanteurs des foires de faire son éloge... L'enfant qu'il laisse sera fier de son père ! Toute l'Irlande sera pour lui et tous ceux de Boston. Dussé-je m'en aller courbée sur un bâton pendant cinquante années, je ne me lasserai pas de parler de lui. Viens, nous allons crier par les chemins que Denis Cahel est mort pour sauver son prochain ! »

Il faut voir un autre symptôme d'affaiblissement de la race dans l'incurable pessimisme, l'absence totale de confiance en soi, l'abattement, le renoncement des gens du peuple. Le vieux chant patriotique de *The Wearing of the Green*, « l'Emblême Vert », n'est pas comme notre chant national un hymne guerrier, un appel aux armes, mais une morne lamentation, un long cri de désespoir. Ce fatalisme stérile détourne l'Irlandais de l'action et a toujours empêché l'Irlande d'accomplir de grandes choses.

Cette résignation à un sort inévitable, ce découragement, cette tristesse se retrouvent chez les personnages de Lady Gregory. « C'est toujours comme cela, dit un vieux fermier : tout ce que j'ai à vendre baisse et tout ce que je dois acheter enchérit. S'il y a un malheur, il faut qu'il tombe sur moi ». Ou encore : « Il y aura sûrement de la pluie ce soir et je la recevrai sur le dos. Je ne peux pas me mettre en route sans que la pluie tombe ».

Ignorance et superstition viennent encore aggraver cette faiblesse de caractère. Dans la *Porte de la Prison*, les deux femmes qui viennent prendre des nouvelles du condamné ont en main une lettre officielle où l'exécution de celui-ci leur est annoncée ; mais, ne sachant pas lire, elles ont gardé l'enveloppe plusieurs jours sans la décacheter. Dans *Hyacinth Halvey*, la receveuse des Postes raconte qu'une jeune fille de réputation fâcheuse, s'étant baigné les pieds dans une source, a vu cette source se tarir à l'instant même.

L'Irlandais est souvent victime d'une singulière manie d'amplifier les faits, non pas par dépravation naturelle ou besoin de mensonge, mais par l'effet d'une imagination excessive et d'une sorte d'appétit maladif pour l'extraordinaire, le grandiose, le tragique.

Jack Smith, dans *La Nouvelle se répand*, a oublié sa fourche sur le marché. Barthey Fallon s'en aperçoit, la prend et court après lui pour la lui rendre. La surdité d'une vieille marchande et l'imagination affolée de quelques passants ont vite fait de transformer en un drame sanglant cet incident banal. Pour tout le monde, Barthley a tué Jack.

L'erreur ne se dissipe même pas lorsque, après l'arrestation de Barthley, reparaît Jack, l'assassiné. Ici, en bonne Irlandaise, Lady Gregory ne résiste pas au plaisir de railler un peu la police anglaise. Le commissaire est un ancien garde-chiourme qui applique à ses administrés la manière forte qui lui a si bien réussi auprès des déportés et des sauvages de l'Océan Indien. Il voit en Jack un comparse venu pour tirer d'affaire le meurtrier. « On m'a déjà fait le coup aux Iles Adaman, dit-il. Mais j'ai un système, un système infaillible... » Il envoie tout le monde au poste.

* * *

Comme la plupart des comédies de Lady Gregory, cette dernière pièce est faite tout entière de coqs-à-l'âne et de quiproquos. Nous saisissons ici un élément du comique irlandais, élément qui choque assez fortement le spectateur anglais : l'invraisemblance. Ce défaut, si c'en est un, paraît aussi bien

accepté du public irlandais qu'il l'est du public français. En France, depuis Labiche, nos meilleurs vaudevilles sont remplis d'invraisemblances, et nous fermons les yeux avec délice pour ne pas les voir.

Il en est de même d'ailleurs des meilleures pièces de Molière, qui sont ses farces. C'est l'Anglais Hazlitt qui faisait remarquer à juste titre l'absurdité des situations dans des œuvres comme *Le Médecin malgré lui*. A ce point de vue comme à d'autres, il y a de grandes ressemblances entre les plus populaires des comédies de Molière et le théâtre de Lady Gregory. On a trouvé bien des traits communs au caractère français et au caractère irlandais : on peut en voir un de plus dans cette acceptation de l'invraisemblance à la scène de la part d'esprits qui ne sont dépourvus ni de logique, ni de finesse.

En tout cas, il est curieux de constater qu'il n'existe pas de traduction plus parfaite de notre Molière, et où l'esprit comique et le génie français de l'original soient mieux conservés, que celle que cette même Lady Gregory en a donné en langue populaire dans son « *Molière de Killarlan* ». Cette édition ne comprend malheureusement qu'un nombre restreint de pièces ; mais on y voit justement figurer celle que Hazlitt signalait pour son invraisemblance.

Quoi de plus invraisemblable que *Les Loups-Garous*, ou *La Pleine Lune*? Dans cette dernière pièce, une hallucination collective finit par s'emparer d'un village tout entier.

Des gens attendent le train dans une petite gare. C'est le soir. Ils causent de Mary la Folle, qui est là divaguant avec son frère, Davideen l'Innocent. On dit que les crises de Mary ont lieu surtout à la pleine lune. Au dehors on entend soudain des cris. On s'inquiète. Des gens qui entrent disent que ce sont des gamins qui poursuivent un chien.

« C'est un chien enragé, dit la folle. Il erre dans tout le pays. Il mord les gens. Il est gros comme un veau d'un an ». Les imaginations trottent. L'inquiétude devient de la peur. Bientôt nos gens se demandent s'ils n'auraient pas été mordus. Ils échangent des regards soupçonneux. L'un d'eux croit ressentir les premiers effets du mal. La pleine lune paraît, et ils restent là tous, tremblants, ayant complètement perdu la tête.

C'est à cause de cet affolement général que les moindres incidents prennent une tournure tragique en Irlande, aux mauvais jours de son histoire.

On pourrait relever d'autres traits bien marqués des paysans de Lady Gregory, bien que ces traits ne soient pas particuliers à l'Irlande : la passion du jeu dans *L'Or de Damer*, de la boisson dans *La Femme de M. Donough*. Cette dernière surtout. M. Bernard Shaw dit que l'imagination devient une telle torture pour l'Irlandais, qu'il lui faut du whisky pour pourvoir la supporter.

* * *

Ces différents traits nationaux se retrouvent dans l'œuvre dramatique de Synge. John M. Synge a été le prodige, l'homme de théâtre le plus étonnant qu'ait produit l'Irlande. Il allie au réalisme de Lady Gregory une poésie, différente du lyrisme de Yeats, mais d'une essence plus rare et plus exquise, plus naturelle aussi, car on sent qu'elle est le vêtement ordinaire de la pensée de l'écrivain.

L'œuvre qu'il a laissée aura sans aucun doute, un jour, une renommée universelle; mais la gloire de Synge souffrira toujours, comme celle de Mistral, de ce fait que la langue dont il s'est servi et qui est un admirable instrument poétique, ne sera jamais familière qu'à un très petit nombre de gens. Sa langue est plus populaire encore que celle de Lady Gregory.

« Je n'ai pas, dit-il, dans mes œuvres employé trois mots que je n'aie entendu chez les paysans d'Irlande, ou dans ma chambre d'enfant avant que j'aie appris à lire. J'ai emprunté leurs expressions aux bergers, aux pêcheurs des côtes de l'Ouest, aux mendiantes et aux chanteurs populaires des environs de Dublin. »

Il est visible que l'expression a été la préoccupation constante de Synge, et, en définitive, ce qu'il y a de plus admirable dans cette œuvre à la fois si puissante et si fine, si brutale et si nuancée, c'est la qualité de l'expression. Synge

a été servi par les circonstances. Il le reconnaît et s'en félicite. Il a eu la chance de naître dans un pays où l'imagination du peuple et la langue qu'il parle sont riches et vivantes. D'après lui, dans la littérature moderne des villes, cette richesse n'est réalisée qu'artificiellement et au prix des plus grands efforts; et il cite l'exemple de Mallarmé, de Huysmans et du « morbide Baudelaire ». A ces artifices stériles il oppose l'œuvre d'Ibsen et de Zola, où se retrouve la réalité, mais où la réalité s'étale en mots pâles et sans joie. Or, sur la scène, dit-il, il faut de la réalité et il faut de la joie. Le drame moderne d'idées a échoué faute de joie; et le public s'est vite lassé de la fausse gaîté, du manque de réalité de l'opérette.

Pour Synge, le moindre discours dans une bonne pièce doit être aussi savoureux qu'un fruit. « En Irlande, écrivait-il avec orgueil, nous avons une imagination populaire ardente, magnifique et tendre, si bien que ceux d'entre nous qui veulent écrire partent avec des chances que n'ont pas ceux qui écrivent dans des lieux où le printemps de la vie locale est depuis longtemps oublié, où la moisson n'est plus qu'un souvenir, où il n'y a plus de paille, mais des briques. »

Les personnages du théâtre de Synge parlent donc la langue naïve et pittoresque des paysans d'Irlande. L'originalité, la saveur de l'expression rendent irrésistibles les passages comiques. En d'autres circonstances, elles communiquent au dialogue une poésie naturelle d'une mélancolie si pénétrante qu'on ne peut plus l'oublier.

* * *

J. M. Synge n'a laissé que six pièces de théâtre, deux drames et quatre comédies. Les deux drames sont : *Gens de Mer*, tableau tragique de la vie des pêcheurs sous la perpétuelle hantise de la mort, et une autre version de la légende de Deirdre : *Deirdre aux Douleurs*. La comparaison avec le grand drame de Yeats sur ce dernier thème serait intéressante à faire. On peut dire que les deux œuvres atteignent à un

degré égal de beauté, celle de Synge restant incontestablement plus humaine et plus vraie.

Mais, de même que pour Lady Gregory qui a, elle aussi, écrit quelques drames fondés sur la tradition ou la légende, c'est dans la comédie que se révèle le véritable génie de Synge. *L'Ombre de la Vallée* est l'histoire macabre d'un paysan qui fait le mort pour connaître les véritables sentiments de sa femme à son égard. La pièce commence par une veillée funèbre, dans une atmosphère de superstitieuse terreur. Elle se termine par des scènes du comique le plus bouffon, rehaussé d'une pointe de satirique amertume.

La Fontaine des Saints est un délicieux miracle moderne où sont impitoyablement mis à nu l'égoïsme, la vanité et le besoin d'illusion de l'âme humaine.

Le Mariage du Rétameur n'est, d'un bout à l'autre, qu'une simple farce; mais cette farce est un pur chef-d'œuvre. La compagne d'un rétameur de casseroles ambulant rêve de régulariser son union par un mariage à l'église. L'homme y consent en rechignant et le prêtre du village où la roulotte s'est arrêtée accepte, après de longs marchandages, de les unir au plus juste prix : dix shillings et un bidon de fer-blanc que le rétameur est en train de finir. Malheureusement, pendant la nuit, la mère du rétameur, toujours ivre ou tourmentée par la soif, va vendre le bidon pour boire. Il s'ensuit une scène homérique le lendemain à la porte de l'église. Le prêtre frustré refuse de procéder à la cérémonie. Il est battu et enfermé dans un sac par le rétameur et les deux femmes. Délivré enfin, il lance l'anathème contre ses bourreaux qui s'enfuient épouvantés.

Les types mis en scène sont merveilleux de relief et de vigueur : la jeune nomade sentimentale, le prêtre avare et cupide, la vieille ivrognesse à l'âme poétique. Synge ne prétend rien prouver. Il ne veut rien enseigner. Il répudie le théâtre à thèse. Comme Ben Jonson ou Molière, il essaye de faire rire ses compatriotes en leur montrant leurs propres travers en toute simplicité. La simplicité dans l'art dramatique ne peut pas passer de mode, « pas plus que les mûres

dans les haies ». Mais la satire de Synge est plus amère et plus cinglante que celle de Lady Gregory. Ses caricatures ont parfois blessé ses compatriotes, et sa pièce la plus célèbre, la plus féroce aussi, *L'Athlète du Monde Occidental*, a soulevé, à Dublin, et jusqu'en Amérique, les plus vives protestations.

On voit en effet dans cette œuvre reparaître, singulièrement aggravés, et sans doute exagérés, l'instinct de révolte du peuple irlandais et cette espèce de forfanterie du mal dont le théâtre de Lady Gregory fournit tant d'exemples.

Un jeune inconnu, tremblant de peur et tombant de fatigue, entre un soir dans une auberge de village. Il raconte qu'il a tué son père d'un coup de bêche. Tout de suite il devient un héros. La fille de l'aubergiste, Pegeen, se met à l'aimer. Toutes les filles du village et des fermes voisines accourent le lendemain pour l'admirer. Avec elles vient la veuve Quin qui a (du moins elle s'en vante) tué son mari et enterré ses enfants.

L'enthousiasme général finit par gagner le héros lui-même, Christy Mahon. Il prend part l'après-midi aux jeux athlétiques du village et gagne toutes les épreuves : saut, course, lutte. On le ramène en triomphe à l'auberge. Pegeen, tout à fait conquise, lui promet de l'épouser. Elle dédaigne maintenant son cousin et fiancé Shaneen, une poule mouillée qui n'a jamais tué personne, qui n'a jamais fait de prison comme Marcus Quin, qui n'a même de sa vie osé donner un coup de poing à un gendarme, comme Daneen Sullivan.

Mais voici qu'au beau milieu de cette gloire paraît soudain le vieux Mahon, le père de Christy. Le bonhomme se porte comme un charme et fait pleuvoir sur son fils une grêle de coups de bâton. C'en est fait du héros : sa gloire à l'instant s'écroule. La foule qui l'acclamait veut à présent le lyncher. Il s'enfuit avec son père, pendant que la pauvre Pegeen pleure son rêve envolé.

* * *

Tout étonne dans ces comédies de Synge : l'étrangeté des personnages et des scènes, l'allure fantastique de l'action et

du dialogue, le mélange intime de réalisme et de poésie. Cette puissante originalité se retrouve, à des degrés divers, dans la plupart des œuvres du théâtre irlandais.

Ces œuvres sont nombreuses. A côté de Yeats, de Synge et de Lady Gregory, il y aurait bien des noms à citer : George Moore, Dermot Byrne, T. C. Murray, et d'autres encore. Il y aurait peut-être aussi Bernard Shaw; mais Bernard Shaw est l'enfant terrible du théâtre irlandais. Malgré l'appel de Yeats, il est resté dans une attitude ironique en dehors du grand mouvement littéraire national dont le théâtre irlandais est la manifestation la plus brillante.

Et maintenant quel est l'avenir de cet art dramatique irlandais ?

Bien qu'il s'impose en ce moment à l'attention de l'Europe, il est peu probable qu'il exerce jamais en dehors de l'Irlande une influence bien sensible. Les sujets de Yeats et de Synge sont trop locaux pour pouvoir être transplantés. Quant à la manière irlandaise, elle paraît plus inimitable encore pour l'étranger que celle des Norvégiens ou des Russes.

Quel est l'avenir de cet art en Irlande même ? D'autres grands écrivains de théâtre y surgiront-ils ? Verrons-nous un nouveau Yeats, un nouveau J.M. Synge ? Les circonstances actuelles sont peu favorables à la production littéraire. La lutte politique a repris avec une intensité nouvelle et semble devoir absorber pour l'instant l'activité nationale du pays. D'autre part, le théâtre en Irlande n'échappe pas à la crise universelle de l'art dramatique, crise plus aiguë encore en Angleterre qu'en France et dont la cause première est dans l'énorme développement de l'industrie cinématographique.

Mais, dût-il ne jamais produire d'autres œuvres que celles de ces vingt dernières années, le théâtre irlandais existe, et il aura sa belle part de gloire dans l'histoire littéraire de l'avenir.

Henri Ruyssen.

A PROPOS DE « LA RUSSIE DES TSARS »

M. Maurice Paléologue, ancien ambassadeur de France en Russie, est descendu dans l'arène littéraire. Depuis plusieurs mois, il publie, sur la Russie, des articles dont il vient de réunir les premiers en volume sous le titre de *La Russie des Tsars*; tout récemment aussi, il a pris la parole en public pour présenter sa conception de l'énigme russe. Convient-il de se réjouir de ces publications? Certes, le grand public y gagne de lire des anecdotes divertissantes, des renseignements approximatifs sur des sujets divers, de voir Nicolas II dans l'intimité d'une tasse de café, de pénétrer enfin dans l'officine sacro-sainte où prétendent s'élaborer les destinées du monde. Mais, pour ceux qui savent un peu et qui réfléchissent, il y a là peut-être un sujet d'inquiétude.

Un fonctionnaire haut placé comme l'est un ambassadeur risque toujours, en parlant trop près des événements, de nuire à certains des intérêts qu'il devrait défendre. Or, quels que soient la dextérité et le souci des proportions dont l'auteur a fait preuve, si mince que soit, dans ce « journal » infiniment grossi et retouché après coup, la part des notations naïves, « au jour le jour », il s'est glissé dans le livre une phrase malheureuse dont la presse allemande s'est emparée pour y voir confirmation de sa thèse sur les origines de la guerre. Plus récemment, dans une conférence, M. Paléologue a exprimé, avec beaucoup de précautions, l'idée que le gouvernement de la Russie de demain ne pouvait être qu'une monarchie. Aussitôt, la presse de publier, non pas le contexte,

mais la phrase détachée, ce qui donne à l'auteur, l'apparence d'avoir exprimé sous une forme hypothétique, le désir secret des hautes sphères gouvernementales françaises. De telles déclarations, si prudentes qu'elles soient, risquent de troubler nos relations avec la Russie de l'avenir. Nous avons en effet soutenu les généraux russes qui ont essayé de lutter contre le bolchévisme, et, comme l'un deux, Koltchak, a directement joué au souverain, on risque de nous reprocher de soutenir la réaction moscovite.

Pourtant, ne nous attardons pas à ces regrets, manifestement inutiles, et regardons de plus près le livre et le texte de la conférence de M. Paléologue. Nous y trouverons d'assez nombreux passages où l'auteur s'efforce de caractériser le peuple russe. Or, de toutes ces pages, s'il se dégage une impression, c'est que M. Paléologue n'a pas connu la *véritable* Russie des Tsars. J'ajouterai d'ailleurs, pour effacer ici jusqu'à l'ombre d'un reproche, qu'un ambassadeur auprès du Tsar ne *pouvait* pas connaître la Russie.

M. Paléologue connaissait à Saint-Pétersbourg, les personnages les plus importants. Ses relations le mettaient en contact avec quelques personnes, hommes ou femmes, qui, soit par leur titre, soit par leur fortune, soit par leur documentation, captivaient intarissablement sa légitime curiosité. En dehors de ce monde étroit, au milieu duquel se détachaient M. Sazonof et une ou deux grandes dames, l'ambassadeur frôlait tout, mais ne pouvait rien connaître. Comment, en effet, eût-il pu être renseigné? Par les « indicateurs » dont il cite complaisamment l'intervention dans son journal? Mais, ces indicateurs, Russes ou Polonais, travaillaient peut-être, comme il est là-bas de règle, dans les deux camps; en tout cas, ils évitaient de donner des renseignements compromettants dont la divulgation eût pu les faire découvrir. Le personnel de l'ambassade ne pouvait pas, lui non plus, beaucoup renseigner son chef, parce qu'il ne fréquentait aussi que des salons mondains, où se répétaient, souvent défigurées, les nouvelles et les anecdotes qui filtraient d'en haut. L'ambassadeur ne parlait pas le russe, et, sauf le lieutenant-colonel

Wehrlin, second attaché militaire, nul ne parlait le russe dans la maison. Mais le lieutenant-colonel Wehrlin était un militaire, et chacun sait que l'ambassade n'accordait pas aisément aux militaires, même en ce temps exceptionnel, ce qu'on appelle « la cote d'amour ». Il fallait donc, pour les renseignements civils, passer par le canal d'un interprète, ou bien ne fréquenter que des Russes parlant le français.

Ajoutons que l'ambassadeur ne pouvait pas librement voyager : des cérémonies officielles pouvaient l'amener à Moscou, voire même à Kief; mais, faire ses malles et prendre son billet sans escorte, pour se rendre dans une grande ville russe,pour aller s'entretenir là-bas, sans cérémonie et sans témoins, avec des Russes marquants de la province, un ambassadeur ne le pouvait pas. Il était lié à la Cour auprès de laquelle il était accrédité. D'ailleurs, le gouvernement impérial espionnait ses faits et gestes, si bien qu'il lui était même difficile de recevoir, sans un certain risque moral, qui bon lui semblait. L'histoire nous rapporte même qu'un ambassadeur de France eut à se repentir d'avoir oublié cette défense tacite.

Cette captivité dorée était également imposée, en Russie, à toutes les ambassades. Mais certaines d'entre elles tournaient la difficulté en se faisant renseigner par un grand nombre de leurs nationaux qui revenaient de la province avec des brassées de nouvelles. L'ambassade de France s'ouvrait également, avec beaucoup de bonne grâce, devant ceux de nos compatriotes qui avaient quelque chose à dire; mais les informations qu'ils rapportaient étaient mises en balance avec les informations de source officielle, et, naturellement, jugées bien inférieures. Il en résultait que l'ambassadeur était au courant des faits et gestes de la haute société, mais qu'il ne comprenait ni la mentalité du peuple russe, ni même ce qu'il y avait de russe dans la mentalité de ces Sazonof, ces Witte, ces Gorémykine, ces Rodzianko, et chez ces grandes dames qu'il côtoyait tous les jours.

Voilà pourquoi, lorsque M. Paléologue se hasarde à porter des jugements sur le peuple russe, nous sommes contraints de lui dire respectueusement qu'il fait fausse route, parce que

les éléments d'appréciation personnelle lui font défaut. Ce n'est pas là une remarque qui vise à être désobligeante : c'est la simple constatation d'un fait inéluctable qui s'est passé hier et qui se reproduira demain, si l'on ne modifie pas, le jour venu, le mode de notre représentation en Russie.

Saint-Pétersbourg même n'était qu'imparfaitement connu de M. Paléologue : il y ignorait manifestement le battement de la vie nationale. Peut-être y savait-il tout de même qu'il y était chansonné sous le sobriquet qu'on lui donnait, et que des vers où le mot *slogue* (style) rimait avec *Paléologue*, soulignaient sa parole aisée et châtiée, ainsi que son amour de la conversation. Mais, en lisant son livre, on constate qu'il ignorait complètement le monde des étudiants. Ce qu'il en dit (p. 276) est inexact ou superficiel. Il compare les étudiants russes, chez qui « l'extérieur est presque toujours minable » aux étudiants anglais « au teint clair, aux membres découplés », et cette comparaison surprend, car on eût attendu ici non les jeunes gens d'Oxford, mais ceux de nos Universités. En réalité, l'ambassadeur, au cours de ses promenades, n'a vu que l'extérieur de la vie universitaire. Il est exact que beaucoup d'étudiants étaient pauvres et qu'un plus grand nombre encore étaient de tenue négligée, mais la grande majorité de la jeunesse des Ecoles était robuste et saine physiquement; seulement, pendant la guerre, un très grand nombre d'entre eux s'étaient engagés, et la proportion des malingres restés à l'arrière était naturellement plus forte. On saisit très bien le procédé de M. Paléologue. Il rencontre un groupe de jeunes gens mal tenus, coiffés d'une casquette d'étudiants; aussitôt, dans son cerveau somptueusement meublé de souvenirs littéraires russes, s'évoque le souvenir de Raskolnikof, l'étudiant assassin de *Crime et châtiment* de Dostoyevski. De l'habit « minable », on passe à « l'insuffisance de la réparation physiologique », puis de là à « l'éréthisme continu du système nerveux »; on crée ainsi, de toutes pièces, un type d'étudiant complètement abstrait, et on le présente au lecteur sans défense comme *l'étudiant russe*. Jamais on n'a rencontré un véritable étudiant dans un milieu ami de la Russie

moyenne, jamais on ne s'est entretenu avec ces jeunes gens devant la soupe aux choux arrosée d'un verre d'eau claire ou de thé, et, faute de documents vécus, on se laisse entraîner au développement littéraire. C'est au XVIII^e^ siècle qu'on aimait procéder ainsi : notre âge réclame un autre genre de vérité.

En réalité, dans la très nombreuse population scolaire de Saint-Pétersbourg, tous les types possibles se trouvaient représentés : les jeunes gens pauvres n'y étaient pas rares, mais ils mangeaient à leur faim; la grande majorité des étudiants vivaient dans leur famille. Certes, beaucoup d'entre eux professaient, comme l'avaient fait leurs devanciers, des opinions politiques avancées, jusqu'au socialisme inclusivement; certes, avec toute la société moyenne, et cette *intelliguentia* que l'ambassadeur ne pouvait fréquenter, ils détestaient le tsarisme, funeste, pensaient-ils, au développement de la Russie; mais ils constituaient, pour la plupart, la graine d'honnêtes ingénieurs ou tchinovniks, qui, une fois placés et mariés, feraient à leur tour souche de Russes honnêtes et libéraux. Seulement, ce n'était pas de cet œil-là qu'on les voyait dans la haute société affiliée à la Cour.

L'exemple des étudiants montre assez bien le procédé de M. Paléologue : une impression vive le saisit, et il la développe par des moyens littéraires, sans songer à comparer sa théorie avec la réalité des faits. L'observation n'est pas pour lui un but, mais un moyen : de là ses erreurs.

M. Paléologue a construit d'autre part une théorie du caractère du peuple russe, qui reparaît, dans son « Journal », chaque fois qu'il n'a pas grand chose à noter (pp. 247, 259, 271, 282, 328, sq.). Notons que jamais l'ambassadeur ne s'est entretenu avec un vrai moujik, sinon peut-être, récemment à Paris, ainsi qu'il le raconte dans sa conférence. D'ailleurs, aux quatre moujiks venus à Paris pour « implorer le cœur de la France », il n'a pas donné la vraie satisfaction qu'ils attendaient, car il les a envoyés voir le palais de Versailles et non des exploitations de simples paysans français. Les seuls moujiks qu'il ait vus en Russie sont ceux qu'il a aperçus par la

fenêtre de son bureau ou les vitres de son automobile. Pourtant il se livre sur eux à des considérations psychologiques. Ainsi (p. 247), il affirme que les cochers ont l'âme vide, ne pensent littéralement à rien, parce que deux traîneaux venant en sens inverse, ne s'évitent qu'au dernier moment. En réalité, il y a là un effet de la nonchalance qui fait espérer à l'homme que son vis-à-vis, intimidé, se rangera le premier.

Abordant des sujets plus importants, M. Paléologue se représente à sa façon les rapports du peuple russe et du clergé orthodoxe. Il est parfaitement vrai que le clergé russe porte des marques, non pas de « servilité », mais d'une origine grossière et d'une éducation médiocre reçue dans les séminaires, ces *boursy* baignées de pauvreté, où, depuis une vingtaine d'années, grondait le mécontentement. Ce clergé, qui dépend en partie des paysans pour son entretien, n'est pas aimé par eux, parce que ses intérêts sont opposés à ceux de ses ouailles, et surtout, parce qu'il fait payer les sacrements dont le peuple n'oserait se passer. Mais, aux yeux des paysans, ce clergé qu'ils n'aiment guère, est pourtant l'intermédiaire régulier de la divinité.

Ce n'est pas « l'indignité du clergé orthodoxe » (p. 262), qui explique le pullulement des sectes religieuses en Russie. Les popes sont très rarement indignes. Beaucoup d'entre eux sont mal tenus et mal fleurants, grossiers, peu cultivés moralement, et sont préoccupés des biens de la terre; mais ils vivent honnêtement en général, et certains d'entre eux donnent l'exemple de belles vertus chrétiennes. Seulement il n'y a pas d'églises partout. Les sectes ne naissent que rarement dans les paroisses riches et abondamment pourvues de clergé. Elles se produisent de deux façons : ou bien par une infiltration de doctrine étrangère, comme la secte des Stundistes, par exemple; ou bien spontanément. Dans ce cas, il arrive qu'un paysan sachant lire et épelant pour la centième fois un passage symbolique de la Bible, s'aperçoit tout-à-coup qu'on en peut prendre les indications à la lettre. Persuadé qu'il a fait une découverte sublime, il fait autour de lui une discrète mais tenace propagande, et voilà que, malgré les enquêtes,

les perquisitions, les délations, la prison, le fouet, l'exil, une secte nouvelle prend racine sur la terre russe. Toutefois la naissance de pareilles sectes n'est point une protestation contre le clergé : elle se produit *en marge* de l'action des autorités ecclésiastiques, et non pas en opposition avec elle. La seule raison qui fasse adopter une secte, c'est que les adeptes croient y voir une façon nouvelle et plus efficace de s'assurer le bonheur et le paradis.

Ailleurs, M. Paléologue, essayant de se figurer la nuance exacte de la religion populaire en Russie, déclare que les paysans ne sont pas, ainsi qu'on le dit d'ordinaire, attachés exclusivement aux rites extérieurs. Il se forge, par la lecture de Tolstoï et de Dostoyevski, une conception littéraire de l'âme du paysan. C'est là une grande hardiesse, en vérité. Passer une ou deux années dans un quartier de la capitale, n'avoir jamais approché un moujik, et pourtant comprendre ainsi du coup, d'intuition, ce que des générations de Russes et d'observateurs étrangers ne sont jamais arrivés à comprendre à fond ! Ici comme partout ailleurs, M. Paléologue est influencé par les conversations et les préjugés de la haute société qu'il fréquente, et partant d'un tout petit fait qu'il interprète à sa manière, il se lance dans un vaste développement psychologique.

L'âme du moujik est à la fois plus simple et plus complexe que n'imagine l'auteur de la *Russie des Tsars*. Elle est plus simple en ce sens que la conception de la colère divine se confond, pour elle, avec le sentiment très réel qu'elle éprouve, d'être le jouet de puissances terrestres qui disposent à leur gré de son corps. L'âme du paysan est d'autre part plus complexe en ce sens que la pompe religieuse, les lumières, et surtout la lecture des livres saints, dont elle interprète à la lettre les symboles les plus osés, la jettent dans une vague extase qui n'est ni un sentiment religieux, ni un sentiment terrestre, mais une rêverie à peine consciente, et hors du temps. Ce n'est pas là le « christianisme pur », c'est un christianisme très fortement influencé par la nature russe, faite de bonté et de soumission, avec, çà et là, des éclats de colère iconoclaste.

Ce qu'il faut dire surtout, c'est que la crise religieuse se faisait de plus en plus patente en Russie depuis la guerre de Mandchourie. Alors que les sphères officielles attribuaient au moujik la foi du charbonnier, et se reposaient sur sa bonne religion aveugle, sur sa patience séculaire, sur sa résignation, pour soutenir et défendre leur existence dorée ou même leurs débordements, il se faisait peu à peu, très doucement, un courant populaire d'indifférence religieuse. Les jeunes gens pratiquaient de moins en moins et beaucoup ne croyaient plus. La guerre, dans les conditions spéciales où elle a été conduite en Russie, n'a fait qu'accélérer ce mouvement, parce qu'elle a brutalement opposé la vie insouciante du commandement à la vie de misère et de privations du soldat. En outre, soit qu'on eût moins d'occasions d'entendre les offices, soit qu'on eût autre chose à faire, les soldats perdaient le contact habituel avec l'église. Le fait brutal que des camarades profondément religieux étaient tués aussi bien que les autres achevait de miner chez bien des survivants la croyance dans l'efficacité objective de la prière. Ainsi, alors qu'à Petrograd on se réjouissait de cette religion du peuple, le peuple, tout doucement, commençait à se détacher de sa foi séculaire. Ce fait dont sur le front russe on avait des preuves innombrables[1], a totalement échappé à M. Paléologue.

De temps à autre, une conversation de salon eût pu apporter à l'ambassadeur une note juste sur l'âme du moujik. Telle est, par exemple, la conversation relatée avec la comtesse P. (p. 271). Cette dame affirme à son interlocuteur que l'esprit des paysans est sans cesse en mouvement, et est préoccupée, naturellement, des questions qui l'intéressent. C'est la vérité même. Or, l'auteur du journal, n'étant pas suffisamment informé, enregistre cette précieuse opinion avec le même respect que la plaisanterie de M. Kokovtsof sur le patriotisme des paysans russes inféré de la déclaration d'un vieux moujik, et il ne tire aucune conclusion de ce qui aurait dû être pour lui un trait de lumière.

1. Voir mes *Mémoires de Russie*. Paris, Payot.

En vérité, la Russie des Tsars était tout autre chose que ce que M. Paléologue a vu et dessiné. C'était une terre immense et mystérieuse, c'était un creuset où bouillonnait un monde nouveau. La haute société, et avec elle notre ambassadeur, vivaient à peine inquiets sur ce volcan prêt à s'ouvrir. Si M. Paléologue répondait qu'il a prévu la débâcle, — comme il a prévu le nom de la bataille de la Marne, comme il a prévu, au début de 1915, la longueur « énorme » de la guerre — on répondrait qu'il n'y paraît pas. En effet, son volume se termine par une conversation avec le « richissime » M. Poutilof, où il est dit que tout va s'écrouler. La preuve que notre ambassadeur en fut frappé, c'est qu'il fit à cette conversation « prophétique » un sort à part. Or, M. Poutilof était un homme taré, qui maintenant sert de toute son âme les Bolcheviks, et, ce qu'il disait, tout le monde en Russie le pensait et l'exprimait: si donc l'ambassadeur avait été au courant des conversations de la Russie moyenne, si importante à cette heure grave, nul doute qu'il en eût fait mention.

La Russie, au seuil de la guerre, était en mal de transformation politique. L'essor économique que lui avait procuré la réforme agraire de 1906 lui donnait un sentiment croissant de sa force et de sa destinée. Mais l'outillage économique lui faisait lamentablement défaut. En même temps, la vague des appétits de jouissance déferlait sur le pays. Il faut avoir connu la Russie en 1912 et en 1913 pour comprendre ce qu'il y avait de hâtif, de trouble et d'incertain dans la palpitation de ce peuple immense.

Rien de tel n'apparaît dans le livre de M. Paléologue. Cela ne veut pas dire que ce livre soit dépourvu d'intérêt, au moins pour le grand public; il est, au contraire amusant en plus d'une page. Mais l'absence d'un fond nécessaire de connaissance de la Russie nous paraît une révélation symptomatique. Jusqu'ici on savait bien, et nos amis russes ne nous le cachaient pas, que nos ambassades étaient mal renseignées sur la Russie. Aujourd'hui, nous en avons la preuve. Voici un ambassadeur qui est en même temps un critique de métier; il est curieux, il aime voir du monde, il s'intéresse

à cent questions, il lit, il réfléchit, il se promène, il essaie de savoir et de comprendre, et malgré toutes ses qualités, en dépit de tous ses efforts, il n'aboutit pas. Lorsqu'il livre au public la « somme » de son expérience russe, les lecteurs quelque peu informés aperçoivent tout à coup que la vraie Russie, la seule avec laquelle nous ayons des intérêts communs, la Russie *russe*, si je puis dire, est sinon totalement absente de ses pages, du moins défigurée et comme reflétée par un miroir qui serait, comme on dit parfois des traducteurs, un « bel infidèle ».

Jules LEGRAS.

UN HÉROS : SIR ERNEST SHACKLETON

Un héros ! le mot est immense et glorieux; il évoque des actions grandioses, extraordinaires, presque surhumaines; mais tant de fois, déjà, il a été employé pour des faits étrangers et dénués de grandeur qu'on n'ose à peine le prononcer, même lorsqu'il s'impose à la pensée. En nos jours bouleversés, où les moindres gestes sont démesurément amplifiés et grossis, ce mot si noble de « héros » a quelque peu perdu de sa dignité; mais il est le seul qui ait encore assez de majesté et de splendeur pour qualifier sir Ernest Shackleton, cet extraordinaire « ami du pôle », insoucieux de la chance hostile, des éléments toujours contraires, des privations et de l'absence, sans cesse parti à la recherche d'un morceau de monde encore inexploré et sommeillant aujourd'hui, à l'âge de 48 ans, dans la blancheur immaculée des neiges et des glaces.

Shackleton est un de ces intrépides pionniers, dont l'histoire pieuse garde le souvenir avec respect, qui lentement conquirent une parcelle du pôle mystérieux. Modestes vainqueurs, ils n'ont écrit aucun roman, ni bâti de ville, ni gagné de bataille humaine, mais simplement à travers les glaces au péril de leur vie, découvert, exploré un désert inconnu. Shackleton mort, c'est une force physique et morale d'une puissance infinie qui disparaît.

Le 5 janvier 1922, alors que le navire *Quest* se trouvait au large de la Géorgie du Sud, sir Ernest Shackleton qui commandait la fameuse expédition du Pôle Sud succombait brutalement à une angine de poitrine.

De Montevideo, le capitaine Hussey, météorologue de l'expédition, câblait au *Daily Mail* :

Je regrette de vous informer que Sir Ernest Shackleton est mort subitement d'une faiblesse cardiaque, le 5 janvier, à bord du *Quest*, au large des Iles de la Géorgie du Sud, où nous étions arrivés la veille.

A trois heures du matin, il appela le Major Mackin, médecin du bord, ainsi qu'un homme de garde, et se plaignit de douleurs dans le dos. Presque immédiatement il perdit connaissance. On appela le docteur Mac Ilrey, autre médecin de l'expédition, mais Sir Ernest Shackleton succomba au bout de trois minutes avant qu'on ait pu rien tenter.

Il n'a rien dit avant de mourir, mais il avait déclaré qu'il se sentait fatigué.

Le capitaine Frank Wild continue l'expédition ».

Ainsi, comme il allait, selon sa propre parole, faire son plus beau voyage, sir Ernest Shackleton succombe à la suite de quelque affection maligne qu'il venait de contracter à Montevideo même, alors qu'il réparait quelques fâcheuses avaries causées par une tempête effroyable. Il est mort, sans avoir seulement ébauché son merveilleux voyage puisqu'il n'avait encore parcouru que quelques-uns des 50.000 kilomètres qui le devait rendre maître de ces *terræ incognitæ*, à la recherche desquelles il avait consacré sa vie et pour lesquelles il la sacrifia.

Sir Ernest Shackleton était né en 1874 à Kilkeo, en Irlande. Son enfance fut celle de tout le monde. Mais, de bonne heure, il se plaisait à compulser des images bizarres, étonnamment coloriées et veinées indéfiniment de noir ou de bleu. La grande mer grondante l'enthousiasmait et depuis longtemps il cherchait un moyen de s'y aventurer librement.

A peine âgé de dix-sept ans, il trouvait le moyen de se faire engager sur un vaisseau de la marine marchande. Il prit part, alors, au transport des troupes britanniques qui partaient vers l'Afrique du Sud, au moment de la guerre du Transvaal. Il revint de ces voyages étonné et émerveillé et toujours plus avide du large. Durant ces courses marines, il donna maintes fois l'occasion de se faire admirer et féliciter pour son beau courage, son endurance et son étrange volonté. Aussi,

de retour en Angleterre, fut-il fêté à l'égal d'un chef. Quand il eut achevé sa période d'engagement, avec le titre d'officier de réserve, il fut pendant assez longtemps secrétaire de la rédaction d'un journal d'Ecosse.

Mais cette vie par trop sédentaire ne pouvait contenter son âme éprise des vastes horizons. A terre, son énergie ne trouvait pas à se dépenser et déjà il songeait à entreprendre quelque lointain voyage quand une occasion sans pareille se présenta : le capitaine Scott lui proposait de partir avec lui, comme lieutenant, pour sa première expédition polaire. Shackleton avait vingt-sept ans. Quelques jours après, il était en mer. Au cours de l'expédition, il devenait l'ami intime du capitaine Scott. En 1902, sans nouvelle depuis de longs mois d'une dernière expédition de Scott, on décide de l'envoyer à la recherche de son ami. Il retrouva les traces du *Discovery* et le résultat de ce voyage fut de porter à la connaissance du monde scientifique l'existence de la terre du roi Edouard VII.

Vers 1903, il revint se fixer en Ecosse. Il travaillait beaucoup, dressant des plans, imaginant des routes, penché éternellement sur une carte. A ce moment, il fut nommé secrétaire de la Société royale écossaise de Géographie. Durant trois années, il conserva ce poste pour la plus grande joie des géographes et l'honneur de la science géographique. Mais, à force de faire des plans et des projets, de naviguer en pensée sur les teintes bleutées ou blanches des cartes, l'idée obsédante lui vint d'appareiller de nouveau et, cette fois, pour son propre compte.

L'expédition Shackleton quitta l'Angleterre le 30 juillet 1907. Au matin du 7 août, elle abandonnait définitivement les terres d'Europe à destination de l'Antarctique, à bord du *Nimrod*, de 227 tonnes de registre. Il était alors question d'établir simplement une station à la terre du Roi Edouard VII, située à l'Est de la Grande Barrière d'où l'on poursuivrait vers l'extrême Sud. Mais, des glaces fort nombreuses empêchèrent la réalisation d'une aussi rapide exécution du programme. Comme d'épaisses banquises interdisaient l'approche de la Terre Edouard VII, le *Nimrod* fut

obligé de s'orienter vers l'Ouest, vers la terre de Victoria. Et c'est sur l'île de Ross qu'on s'installa. Aussi rapidement que possible, matériel et approvisionnements furent débarqués, les abris dressés, et le 22 février 1908 le *Nimrod* appareillait à destination de la Nouvelle Zélande.

Pour couvrir une partie des frais de ce voyage surprenant, Sir Ernest Shackleton, qui était un agréable écrivain, avait passé, avec le *Daily Mail* une sorte de marché. Il avait convenu que, de la Nouvelle Zélande, il ferait tenir télégraphiquement au grand journal anglais le résumé mé de son expédition. Et, de fait, Sir Ernest Shackleton adressa, certain jour, comme il avait été dit, un câblogramme de 2.000 mots. On imagine combien pouvait coûter un semblable message. Sir Ernest Shackleton devait toucher, par mot, une livre, tous ses frais déduits. Ce qui, évidemment, représentait d'assez jolies sommes. Cependant, quand on songe qu'une expédition semblable ne demandait pas moins de 200.000 francs de dépenses, on voit combien le capitaine était encore loin du compte. Le jour où ce fameux télégramme arriva à Londres, le *Daily Mail* monta immédiatement un transparent pour en informer le public et le lendemain matin, quand le journal parut, en quelques heures, l'édition fut totalement épuisée. Il fallut, sur-le-champ, continuer à tirer des millions d'exemplaires pour satisfaire aux demandes du monde entier. Sir Ernest Shackleton avait également passé un contrat avec un magazine anglais qui devait publier de mois en mois, trois articles accompagnés de photographies.

* * *

Pour son expédition, Sir Ernest Shackleton après avoir hésité entre un petit bateau ordinaire et un « baleinier », se décida pour un « phoquier ». Il en prépara minutieusement l'aménagement et donna lui-même les plans et toutes indications en vue de son armement et de son équipement. Avec lui il prit juste quinze hommes, et, sans

hésiter, il se dirigea vers les anciens quartiers d'hiver de la *Discovery* où le Capitaine Scott avait fait, quelque temps auparavant, le fameux raid que l'on sait. Et bientôt l'expédition se trouva par 82°17'. L'intention première de Sir Ernest Shackleton avait été d'aborder sur la terre d'Edouard VII et de passer l'hiver dans la baie du Ballon, qui avait servi d'abri momentané à la *Discovery*. Mais, les glaces obstruant l'entrée du hâvre, il était devenu impraticable. On fut donc contraint d'établir la station dans la baie Mac Murde, au Cap Royds, proche du Mont Erebus, à environ vingt milles au nord des quartiers d'hiver de la *Discovery*.

On était donc parti sur le petit navire *Nimrod*. Le voyage jusque-là en somme, avait été assez heureux, puisqu'on avait navigué sans rencontrer de banquises avant les eaux libres de la mer de Ross. Seuls, des icebergs, par instants, étaient venus ralentir la marche. Mais, bien avant l'hivernage du 7 au 11 mars 1908, on avait essayé de tenter l'ascension du Mont Erebus. Six hommes appartenant à l'état-major scientifique de l'expédition en firent l'escalade. Il leur fallut deux jours pour atteindre l'ancien cratère du volcan. A plus de 3.300 mètres, ils furent assez heureux pour faire quelques découvertes qui leur parurent suffisamment remarquables. En effet, on trouvait des fumerolles, de grands cristaux de feldspath, du soufre et une quantité de pierres ponces. On pratiqua des mesures hypsométriques simultanément sur le Mont Erebus et à la station.

Le 14 juin, à la lueur de la lune, on put prendre plusieurs photographies d'une éruption soudaine. Enfin, en septembre on songea délibérément à organiser les excursions en traîneaux afin de préparer des dépôts en vue de l'expédition vers le sud. Il fallut lutter contre un froid sans pareil et l'on n'avançait que difficilement. Par instant, on compta 50° au dessous de zéro.

Cependant, on put enfin établir, à environ 200 kilomètres du centre d'hivernage, un dépôt. C'était, du moins un point acquis. Ces promenades lointaines se faisaient différemment.

Sur la glace de mer, on put heureusement se servir de traîneaux automobiles, mais, pour l'exploration de la Barrière, ce moyen de locomotion devint imprudent et impossible. Souvent, on recourut avec succès à certains petits poneys de Mandchourie. Avec eux, le 29 octobre, le Capitaine Shackleton avec le lieutenant Adam, le médecin Marshall et M. Wild, prenant pour 90 jours de vivres, s'en allèrent vers le sud, le long du 168° méridien, sur la neige où parfois les animaux enfonçaient jusqu'au ventre. Craignant un accident possible, une expédition dite de soutien les accompagna durant quelques jours. Le 7 novembre, Shackleton et ses trois amis s'aventuraient alors, seuls, dans l'immensité neigeuse.

Le 26 novembre, on découvrit le point extrême qu'avait atteint le capitaine Scott et on le doubla. Mais, bientôt, les poneys souffrirent d'ophtalmie et l'on fut contraint d'en abattre deux pour pouvoir continuer plus facilement la route. Par 85°45' les quatre hommes purent, encore une fois, établir un dépôt de vivres. A chaque pas, des découvertes nouvelles venaient émerveiller les voyageurs et ajouter à leur joie, dans ce désert effroyablement blanc. C'est ainsi que vers 83°, la petite troupe s'aperçut que l'alignement des montagnes de la Terre de Victoria se développait du Nord au Sud-Est sur 12 degrés de latitude au lieu de se prolonger carrément, comme on l'imaginait, vers le Sud tout court. De moins heureuses découvertes cependant, commencèrent à inquiéter les voyageurs. Le 2 décembre, en effet, de grandes pressions venaient troubler doucement la surface de la Barrière et peu à peu des collines de neige faisaient place à des collines morainiques. A présent, devant eux, se dressait un immense glacier qu'il fallait absolument escalader si l'on voulait, atteindre au pôle. Or, ce glacier, situé par 83°30' environ, était de quelque 65 kilomètres de large et de 200 kilomètres de longueur s'étendant dans la direction du Sud-Ouest. On tenta, alors, du 5 au 18 décembre, l'ascension de ce glacier monstrueux. Mais, la chose ne manquait pas d'être dangereuse. Des chutes nombreuses se produisaient par instants, quand des crevasses s'ouvraient soudainement. Il fallait alors s'or-

ganiser, vite et retirer les poneys et les vivres au prix de difficultés inouïes. La journée du 6 décembre fut particulièrement dure. Ce jour-là, le dernier poney succomba, et c'est juste si l'on put faire 550 mètres, non sans risquer cinq cents fois la mort. Néanmoins, tout se passa relativement bien et les hommes eurent la chance singulière de s'en tirer sains et saufs, si bien que, le 26 décembre, ils pouvaient enfin après avoir créé un nouveau dépôt par 85°10' et remonté une zone effrayante de chutes, atteindre un plateau s'élevant de terrasse en terrasse à plus de 3.000 mètres.

Mais, pour continuer leur route, ils durent se délester encore et reléguant là leur dernier traîneau, s'abandonnant tout entier à leur sort, en dépit du froid, luttant à chaque pas contre des bourrasques formidables de vent et de neige, ils se mirent avec ardeur à poursuivre leur route vers le Sud, jalonnant leur chemin de piquets de tente. Sans faiblir, ils allaient, se défendant par tous les moyens de la froidure qui, bien qu'on fût alors en été, atteignait souvent 40 degrés. Jamais on ne constata un froid inférieur à 20 degrés. Mais, le 4 janvier, une immense bourrasque se déchaîna, brouillant tout l'horizon. Il devint impossible de voir à quelques pas devant soi. N'ayant plus rien pour se guider, les montagnes dans le lointain ayant définitivement disparu à la vue, la troupe, en cette triste conjoncture, dut interrompre son voyage. Pour éviter d'être emportés dans un tourbillon de vent et de neige, les hommes, se roulant dans leurs sacs de couchage, s'étendirent et restèrent là, durant 60 heures, subissant au dessus de leur nez un vent de 40 degrés qui avait une vitesse de 110 kilomètres à l'heure. Shackleton en conclut qu'il n'existait nulle zone de calme atmosphérique aux abords immédiats des pôles.

La tempête, lentement, était tombée et l'on revenait à un temps meilleur. On décida de reprendre la marche délibérément. Le 9 janvier, on était en route et l'on hissait l'Union Jack par 88°23' de latitude Sud et 162° longitude E. Gr. Et toujours la même vision ou plutôt nulle vision. C'était la neige et partout la neige. Rien autre devant soi, nul horizon, nulle

montagne. Puis, ce fut le retour. L'expédition souffrait de la faim et de la dyssenterie. La viande de cheval, à peu près seule nourriture en ces parages déserts, avait fini par occasionner des troubles intestinaux aux quatre hommes. A chaque pas, surgissaient de nouvelles difficultés. Cependant, la chance ne les avait pas tout à fait abandonnés et la petite troupe fut assez heureuse pour retrouver tous ses dépôts. Les bourrasques qui avaient été si gênantes à l'aller et avaient si souvent entravé leur marche, à présent leur étaient une manière de secours. De violentes tempêtes du Sud les chassaient heureusement. Mais, le froid, variant de 30 degrés à 40 degrés, ne leur laissait aucun répit.

L'aventure, après tout, ne s'était point trop mal passée. Sans doute, avait-on souffert cruellement et subi de terribles alternatives, mais, enfin, les quatre hommes rentraient. Le 4 mars, Shackleton et ses trois camarades arrivaient à Hut Point, après avoir couvert quelque chose comme 2.750 kilomètres. Ce voyage avait nécessité 126 jours d'absence. En moyenne, on avait donc fait, par jour, 22 kilomètres, ce qui était, pour la région, on le conçoit, un joli tour de force. On a pu tirer comme conclusion de cette expédition que le pôle antarctique est relativement assez facile à atteindre. De plus, on en a, à peu près, déterminé la position. Il se trouverait vraisemblablement situé sur le plateau d'une inlandsis d'une altitude de 2.000 à 3.500 mètres.

De leur côté, le professeur E. David, de Sydney, MM. D. Marson et Mackay qui faisaient partie de l'expédition Shackleton, avait décidé, le 5 octobre, d'abandonner le *Nimrod* et d'explorer, eux aussi, pour leur propre compte. Ils quittèrent donc Buttler Point, cap de la Terre de Victoria, à l'opposé du Cap Reyd et, vers les profondeurs de l'Ouest, sur des déserts sans nom de neige et de glace de l'inlandsis victorieuse, ils s'enfonçaient pour essayer d'aboutir au pôle magnétique austral. Est-il besoin d'ajouter qu'ils eurent, dans leur périple à affronter des dangers sans nombre? ... Cependant, avec cette ténacité qu'ils tenaient de Shackleton lui-même, ils finirent par surmonter toutes les difficultés et le 16 janvier,

enfin, ils pouvaient toucher ce point encore demeuré inexploré, par 72°25' latitude Sud et 154° longitude Est Gr. L'attaque du rebord de l'inlandsis se fit au glacier Drygalski par 75°25 de latitude sud. Les compagnons du professeur E. David purent alors lutter furieusement contre les éléments et ce ne fut qu'au prix d'efforts acharnés qu'on parvint enfin sur le plateau de neige supérieure, après avoir de plus escaladé un glacier latéral. Il fut alors assez facile de pousser jusqu'à 400 kilomètres.

Alors commença le retour.

Tout ce que l'on avait souffert pour aller, on dut encore le supporter en y ajoutant, hélas ! de nouvelles et plus méchantes aventures. Cette fois, le glacier Grygalski ne voulait pas se laisser franchir. Il devenait impossible de le descendre. Après avoir longuement hésité sur le parti à prendre, on finit par trouver préférable de descendre la montagne en transportant tous les bagages à dos. Et l'on se contenta de remorquer malaisément le seul traîneau de l'expédition. La fortune à nouveau, soudainement, fut contre le professeur David qui se crut définitivement perdu, lui et ses deux compagnons. La banquise venait de se rompre et ils s'en allaient selon les caprices et les indolences des éléments. Mais le hasard leur vint en aide et leur courage les sauva. Le *Nimrod* de Shackleton descendait du Nord. De loin, il avait aperçu dans l'horizon blanchâtre le mât surmonté d'un drapeau qui flottait sur les tentes des malheureux voyageurs. Le *Nimrod* fut assez heureux pour arriver à temps et sauver la petite troupe du professeur David d'une mort certaine. Shackleton les recueillit donc au bout de 122 jours, durant lesquels ils avaient fait quelque 2.000 kilomètres.

Le *Nimrod*, à quelque temps de là, trouva l'occasion de sauver d'une fin misérable l'exploration, dirigée par MM. Priestley et Armitage, qui venait de remonter le glacier Ferrar où elle avait effectué des courses fameuses et fait certaines observations géologiques fort intéressantes. C'est également par suite d'une rupture de la banquise que la troupe de MM. Priestley et Armitage se trouvait égarée, voguant à la

dérive. A présent, on songeait au retour et le *Nimrod*, allègrement, se dirigeait vers la Nouvelle-Zélande.

C'est durant cette période de retour que Sir Ernest Shackleton put se rendre compte, à l'extrême Nord-Ouest du littoral actuellement connu de la terre de Victoria, d'un certain point situé par 69° 48' et 166° 11' longitude E., par un beau temps fort clair, de l'existence d'une nouvelle chaîne de montagnes côtières s'en allant vers l'Ouest et le Sud-Ouest au delà du Cap North, jusqu'à 70 kilomètres de distance. Il devint dès lors certain que les fameuses terres de Wilkes, montagnes hautes d'environ 2.000 mètres, de forme aplatie et qui doivent faire partie d'un plateau très érodé, existaient réellement. C'est depuis cette date qu'on se plut à replacer sur les cartes une partie des Terres de Wilkes que certains géographes et explorateurs anglais, à la grande colère, du reste, de l'Américain Edison Swift Balch, avaient sans autre façon, nettement supprimées. Enfin, le 23 mars 1909, Sir Ernest Shackleton ayant achevé son périple remarquable accompli une tâche fort belle et obtenu des résultats appréciables, ramenait son navire *Nimrod* à la Nouvelle-Zélande. On ne salua point toujours, comme il convenait l'opportunité et les conclusions de ces travaux. Certes, Shackleton espérait apporter de ce voyage des renseignements plus complets et définitivement liquider la question. On a parfois reproché à cette expédition du *Nimrod* l'insuffisance de ses renseignements et Sir Ernest Shackleton, lui-même, ne se montrait pas très satisfait ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle servit infiniment la cause de la géographie et sut apporter des lumières sur différents points qui paraissaient encore indécis.

Ses compatriotes attendaient avec fièvre l'explorateur des terres du Sud. Ils lui firent une réception enthousiaste. Mais ces démonstrations ne touchaient qu'imparfaitement le héros et, à peine installé chez lui, il songeait déjà à un nouveau départ. Il passait ses jours et ses nuits à mettre au point les notes qu'il avait amassées, durant son expédition sur le *Nimrod*, pour les réunir en un volume.

Mais après être resté quelque temps immobile sur terre, la nostalgie des contrées de glace le reprit.

C'est alors qu'il organisa sa grande expédition à bord de l'*Endurance* quittant les côtes anglaises en août 1914, Sir Ernest Shackleton avait 40 ans. La guerre qui ensanglantait l'Europe semblait ne devoir pas se prolonger au-delà de quelques mois; l'expédition était préparée dans ses moindres détails. Pourquoi la retarder ? Et, sans attendre plus longtemps les nouvelles de la bataille, Shackleton quittait l'Angleterre le 8 août. L'*Endurance*, comme précédemment le *Nimrod*, vogua vers l'Antarctique. Au mois de janvier 1915, on touchait les premières glaces. Et la terrible vie des expéditions précédentes de recommencer. Au bout de quelques mois, sans avoir pu atteindre le point de la côte où Shackleton voulait atterrir, pour commencer sa marche à travers le continent jusqu'à la mer de Ross en passant par le pôle Sud, l'*Aurora*, le vaisseau qui devait l'attendre de l'autre côté du continent antarctique, est emporté par les glaces amoncelées autour de sa coque. Ceci se passait le 27 octobre 1914. Une semaine plus tard environ, l'*Endurance* s'enfonçait et l'équipage se réfugiait sur des blocs flottants qui gagnaient le nord-ouest.

En avril 1916, l'asile des explorateurs n'était plus qu'un petit îlot de glace fissurée qui menaçait de se disloquer à chaque instant, et d'engloutir les vingt hommes dont se composait la troupe. Enfin le 6 avril, on était à proximité d'une île rocheuse des mers antcartiques, Elephant Island — l'île de l'Eléphant. Shackleton décida de gagner l'unique étroite plage de cette terre de fortune sur les trois petits canots qu'on avait pu sauver du naufrage. Le *Dudley Decker*, le *Stancomb Wills* et le *James Caird* — au bout de plusieurs jours de quelle navigation ! — abordaient, et l'équipage était sauvé. Durant plus de 18 heures, Shackleton et ses hommes, à bout de forces, dormirent sans se réveiller. Après s'être reposés à peu près, comme ils ne pouvaient pas élire domicile sur cette grève, murée d'un côté par les glaces flottantes et de l'autre par une falaise inaccessible, il fallut s'enqué-

rir d'un autre asile. Shackleton envoya sur le *Stancomb* un de ses compagnons, Wild, à la recherche d'une terre plus hospitalière. Celui-ci revint, plusieurs heures après, ayant découvert à une dizaine de kilomètres un petit promontoire de sable suffisamment élevé pour que l'eau ne le couvre jamais. On s'y installa tant bien que mal. La maladie, les privations exténuaient la troupe. Consolidant le plus grand des canots au moyen de patins de traîneaux, de couvercles de boîtes et de débris de tente, Shackleton, dans cette frêle embarcation de 7 mètres de long, avec cinq de ses compagnons, s'embarqua le 24 avril 1916 pour la Géorgie du Sud, ayant laissé le commandement du reste des hommes à son ami Wild.

On était à l'équinoxe d'automne, la plus mauvaise saison, et le terrible océan Antarctique n'avait jamais si bien mérité sa sombre réputation. Arrivée à peine à moitié des 1.200 kilomètres de son trajet, la troupe s'aperçut que le *James Caird* avait peu à peu perdu sa résistance, l'eau de toute part pénétrait. A force d'épuisettes, on luttait contre cet envahissement. Enfin, le 8 mai, malgré l'embrun et la tempête, Shackleton eut l'impression qu'il touchait bientôt une terre. Le 10, en effet, le bateau entrait dans la baie de Haakon. Il fallut alors abandonner la mer et escalader les montagnes de neige de la Géorgie du Sud que personne, jusqu'alors, n'avait encore pu franchir. C'est seulement le 21 mai que les six hommes atteignaient la station des pêcheurs de baleines de Stonness. A présent, il s'agissait de revenir au secours des compagnons abandonnés dans l'Ile de l'Eléphant. Par trois fois, Shackleton, pour éviter de se voir pris par les banquises, dut revenir en arrière. Une quatrième tentative, au cœur même de l'hiver, réussit enfin, et Shackleton fut assez heureux pour ramener toute sa troupe abattue, mais sauve, au Chili.

C'est là, après vingt mois d'absence, comme il questionnait sur l'issue de la guerre, qu'il en apprit les cruelles vissicitudes. Il se hâta de rentrer en Europe pour s'engager, et se distingua plusieurs fois dans diverses missions particulières. Enfin, il fut envoyé comme lieutenant-colonel pour commander

les services de transport et d'équipement des corps expéditionnaires de Mourmansk et d'Arkangel. Brusquement, chargé d'un message très important, durant six jours, à travers les neiges occupées par les troupes bolchevistes, en traîneau, il effectua une randonnée sans pareille pour parvenir jusqu'à Londres.

Quand la guerre toucha à sa fin, Shackleton songea aussitôt à une nouvelle croisade. Il recruta des compagnons sûrs, et sur le *Quest*, à la fin de septembre 1921, il partait pour la dernière fois, se proposant d'effectuer un voyage de plus de 30.000 milles dans les mers du Sud. Il s'embarquait avec quatre années de vivres, dix-sept hommes sur un bateau comptant seulement 200 tonnes. Le programme de l'exploration devait être l'incursion en certaines îles de l'extrême sud : Genth Marion, Bouvet et Heard, peu explorées jusqu'à présent, puis la visite de toute une région allant de Queen Mary's Land à la mer de Weddell. L'expédition devait se faire en grande partie à la voile ; cependant, dans les soutes, on comptait une quantité de charbon susceptible de couvrir une randonnée de plus de 9.000 milles marins. Sir Ernest Shackleton se proposait de revenir au bout de deux ans, après avoir tenté de découvrir encore, entre les îles Sandwich et la Géorgie du Sud, des stations pour la pêche à la baleine et pour celle des phoques. A l'aide d'appareils très précis, Shackleton aurait tenté de vérifier l'hypothèse avancée quelquefois que l'Afrique et l'Amérique constituaient jadis un continent unique. Et puis, l'on devait encore chercher certaines îles : Tuanaki, par exemple, et plus au sud les Dougherty qui auraient existé jadis. Mais le navire fut pris dans une terrible tempête et il dut s'arrêter non loin de Montevideo pour réparer ses avaries. C'est là que Sir Ernest Shackleton contracta la maladie qui devait si brutalement l'emporter.

Le grand explorateur venait de quitter Rio-de-Janeiro le 18 décembre pour la Géorgie du Sud. C'est au large du petit port de pêche de Grytviken d'où, singulière coïncidence, il était parti pour cette exploration de 1914 au cours de laquelle déjà il avait failli succomber, qu'il vient de mourir.

La dépouille de Sir Ernest Shackleton avait été transportée à Montevideo à bord du vapeur norvégien *Professeur-Grauvel*. Le capitaine Hussey accompagnait le corps qui fut débarqué le 29 janvier. Un paquebot devait rapatrier en Angleterre les restes de Shackleton, mais Lady Shackleton a préféré, par une pensée pieuse, que le corps de son mari sommeillât sur cette terre lointaine qu'il chérissait si particulièrement et pour laquelle il s'est sacrifié. C'est donc dans l'île de la Géorgie du sud que reposent dorénavant les restes du noble explorateur.

Sir Ernest Shackleton avait comme un pressentiment de cette fin soudaine, quand il confessait à ses amis qu'il n'était pas bon, après quarante ans, de s'aventurer dans ces contrées lointaines. Le corps, ajoutait-il, n'a plus la vitalité nécessaire pour affronter les froids, les privations et l'absence. Cependant, en dépit des objurgations de sa femme et malgré ses promesses, Shackleton, bien qu'âgé de quarante-six ans, était reparti. Ce dernier voyage, le capitaine Wild le poursuivra.

* * *

Telle fut la vie de cet homme merveilleux qui fut toujours le meilleur compagnon et le plus courtois des chefs. On conte sur lui des histoires touchantes qui prouvent combien son cœur était noble et généreux. Les lettres, qu'il ne manquait jamais de faire tenir à sa femme et à ses amis, le montrent sous un jour éternellement jeune. Malgré toutes ses aventures et tous ses déboires, Sir Ernest Shackleton conservait en lui-même une réserve surprenante d'espoir et de courage. N'est-elle pas admirable de simplicité et de confiance cette lettre qui est vraisemblablement la dernière que le grand explorateur ait écrite ? Elle est datée du 18 décembre 1921 et a été reçue à Rio-de-Janeiro par un ami de Shackleton, M. John Rowett qui soutint efficacement l'explorateur et

l'aida à préparer l'expédition qu'il poursuivait au moment où la mort l'a frappé.

Mon Cher John,
Tous les travaux sont achevés et nous partons.
La prochaine nouvelle que vous aurez sera, s'il plaît à Dieu, le succès.
Si quelque chose nous arrive dans les glaces, ce ne sera pas la faute au bateau. Le bateau est « *all right* ».

Et cette lettre se terminait par ces deux vers émouvants :

La bannière baissée ne sera jamais
pour moi, ni l'effort perdu.

Il serait vain d'ajouter un mot à ce message suprême de sir Ernest Shackleton « héros moderne ».

Fernand DEMEURE

LES CIVILISATIONS ET LES HOMMES

La muraille de Chine

Il y a quelques années de cela, un grand bouleversement survint dans les milieux humains qui entraîna l'épuisement des ressources conquises par la science sur le monde physique, le gaspillage des richesses conquises par l'effort sur une propension native à la paresse et à la prodigalité, le sacrifice de milliers de vies humaines conquises sur la mort, la disparition de milliers de consciences conquises sur l'animalité. Il y a quelques années de cela et déjà les hommes ont de la peine à se souvenir. Ils voudraient évoquer les grands mouvements de foule qui les ont emportés : et ce sont leurs angoisses, leurs espérances, leurs petitesses, leurs exaltations, leurs deuils, qu'ils retrouvent. Ils voudraient brasser les grands courants qui se sont partagé le monde : et c'est le cercle étroit de la famille et des amis qu'ils étreignent. Ils voudraient restituer à chacun son rôle : et une silhouette passe, qui entraîne dans son sillage les acclamations et les déceptions populaires. Quelques-uns prétendent bien tenir de leurs souffrances une mémoire plus lucide et plus fidèle; quelques-uns s'efforcent bien de recueillir et confronter les traditions orales ou écrites. Mais que peuvent la colère ou la sagacité contre l'imagination qui apporte l'oubli. La grande rencontre, tissue de mille lâchetés et de mille héroïsmes se perd dans le recul des temps; elle entre dans le merveilleux; elle fera peut-être, un jour, rêver l'enfance.

Pour les hommes, elle est encore trop ensanglantée pour n'être pas un mauvais rêve dont l'impression s'efface au matin. Chacun est retourné à ses occupations quotidiennes. Dans la cité d'oubli, où tout devient plus rare, où tout s'achète, les hommes se regroupent autour de l'argent qui, seul, apaise la faim et dispense les idées. Son partage entre les groupes engendre les rivalités sourdes et substitue à l'union des énergies et des enthousiasmes, la coalition des égoïsmes. Dans le désarroi des institutions, tous errent avec avidité, âpreté, aveuglement. Tous n'ont qu'un but : amasser des richesses qui les gardent de la consomption. Au-dehors, au loin, vivent d'autres groupements

humains. S'il fallait en croire le mythe du grand bouleversement, la sympathie et la haine nous auraient mêlés à eux au cours d'une expédition de vengeance. Pourtant, on ne sait presque rien sur eux; on raconte sur eux des choses étranges. Ceux que leurs affaires ou leur sagesse ont incité à sortir des murailles se montrent circonspects, si, à leur retour, on les arrête pour les questionner à voix haute, dans les faubourgs. Ils affectent de donner à entendre plus qu'ils ne disent. Les mœurs des étrangers, les événements lointains s'enveloppent de mystère. Quelques souvenirs de voyage circulent; quelques livres passent avec les caravanes; voilà plus qu'il n'en faut pour alimenter la passion des esprits, renforcer la xénophobie des uns et prêter aux autres quelque raison nouvelle de se singulariser. Tandis que les uns se bouchent les oreilles, dès qu'il n'est pas question de marché à terme, les autres s'interrogent sur leurs rêves pour vérifier la justesse des théories de Freud et éprouvent une joie mauvaise à pouvoir étaler au grand jour des instincts qu'une civilité puérile et honnête se contentait de taire. Ils ne parcourent les vulgarisations littéraires d'Einstein que pour se persuader du caractère providentiel de leur incompétence mathématique. N'en ont-ils pas l'esprit plus dégagé pour se pencher sur les états intérieurs, les croyances, les superstitions et enrôler, malgré lui, sir James Frazer dans l'apologétique? A moins qu'ils ne fassent cortège aux écrivains déjà mûrs, habiles à flatter les goûts secrets de la jeunesse.

Et pourrait-il en être autrement? Dans la cité d'oubli, l'ordre qui règne est précaire. Il repose sur la neutralisation ou la coalition momentanée des intérêts. Il suit les fluctuations des marchés. Il recouvre une anarchie intellectuelle. C'est que chaque époque ajuste à sa mesure les réalités spirituelles et morales. Ici les mouvements de compréhension, faussés par les préoccupations journalières, tiennent dans l'admiration ou le dénigrement qui font les carrières rapides, mais ne dispensent pas le savoir. L'œuvre de mort a été assez profonde pour que la jeunesse puisse s'abandonner aux insolences, aux paradoxes, s'essayer à la souplesse, se faire prendre en considération par sa seule présence physique. Il est en elle quelque chose d'ivre et de triste. Qui donc lui a appris à rire, à aimer la vie, à avoir foi dans la vie? Elle prolonge au-delà du collège, les plaisanteries sournoises de l'adolescence qui s'étiole dans une atmosphère de complicité et de contrainte. Elle se prête aux dissociations d'images où l'on sent fléchir l'intelligence; elle voit la pensée se désagréger en une mosaïque de mots dépourvus de toute signification avec une cruauté enfantine. Elle a épousé l'amertume de Laforgue et la démence de Rimbaud. Et qui donc lui a donné le sens d'une tradition, d'une discipline? Les hommes mûrs se sont contentés de vivre pendant la guerre et l'ont abandonnée. Ils savent qu'il est un art de vivre; ils mettent tous leurs soins à bien

vieillir et à écarter les sujets de tristesse. Pour eux, l'attendrissement devient faiblesse, la clairvoyance devient révolte, l'indépendance critique devient mauvais esprit. Ils savent que les institutions sont minées par les mœurs; qu'importe, elles dureront bien autant qu'eux et n'ont-ils pas appris à parler à voix basse? Ce ne sont que chuchotements et conciliabules. Mais parfois, le vent apporte une clameur étouffée, un cri de bête blessée qui impose le silence. Quelque part, sur la terre d'Europe, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont en train de mourir.

C'est toujours le même cri, c'est le même partout. Celui-là ne trompe pas comme les idées. Il remémore soudain les récits tragiques accueillis avec des rires incrédules et des haussements d'épaules. C'est la décomposition des villes capitales aux palais désertés, aux élégances abolies. C'est la marche lente, le long des fleuves, le long des routes, de hordes affamées fuyant la terre stérile, en quête de pain. Ce sont les velléités d'indépendance, les revendications populaires, les grenades à qui répondent les mitrailleuses. Alors c'est bien vrai, une malédiction s'est abattue sur l'Europe. Par delà les murailles c'est le chaos. A l'intérieur des murailles est-ce l'ordre? Le calme n'est-il pas apathie et paresse? Ne vaudrait-il pas mieux savoir? Les mandarins hochent la tête : les révolutions célestes, les éclipses, certaines apparitions d'étoiles sont bien inscrites sur leurs tablettes; le grand bouleversement humain n'y figure point. Cependant, l'inquiétude gagne de proche en proche. La paralysie des trafics, les oscillations du change, l'affluence des sans-travail, l'angoisse des banques, l'encerclement douanier disent assez ce que taisent les nouvellistes, la désorganisation profonde de toutes les nations solidaires de destructions qui entraînent la ruine du monde et la mort de l'esprit. Et ceux qui se sentent vivre dans un désert d'hommes, parce qu'ils ont eu leur génération décimée, doivent à leurs amis morts et se doivent à eux-mêmes d'envisager dans toute son étendue, la tragédie d'Europe. Sans doute, ils jugeraient peu sincère de parler maintenant avec les métaphysiciens du « prix de la vie », mais ils ont des raisons d'espérer. L'appel au monde lancé par la plus haute conscience de notre temps, Woodrow Wilson, l'apparition de nouveaux rapports entre les peuples, la création d'une cour de justice internationale, une organisation internationale du travail attestent assez quelles modifications profondes ont pu s'introduire depuis cinq ans, dans les mœurs et les institutions. Au sein du chaos, les sages et les peuples s'efforcent de défendre l'homme d'une régression qui le livrerait à l'animalité. Au récit des souffrances, le sentiment de fraternité renaît, honteux, timide. Dans la peine, dans le sang, dans la générosité se fonde un ordre nouveau.

Mais il ne suffit pas de défendre l'homme de la faim et des folies meurtrières. Devant la mort, il dépouille tous ses aspects d'emprunt :

il tremble peut-être; mais il prononce quelques syllabes, le nom d'une mère, d'une femme, d'un enfant. En évoquant quelques êtres de chair, de désir et de faiblesse associés à sa vie, il communie avec tous les artisans des civilisations, les plus grands comme les plus humbles. Lui aussi, il a eu sa chanson de travail qui rythmait sa tâche. Lui aussi, il s'est employé à sauvegarder les acquisitions de l'homme, son expérience, ses œuvres, ses élans de générosité contre les mouvements irraisonnés de l'instinct qui réveillent en nous l'aveuglement, la soif de destruction, les appétits. Lui aussi, il a connu la lutte quotidienne. Son effort lui a appris que l'ordre humain est une conquête. Et il souhaite confusément le maintenir quand il veut se survivre dans une enfance. C'est cet ordre humain qu'il faut restaurer aujourd'hui dans la cité d'oubli, derrière les murailles. Avec qui? Il y a bien des aînés qui sont un modèle d'intelligence et qui ont quelque titre à notre reconnaissance, car un homme se réalisant pleinement délivre toujours les jeunes gens de quelque superstition et de quelque entrave. Mais ils sont demeurés impassibles devant le sacrifice de la jeunesse pendant la guerre. Il y a bien les jeunes gens d'aujourd'hui; le bruit qu'ils font paraît un signe de vitalité, mais ils se complaisent dans la dissolution de l'Europe, ils ne connaissent pas la véracité; ils sont faibles. Comment savoir s'il n'y a pas qu'appétits et cabrioles là où il est besoin d'œuvres et de consciences?

Le passé français, mieux connu, mettrait fin aux hésitations. Depuis la Renaissance italienne, notre civilisation s'est penchée sur l'activité humaine pour réaliser la maîtrise des instincts et l'équilibre des tendances susceptibles d'accroître en nous l'humanité. Elle est dans les œuvres. Elle est dans la vie des artistes, écrivains, savants et hommes d'Etat français. Il suffit de solliciter les hommes et les œuvres pour retrouver l'enseignement très simple qui se transmet de génération en génération, sans rien devoir aux écoles. Il suffit de le faire sien pour que la liberté d'esprit des aînés et la désinvolture élégante de la jeunesse trahissent un même déséquilibre intérieur, un même fléchissement de l'intelligence cessant d'exercer une fonction vitale, un même oubli des traditions. Et la plus grande hardiesse serait un retour aux traditions, telles que les milieux populaires les ont gardées. L'expérience d'une nation qui sut trouver dans l'esprit scientifique le goût de l'universalité réside encore parmi nous. Il est des survivances qui prolongent un passé mort. Il est des emprunts faits à des peuples dont a civilisation contemporaine de la nôtre, n'en exprime pas moins un degré différent d'humanité. Il est des grains vivants qui sont prêts à germer. A la jeunesse de vaner. Il suffit de vaner : les impuretés s'envoleront.

Raymond LENOIR.

VIE LITTÉRAIRE

Mœurs d'hier et d'à présent.

Ici et là[1].

La grande guerre a fait tomber entre les peuples autant de frontières morales qu'elle a élevé à son lendemain de frontières politiques. Celles-ci certainement aident à faire tomber celles-là. Les nations sont sorties de leur isolement. Les hommes ont appris à se connaître, et leur curiosité, origine de tous les progrès, les pousse à se mieux étudier.

Il était extraordinaire que nous ne possédions pas encore sur le Canada, terre conquise, défrichée, colonisée par nos pères, un de ces documents des mœurs et des sentiments en action que l'on nomme un roman. Aucune carte géographique, aucun ouvrage de statistique, aucun tract de propagande et même aucun récit de voyages ne donne cette perspective complète d'un pays que peut offrir un bon roman. Et c'est en cela que le romancier fait œuvre d'historien, et souvent aussi de propagandiste.

Marie Chapdelaine, paru il y a plus de vingt années dans le feuilleton du *Temps*, éveille l'intérêt de certaines personnes qui ne pensaient

1. *Marie Chapdelaine*, par Louis Hémon, Bernard Grasset, éd. — *Ma Vie d'Enfant*, de Maxime Gorki, Calmann-Lévy, éd. — *Au temps de l'innocence*, par Edith Wharton, Plon-Nourrit, éd. — Les éditions des *Œuvres libres* : Claude Farrère, Edmond Rostand, Henri Duvernois, Binet-Valmer, Raoul Desjardin, les deux Guitry, C^ss^e de Noailles, etc... Arthème Fayard, éd. — *Un Saint*, de John Galworthy, traduction de Louis-Paul Alaux, Payot, éd. — *La fleur sombre*, du même auteur, Calmann-Lévy, éd. — *Les scrupules de Monsieur Barneval*, par Pierre Chaine, Bernard Grasset, éd. — *Introduction à la Psychanalyse*, par le Dr. Siegmund Freud, traduction du Dr. S. Pankélévitch, Payot, éd. — *La Police*, par Edmond Locar, Payot, éd. — *Amour sacré, amour profane*, par Arnold Bennett, Bernard Grasset, éd.

pas sans mélancolie, combien nous étions, par la distance et par l'ignorance, éloignés de ces Français d'Amérique, restés français de langue et de coutumes.

La grande guerre nous a amené des Canadiens en France, combattant dans l'armée britannique. Nous voulions savoir quels étaient ces Français vêtus de khaki. Marie Chapdelaine est à ce titre une révélation. En dehors de tout mérite littéraire, cette description vivante de l'existence de nos lointains compatriotes canadiens, justifie le succès d'un roman qui reparaît à son heure, trop tard malheureusement pour l'auteur mort, qui a disparu, comme un pionnier, après avoir accompli son œuvre, et défriché un coin de notre ignorance.

Ces Français canadiens si parfaitement décrits par Louis Hémon, de la même race que les Français de France, sont tout de même un autre peuple, un peuple plus jeune de quelques cent ans et d'une vie plus rude. Leur « population, dispersée dans un vaste pays demi-sauvage, illettrée pour la majeure part, et n'ayant pour conseillers que ses prêtres, s'est accoutumée à ne considérer des noms que leur son, sans s'embarrasser de ce que peut être leur aspect écrit ou leur genre. Là des hommes s'appellent Herménegilde, Aglaé, Edwige, des femmes s'appellent Conrad ou Denis ».

C'est dire combien ces braves gens sont de pauvres gens et arriérés. Population de paysans, mais de paysans d'une sorte robuste, des défricheurs, des pionniers.

La rusticité des Canadiens français est héroïque. Ils vivent encore en contact avec une nature sauvage et grandiose, sous un climat très dur, fait d'extrême chaleur et de froid terrible, huit mois d'hiver, quatre mois d'été, sans presque aucune des transitions du printemps et de l'automne. Et s'ils restent simples et illettrés, ils ont du moins de grandes vertus de persévérance, de résignation, de solidarité familiale, d'entr'aide. Ils sont de grands paysans, dans toute la puissance de ce terme grandi.

L'aventure de Marie Chapdelaine est fort simple. Marie est l'aînée d'une de ces nombreuses familles de cultivateurs canadiens, dont l'accroissement et la multiplication sont une force et une richesse. Le père Chapdelaine est un défricheur. Cinq fois il a fondé un établissement, une ferme et conquis sur la forêt des champs cultivés, et cinq fois, il a vendu son bien pour remonter au nord, recommencer son travail de pionnier, lutter contre la forêt, abattre des arbres, arracher des souches, construire une maison, labourer, ensemencer, puis ayant « fait de la terre », selon l'expression consacrée, il a vendu cette terre.

Louis Hémon, dans le courant de son œuvre, nous donne une description de cette lutte contre la nature vierge et sauvage, et qui se défend avant de recevoir la semence féconde des moissons et des pâturages. Le père Chapdelaine, son fils et un de ses ouvriers de culture, travaillent à préparer une terre, pour le labour.

« L'espace sur lequel ils avaient travaillé le lundi, restait encore semé de souches et embarrassé de buissons d'aunes. Ils se mirent à couper et à arracher les aunes, prenant les branches par faisceaux dans leurs mains et les tranchant à coup de hache, ou bien, creusant le sol autour des racines et arrachant l'arbre d'une seule tirée. Quand les aunes eurent disparu, il restait les souches.

» Légard et Esdras s'attaquèrent aux plus petites sans autre aide que leur hache et de forts leviers de bois. A coup de hache, ils coupaient les racines qui rampaient à la surface du sol, puis enfonçaient un levier à la base du tronc et pesaient de toute leurs forces, la poitrine appuyée sur la barre de bois. Lorsque l'effort était insuffisant pour rompre les autres liens qui attachent l'arbre à la terre, Légard continuait à peser de tout son poids pour le soulever un peu, avec des grognements de peine, et Esdras reprenait sa hache et frappait furieusement au ras du sol, tranchant l'une après l'autre les dernières racines.

» Plus loin, les trois autres hommes manœuvraient l'arrache-souche auquel était fixé le cheval Charles-Eugène. La charpente en forme de pyramide tronquée était amenée au-dessus d'une grosse souche et abaissée, la souche attachée avec des chaînes passait sur une poulie, et à l'autre extrémité de la chaîne le cheval tirait brusquement, jetant tout son poids en avant et faisant voler les mottes de terre sous les crampons de ses sabots. C'était une courte charge désespérée, un élan de tempête que la résistance arrêtait au bout de quelques pieds seulement comme la poigne d'un nain brutal; alors les épaisses lames d'acier des haches montaient de nouveau, jetaient un éclair au soleil, retombaient avec un bruit sourd sur les grosses racines, pendant que le cheval soufflait quelques instants, les yeux fous, avant l'ordre bref qui le jetterait en avant de nouveau. Et après cela, il restait encore à traîner et à rouler sur le sol vers les tas, la grosse souche arrachée, à grand renfort de reins et de bras raidis et de mains souillées de terre, aux veines gonflées, qui semblaient lutter rageusement avec le tronc massif et les grosses racines torses ».

Toute l'histoire de Marie se déroule dans ce décor, entre son désir de chercher un paysage plus lointain, plus sauvage peut-être et pittoresque, ou bien la curiosité qui la tient de partir vers le Sud, vers les villes des Etats-Unis qui récèlent les plaisirs des magasins, les commodités des trams et le délice des cinémas, les *moving pictures* qui, pour cinq cents, vous font en une heure passer le monde entier sous les yeux.

Pour une jeune fille, le désir de connaître le monde et ses visions prend la forme suggestive d'un jeune homme.

Marie a trois amoureux, François Paradis, Eutrope Gagnon et Lorenzo Surprenant. François Paradis est un aventureux garçon à qui l'existence paysanne ne convient pas. Le vert pays sauvage a réveillé

en lui un atavisme lointain de vagabondage et d'aventure. Il bat la forêt, travaille aux chantiers de bois flotté, sert de guide aux trappeurs et s'entend avec les sauvages pour vendre des fourrures. Et c'est le batteur d'estrades que préfère Marie qui aime son beau visage rougi par le soleil et ses yeux intrépides. L'autre amoureux de Marie est Eutrope Gagnon, un de leurs voisins, cultivateur et défricheur comme les Chapdelaine, et dont la figure brune respire la bonne humeur et la patience.

Le troisième amoureux, Lorenzo Surprenant, est un troisième type de Canadien, le déraciné, le Canadien séduit par la vie facile et les salaires avantageux des manufactures américaines, et qui parle à la jeune fille avec des manières aisées.

Le roman se déroule sans enchevêtrement de péripéties. Marie et François se donnent leur foi, l'un à l'autre tout uniment dans deux phrases, à la fin d'une promenade.

— « Vous serez encore *icitto*... au printemps prochain ? demande François qui va partir pour travailler sur la rivière.

— « Oui, lui répond Marie ».

Cette simple question et cette plus simple réponse représentent l'échange de leurs serments.

Marie Chapdelaine attendra François Paradis. Elle pensera à lui, et sa rêverie emplit ses heures de loisir au milieu du labeur domestique entre son père ,sa mère et ses frères, pendant que s'accomplit le rythme régulier des travaux de la campagne. Un soir, Eutrope Gagnon arrive. C'est la veille du premier de l'an, et il raconte que François Paradis, en voulant venir à travers les bois passer le jour de l'an auprès des Chapdelaine, s'est « écarté », s'est perdu au milieu de forêts glacées dont il avait osé entreprendre seul la traversée sans chemin tracé, avec quatre pieds de neige. La tempête l'a pris en route, et il n'a pas retrouvé son chemin. Des sauvages ont découvert son dernier abri, et sa piste qui, au lieu de suivre la rivière, s'en allait vers le nord, dans la forêt sans limite où il a dû mourir de froid, de faim et de fatigue. Au printemps peut-être on retrouvera son corps.

Le profond désespoir auquel se laisse aller Marie lui vaut une réprimande d'un prêtre qui, grand conducteur des âmes et des consciences de ses paroissiens, lui interdit le regret d'un garçon qui ne lui était rien puisqu'il ne s'était même pas fiancé à elle.

Marie, croyante candide, se soumet à moitié, et se prend à la fois de crainte et d'un peu de haine pour la campagne, pour le froid, pour la neige, pour toutes ces choses parmi lesquelles elle avait vécu et qui l'avaient blessée. Avec le printemps, le troisième amoureux de Marie arrive chez les Chapdelaine. Lorenzo Surprenant a vendu sa terre à des Français, nouvellement immigrés au Canada, un accordeur de piano et ses deux fils, anciens petits employés, trois malheureux, incapables

physiquement et moralement de supporter la dure existence de fermiers sur cette terre fertile mais farouche.

Devant les Chapdelaine, et pour convaincre Marie, l'amoureux Lorenzo ne craint pas de dire hautement pourquoi la vie est si pénible, si précaire et si dénuée d'agrément dans ces hameaux éloignés où l'été est trop court, la forêt si proche, et où l'on demeure isolé, loin de tout et sans plaisirs.

Le lendemain de cette veillée, Lorenzo demande à Marie si elle consentirait à devenir sa femme. Marie n'aime pas Lorenzo. Elle n'a pas oublié l'aventureux François Paradis. Pourtant, elle est tentée par la vie nouvelle qui peut lui être offerte loin de ces champs, de ces bois et de cette nature cruelle qui lui a pris le seul homme qu'elle ait aimé. Mais elle ne répond pas à Lorenzo qui, tenace, épris de cette belle fille lui affirme qu'il saura attendre et qu'il reviendra prendre sa réponse l'an prochain, à la même époque.

Peu de jours après la déclaration de Lorenzo, Marie entend Eutrope Gagnon, qui, lui, timidement s'adresse à elle, n'ayant rien à lui offrir que son courage,sa bonne volonté et deux lots de terre défrichée qu'il va ensemencer. Il lui demande, lui aussi, d'attendre un an.

C'est tout cela que lui offre Eutrope Gagnon : attendre un an, et puis devenir sa femme et continuer la vie d'à présent, dans une autre maison de bois, sur une terre indéfrichée. Faire le ménage et l'ordinaire, tirer les vaches, nettoyer l'étable quand l'homme serait absent, travailler dans les champs peut-être, parce qu'ils ne seraient que deux et qu'elle serait forte. Et Marie ne peut que répondre : Je ne peux rien vous dire, Eutrope, ni oui, ni non; pas maintenant... Je n'ai rien promis à personne. Il faut attendre.

La pensée de François Paradis la possède encore. Et la pensée de François Paradis, après lui avoir fait prendre en dégoût le décor et sa vie, la maintient quand même auprès de la forêt, sur cette terre inclémente. Lorsque sa mère meurt, Marie sent qu'elle ne peut pas quitter le Canada pour s'en aller aux Etats-Unis où l'attendait l'inconnu mesquin des villes. Durant la veillée mortuaire, sa décision se précise. Renonçant aux merveilles lointaines qu'elle ne connaîtra jamais, elle restera auprès des grands bois remplis de neige d'où les garçons téméraires ne reviennent pas.

Et quand Eutrope Gagnon lui demande à la veillée : « Calculez-vous toujours de vous en aller Marie ? » elle répond :

« Non. Si vous voulez je vous marierai comme vous m'avez demandé le printemps d'après ce printemps-ci, et, quand les hommes reviendront du Bois pour les semailles ».

Marie Chapdelaine suivra son sort sans essayer de le changer.

L'histoire pathétique et touchante de Marie Chapdelaine, dans ce Canada trop peu connu, offre un mouvant tableau, largement

brossé, des mœurs des gens simples, bons, braves et frustes, tableau qui emprunte sa grandeur à l'immense valeur et à l'effort puissant des individus. Et qui peut suggérer des réflexions. Comment sommes-nous demeurés sans lien avec ces compatriotes émigrés ? Pourquoi restent-ils dans cette ignorance qui les infériorise en face des Anglais et des Américains ? Perdraient-ils quelque chose de leurs vertus, s'ils étaient moins rustiques ? Questions que l'on se pose à la lecture de ce beau roman lent et grave et dont les héros, modestes gens, sans aventure mouvementée, sans pensée profonde et sans forte passion, prennent une allure imposante, grandis comme ils le sont par une nature vaste, inclémente et splendide, prennent son aspect mystérieux, héroïque et attirant.

Si les mœurs des Canadiens français ont peu évolué au cours de ces cinquante dernières années, les mœurs américaines ont subi un énorme changement. Mrs Edith Wharton, commentateur plein de talent de la vie des heureux du monde aux Etats-Unis, dans son roman dont le titre seul *Au temps de l'innocence* est une critique des coutumes nouvelles, nous offre une vision retrospective de la vie new-yorkaise des années 80. Nous y voyons une société encore puritaine, bourgeoise et menée par quelques mondaines de haut prestige, devant laquelle tout le monde s'incline, une société pleine de préjugés et très artificielle, assez hypocrite et assez honnête, copiée encore sur le Londres de l'ère victorienne.

Les deux sociétés se tiennent. La mort de la reine Victoria, l'avènement des enrichis par les mines d'or, l'invasion des mœurs continentales en Angleterre ont eu leur répercussion aux Etats-Unis, à une époque où la haute société new-yorkaise se modelait encore sur la haute société britannique.

Au temps de l'innocence fixe une date. Il est peu aisé de raconter son imbroglio, qui tourne autour de la situation fausse d'une Américaine mariée à un étranger, la comtesse Olenska et séparée de lui sans être divorcée. Toute sa famille conspire pour lui imposer un rapprochement avec un mari indigne, afin que cette belle dame, devenue une étrangère pour les gens de son monde ne vienne pas semer le scandale de ses goûts artistes et de ses libres manières, au milieu de la société new-yorkaise.

La première scène de *Au temps de l'innocence* se passe à l'Opéra, en face de Christine Nilsonn et de Capoul, chantant *Faust*. Christine Nilsonn vient de mourir très âgée, et Capoul, à quatre-vingt-deux ans, arpente encore les allées de Luchon, son pays natal.

Leurs spectateurs ont disparu ou bien sont de vieilles gens qui ont vu grandir New-York, les Quatre Cents devenus deux mille, les Républicains devenus des progressistes, la guerre avec l'Espagne et l'irrésistible mouvement vers l'Ouest qui rapproche New-

York de l'Europe et crée une nouvelle Amérique, celle qui rêve de la conquête du Pacifique. *Au temps de l'innocence*, c'est le temps où les hommes et les femmes respectaient leur destinée et ne cherchaient pas à la modifier, bonne ou mauvaise, une fois acceptée. Actuellement, le destin des Américains n'est pas leur maître, mais leur égal. Ils le refont à peu près comme ils l'entendent à la mesure de leur désir, de leur caprice et de leur ambition.

L'âme russe n'a pas éprouvé de telles modifications. Le traducteur de Maxime Gorki, Serge Perski, présente la *Vie d'enfant*, du célèbre écrivain révolutionnaire. Et, à lire ces souvenirs d'enfance on comprend l'âme innocente, forcenée et inculte des Russes.

Ma vie d'enfant est un long cauchemar, vols, meurtres, batteries, brutalités inouïes, l'expression d'une misère incroyable, supportée avec une résignation et une insouciance qui ne sont pourtant pas de l'insensibilité. Gorki, écrit lui-même :

« En évoquant ces incroyables abominations bien caractéristiques des mœurs russes, je me demande par moments, s'il ne vaudrait pas mieux n'en point parler. Mais je me réponds avec une assurance nouvelle : « Si, c'est nécessaire, car c'est la vérité, une vérité vivante et vile qui n'a pas percé encore aujourd'hui. Et cette vérité, il faut la connaître jusque dans ses fondements, pour pouvoir arracher de la mémoire des hommes, avec leurs racines, jusqu'au souvenir même des horreurs qui souillèrent la vie russe tout entière, déjà si pénible et si honteuse. »

Mœurs russes :

« Dans une des maisonnettes de notre rue habitait un monsieur affligé d'une loupe sur le front. Cet être avait une habitude pour le moins bizarre : le dimanche il s'asseyait à sa fenêtre et tirait de la grenaille sur les chiens, les chats, les poules, les corbeaux et aussi sur les passants dont le visage ne lui plaisait pas »

Et encore :

Deux enfants parlent. Ils disent :

« Pourquoi attrapes-tu des oiseaux?
— Parce qu'ils chantent bien.
— Laisse-les donc voler à leur guise, c'est mieux.
— C'est entendu, je n'en prendrai plus
— Mais avant, tu en attraperas un, que tu me donneras. »

Et cette observation, qui explique tant de choses: Gorki a vu les siens se battre entre eux, s'injurier, tenter de s'assassiner, puis se réconcilier et s'embrasser. Bien longtemps après, j'ai compris que ces Russes, obligés de mener une vie indigente, arrivent à chercher dans le chagrin une distraction. Ils s'en amusent comme des enfants, ils s'y complaisent et il est rare qu'ils aient honte d'être malheureux.

Durant les interminables journées de travail, la douleur elle-même est une fête, et l'incendie un divertissement, comme sur un visage insignifiant, toute égratignure est un ornement. » Ce livre de mémoires commence par une scène atroce, de la mère de Gorki accouchant par terre, dans l'ombre, auprès du cadavre de son mari qui vient de rendre le dernier soupir et se termine ainsi : la mère de Gorki est morte, l'enfant a douze ans et son aïeul qui est son unique soutien, le prend à part et lui tient ce discours : « Alexis, mon garçon, tu n'es pas une médaille que je puisse porter à mon cou, il est inadmissible que tu restes à vivre à mes crochets : Va-t-en plutôt par le monde. » Et je m'en allai par le monde.

Nous savons aujourd'hui, jusqu'où ce grand voyage entrepris à l'âge de douze ans a mené Gorki et la Russie. Ce voyage extraordinaire n'est pas terminé. Les Russes, bousculés, désorganisés, emportés dans l'effroyable cyclone de la révolution soviétique, sont partis à travers le monde ». Leur dispersion, autant que les contrecoups d'une révolution que les nations d'Europe n'ont pas le courage ou la volonté d'arrêter, porte déjà ses conséquences dans les mœurs privée et politiques des peuples voisins.

Les Britanniques, eux, depuis longtemps parcoururent le monde; accoutumés au contact des nations étrangères, ces marins et ces gens de comptoirs n'étaient que superficiellement entamés par leurs multiples relations avec les peuples les plus variés. Aujourd'hui, la Royaume-Uni, envahi par les coloniaux, cesse de résister. Le vaste monde a pénétré, avec les innombrables *britishers* de toutes races, de toutes couleurs et de toutes religions éparpillés sur la vaste terre. L'évolution britannique est profonde et très rapide. Elle a un aspect de catastrophe. Au milieu de cette transformation des idées et des coutumes qui atteint toute la vie anglaise, affranchie désormais de la pudeur conventionnelle de l'ère victorienne, devant le spectacle des péripéties d'une métamorphose qui ne va pas sans heurts, les romanciers ont désormais des visions larges, pittoresques et mouvementées.

Débordés par les hommes d'action venus d'au-delà des mers, secoués par la tempête démocratique, les Britanniques de l'Europe, se replient sur eux-mêmes. Ils pensent, ils décrivent. Il n'y a pas à le celer à nos compatriotes, les Britanniques possèdent de grands romanciers dans tous les genres et d'un souffle puissant et d'une inspiration variée. Certes, leurs romans sortent de l'école française. Ils ont adopté la composition ordonnée du roman français, tel que nos grands maîtres nous en ont laissé la tradition. Mais, aujourd'hui, dans cette forme littéraire, ils nous dépassent. Leurs œuvres ont une ampleur et un caractère de généralité humaine que paraissent dédaigner nos romanciers actuels, analystes minutieux, des-

cripteurs habiles, spirituels commentateurs des mœurs, mais qui semblent volontairement rétrécir la zone de leurs observations et ne pas tenter de rattacher aux personnages et aux aventures qu'ils nous présentent, le monde, le vaste monde au centre de quoi ils évoluent et dont ils subissent les réactions. Parmi les écrivains anglais, John Galsworthy est l'un des plus remarquables. il tient une grande place en Angleterre dans le roman et dans le théâtre. Ses deux derniers livres, traduits en français : *La Fleur sombre* et *Un saint* très différents comme sujets, portent l'empreinte d'un esprit puissant, très libre, très affranchi des préjugés et des conventions qui, durant de si longues années, dominèrent la littérature anglaise.

La Fleur sombre est une étude psychologique des trois âges de l'amour d'un homme — printemps, été, automne — divisée en trois longs chapitres, trois aventures sentimentales.

Afin de libérer complètement l'expression de sa pensée, Galsworthy a fait de son héros, un artiste, un peintre épris de la nature, un sculpteur animalier. Pourtant, les épisodes sentimentaux idylliques, pathétiques, tragiques de l'adolescence, de la jeunesse et de la maturité de cet artiste, pourraient être vécus et de la même façon, par un bourgeois doué d'un peu de tempérament et d'imagination. Car voici encore un fait de la démocratisation et de la mêlée des classes : les existences humaines sont de moins en moins différenciées, bien que très variées. L'écart qui séparait jadis le membre de l'aristocratie du bourgeois, le bourgeois de l'artiste, l'artiste de l'ouvrier, s'est singulièrement réduit.

Ces gens-là lisent à peu près les mêmes journaux, et vont aux mêmes cinémas. Leur culture première est sans doute assez différente, mais les impressions générales, quotidiennes, l'enseignement journalier qu'ils reçoivent de la vie est, à peu de chose près, composé de mêmes spectacles et des mêmes impressions pour les uns et pour les autres. Ce qui compte surtout dans la formation de la moyenne des esprits, c'est cet enseignement de la vie. Devant les mêmes faits et les mêmes suggestions, la plupart des individus présentent les mêmes réactions.

Le héros de la *Fleur sombre* est une victime de la mauvaise adaptation de notre évolution morale et physique, du désaccord entre les deux maturités de notre corps et de notre esprit. Elie Metchnikof a condensé cette observation : les sens des hommes et des femmes n'ont pas le même âge que leur raison. Leur maturité physique est complète à l'heure où leur maturité morale est encore très imparfaite et lorsque leur raison et leur expérience les a mûris, leurs forces, le bel élan de la vie les abandonnent.

L'amour est une stupeur ravie chez l'adolescent, un besoin dominateur chez l'adulte, un regret dans l'âge mûr.

Galsworthy développe avec un art émouvant, ces trois phases de la vie d'un homme : l'amour inconscient, l'amour passionné, l'amour contre lequel se défend, à l'âge où l'on connaît le danger, pour soi et pour autrui, un homme qui a franchi la quarantaine.

La *Fleur sombre* est un beau roman. *Un Saint* est un grand roman. *Un Saint* contient l'explication de cette âme anglaise, aujourd'hui si instable, si fuyante, si peu fixée et qui abandonne ses croyances et ses dieux. L'éducation britannique n'a pas bougé depuis un siècle. Depuis un siècle, cette éducation était religieuse profondément. La religion et, avec la religion, le respect des castes, des rangs et des préséances, dominait toute la vie anglaise. A la base, il y avait la Bible et la Haute-Eglise qui imprimaient leurs principes sur toute l'existence publique et privée des Britanniques. En France, depuis longtemps, l'instruction a cessé de porter l'empreinte religieuse. En Angleterre, dans les grandes écoles, cette influence suprême modelait les esprits non point sous une discipline, mais sous des habitudes qui uniformisaient la manière de penser britannique. Un Anglais, circulant dans le monde entier, emportait avec son bagage, un lot de jugements tout faits, tout préparés et qu'il appliquait à chaque instant dans toutes les circonstances de la vie à lui et aux autres avec la certitude de ne pas se tromper.

Un catholique fervent peut douter. Il y a place dans sa foi pour de l'incertitude, pour ce qu'il avoue humblement posséder d'infinie faiblesse humaine. Un protestant, formé par la Haute-Eglise, qui contient encore beaucoup de dogme catholique romain, ne doute pas. C'est un roc de décision et de volonté imperturbable. Les Britanniques, avec cet esprit d'assurance qui leur fit une volonté fermée aux indécisions de la critique, ont conquis le monde du XIX^e^ siècle. Vers les dernières années de cette période, avant la grande guerre, la foi omnipotente rattachée à l'organisme politique britannique la confiance dans le squire, le nobleman et le pasteur étaient bien ébranlées.

Le tumulte de la guerre mondiale a achevé la ruine de l'absolutisme protestant en Angleterre. Il ne faut pas s'illusionner; l'émancipation de l'Irlande, sous quelque aspect qu'on l'envisage, est d'abord une conquête catholique sur des protestants désormais incertains de l'excellence de leurs principes et de leurs droits.

Et c'est ainsi que l'Empire va se désagréger... Le *Saint*, le dernier saint, est Edward Pierson, pasteur d'une paroisse riche de l'ouest londonien, Edward Pierson représente une physionomie de transition de la vieille Angleterre, un croyant qui a cessé d'être une âme intransigeante et qui, ayant dépouillé toute la violence orgueilleuse de sa foi, n'en a gardé que l'essence même, la charité, le renoncement, un abandon de fatalisme attristé, mélancolique, comme un espoir

entretenu avec persistance, mais dépourvu de l'heureuse vigueur de la certitude.

« Lui qui était dans les ordres depuis plus de vingt-six ans, savait-il maintenant, au juste, à quoi exactement il croyait ?... Des formules répétées des milliers et des milliers de fois, avaient à jamais tout établi, tout circonscrit, dans son âme. Détremper sa foi, en explorer de nouveau les racines profondes, c'eût été en vérité enlever les fondations d'une maison toujours debout. Certaines s'enfoncent naturellement dans l'inexpressible et une formule de l'inexpressible en vaut presque toujours plus ou moins une autre. Mais, Edward Pierson, caractère doux et dogmatique, préférait sans aucune espèce de doute, l'explication de l'inconnaissable et sa High Church à celle par exemple des Zoroastriens. Les subtilités des changements, les modifications tirées de la science qui menacent et frappent les dogmes les plus inspirés laissaient dans son âme comme une impression d'inconstance et de trahison. Sensible, charitable et combatif, seulement au fond de lui-même, il évitait d'instinct la discussion, sur des questions où il eût pu blesser autrui, ou être lui-même froissé. Et puisque l'explication était la dernière chose qu'on pût attendre d'un être qui ne s'appuyait pas lui-même sur la raison, il n'avait en somme trouvé que de maigres occasions d'examen ».

Ce pauvre saint, veuf avec deux filles, Grâce, mariée à un jeune médecin et Noelle éprise d'un engagé volontaire « pour le roi et pour le pays », se trouve jeté au milieu de la tourmente inouïe de la grande guerre, aussi dévastatrice moralement à l'arrière, que meurtrière sur le front.

Edward Pierson ne perd pas sa foi, mais autour de lui, les autres, les siens, ses enfants, ses amis, subissent le choc de la secousse terrible qui a tout ébranlé en Angleterre comme ailleurs. Sa fille aînée au contact de son mari, le docteur rationaliste, cesse complètement de croire et ne se fie plus qu'aux constatations de la science et aux déductions du raisonnement. Sa fille cadette, Noelle, une délicieuse instinctive, ne suit que les impulsions de ses sentiments et de son tempérament.

Ces deux enfants, qui s'éloignent de lui par l'irrésistible poussée des idées nouvelles et du désarroi moral issu des événements, sont devant lui, ainsi que deux fragments de son âme, comme les éléments de sa pensée projetée hors de sa personne transformée et dont il ne peut plus désormais être le maître.

Noelle, amoureuse de son soldat, avant le départ de l'engagé volontaire pour la France, se donne à l'homme qu'elle a choisi. Elle a un « war baby » un « bébé de guerre » et, fille-mère, elle brave l'opinion publique. Son père, le pasteur, la conscience déchirée par la conduite et l'attitude révoltée de sa fille, mais apôtre convaincu, la soutient contre

tant de paradoxe, bien qu'il ait le sentiment profond que son enfant doit, par de l'humiliation et de la souffrance, expier sa faute.

Tout le monde blâme le bon, le vrai pasteur, le père tendre et digne et pitoyable. Les sceptiques, jugent qu'il manque de charité, les croyants estiment qu'il manque aux principes sacrés du dogme par excès d'indulgence pour la pécheresse. Ce saint qui n'est pas de ce monde, encourt la désapprobation générale.

Il voit les hommes, les femmes perdre complètement, au cours des terribles péripéties de cette époque de bouleversement, le sens des choses établies. En réalité, ces choses établies allaient évoluer et se transformer peu à peu. Elles ne tenaient debout que par la force de l'habitude et grâce à la routine facile du temps d'existence paisible. Une secousse et toute cette charpente fragile du préjugé et des traditions qui maintenaient le décor somptueux des mœurs britanniques devait s'écrouler.

Personne, autour du pasteur, n'accepte sa vie et n'envisage la responsabilité qu'elle impose avec les mêmes conceptions que jadis. Lui seul, demeure immuable, avec au fond de son cœur la volonté bien plus que la conscience qu'il doit suivre jusqu'au bout les principes qui ont inspiré sa jeunesse.

Au centre de ce tumulte le saint comprend que sa place n'est pas avec ces gens, si différents de lui. Tous, même les plus pieux, d'une piété d'ailleurs rigide seulement pour les fautes extérieures, veulent vivre leur vie d'ici-bas. Le saint se réfugie dans sa vie intérieure, avec l'effroi vague de la sentir un jour s'écrouler devant lui. La paroisse l'a renié. Il part pour l'armée d'Orient, et pasteur militaire dans les hôpitaux il aide, comme il le peut, les blessés et les malades à franchir cet invisible et terrifiant passage qui sépare la vie ou l'on a eu toutes les espérances, de la mort où seuls les croyants entrevoient un espoir.

Curieusement on peut rapprocher le *saint* protestant de Galsworthy du *Saint Magloire* de Roland Dorgelès, et comparer les deux apôtres dans leur faillite pathétique en face des choses et des gens de ce monde dévasté et transformé par un cataclysme sans précédent.

En nous donnant le recueil mensuel des *Œuvres Libres*, le chef de cette publication, le pittoresque et émouvant Henri Duvernois, offre aux lecteurs, par la diversité de son choix, un moyen de se reconnaître à travers les interprètes et les peintres de sentiments que sont les romanciers.

Les *Œuvres Libres* représentent une revue et, pour ainsi dire, une anthologie du roman français. Tout le monde y paraît. Tout ce qui a un nom ou une idée, depuis Pierre Benoît jusqu'à Sacha Guitry, en passant par Mme de Noailles, Henry Bataille et Charles-Henry Hirisch. Les tableaux d'ensemble plaisent et plairont toujours au public, On demande des citations et des exemples. Dans vingt ans, les

Œuvres Libres n'eussent-elles prolongé leur publication que jusqu'à ce terme, offriront aux lecteurs un tableau des lettres françaises, département de l'imagination, et par conséquent aussi un tableau des idées et des mœurs.

Arnold Bennett, qui compte parmi les meilleurs romanciers anglais, dans *Amour profane, amour sacré,* narre une histoire d'amour et d'art pleine de passion, dans laquelle on retrouve les traits particuliers, de l'âme anglaise moderne en évolution, où la volonté cède, combat et triomphe à demi devant la ruée de l'instinct. Les personnages d'*Amour profane...* sont des artistes et le décor de leur aventure n'est pas spécialement anglais, mais cosmopolite et parisien.

Une jeune fille séduite, oh ! séduite bien volontairement par un grand pianiste, après avoir fui son séducteur, devient une célèbre poétesse, et retrouve le premier homme qu'elle a aimé, succombant à la débauche.

Elle s'attache à sa rédemption, par amour pour lui autant que par amour pour l'art dont il fut un étincelant représentant. Elle le guérit de son vice. Il redevient l'éblouissant virtuose, le compositeur merveilleux qu'il était avant de sombrer dans l'abrutissement de l'alcool. Au moment où la prêtresse et le musicien vont unir leurs existences, c'est elle qui meurt subitement et laisse son compagnon continuer sa route sur le chemin de la gloire où elle l'a remis grâce à son dévouement.

Amour profane, amour sacré porte bien la marque britannique, — mœurs d'avant-guerre.— En pensant aux personnages de Galsworthy il est aisé de contempler le chemin parcouru par les esprits vers une émancipation qui n'en est pas encore à sa dernière phase.

Pierre Chaine, dans les *Scrupules de Monsieur Bonneval,* s'occupe des enfants non moins émancipés aujourd'hui que leurs parents. L'auteur de l'*Histoire d'un rat* possède une vision tout à fait humoristique de l'enfance, et les bévues de M. Bonneval père éducateur sont amusantes. C'est une étude poussée au comique du malentendu, pris à son origine entre les parents et leurs enfants. Il n'y a plus d'enfants, soit. Mais y a-t-il encore des parents ? Après avoir lu l'amusante plaquette de Pierre Chaine on se le demande.

Le docteur viennois, Siegmund Freud, avec son *Introduction à la Psychoanalyse,* nous démontre, dans des termes savants, (si savants, que nous ne pouvons les reproduire ici) qu'il y a des enfants, mais que ces enfants commencent de très bonne heure à devenir des êtres doués de sentiments et de passions.

Les théories de Freud ont donné lieu à de vives discussions parmi les éducateurs.

En Angleterre, aux Etats-Unis, la psychoanalyse a pris sa place dans l'organisation pédagogique qui est entrée dans une période d'importantes réformes comme toutes les institutions d'aujourd'hui.

Refaire dans leurs premiers fondements les principes mêmes de l'éducation, est une tâche énorme. Les spécialistes liront avec curiosité le livre de Freud, et ils en tireront les conclusions que leur imposeront leur jugement et leur tact. Ce nouvel exposé de l'âme de l'enfant ne peut pas être ignoré de quiconque s'occupe d'éducation.

Enfin, pour compléter cette série de livres suggestifs et à travers lesquels nous saisissons dans son mouvement l'évolution des mœurs, l'ouvrage d'*Edmond Locard*, sur un des organismes sociaux cruellement indispensables, *La Police*, apporte encore une documentation curieuse, Jamais, comme au cours de la guerre, nous n'avons été préoccupés de la police, de ses travaux, de son œuvre et de sa mission. Nous avons eu à nous défendre contre des hordes d'espions, et un immense réseau de surveillance s'est étendu sur tout le pays. Le jour de l'armistice a ouvert une ère de désordre extraordinaire. L'heure présente est chargée de faits divers. Il y a ceux qui viennent à notre connaissance et ceux que nous ignorons.

Les conflits, crimes et délits que la police est chargée de prévenir autant que de réprimer sont les gestes excessifs d'une population qui dans le normal (le normal d'aujourd'hui,) en accomplit déjà d'assez hardis.

Edmond Locard est un réformateur. Comme tous ceux qui veulent actuellement faire quelque chose, il constate qu'il faut refaire et que les éléments d'hier ne peuvent pas servir à l'œuvre . Nous assistons à une gigantesque mise au *scrap*, au rancart.

Par ce que réclame une police idéale on peut juger ce qui manque aux mœurs contemporaines. La police est l'hôpital où sur les malades l'on observe la réaction des bien portants. Sur la santé morale des foules modernes, le livre d'Edmond Locard en dit long.

Il explique, sans nous donner l'agrément épisodique d'un roman, cette terrible confusion des races, des opinions et appétits au milieu de laquelle nous nous agitons, en essayant de remettre un peu d'ordre dans la maison.

Les desiderata d'un policier sont très prosaïques; ce sont des vœux terre à terre. Cependant, dans leur simplicité, dans leur trivialité, ils comportent un sens élevé. Les hommes de la police sont les exécuteurs de la morale telle que la conçoit une société. Tel policier, telle société. Les vœux exprimés dans le livre d'Edmond Locard disent implicitement tout ce qui nous manque.

Le moraliste, l'observateur, le romancier pourront en tirer des réflexions.

Je lisais dernièrement, dans un très vieux livre sur la police, cet axiome. « Ayez de bons espions, payez-les bien, et faites qu'ils ne se connaissent pas entre eux pour ce qu'ils sont ».

C'est une des conclusions de l'ouvrage d'Edmond Locard. Il ne

faut pas laisser longtemps les policiers dans des postes qui réclament beaucoup de vertu et de tact et de résistance aux tentations.

Il est dangereux que les policiers et les hommes se connaissent entre eux pour ce qu'ils sont. Et pourtant, le démon de la curiosité les tient. Il est mauvais qu'ils soient ignorants. Ils veulent se connaître entre eux pour ce qu'ils sont. De là tant de livres, et en somme tant de livres intéressants; dans lesquels à travers ce qui fut hier, dans ce qui est aujourd'hui, nous cherchons ce qui sera demain.

Claude BERTON.

VIE ARTISTIQUE

Le Château de Blois

Comme tout le monde, mais voici plus de dix ans, j'avais fait mon voyage aux pays des châteaux, dans l'arc de la Loire. Et à travers les heurts et les agréments des compagnies improvisées, j'avais médité d'y revenir un jour. Sans doute par détermination instinctive, je choisis, pour une ressemblance vague, une ville calme dans sa vie et gaie dans ses horizons, Blois, qui s'étage devant la Loire et la Sologne comme Mâcon près de la Saône et de la Bresse. Aussi bien la Touraine fait face à la Bourgogne : elles sont comme des miroirs convergents dont les foyers se revivifient mutuellement et dont les ondes s'embrassent en Champagne et dans l'Ile-de-France au nord, vers le Plateau central et l'Aquitaine au sud. C'est le cœur de la France tempérée, où l'ordre, la mesure, l'harmonie font un jardin merveilleux dont les yeux les plus étrangers ne peuvent se rassasier. Blois est aussi comme un nœud de l'histoire de France et puisqu'on devait faire des restaurations au château, des recherches sur son histoire, des fouilles et des trouvailles, c'était au surplus suffisant pour tenir en éveil ma curiosité de ces multiples intentions d'art qui ressuscitent si bien les âmes du passé.

Le château était à peine libre des parties de collections du Louvre, Cluny et autres musées, retirées à l'arrière devant la grande ruée, et on pleurait des deuils à l'entour, quand je demandai l'hospitalité à une ancienne famille blaisoise. Ici les deux dernières guerres se touchaient et le témoin des batailles de Patay, de Josnes, des retraites de Blois et de Vendôme, le compagnon de Chanzy et d'Aurelle de Paladines, narrait encore des souvenirs, si ses petits-fils ne le pouvaient déjà plus. L'escalier de François Ier retentissait du pas du prince Frédéric-Charles, et l'on entendait encore la retraite précipitée de la

Cour impériale du 2 avril 1814 : Schouwalow venant chercher l'impératrice et le roi de Rome au nom des princes coalisés.

Pourtant le château n'avait plus la figure de lui-même quand la Révolution vint y effacer les empreintes de l'ancien Régime. En 1792, la statue de Louis XII qui surmontait l'entrée fut renversée; le buste de Gaston d'Orléans, par Sarrazin, décapité; les figures de Guillain sur la colonnade du XVII^e^ siècle, abattues, et les chiffres et emblèmes royaux effacés. Ces déprédations étaient peu de chose si l'on peut arriver à se représenter combien au XVIII^e^ siècle, le château de Blois pouvait symboliser la déliquescence d'un ancien ordre de choses. Car la Cour avait tout à fait abandonné l'ancienne résidence royale. Vide, habitée seulement par quelques officiers représentant le domaine du roi, elle commence à s'effriter. En 1713, Louis XIV en donne la jouissance à la veuve du grand Sobieski : elle y mourait trois ans après. Bientôt, l'architecte Gabriel vient y surveiller des travaux d'aménagement pour recevoir le Parlement qui gênait le Régent dans ses entournures. Mais les compromissions politiques arrêtèrent les dégâts pour les développer aussitôt. En effet, la monarchie qui guerroyait partout, avait des débiteurs parmi ses vieux serviteurs, des fonctionnaires ou leurs parents ruinés, des nobles sans fortune, auxquels il fallait fournir des logements. Et si l'aile de Louis XII abritait le gouverneur et le contrôleur du bâtiment, l'aile de François 1^er^, la Salle des Etats et le grand pavillon étaient à l'intérieur compartimentés, cloisonnés. Et quand toutes ces familles avaient usagé ces installations précaires, qu'un mur menaçait ruine, qu'une charpente pourrie, un plancher troué, réclamaient des réparations, l'administration des Bâtiments du roi répondait : « Il n'y a pas un écu. » On réparait avec de vieux matériaux. Les toitures ne sont pas entretenues. Pendant ce temps, Mme de Pompadour essaie de retenir le roi sous son prestige par le luxe et les constructions : Bellevue, l'Ermitage, Crécy, Ucelle, St-Cloud et Choisy où s'engouffrent les livres d'or par millions. Aussi le château s'effondre et un jour d'orage de 1756, quinze travées de la galerie Henri IV gisent à terre, attendant dix ans la démolition volontaire.

Elle menaçait même de tout raser : Louis XVI par Edit de février 1788, ordonna l'aliénation des châteaux de la Muette, Madrid, Vincennes et Blois, ou à défaut d'acquéreurs, la démolition. Mais l'administration de la guerre l'évita par une transformation en caserne : elle y fit entrer deux mois plus tard le régiment Royal-Comtois. Et sous la Révolution comme sous l'Empire, le génie militaire fait ses adaptations dont nous voulons nous épargner le souvenir.

Ce n'était pas la première fois que l'on attentait à la vie du château. Une révolution dans les idées l'avait déjà menacé et, pour en rendre compte, nous remonterons aux premier Etats généraux de Blois, en 1576.

Henri III, coincé entre la Ligue et Henri de Navarre, se trouvait dans une situation difficile. Il rassemble les Etats généraux en son château de Blois, et pour donner satisfaction aux catholiques, se fait affilier à la grande congrégation : il prête serment comme chef de la Sainte Ligue. Mais ces expédients reculent seulement les difficultés : une nouvelle convocation des Etats a lieu en 1588, où les Ligueurs dissimulent à peine leur intention de donner la couronne à Henri de Guise. Henri III, en fils de Catherine de Médicis, pense trouver la solution dans l'assassinat du duc de Guise, qui se fit dans son propre appartement au deuxième étage de l'aile de François 1er. Au-dessous se trouvaient les appartements de la reine-mère qui, frappée des reproches du Cardinal de Guise, conduit, accusait-il, à la boucherie, mourut le 5 janvier 1589 dans sa soixante-dixième année « à Blois, dit l'*Estoile*, où elle estoit adorée comme la Junon de la Cour, Catherine n'eut pas plus tôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fit non plus de compte, que d'une chèvre morte. » Jacques Clément allait assassiner le fils quelque temps après. Avec l'avènement de Henri IV commence une ère triste pour le château de Blois. La nouvelle branche royale n'y était point attirée par le souvenir, et la politique n'en conseillait plus la résidence. Mais Henri IV, grand ami des Orléanais, depuis sa conversion, leur donnait des gages, en fondant une caisse pour la réédification de leurs propriétés; et le 9 août 1599, il signait à Blois des lettres patentes qui la constituaient. M. l'abbé G. Chénesseau vient de publier une étude en 3 volumes in-4° sur la réédification de Sainte-Croix d'Orléans par les Bourbons, et pendant que les travaux commençaient pour cette œuvre de style gothique, Henri IV faisait un projet de réparations des jardins du château de Blois : de 1598 à 1603, il édifiait la galerie Henri IV dans le jardin bas, longue d'environ 200 mètres. Elle comprenait deux étages, celui du bas en portique s'adossait au mur de soutènement du jardin bas et l'étage supérieur en galerie couverte avec hautes fenêtres à frontons découpés sur le toit, et pavillon central à dôme, courait au niveau du jardin haut. Elle ne fut d'ailleurs jamais achevée : une partie de la sculpture était seulement épaunelée. L'architecte en est inconnu. Mais on pourrait déjà trouver cette idée dans la construction de Charles d'Orléans au xve siècle, si l'on consulte l'ouvrage récent de MM. Frédéric et Pierre Lesueur, récemment paru.

Louis XIII semble avoir moins fréquenté Blois : mais il s'est préoccupé de l'entretien de quelque manière : démolition de quelques ouvrages secondaires, établissement de terrasses avec murs de soutènements descendant dans les fossés, « esperons et cazemattes » 1617-1621. On avait remplacé les vitres et fait d'importantes réparations en 1615-16 à l'occasion du passage des souverains après leur mariage célébré à Bordeaux. La reine-mère Marie de Médicis devait y loger

volontairement. Mais elle y fut exilée après l'assassinat du maréchal d'Ancre, d'abord en demi-liberté, puis en captivité réelle, et s'évada, par une fenêtre le 22 février 1619. A peine arrivée au château, elle avait demandé à Salomon de Brosse qui construisait pour elle le palais du Luxembourg, les plans d'un édifice à construire, petit pavillon, dont la dépense fut d'environ 4.000 livres, et qui se situait près de la tour de Châteaurenault. Cette tour elle-même devait être modifiée dans son couronnement sculpté par la substitution d'un simple comble d'ardoises. Enfin, le comté de Blois lui-même va être détaché de la couronne à l'occasion du mariage de Gaston, frère de Louis XIII, en 1626, qui reçoit en apanage les duchés d'Orléans et de Chartres, et le comté de Blois.

En 1635, Gaston d'Orléans s'était laissé persuader d'abattre le château et d'en bâtir un tout neuf, au dire de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire de Gaston. Celui-ci écrivait le 8 janvier aux Gens des comptes de Blois, qu'il était nécessaire de faire abattre quantité de maisons : dont l'hôtel de Mayenne, le logis du prieur de St-Calais, situés près de la tour de Foix. On passa à l'exécution, on démolit un outre tous les bâtiments du château du côté des Fossés, celui élevé par Louis XII à la fin de son règne, l'aile de Charles d'Orléans du xv^e^ siècle, la partie antérieure de la chapelle de St-Calais, l'extrémité de l'aile de François 1^er^ sur la cour. Une grande rampe devait partir de l'avant-cour vers la ville, le duc concédait le privilège de faire bâtir toutes boutiques et logements qui pourraient se faire dans la montée.

Richelieu « obligeait le roi, pour gagner son Altesse, à lui faire des gratifications qui contribuaient à son divertissement et à faire bâtir à Blois et à Chambord » (*Mémoires* du comte de Montrésor). Et Louis XIII accorda par lettres du 29 décembre 1635, la permisslon de couper cinq cents chênes dans les forêts voisines.

Les travaux durèrent trois années, pour une somme d'environ 1.500.000 francs, de notre monnaie d'avant-guerre. Mais ils ne furent jamais terminés, et Gaston d'Orléans put voir son œuvre inachevée du logis de François 1^er^ où il mourut le 2 février 1660.

L'architecte auquel s'adressa Gaston d'Orléans fut François Mansard, constructeur des châteaux de Maisons, de l'hôtel de la Vrillière (Banque de France), l'oncle de Jules-Hardouin Mansard. Deux sculpteurs de premier plan, Jacques Sarrazin et Simon Guillain, y ajoutèrent leur concours : le premier tailla le buste qui couronnait le pavillon central du côté de la cour et Simon Guillain les statues qui surmontaient la colonnade circulaire qui donnait de la variété dans les angles d'un bâtiment où où couraient en longueur, des corniches rigides.

« L'aile de Gaston d'Orléans, dit M. Frédéric Lesueur, qui présente de face au visiteur, à son entrée dans la cour du château, les lignes

majestueuses et régulières de son architecture s'impose immédiatement par l'ampleur de ses formes et l'harmonie de ses proportions, mais, si de cette partie du monument les yeux se portent sur les bâtiments d'un autre style et d'une construction différente qui l'accompagnent, le contraste surprend un peu et ne satisfait peut-être pas complètement l'esprit. Tandis que les bâtiments de Charles d'Orléans, de Louis XII et de François 1er s'harmonisent parfaitement entre eux, malgré les différences de date et de style, l'architecture classique de Gaston d'Orléans appelle un autre accompagnement, et, si l'on veut apprécier à sa juste valeur l'œuvre de François Mansart, il faut l'imaginer dans l'ensemble conçu par le grand architecte, formant le motif de fond d'une vaste cour de palais aux proportions nobles et régulières et dominant, d'autre part, les terrasses qui devaient s'étendre au-dessus et au-delà des fossés actuels. »

Sans doute, tout élément peut conduire à l'œuvre d'art dont l'équilibre parfait conditionne le chef-d'œuvre; mais il est permis de supposer que ni Vignole, ni Vitruve ne sont inéluctables. Lorsque Simon Guillain donna à sa statue de Mercure l'effigie de Gaston d'Orléans, l'Olympe dut bien rire, même si au moment de sa mort l'académisme naissait en France. Et son neveu Louis XIV en faisant édifier à Rome une pyramide réparatrice croyait peut-être ressusciter César, mais par l'adoption des formes académiques, il n'était plus en réalité, qu'un vaincu, si toute forme rayonne l'énergie.

La Fontaine n'aimait pas cette façade, lui qui sculpta de si parfaits monuments semblables à des temples grecs, ou des fenêtres à frontons, comme celle de Charles d'Orléans et Louis XII, ouvertes sur la comédie aux cent actes divers, et il se félicitait, au mépris de l'Académie, que les diverses constructions « ne fissent, Dieu merci, nulle symétries et n'aient rapport ni convenance l'une avec l'autre. »

Tout le passé raconte d'ailleurs l'extraordinaire vitalité de la race, qui, résistant à la conquête romaine, surpassa toujours l'apport étranger. Bleiz semblerait être un nom celtique signifiant « loup ». Le pays des Carmites englobait cette région couverte de forêts où les rencontres des rivières dessinent des angles très fermés, forment des promontoires faciles à défendre par une tranchée. Une route devait rejoindre Bleitz à Vendôme et Chartres, région centrale de la puissance druidique. Après la soumission à Rome, qui devenait inéluctable, depuis la défaite de Vercingétorix, les routes devinrent des routes romaines dont on a découvert des traces. Mais le premier témoignage écrit ne remonte pas au-delà de Grégoire de Tours, qui fait mention des Blesinses, en 584. Quelques monnaies mérovingiennes, portent la légende « Bleso castro ». Les annales Bertiniani, en 834, nous donnent la première fois le nom : Blesum Castellum, castellum, forteresse étant opposé à castrum, ville forte. Un acte de 903 dit « vetus castellum », ce qui en fait une vieille forteresse.

Le premier comte de Blois est Guillaume, frère d'Eudes, comte d'Orléans. Son successeur, en 837, devait laisser la place à Robert le Fort, dont le premier fils, Eudes, fut comte de Paris et le second, Robert, comte de Blois. Eudes est donc le chef de la branche des comtes de Paris, qui devaient usurper la couronne dans la personne de Hugues Capet, et Robert devait avoir pour descendant Thibaut le Tricheur, qui réunit au Blaisois, la Touraine, le comté de Champagne et le pays chartrais. Thibaut lutta obstinément contre l'étranger, et perdit son fils aîné dans une bataille contre Richard, duc de Normandie. D'après la chronique de Nantes, il édifia finalement les tours de Chartres, Blois et Chinon. Eudes II, son petit-fils, devint premier comte du Palais à la Cour du roi Robert, où son crédit était immense. Fort riche, possédant presque tous les revenus de la célèbre abbaye de Marmoutier, il fit la guerre aux comtes de Vermandois, à Henri 1er d'Angleterre, à Raoul roi de Bourgogne et à Conrad, roi d'Italie, depuis empereur, et mourut dans une bataille livrée à Gosselins, duc de Lorraine et de Bar. Son fils perdit le comté de Tours, mais il laissa à Henri-Etienne, son successeur, de si vastes domaines, qu'il fut appelé communément le grand comte de France. Celui-ci fit remplacer au château, l'enceinte en bois, dont l'usage était commun dans toutes les constructions d'alors, par un enclos de murailles. Puis, il guerroya en Terre-Sainte, où il fut tué. Son second fils fut comte de Blois et de Champagne; le quatrième, Etienne de Blois, fut roi d'Angleterre par son union avec Mahaut de Boulogne, héritière de la couronne. Les comtes de Blois partent tout à tour pour les croisades et la terre étrangère de saint Jean d'Acre ou d'Andrinople les garda. Et de cette florissante famille il ne reste qu'une héritière, Marie d'Avesnes, qui porte son apanage dans la maison de son époux, Hugues, de Châtillon. Cette dynastie régna de 1230 à 1391. A cette époque, nous pouvons attribuer l'enceinte flanquée de tours, une grande salle seigneuriale dite salle des Etats, une chapelle neuve, non identifiée, qui devait tenir lieu de la chapelle de la tour, devenue trop délabrée. Ces restes ne rendent pas compte de la vie intense du pays à cette époque, parce que les comtes de la branche de Châtillon étaient dans une situation financière difficile et que la féodalité décroissante ne pouvait pas lutter contre les communes qui cherchaient leur liberté. Mais c'est l'époque de l'Ecole de St-Denis, de la puissance d'expansion de la civilisation nationale. « L'art formidable et nu qui l'exprime naquit et mourut avec elle sur place. Il fut l'âme française livrée à elle-même pour la première et la dernière fois... Entre les Vosges, la Manche et la Loire, il fut réellement la vie, l'ordre, la vérité... Il fut la grande cathédrale... Les tours crénelées affirmaient sans doute, face à la commune productrice, le principe antagoniste du droit de conquête. Elles affirmaient avec elle, le même principe vivant. Elles

étaient bâties par le maître-maçon qui dirigeait les travaux de la cathédrale. Et la cathédrale naquit avec les Communes, grandit et se couvrit pendant leur âge mûr de statues et de verrières, languit et s'arrêta de croître, quand elles déclinèrent et moururent...» (Elie Faure, *L'art médiéval* page 220). Mais il est certain que le maçon des cathédrales rejoignit le sculpteur grec sans effort dans l'eurythmie universelle parce qu'il fut un élément de la symphonie monumentale que l'instinct commun à toute une foule faisait jaillir de son cœur.

En 1391, Louis de Châtillon, desespérant d'avoir des enfants, écouta les conseils du sire de Coucy, grand diplomate, ou contracteur, au dire de Froissart, qui lui fit vendre son comté pour deux mille couronnes d'or, avec usufruit jusqu'à sa mort, au frère du roi Charles VI, Louis duc d'Orléans, qui venait d'épouser Valentine de Milan.

Louis d'Orléans fit son entrée solennelle à Blois, le 31 août 1403, accompagné des écrivains les plus célèbres du temps, et secondé dans ses goûts littéraires par sa femme : il fonda par la réunion de nombreux manuscrits, sa bibliothèque, destinée à la célébrité. Mais bientôt, il était assassiné par le duc de Bourgogne; sa veuve se confina au château dans une chambre tendue de noir, où elle mourut en 1408, comptant surtout, pour protéger sa famille, sur le bâtard d'Orléans, le célèbre Dunois. Car Charles d'Orléans devait être malheureux à la guerre, prisonnier des Anglais pendant 20 ans, jusqu'au jour de printemps où il chanta son retour :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froideur et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil luysant, cler et beau.

En 1443, il fait des « ouvraiges de massonnerie » constructions et réparations : ce qui devait être bien nécessaire si l'on songe que l'Anglais avait pénétré au cœur de la France et que Blois était devenu ville frontière.

Le château était alors une petite cité, comprenant le logis du seigneur, et les dépendances de forteresse à destination militaire, civile ou religieuse. Cette multiplicité rend assez compliquée la situation exacte des travaux entrepris qui allaient dans le sens des corps de bâtiments encore existants, mais qui furent modifiés ou détruits par la suite. D'après quelques restes on voit annoncé le style pierre et brique utilisé par Louis XII, cinquante ans plus tard et un portique surmonté d'une galerie dans le genre de celui que bâtit Henri IV au jardin bas. L'intérieur semble avoir été décoré d'un enduit jaune rehaussé de décorations « quarrelées » ou appareil de pierre simulé : les poutres du plafond étaient décorées d'armoiries.

Les églises durent être aussi réparées, principalement St-Sauveur où étaient inhumés les comtes de Blois.

Et peut-être notre château retrouva-t-il, après ces travaux, les apparences qui le firent admirer de Ronsart « l'un des beaulx du roiaulme de France » et célébrer par le poète Antoine d'Asti en 1451. Rappelons la part considérable de Blois dans la vie de Jeanne d'Arc, dont l'étendard fut béni dans l'Eglise de St-Sauveur, avant d'arriver à l'année 1462, qui vit la naissance d'un fils de Charles d'Orléans et Marie de Clèves, Louis, duc d'Orléans. C'est à Blois qu'il fut élevé et il y était encore le 7 avril 1498, lorsque des messagers vinrent pendant la nuit lui annoncer la mort de Charles VIII et son accession à la royauté.

Immédiatement, il accorde aux Blésois des privilèges et exemptions d'impôts, et s'occupe de reconstruire le château, *tout de neuf* dit Jean d'Authon, *et tant somptueux que bien semblait œuvre de roi.* En 1499, c'est le traité d'alliance avec la république de Venise, en 1501 la réception de l'archiduc d'Autriche, Philippe, père de Charles-Quint et de sa femme Jeanne de Castille, puis la convocation de l'Assemblée des notables d'où sortit l'Ordonnance de Blois. En 1520, Machiavel y passait une partie de l'année. En même temps, la bibliothèque s'augmente toujours, en particulier des bibliothèques des Visconti et des Sforza, enlevées par Charles VIII dans la guerre d'Italie, si bien qu'au dire des savants, elle devint l'admiration de toute l'Europe. Anne de Bretagne, sa femme, d'une rare érudition, s'entoura de poètes et de savants. Et de Blois est datée en 1513, une ordonnance relative à la librairie : « En considération du grand bien qui est advenu en notre royaume au moyen de l'art et science d'impression, l'invention de laquelle semble être plus divine qu'humaine. ».

MM. Lesueur ont parfaitement documenté toute l'œuvre de constructions de Louis XII au château : François de Pontbriant, qui fut à la cour du marquis de Ferrare en 1476 pour une mission, à la charge de « commissaire », des travaux en 1502-1503; Simonnet Guischaut, menuisier-charpentier, serait le contrôleur des ouvrages et il faut leur adjoindre un trésorier, d'abord Jean Serine, puis Guillaume Viart. Le maître d'œuvre serait non plus Fra Giocondo, mais Colin Biar qui semble avoir été consulté dans toutes les constructions de l'époque et que Paul Vitry appelle bien « l'architecte de Blois ».

C'était l'apogée de l'architecture civile dont la longue évolution était précisément marquée ici sur les bords de la Loire, par les étapes que nous avons déjà signalées, le donjon de Thibaut, la forteresse des Châtillons, la citadelle de Charles d'Orléans, et l'époque de calme relatif permettait à ces monuments expressifs de s'égayer un peu, d'autant plus que la réaction contre les longues guerres appelait la joie, le luxe si favorisé par l'entrée en scène de l'humanisme païen.

L'aile de Louis XII fait face à la place du château et se replie à gauche en angle droit dans la direction de la tour de Foix. L'architecte avait dû faire place nette et pu construire en toute liberté. il se préoccupe d'apporter plus de confort en assurant les dégagements des pièces de dimensions modérées, en remplacement des longues enfilades de l'époque précédente. Il décore avec un esprit très vivant les trois façades que développe son plan de construction, où tout s'équilibre parfaitement dans une composition animée et pittoresque au possible : œuvre dans son ensemble entièrement dans la tradition française du xv^e^ siècle, l'emploi de la brique avec chaînages de pierre, les fenêtres, les lucarnes, « conceptions les plus séduisantes et les plus brillantes qu'il soit possible de rencontrer en architecture. » (Paul Vitry, 28). Tout se retrouve dans la région, et à Blois même, dans les constructions de Charles d'Orléans, le thème reçoit son développement logique. S. quelque nouveauté exotique apparaît alors, c'est dans la décoration : un pilastre, un chapiteau, parfaitement incorporés dans l'ensemble. La chapelle de St-Calais, contemporaine de l'aile de Louis XII, est purement gothique et aucun détail d'ornementation n'y laisse pressentir l'approche de la Renaissance.

Quant à la statue de Louis XII par Guido Mazzoni, il Paganino, les documents ne permettent pas d'attribution certaine et logique. D'autres constructions semblent avoir été faites autour de la chapelle de St-Calais, mais elles furent détruites par Gaston d'Orléans.

En 1515, le 1^er^ janvier, François 1^er^ succédait à Louis XII. C'était un grand bâtisseur, et s'il ne résida pas souvent lui-même à Blois, il laissa à Claude de France, sa femme, née dans le Blaisois et fort attachée à cette contrée, l'administration du château. Il réunit les notables en 1523, pour discuter la coutume locale. Plus tard, les sommes stipulées pour sa rançon par le traité de Madrid y furent rassemblées. En 1536, c'est la signature du contrat de mariage de Madeleine de France avec Jacques V, roi d'Ecosse en 1539, le passage de Charles-Quint, puis le transfert à Fontainebleau de la précieuse bibliothèque, augmentée récemment de 38 manuscrits grecs, apportés à Blois, par Jean Lascaris.

Dès le début, François 1^er^ s'occupe de construire car, le 17 juin 1515, il nomme trésorier comptable pour les travaux, Raymond Philippeaux, seigneur de la Brosse, auquel il attribue des revenus du comté de Blois ou des quatre grandes généralités du royaume. Et l'on sait que François 1^er^ comme Charles-Quint, grand remueur de peuples, était la proie de terribles créanciers, et que l'argent affluait moins vite que les dépenses. François de Pontbriant continue ses fonctions de commissaire, et si l'on ne connaît pas le maître d'œuvre, on doit supposer raisonnablement que François 1^er^ avait la haute vue sur le plan et l'édification des nouveaux travaux.

Entre la salle des Etats et la tour de Châteaurenault, se trouvait un double corps de bâtiment. Ceci permit d'abord de sérier la question et de bâtir à plusieurs reprises : l'organisation intérieure et extérieure est encore dans l'esprit gothique, mais l'ornementation est nouvelle et de caractère italien, traitée avec une richesse, une ampleur inconnue jusqu'alors, et présente une œuvre tout à fait personnelle. La façade extérieure ou des loges est d'une grande magnificence, due à l'invention d'artistes qui se sont appliqués à réaliser un programme nouveau par des moyens neufs. Bien que le grand escalier fût fait après coup, il constitue par la clarté du plan général et l'étincelante organisation du vitrail, la merveille, dont la réputation est universelle. Dernier représentant de la grande lignée des escaliers gothiques auquel on doit reconnaître l'influence italienne seulement dans le décor et sa terminaison en terrasse, chef-d'œuvre de composition, de parfaite harmonie de lignes, de parfaite adaptation du décor à l'architecture, ce grand escalier de François Ier, témoin de l'évolution des mœurs devenues luxueuses, proclame le propre génie du maître inconnu qui l'éleva. Le château de Blois, première entreprise architecturale du nouveau règne, réalisait cet idéal fastueux et souriant, magnifique et gracieux, moins intime et moins familier que le style précédent, moins correct et moins froid que le style suivant, pittoresque et délicat, celui de la première Renaissance, et il inspira toute l'architecture du temps jusqu'aux tentatives nouvelles de Lescot, de l'Orme, Bullant, et jusqu'à Gaston d'Orléans. L'architecture qui suivit en enlevant cette grâce libre et spontanée, cette vie, cette gaieté, qui font le charme des résidences royales des bords de la Loire, nous incite à nous réjouir avec beaucoup d'autres, de l'incapacité du frère de Louis XIII, puisque nous pouvons voir encore ces chefs-d'œuvre condamnés par l'abandon de notre génie propre. L'on put se ressaisir au commencement du XIXe siècle, et par les études de Caumont et de Viollet-le-Duc, les œuvres du passé prirent à nos yeux de nouvelles couleurs. C'est grâce à ce mouvement que l'on doit la restauration de nombreux monuments du passé ; aujourd'hui encore, le nombre de ceux qui comprennent la grande civilisation française du XIIe au XVIe siècles n'est pas très considérable, et pourtant un effort gigantesque a été fourni par nos savants archéologues. Nous devons de l'indulgence aux premiers qui essayèrent de comprendre, s'ils n'ont pas réalisé de tous points la vraisemblance dans leurs restaurations, parce que le travail était au-dessus de leurs forces individuelles, particulièrement à Duban, lorsqu'en 1843, il fut chargé de la restauration de notre château, et se trouva en face d'une caserne, d'où le ministre de la Guerre ne voulait pas déloger. De 1845 à 1869, Duban, très habilement secondé par M. de la Morandière, restaura tout le château, à l'exception de l'aile de Gaston d'Orléans.

Mais les matériaux employés furent de mauvaise qualité et quelques saisons rigoureuses en eurent raison, ce qui nécessita une reprise, de 1880 à 1887, confiée à M. de Baudot. Il a un successeur, M. Goubert, pour la restauration de la façade de Gaston d'Orléans, sur la cour.

Connaissant le château auquel je donnais un dernier regard et savourant mon enchantement, je me trouvai face à l'avenir, et je me rappelai les idées de Viollet-le-Duc indiquées par M. Salomon Reinach sur un programme d'une architecture nouvelle, émancipée de l'archéologie, soucieuse des besoins du temps, continuant la ligne de l'architecture gothique, avec des matériaux différents, dans le pays où le tailleur de pierre avait entrevu la malléabilité du métal.

E. Girane.

VIE THÉATRALE

Au Théâtre Femina : Reprise de **Sin,** féerie chinoise en vers, en un prologue, trois parties et vingt-et-un tableaux, de M. Maurice Magre musique de scène de M. André Gailhard.

C'est une féerie, annonce le sous-titre, et ceci permet au récit de nous emmener vers le régions éthérées, au dialogue d'être exquisement ailé, à l'intrigue de sortir des banalités couramment admises dans le théâtre actuel; il s'en dégage une philosophie un peu obscure et une morale toute naïve et pure.

La scène est en Chine et l'art prestigieux de M. Jean-Gabriel Domergue évoque en des décors et des costumes d'un goût raffiné les dieux et les mortels de l'Empire du Milieu. Ces tableaux semblent, sous la lumière dorée qui les anime, les panneaux miroitants d'un clair paravent de féerie ou les pages changeantes et fantasques d'un de ces albums japonais, ou kakemonos, qui lentement se plient et se déplient dans un froissement de soie et où se jouent le caprice des couleurs, la fantaisie des ors et le chatoiement des rayons de lune et de soleil.

Je vais vous conter une vieille histoire
Le bien et le mal, l'amour et la mort

chante le vieux poète Ti Hou, assis devant le rideau

Je vais vous conter une vieille histoire
Elle est arrivée il y a deux mille ans
Lorsque j'étais jeune et chargé de gloire
Parmi les lettrés du Palais de Han.

Dans une chambre étroite, l'Empereur de la Chine veille sur le sommeil de son fils, tandis que deux femmes, Goutte de Brume égrenant un chapelet et Goutte de Rosée chantant une douce mélopée, sont assises sur des coussins au pied du berceau. L'empereur oublia naguère d'offrir à la déesse Si-Ha la fleur d'oléa et depuis ce temps Yama, l'es-

prit du mal, rôde autour du palais. Or voici que ce soir le store de la fenêtre s'écarte et qu'un masque laqué de rouge apparaît terrible. Goutte de Rosée, qui chantait en s'accompagnant du *kin*, laisse tomber son instrument et s'endort profondément, Goutte de Brume ramasse le *kin* et s'apprête à reprendre la chanson, mais, lorsque le masque reparaît, elle s'endort à son tour. L'Empereur lui-même, malgré « les armes d'or de son ancêtre Han, malgré ses talismans et ses bagues divines », bien qu'il roule sur lui l'étendard de la Chine, retombe endormi sur son siège, tandis que Yama écarte le store pour la troisième fois. Alors l'esprit du mal prend l'enfant et disparaît.

Le tableau suivant montre la jeune Impératrice de la Chine vêtue d'une robe éblouissante, assise sur un trône, refusant les mets que lui présentent tour à tour Pastèque Mûre et Tige de Bambou, car les cœurs d'abeilles et les antennes de libellules dont ils sont composés n'ont pas été choisis avec assez de soin et le breuvage est gâté par un grain de grenade. La gracieuse souveraine qui veut arriver à se nourrir seulement « de lumière et de rosée », aura-t-elle pour cela le cœur le plus pur de l'Empire ?

Voici maintenant la rue des Martins-Pêcheurs à Nankin; à droite, se trouve une vieille pagode, à gauche la boutique de Fraise des Bois. Une statue représente le dieu de la chance. Des jeunes filles portant des lanternes de papier peint viennent chanter devant la statue du dieu, puis Fraise des Bois sort, allume une lanterne et l'accroche à sa boutique, ce qui lui attire la raillerie d'un jeune marchand d'amulette Grelot-Vide :

Tu t'imagines, ô Fraise des Bois,
Que la lune envoie son fils sur la terre
Le jour de sa fête à minuit
Et seulement tous les mille ans...
Comme tu es folle d'espérer !

Et comme elle s'étonne que le pauvre marchand n'accroche pas selon le rite une lanterne à sa maison celui-ci lui répond

...Ma maison est si grande
Que je n'en peux pas voir la porte et les fenêtres
...C'est un palais avec des jardins et des temples
Dont les tapis sont des forêts. On s'y contemple
Dans d'immenses miroirs aussi grands que les mers.
Les chambres ont parfois des aspects de déserts.
Elles prennent aussi l'apparence de villes.
Ce palais est peuplé d'éléphants, de reptiles
Et ce palais contient des mendiants et des rois.
Pas de porte et pas de fenêtre ! Rien qu'un toit !
Un toit bleu, un toit rond, ainsi qu'une calotte
Immense et l'on y voit les étoiles très hautes,
La lune inaccessible et le soleil passer.

En ce beau soir de fête, la jeune femme invite le pauvre marchand à dîner, il refuse. Fraise des bois, furieuse, referme alors sa porte, tandis

que celle de la pagode s'ouvre, livrant passage à un très vieux bonze. Grelot-Vide qui a grand faim lui demande où il dînera, et le vénérable vieillard l'invite à venir partager son frugal repas, mais l'autre voudrait un dîner plus substantiel et il prie le bonze de lui révéler son destin.

...Toi pauvre marchand d'amulettes
Tu peux dîner dans le palais de l'Empereur
Tu peux ce soir, vêtu de soie et ceint de fleurs,
Manger les trente plats que l'on sert à sa table

GRELOT-VIDE

Pour manger les trente plats que dois-je faire ?

LE VIEUX BONZE

Tu n'as qu'à t'asseoir sur une pierre.

. . . . . .

Chacun a son destin qui s'avance vers lui
Il suffit de le reconnaître.

Au moment où Grelot-Vide s'assied sur la pierre et où le vieux bonze rentre chez lui, deux seigneurs s'avancent vers la pagode : c'est l'Empereur de Chine qui vient, accompagné de son Maréchal Tartare, demander au Bonze de lui révéler en quel lieu descendra le Fils de la Lune cette nuit. Mais il aperçoit le jeune marchand dont le visage charmant lui plaît et il se met à l'interroger :

Peux-tu me dire, perspicace jeune homme
Ce que tu penses de l'Empereur
Et de sa manière de gouverner.

GRELOT-VIDE

L'Empereur est le premier sot de l'empire
Et tout va mal, car j'ai grand faim.

L'EMPEREUR

...Et que penses-tu de l'Impératrice ?
N'est-elle pas la plus belle des femmes
Depuis le désert de Gobi
Jusqu'à l'Océan, producteur de sel

GRELOT-VIDE

La beauté n'est pas seulement
Dans les bijoux et les robes brodées
Ni même dans les lignes du visage.
Elle est dans le cœur, ô vieillard jauni.

L'EMPEREUR

Et le cœur de l'impératrice
Ne serait-il pas le plus pur des cœurs ?

GRELOT-VIDE

Si je n'avais pas tellement faim
J'aurais peut-être du chagrin.
Il est dans un bateau de fleurs
Une femme avec des pieds si petits,
Que mon cœur a mal...
Il est dans un bateau de fleurs
Une femme avec des yeux si profonds
Que je m'y suis perdu.
Il est dans un bateau de fleurs,
Une femme qui regarde le ciel
Avec un si grand amour que moi je l'aime.
Elle s'appelle Feuille d'Amandier...

L'Empereur amusé tend à Grelot-Vide quelques pièces de monnaie pour qu'il puisse dîner à l'hôtellerie la plus proche, mais le jeune homme refuse :

Je veux manger ce soir les trente plats
A la table de l'Empereur

Son désir est exaucé ; le Maréchal Tartare, sur l'ordre de l'Empereur, va le conduire au palais ; Grelot-Vide ne peut pas croire qu'il se trouve en présence de son souverain et, pour ne pas être en reste avec celui qu'il suppose être un conducteur de chameaux, il déclare qu'il est lui Sin-Munj le fils de la Lune.

...J'ai comme vous sept mandarins mais leurs couronnes
Sont des diamants verts, des perles fantastiques,
Et mes sept mandarins, ce sont les sept planètes.
J'ai pour peuple toutes les étoiles du ciel.

A l'impératrice qui arrive à son tour pour consulter le sage bonze, le Maréchal Tartare apprend que le dieu, ayant devancé l'heure, est déjà descendu sur la terre et qu'il dînera au palais et il lui désigne Grelot-Vide. Sa Majesté demeure confondue lorsqu'elle s'aperçoit que celui-ci songe seulement à réclamer les trente plats et que s'il peut avoir un convive il désire Feuille d'Amandier.

Qui vit dans un bateau de fleurs
Et qui appartient à tous les hommes
Sans être à personne

. . . . . .

Le sixième tableau nous fait assister à l'entretien du vieux bonze et de l'Empereur. Le fils de la Lune descendra-t-il auprès de moi? demande l'Empereur. Non assurément, répond le vieux bonze.

L'EMPEREUR

Alors j'en suis certain
C'est auprès de l'Impératrice qu'il viendra

LE VIEUX BONZE

Le dieu ne descendra pas auprès d'elle.

L'EMPEREUR

Où donc est le cœur le plus pur de l'Empire?

LE VIEUX BONZE

Je vais le le montrer.
Regarde au fond de ce miroir là-bas, là-bas,

L'on aperçoit alors la chambre de Feuille d'Amandier sur le bateau de fleurs. La jeune fille est accoudée à la fenêtre, elle regarde le ciel tandis que sa compagne Violette Mauve chante. Mais la patronne du bateau vient les quérir parce que deux riches marchands arrivent. Feuille d'Amandier quitte à regret la fenêtre.

La vision charmante disparaît et l'Empereur questionne de nouveau le bonze.

Ne peux-tu m'éclairer sur le grand mystère
Qui dirige les actions humaines ?

. . . . . .

Peux-tu me dire quelle est la loi profonde
Qui sépare le bien du mal.

Le bonze tend alors à l'Empereur un miroir, le rideau s'écarte, laissant voir Yama, l'Esprit du mal entre la Misère, vieille femme au visage ravagé, aux longs cheveux sales et la luxure, jeune femme demi-nue et d'une grande beauté.

LA MISÈRE

Avec la beauté je fais la laideur
Avec la laideur je fais la beauté

LA LUXURE

Avec le plaisir je fais la douleur
Avec la douleur je fais le plaisir.

YAMA

Je sais, je sais, on ne peut pas compter sur vous

. . . . . .

Heureusement tout seul je vais, je suis aimé
Plus que l'adolescent aux cheveux parfumés

. . . . . .

Lorsque je passe avec l'éclair bleu de mes sabres
Ma cuirasse couleur du fleuve des enfers,
Les hommes enivrés baisent mes pieds de fer.
O Luxure, ô Misère, ô mes sœurs inconstantes,
Ce qu'ils aiment, c'est moi le mal aux mains charmantes
De savoir déchirer leur sein en caressant,
D'avoir au bout de l'ongle une goutte de sang
Moi qui mange leur foie et casse leurs vertèbres,
Qui leur détraque l'âme et les roule aux ténèbres.

* * *

Lorsque le rideau se relève pour le second acte, la scène représente le pont d'un bateau de fleurs. Au fond le lac et sur l'autre rive la ville chinoise. Entre tant de tableaux féeriques, ce décor est peut-être le plus éblouissant.

La patronne du bateau, des femmes et quelques débauchés regardent évoluer des danseuses tandis que Feuille d'Amandier accoudée à la balustrade du fond semble plongée dans une rêverie profonde. Mais les débauchés qui veulent la ramener aux réalités l'entraînent avec ses compagnes dans le salon des biches à l'intérieur du bateau. La patronne qui vient d'apercevoir le Maréchal Tartare court se prosterner devant lui. Il lui annonce une illustre visite.

Notre maître, l'Empereur de Chine, va venir
Dans ce bateau et sur-le-champ. Il est en route
. . . . . .
Il est vêtu comme un simple particulier
Mais tu le reconnaîtras aisément
Car il te demandera en arrivant
Une femme qui se nomme Feuille d'Amandier.

Et le Grand Maréchal ajoute : « Si l'Empereur est content de toi, je t'apporterai demain cent pièces d'argent et trente robes d'or pour en vêtir tes femmes, si au contraire il est mécontent je te ferai tout simplement empaler ». Ayant dit, il sort, laissant la patronne épouvantée à l'idée du pal qui pourrait l'attendre à l'aube prochaine.

Yama déguisé en conducteur de chameaux, recouvert de peaux de bêtes, fait son entrée en titubant :

Voilà trois mois que par des routes étonnantes,
Par des ravins, par des montagnes, par des peines,
Bercé de la seule musique de mon fouet
J'ai conduit jusqu'ici des chameaux du Thibet,
Mille chameaux velus avec des dos énormes.
Quand le soir s'allongeaient les ombres de leurs formes
Sur le désert, je me croyais un empereur
De bêtes, je sentais vivre au fond de mon cœur
Le rêve et le désir des races animales.
L'esprit de mes troupeaux a passé dans mes membres
Et je suis maintenant mi-homme, mi-chameau.

et il déclare qu'il lui faut cette nuit :

Un être délicat, charmant, jouant du luth
Et du kin, dont l'amour et les arts soient le but.
Un être beau, un être rare, un être frêle.

La patronne qui se croit en présence de l'Empereur lui offre aussitôt Feuille d'Amandier, et tandis qu'elle remonte vers la cabine par l'escalier intérieur, l'Empereur paraît :

...Mais je ne vois personne ici. Au loin des ondes
De musique et de chants parviennent jusqu'à moi.
Est-il possible que le dieu dans cet endroit
Descende ? ...

Il questionne le gardien qui demeure silencieux devant lui. Mais Feuille d'Amandier arrive en courant, l'Empereur l'arrête au passage : « — N'es-tu pas Feuille d'Amandier ? Ne la connais-tu pas ? Ne peux tu me conduire auprès d'elle ? » Et la jeune fille répond :

Je la connais un peu, je la connais à peine
Car on n'atteint jamais jusqu'au fond du cœur.
Je sais que, chaque jour, elle arrange les fleurs
Et dans les chambres fait les travaux qu'il faut faire.
Elle s'exerce au chant, à la danse, pour plaire,
Elle peint son visage et tresse ses cheveux
Et les soirs qu'il le faut, elle rit de son mieux.
Elle porte sa joie, elle porte ses peines...
Je la connais un peu, je la connais à peine...

Feuille d'Amandier, qui espère la venue du dieu Sin, ayant échappé aux débauchés, ne veut pas rester en compagnie de l'Empereur; elle tente de séduire le gardien pour s'échapper du bateau, au moment où elle va enfin sortir, paraissent la patronne et Yama. Feuille d'Amandier entend avec résignation les reproches de l'une, puis les propositions du conducteur de chameaux. Mais elle refuse même l'or qu'il tente de mettre sous sa robe. Yama n'y comprend rien :

Pour la première fois, je vois pareille chose.
L'or est puissant, divin, il est irrésistible.
Il fait réaliser les rêves impossibles.

. . . . . .

Mais quelle est la raison qui te fait agir ?

Feuille d'Amandier hésite, mais il la presse de répondre :

Vous savez que Sin-Mun envoie tous les mille ans
Le dieu Sin son fils parmi nous,...

. . . . . .

Eh bien ! moi, je l'attends, je l'espère, je l'aime,
Je veux l'entendre et je veux le voir,
Car toute ma jeunesse aboutit à ce soir.

. . . . . .

Je n'ai supporté l'existence
Qu'à cause de cette espérance.
Ce que j'ai pu voir de beau dans le monde,
Les lotus ouverts et les roses blondes,
Toutes les merveilles qui sont
Dans le creux des luths,
Les mystères enclos dans le cœur des chansons
Et les poèmes que l'ai lus,
M'ont enseigné qu'un jour le dieu Sin descendrait,
Joyeux comme un ruisseau, léger comme un secret,
Porté par un rayon de lune
Et je suis là pour voir ce chevalier d'argent.

L'esprit du mal ricane : « — Le dieu Sin, il ne viendra pas car il n'existe pas, et même s'il venait, tu n'en saurais rien. Je vais t'emporter, je vais te rouler comme un paquet et t'emmener au pays du Thibet. » Il la jette par terre et va lui mettre sa couverture sur la tête ; à ce moment une lune énorme paraît dans le ciel. Le dieu Sin est assis au milieu de l'astre et dans un rayon de lumière il tombe sur la terre. Il s'avance en tournoyant vers Yama qui recule peu à peu et finit par tomber dans le lac.

Le dieu congédie les rayons de lune qui l'ont accompagné ; puis il s'avance vers Feuille d'Amandier qui ne peut que murmurer extasiée :

C'est le dieu Sin, c'est le dieu Sin, est-ce possible ?

Or il n'est pas venu sur la terre pour qu'on lui rappelle sa divinité il a hâte de trouver « quelque endroit caché » où il passera cette nuit avec Feuille d'Amandier. Et voici que l'Empereur, paraissant, se jette aux pieds de Sin. Le Dieu lui demande ce qu'il désire, promettant

d'exaucer ses vœux s'il le peut. L'Empereur de la Chine voudrait revoir son fils qui lui fut jadis enlevé par Yama. Le dieu lui dit qu'il n'a qu'à rentrer chez lui, qu'il l'y trouvera. Le souverain voudrait comprendre la différence qui existe entre le bien et le mal. Là-dessus, le dieu ne peut lui répondre, et, se tournant vers Feuille d'Amandier il la prend par la taille.

Viens, Feuille d'Amandier, hâtons-nous,
Une belle nuit est si courte

FEUILLE D'AMANDIER

Tous les océans tiennent dans une perle,
Toute la beauté tient dans une rose,
Tout le bonheur peut tenir dans une nuit.

Un duo charmant s'élève entre Sin et Feuille d'Amandier assis l'un près de l'autre sur un divan parmi des coussins, puis un rossignol fait entendre son chant :

SIN

Il chante la beauté des choses éternelles,
Le plaisir d'être assis près d'une femme belle,
La beauté du mystère enfermé dans un corps.

FEUILLE D'AMANDIER

Il chante ce bonheur qui dépasse la mort
D'unir par une étrange et splendide fortune
Le rossignol ensemble et le rayon de lune.

Le rideau se referme et l'on voit la Lumière passer lentement.

Avec le plaisir je fais la douleur,
Avec la douleur je fais le plaisir

Lorsqu'il se rouvre sur le décor du début de l'acte, l'aurore est venue. Sin sortant de la cabine murmure :

Mais oui, je le sais bien, c'est l'heure
Il faut m'en retourner aux divines demeures

. . . . . .

Je te demande pardon, ma petite amie.
Tu m'as tout donné, la chaleur des bras,
La chaleur du cœur, je suis un ingrat...
Tu ne reçois rien qu'un peu plus de peine,
Qu'un regret sans fin pour ta vie humaine...
Ainsi font les dieux, tel est l'idéal.
Il passe une fois pour vous faire mal.

Puis il s'élance dans le ciel; les débauchés et les femmes remontent à leur tour sur le pont du bateau de fleurs; Feuille d'Amandier arrive en appelant le dieu :

...Il ne peut pas ainsi m'avoir quittée.

Ainsi qu'un pèlerin au seuil d'une pagode,
Tout doucement, en me serrant contre son cœur,
Il m'a conduite vers la lumière du bonheur.

Ses compagnes lui font doucement remarquer que la fête de la Lune étant finie, son beau rêve doit finir aussi... Voici que la haute silhouette du Maréchal Tartare se montre sur l'escalier qui mène au bateau : il vient au nom de l'Empereur chercher Feuille d'Amandier que ne cesse de réclamer le dieu Sin. Il annonce à la patronne, tout émerveillée, que l'Empereur va lui faire compter dix mille pièces d'or.

* * *

Au troisième acte, reprend la lutte entre le bien et le mal. Yama, aidé de la déesse Si-Ha, va mettre en œuvre toutes les ressources de son génie pour perdre Feuille d'Amandier.

Des six tableaux qui le composent, le second pour la splendeur du décor a bien mérité les applaudissements qui l'ont salué. C'est le jardin du palais de l'Empereur, appelé jardin des clartés surnaturelles à cause de sa merveilleuse lumière rose.

L'Impératrice de la Chine attend celui qu'elle imagine être le dieu Sin sous les traits de Grelot-Vide et qu'elle aime depuis qu'elle l'a vu. Et tandis que le jeune homme, tout à son espoir de voir bientôt paraître Feuille d'Amandier, célèbre sa grâce et sa beauté, l'impératrice s'y méprend et croit que les louanges de Grelot-Vide s'adressent à elle. Mais l'Empereur s'avance, il veut s'assurer que le pauvre marchand d'amulettes est bien son fils.

Je t'ai fait cette nuit donner la chambre d'or
Où sont les bas-reliefs qu'on attribue
Aux anciens peuples de Gobi.

. . . . . ;

N'as-tu pas retrouvé des souvenirs d'enfance
Dans le miroitement des armures immenses
Et le flottement des tentures.

. . . . . ;

J'avais mis à dessein devant les yeux.
L'étendard sacré de la Chine.
N'as-tu rien senti là, en frôlant ses plis ?

Le jeune homme répond tout net qu'il a très mal dormi et que l'étendard dégageait une forte odeur de poussière. A ce moment, des serviteurs accourent pour annoncer l'arrivée d'un faiseur de tours extraordinaires qui enseigne les moyens de se faire aimer. On introduit Yama, déguisé en magicien, accompagné de la déesse Si Ha qui est vêtue d'une robe couleur de feu.

Je connais tout. Les choses vraies, les choses fausses
Vous n'avez qu'à faire un souhait, je vous exauce.

. . . . . .

Laissez-moi tracer le cercle magique.
La danseuse couleur de l'arbouse au soleil
Va tirer pour vous de l'air du matin
Les fluides invisibles de la puissance.

Et, à mesure que Si-Ha enlève les uns après les autres ses voilesp our danser, Yama s'approche tour à tour de l'Empereur, à qui il dit que Grelot-Vide n'est pas son fils, mais un imposteur, — de l'Impératrice, à qui il affirme que Grelot-Vide est bien le dieu Sin et qu'il l'épousera; s'adressant enfin à Grelot-Vide, il lui révèle le moyen de se faire aimer de Feuille d'Amandier : c'est d'employer la menace et même la mort : « Que le bourreau lui tranche la tête, et qu'on me donne alors sa tête et son corps, j'en ferai une Feuille d'Amandier nouvelle qui t'adorera ». C'est alors que le Maréchal Tartare fait son entrée, suivi de Feuille d'Amandier et des personnages de la cour. La jeune fille est toute joyeuse à l'idée de retrouver Sin, mais, à la vue de Grelot-Vide, devant lequel le Maréchal Tartare s'est prosterné, elle s'écrie : mais je vois Grelot-Vide, un colporteur, un pauvre diable. Il la demande en mariage, elle refuse, car elle aime le dieu Sin et, plutôt que d'être à un autre, elle préfère qu'on fasse venir le bourreau. Grelot-Vide, obéissant aux injonctions de Yama, ordonne que Feuille d'Amandier soit menée en prison, et déclare que si le soir venu son cœur n'est pas changé, elle aura la tête tranchée. Tous les assistants s'écrient : « Qu'on lui coupe la tête ! »

FEUILLE D'AMANDIER

Voici mes mains vous pouvez les couvrir de chaînes,
Voici mon cœur vous pouvez le briser,
Je ne connaîtrai pas une plus grande peine,
Que de ne plus jamais revoir mon bien-aimé.

Le tableau suivant représente la maison dans laquelle se trouve Feuille d'Amandier avec des chaînes aux pieds et aux mains; Grelot-Vide est à côté d'elle; un bourreau masqué, vêtu d'une robe noire, se tient debout appuyé sur un sabre immense.

Grelot-Vide répète à la jeune fille qu'il l'aime, qu'il l'a aimée depuis le premier jour où elle lui est apparue; il la supplie de l'aimer rien qu'un peu, il l'en conjure au nom de ses ancêtres. Feuille d'Amandier les évoque dans un lyrisme émouvant, puis elle ajoute :

...moi qui sortis de leur terrestre enfer,
Qui connus la beauté, la musique et les vers,
Moi le plus clair chaînon de cette race obscure,
D'elle il me fut transmis une parole pure,
Une tradition qu'il ne faut pas trahir.
L'esclave peut donner son corps sans s'avilir.
Son corps n'est pas à lui, le corps n'est rien, du reste.
Mais il ne doit donner l'âme, l'âme céleste,
Qu'une fois, qu'une seule fois et pour jamais
Et j'ai donné mon âme à celui que j'aimais.

Irrité par cette résistance, Grelot-Vide ordonne au bourreau de lever son sabre :

Un baiser ou la mort?

Elle répond : la mort ! Cependant Grelot-Vide hésite encore :

Mais tu ne vois donc pas l'ombre de l'au-delà ?...

FEUILLE D'AMANDIER

Je vois les douze ancêtres qui te gardent.
Ils sont là.

Grelot-Vide les voit à son tour :

Vêtus comme des empereurs, grands, lumineux,
Magnifiques, autour de moi tous ils s'avancent.
J'entends le mot que dit leur bouche de silence.
Jette ton sabre, ô bourreau noir.
Tu es libre, ô Feuille d'Amandier,
De ne pas m'aimer et de t'en aller.

Il ôte les chaînes de Feuille d'Amandier, le bourreau enlève son masque : c'est l'Empereur de Chine qui tend les bras à son fils.

Les ancêtres ont sauvé ta vie
Car c'est toi que j'aurais frappé.
Tu es bien de ma race, ô mon enfant
Puisque tu as su mettre la justice
Au dessus de ton désir.
. . . . . .
C'est toi qui désormais à ma place
Recevras la couronne des empereurs.

Le rideau se referme et l'on voit venir chacun d'un côté de la scène l'empereur et l'impératrice; lorsqu'ils sont bien en face l'un de l'autre, ils s'arrêtent. Leurs discours font penser à de charmants paysages de bonbonnières, les rimes qui les évoquent font un bruit discret d'éventail :

L'EMPEREUR

Je connais au fond d'une profonde vallée
Marécageuse et de brume toujours voilée
Une pierre conique au milieu d'un sol noir.
C'est là que désormais je veux aller m'asseoir.

L'IMPÉRATRICE

Au sommet du pic Kimg est une tour bleuâtre
En porcelaine avec un escalier d'albâtre,
Un trône en jade vert entouré de miroirs.
C'est là que désormais je veux aller m'asseoir.

Après s'être souhaité mutuellement bonsoir, ils se retirent. Et le rideau s'ouvre de nouveau sur le jardin des clartés surnaturelles, Yama est avec la déesse Si-Ha lorsque Feuille d'Amandier arrive en courant; l'esprit du mal l'arrête au passage et comme le Maréchal Tartare survient à son tour, il lui demande de la laisser emmener Feuille d'Amandier. Le guerrier hésite un moment, puis finit par accorder l'étrange permission. Yama triomphe : il met une corde au cou de la jeune fille et sort en la poussant et en faisant claquer son fouet.

Le rideau s'est refermé... voici venir Si-Ha qui danse, puis ensuite Yama tenant en laisse Feuille d'Amandier reconnaissable seulement à son corps et à ses vêtements, car elle a une tête d'âne.

C'est ainsi que les dieux châtient les grands espoirs,
L'orgueil de vouloir être pur, les trop beaux rêves,
Le coup d'aile trompeur de l'esprit qui s'élève,
L'amour exagéré d'un trop haut idéal.

Mais tout-à-coup Yama s'arrête, une tête a paru au milieu du rideau, c'est celle du vieux bonze, il écarte le rideau, élève un bâtonnet d'encens et sourit.

YAMA

Pourquoi souris-tu ô bonze de malheur?

LE VIEUX BONZE

O Yama ! tu n'es qu'une pauvre dupe
Tu seras dupe autant que le monde vivra.
Tu crois tenir par un licou Feuille d'Amandier,
L'avoir changée en une bête à tête d'âne.
Tu ne tiens qu'un corps de chair, avec un crâne,
Des os vivants, où rien ne vit..
Mais Feuille d'Amandier, la vraie,
Elle est bien haut, elle est bien loin, exactement
Dans l'endroit où l'a transportée
Le grand vol invisible et pur de sa pensée,
...Regarde là-haut, si tu peux voir

Et c'est le vingt-et-unième et dernier tableau, sorte d'apothéose : le dieu Sin tient Feuille d'Amandier dans ses bras, il l'emmène dans le ciel vers la Lune :

Dans la ville lunaire aux tours de clair obscur
Danse, en robe safran, un bal de nébuleuses.
O mon unique amour, comme je suis heureuse !
L'idéal qu'on rêvait se réalise donc !

SIN

C'est que sans t'en douter, tu possédais le don
Divin.

FEUILLE D'AMANDIER

Lequel?

SIN

Celui d'aimer.

Ainsi s'achève la curieuse pièce de M. Maurice Magre, toute remplie de beaux vers sonores, et à laquelle la délicieuse partition de M. André Gailhard vient encore ajouter un grand charme. Mlle Fernande Cabanel qui l'avait présentée le 15 octobre 1921 au public parisien, mérite tous les éloges pour cette tentative artistique. La distribution a, depuis la première représentation, subi bien des modifications; elle reste, néanmoins, dans l'ensemble excellente.

NISMES.

VIE UNIVERSITAIRE

Les échanges intellectuels de la France.

Les rapports internationaux entre savants et éducateurs, les échanges et les voyages de professeurs et d'élèves, ne sont pas un fait récent, et, s'il fallait se borner aux chiffres des statistiques, on arriverait peut-être à la conclusion que ces relations ne sont pas plus intenses aujourd'hui qu'avant la guerre; le chiffre des étudiants étrangers dans nos Universités n'a pas été en 1921 supérieur au chiffre de 1914[1]. Mais cette généralisation serait fausse. Elle ne tiendrait compte ni des circonstances qui rendent les expatriations plus difficiles et par conséquent plus significatives, ni des forces nouvelles que revêt l'expansion intellectuelle (par exemple l'accroissement des groupes d'élèves étrangers dans l'enseignement secondaire), ni de l'intérêt intense que témoignent maintenant à cette question des hommes qui n'en prenaient, il y a dix ans, aucun souci. Universitaires, savants de laboratoires, hommes de lettres, ingénieurs, parlementaires, diplomates, sont maintenant d'accord pour suivre eux-mêmes ou, tout au moins, approuver le mouvement. Dans l'immense désarroi où nous vivons, sous le choc d'égoïsmes nationaux qui viennent durement se heurter, le besoin est devenu impérieux d'amitiés étrangères, qui soient fondées sur les accords moraux de l'ordre le plus élevé, les échanges d'idées et la connaissance mutuelle des productions de l'esprit.

1. Le nombre des étudiants étrangers immatriculés dans nos Universités, y compris Strasbourg, à la date du 31 juillet 1921, était de 6.477, en augmentation de 13 % sur le chiffre du 31 juillet 1920. Avant la guerre, la statistique était faite au 15 janvier, et au 15 janvier 1914, le chiffre était de 6.187. Ces données ne sont pas exactement comparables, car un assez grand nombre d'étrangers, dans certaines de nos Universités, n'arrivent qu'après le 15 janvier. La statistique établie par le Comité de Patronage des étudiants étrangers de Grenoble accuse 666 étudiants étrangers au 31 juillet 1913, et il n'y en avait que 317 au 15 janvier de cette même année

* * *

Une tendance si puissante n'a pu prendre son origine dans les seules suggestions de la raison. Elle a des racines profondes dans la sensibilité. Au centre du faisceau qui la compose, nous discernons une reconnaissance sans bornes pour tous ces amis lointains de la France qui ont su, pendant la Grande Guerre, dévoiler la vraie figure de notre patrie, démasquer ses adversaires, et maintenant, à l'heure des réparations, ne veulent point qu'on oublie nos sacrifices et nos ruines. Ces amis, nous connaissons leur nom et souvent leur visage, et ce qu'ils sont prêts à faire pour nous. Alors qu'autrefois nous avions au dehors seulement quelques liens, noués au hasard de nos voyages ou par la communauté des travaux scientifiques, à l'heure présente une masse de rapports particuliers et très chers maintient et développe notre volonté de connaître les autres peuples et de leur faire connaître le nôtre. Cette gratitude envers les hommes qui se sont, en notre faveur, dégagés des vieilles formules commodes de la neutralité ou ont donné à nos alliances un autre ciment que celui de l'intérêt, cette lassitude à l'égard des abstractions et des vagues polémiques verbales qui dressent sur toutes nos frontières un mur d'ignorance, ce besoin d'atteindre la réalité et les individus, tous ces sentiments dépassent même le cercle restreint des milieux d'enseignement ; la foule les éprouve plus ou moins consciemment et les manifeste. Tout récemment encore, Rudyard Kipling et sir James Frazer étaient honorés, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, d'interminables ovations. Plus que jamais, la France veut connaître ses amis, leur serrer la main, écarter les abstractions et les formules pour les rejoindre en personne, savoir d'eux la vérité, leur dire ce qu'elle pense et leur montrer ce qu'elle est. Ce pays, qui a soif de sincérité internationale, cherche les rapprochements directs et concrets.

Cette importance des liens personnels donne toute sa valeur à la coordination des échanges d'élèves, de professeurs et d'idées : multiplier les relations réelles entre les élites et les jeunesses studieuses de toutes nations, jeter hors de nos frontières des coups de sonde, connaître et accueillir les demandes et les projets propices à l'expansion de nos relations intellectuelles, piloter ou patronner les étrangers en France, envoyer des Français hors de France, et rester en contact avec eux, c'est le but même de l'*Office national des Universités.*

* * *

Avec les pays où l'on parle français, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, le Canada, les relations intellectuelles de la France se sont

consolidées, non seulement pas l'affinité linguistique, mais par le besoin qu'on y éprouve de s'appuyer sur la France pour sauvegarder l'originalité de la pensée et de la civilisation.

Le peuple luxembourgeois sait que son indépendance intellectuelle et morale repose sur ses relations avec la France et la Belgique; il a envoyé l'an dernier un nombre relativement considérable de jeunes gens dans nos grandes écoles et nos Universités, surtout celles de Paris, de Montpellier et de Nancy. Le congrès international des professeurs d'enseignement secondaire se tiendra à Luxembourg au mois d'août prochain. Ces liens ne pourront être que fortifiés par un régime d'équivalences établi avec la Belgique.

Le 17 juin 1921, a été signé par MM. Léon Bérard et Destrée l'« accord relatif aux rapports scientifiques, littéraires et scolaires entre la Belgique et la France », et la commission prévue pour appliquer cet accord, réaliser les échanges de professeurs et étudier les équivalences, s'est réunie déjà en juillet et en octobre. Les décisions pour un premier échange de professeurs sont déjà prises.

La Suisse est, comme la Belgique, un pays bilingue où nous avons deux tâches à remplir, l'une étant d'y collaborer fraternellement avec les savants et les littérateurs de langue française, l'autre de maintenir la connaissance de notre civilisation et des productions de l'esprit français dans la population de langue germanique. Nous aurions voulu, par la tenue en France d'une seconde conférence franco-suisse, répondre au geste fait par nos amis de Genève en 1920[1]. Il nous aurait été agréable de montrer aux séances de cette seconde conférence que les promesses que nous avions faites durant la première ont été tenues. Nous avons dû ajourner notre projet pour diverses raisons, et notamment parce qu'une conférence universitaire anglo-suisse va avoir lieu prochainement à Bâle.

Au Canada, un grand pas vient d'être accompli à Montréal. L'Université catholique s'y est détachée de l'Université Laval de Québec, et, de sa propre initiative, sous l'impulsion de son remarquable recteur, Mgr Gauthier, a adopté entièrement le système français de baccalauréat, de licence ès lettres, ès sciences et en droit, de doctorat ès lettres, ès-sciences et en droit. Un accord fécond en résultats pourra être conclu et amener en France nombre d'étudiants canadiens recherchant les doctorats français.

* * *

Il semble qu'après les pays où une grande partie de la population parle notre langue et est imprégnée de nos traditions littéraires et mo-

1. La réunion de la première conférence universitaire franco-suisse.

rales, ce soit avec les peuples de civilisation grecque et latine que nous devions et puissions avoir les relations intellectuelles les plus faciles, les échanges les plus continus. Pour diverses raisons, qui varient selon les cas, il n'en est pas ainsi, exception faite de la Roumanie.

En Roumanie, et surtout dans les nouvelles provinces, l'œuvre commencée a été poursuivie avec succès. L'accord scolaire Angelesco-Poincaré a été exécuté. Vingt-cinq professeurs de langue française ont été envoyés ou maintenus dans les établissements secondaires roumains en 1920-1921. Ils ont eu en général à donner des leçons d'initiation, à enseigner le français par la méthode directe, qui est très peu connue là-bas. Les résultats rapides ainsi obtenus par la méthode directe, les efforts de nos maîtres pour exciter l'attention et tenir en éveil l'esprit des élèves, pour réaliser la « classe vivante », ont vivement frappé les professeurs roumains. Sur ces 25 professeurs français, 7 seulement ont été placés dans les lycées de l'ancien royaume, à raison de la répugnance des professeurs de l'ancien royaume à émigrer en Transylvanie, en Bukovine et dans le Banat. Les 18 qui ont consenti à se fixer dans les provinces reconquises sur l'Autriche-Hongrie ont rendu un service de haute signification : ils aident la Roumanie à y restaurer, avec l'aide de notre langue et de notre littérature, l'esprit latin. Ils y ont trouvé, non seulement une vie matérielle plus facile que dans l'ancien royaume, mais un accueil dont la cordialité était exempte de toute arrière-pensée, et des satisfactions professionnelles qui leur ont fait oublier leur exil. Ils sont à la tête de classes nombreuses, peuplées surtout de fils de paysans roumains dont les familles ont eu à subir pendant de longs siècles la plus brutale oppression. Ces élèves font des progrès extrêmement rapides dans l'étude de la langue française, où ils sentent inconsciemment un instrument de libération, en même temps qu'un moyen de développer leur pensée nationale. A Turnu-Magurelo, petite ville de 10.000 habitants, un cercle franco-roumain compte 180 membres, possède des cours de français, une bibliothèque française, donne des concerts. Presque tous les maîtres enseignent le français hors des lycées où ils ont été nommés, dans les diverses écoles militaires où les officiers leur ont fait très bon accueil, dans les lycées de jeunes filles, les écoles professionnelles et commerciales, les écoles libres, les cours d'adultes, les foyers d'étudiants, les cours de vacances, les Universités populaires. Dans les nouvelles provinces, ces milieux d'auditeurs adultes se composent en partie de Hongrois et d'Allemands, et l'action de nos compatriotes aide à leur assimilation.

La pénétration de la culture française en Roumanie s'opère aussi par les voyages et les séjours d'études de ses professeurs et de sa jeunesse en France. Un groupe considérable de professeurs et d'étudiants des nouvelles provinces, y compris la Bessarabie, sont venus en Fran-

ce cet été. Il a fallu aussi se préoçcuper de la situation matérielle faite par la baisse du « leu » aux étudiants roumains de nos Universités et de nos grandes Ecoles, situation qui mérite d'autant plus l'attention que les Roumains forment avec les Serbes les contingents les plus nombreux d'étudiants étrangers en France (en 1920-21, 1121 Roumains dans nos universités, y compris Strasbourg, sans parler de ceux qui sont élèves dans nos grandes écoles).

En Grèce, au temps du ministre Venizelos, nous avions comme en Roumanie une mission universitaire : les membres de la mission ont dû revenir en France.

En Italie, la situation est meilleure qu'en Grèce. L'œuvre accomplie par une société comme l'Union intellectuelle franco-italienne, qui a si heureusement profité de l'occasion offerte par le centenaire de Dante, les efforts du nouveau Comité d'Union latine dont M. Raymond Poincaré a accepté la présidence, prouvent qu'on garde des prises et des points de contacts, qu'on conserve des amitiés qui sont solides et sérieuses et qu'on peut attendre un retour d'opinion favorable, en maintenant la conversation avec les intellectuels.

Avant que fussent survenus les incidents que l'on sait, avant que les étudiants italiens aient entrepris leur pèlerinage à travers les Universités allemandes, la Commission française des échanges franco-italiens avait réussi, durant l'année 1920-1921, à organiser un échange de trois professeurs d'enseignement supérieur. M. André Michel a professé un mois à l'Université de Rome; M. Jeanroy, deux mois à Milan; M. Imbert, de la Faculté de Médecine de Montpellier, un mois à Rome et à Milan. Les professeurs Ferdinand Neri et Lionello Venturi, de la Faculté des Lettres de Turin, sont venus enseigner, l'un la littérature italienne à Paris et à Strasbourg, l'autre l'histoire de l'art à Dijon et à Lyon, et le professeur Bignami a fait des conférences médicales à Montpellier. Actuellement, l'œuvre de la commission des échanges est interrompue. Les deux Instituts créés en Italie par l'Université de Grenoble : l'Institut de Florence qui, après avoir été administré pendant plusieurs mois par M. le Recteur Joubin, vient d'être pourvu d'un directeur en titre, et l'Institut de Naples, maintenant autonome, ont ainsi la responsabilité du contact, universitaire et pédagogique entre la France et l'Italie; ce contact, sans eux, aurait presque cessé. Ainsi se trouve démontrée la justesse des vues qui ont inspiré leur fondation. Et comment ne pas croire que les Italiens nous connaîtraient mieux et auraient pour nous moins de défiance, moins de rancunes sans cause, si un grand Institut italien avait été fondé à Paris ?

Avec l'Espagne, nos Instituts et nos Ecoles sont à peu près seuls à entretenir quelques sentiments d'amitié. Les semaines franco-espagnoles, les tournées de conférences organisées à la hâte et sans une

connaissance suffisante des milieux, les toasts enflammés et les accolades des fins de banquets n'ont pas grande portée. Fort heureusement, l'Espagne est le pays du monde où les organes français d'expansion universitaire sont le plus solides. L'École des Hautes Études hispaniques, qui sera transportée un jour dans la villa Velasquez, actuellement en construction, l'Institut français[1], dont la branche catalane vient de s'ouvrir à Barcelone, le lycée français de Madrid, qui compte actuellement 270 élèves, et les écoles administrées par l'Office d'enseignement français en Espagne, enfin les bureaux de l'Office des Universités à Madrid et à Barcelone forment un ensemble complet, qui, sans avoir d'autre origine que les suggestions de l'expérience, offre les avantages d'une organisation systématique, tout en évitant les inconvénients des plans préconçus.

Des écoles primaires laïques ont été fondées à St Sébastien, Huelva, Séville, Malaga, Cordoue, Alicante, Valence et Barcelone, par des sociétés françaises ou parfois par l'initiative d'un compatriote énergique et tenace. Il y a des cours de français à Tarragone, un petit « Institut français » à Saragosse, et des écoles des sœurs de St-Vincent-de-Paul à Malaga et à Grenade.

Nos relations sont restées cordiales avec la *Junta para ampliacion de estudios*, et de notre mieux les professeurs espagnols qu'elle nous a envoyés, notamment un groupe de 32 inspecteurs primaires et instituteurs qui ont fait au mois de mars, dans les écoles de Paris, une étude approfondie de nos méthodes pédagogiques, ont été accueillis et pilotés du mieux qu'on l'a pu. Ainsi dans les trois ordres d'enseignement, la pénétration s'opère de façon efficace.

En Portugal, l'élite parle notre langue, lit avidement nos livres, accueille avec joie nos missionnaires intellectuels. Mais le douloureux enfantement de la liberté politique empêche tout travail sérieux de pénétration ; à peine un projet est-il en voie d'exécution qu'une révolution le met à terre.

Au mois de septembre dernier, M. Georges Dumas, professeur à la Sorbonne, a pu faire décider la création d'un Institut français de l'Université de Buenos-Ayres, où se feront entendre des savants français en mission et où se donnera un enseignement annuel de littérature française. Peut-être cet Institut sera-t-il doublé d'un Ins-

1. L'Institut est actuellement dirigé par M. Ernest Mérimée, professeur honoraire à l'Université de Toulouse, et par son fils, M. Henri Mérimée, professeur à la même université. Les cours de langue et civilisation française ont été suivis en 1920-21 par 290 étudiants. Une section nouvelle, au fonctionnement de laquelle les professeurs Castro, Navarre, Thomas et Solalinde et le grand écrivain Palacio Valdez ont prêté leur concours, a été fondée, pour les étudiants français préparant la licence et l'agrégation d'espagnol. Onze savants français sont venus faire des conférences organisées par l'Institut : 52 conférences à Madrid et 49 hors Madrid. Enfin l'Institut a continué à donner des cours de vacances à Burgos. Il faut louer hautement une activité si laborieuse et si efficace.

titut argentin à Paris. Quant à l'enseignement secondaire français en Argentine, on n'a pas encore trouvé le moyen pratique de le fortifier. Au Brésil, au contraire, la création du lycée français de St-Paul, où sera assuré un enseignement de second cycle, est maintenant chose faite; M. Dumas vient de présider la cérémonie de la pose de la première pierre; il espère l'ouverture des cours au mois de mars. Il nous a apporté également la nouvelle qu'en Uruguay une chaire française, à la fois d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, était établie à Montevideo, et qu'au Chili l'Université de Santiago avait fondé une chaire de culture française, dont le titulaire sera désigné chaque année par l'Université de Paris.

* * *

Le grand fait nouveau de nos relations avec les pays scandinaves a été la création d'un Institut d'études scandinaves à la Sorbonne. Nul doute qu'il ne détermine par répercussion un accroissement des étudiants du Nord dans nos Universités et nos Ecoles. Les chiffres de 1920-1921 sont déjà intéressants : 35 étudiants danois, dont 26 à Paris; 82 Suédois, dont 24 à Montpellier et 23 à Paris; 95 Norvégiens, dont 26 à Grenoble, 23 à Paris, 21 à Montpellier. Les caravanes scolaires pendant les vacances seront aussi un bon moyen de propagande. Nous avons été heureux d'accueillir au mois de juillet les étudiants danois. Enfin les colonies d'élèves danois, norvégiens et suédois dans les lycées de Normandie constitueront une pépinière d'étudiants très sérieux pour notre enseignement supérieur et technique : nous avons obtenu des bourses du gouvernement français pour quelques-uns d'entre eux.

Les efforts faits par les savants russes et les étudiants russes exilés en France pour reconstituer leur vie intellectuelle ont trouvé ici un encouragement constant.

Le service des Œuvres françaises à l'étranger s'est occupé très spécialement des relations avec les Etats issus du démembrement de la Russie, Pologne, Lettonie, Esthonie, Finlande. L'office l'a aidé à y envoyer des professeurs et des livres, à renseigner les nouveaux gouvernements sur les ressources de l'enseignement, français, à orienter les professeurs qui venaient étudier sur place notre pédagogie. L'école de l'Alliance française à Varsovie, a maintenant 169 élèves, dont 121 Polonais; l'élément catholique polonais, d'abord méfiant, compte maintenant pour plus d'un tiers dans l'effectif, où figurent aussi des Russes orthodoxes, 57 Israélites et une douzaine de jeunes Français.

En Tchéco-Slovaquie, l'Institut français de Prague a maintenant un personnel solidement constitué, auquel va être enfin donnée une installation indépendante; 250 étudiants tchèques y travaillent ac-

tuellement sans compter les auditeurs des cours publics; comme les réfugiés russes sont très nombreux à Prague, une section spéciale d'enseignement du français a été créée pour les étudiants russes qui y sont inscrits au nombre de 240. Les instituts français sont nombreux et actifs en Tchéco-Slovaquie; mais les étudiants tchèques sont peu nombreux en France.

En Yougo-Slavie, c'est l'inverse qui se produit. Nous ne possédons pas d'Instituts français dans le royaume serbe croate et slovène, mais seulement des lecteurs dans les Universités de Belgrade, Ljubljana et de Zagreb, et 7 professeurs dans les lycées. En revanche, nous avions l'an dernier, sans compter les étudiants des grandes Ecoles, 1179 Yougo-Slaves dans nos Universités dont 370 à Paris et 138 à Lyon. La convention de Corfou nous assure ainsi, moyennant un sacrifice que le Parlement ne confondra certainement pas avec les gaspillages à réprimer, un moyen de former l'élite de la nouvelle nation.

Rien de plus agréable que de maintenir nos bonnes relations avec nos amis. La paix universitaire avec nos anciens ennemis, est moins attrayante; elle ne saurait cependant se refuser sans distinctions.

La France a étudié les conditions d'une entente universitaire avec les Hongrois, et s'est intéressée à la conversation reprise avec les malheureux Autrichiens. Nous sommes prêts à accueillir les étudiants bulgares et les étudiants turcs. Les Bulgares ont reparu aux Universités de Paris, de Lyon, de Montpellier, de Nancy; nous avons trop apprécié leur sérieux, leur âpre labeur, du temps que nous suivions leur travail à Grenoble, pour ne point nous féliciter de cet événement. Et comment ne pas leur tenir compte du châtiment que ce peuple inflige actuellement à son Gouvernement de 1914 ? C'est pour nous une solide clientèle que nous retrouvons. Il appartiendra à notre nouveau professeur détaché à l'Université de Sofia, M. Cahen, de nous aider à précipiter son retour. Enfin, il y aura lieu d'examiner les chances de succès du projet de convention scolaire, que M. Luchaire a récemment dressé, à la suite d'une mission d'inspection des Ecoles françaises en Bulgarie.

Nous n'avons refusé nos marques d'intérêt, nos directions, notre modeste appui ni aux étudiants syriens, dont nous avons contribué à déterminer le placement, ni aux nombreux élèves que la Chine nous a envoyés, et qui travaillent dans nos Universités, nos lycées, nos collèges avec une ardeur si remarquable; ni à l'Athénée français de Tokio, qui est l'agent le plus actif de la diffusion de notre langue et de notre littérature au Japon. Mais il faudrait à vrai dire un Office spécial pour s'occuper des relations intellectuelles avec l'Asie. Office que « La Société des Amis de l'Orient » serait plus que nulle autre apte à créer.

* * *

L'Institut français de Londres est maintenant logé à Kensington dans un vaste groupe de maisons prêtées par le Gouvernement anglais. Une ère nouvelle va commencer pour cet établissement. Sous le patronage commun des Universités de Lille et de Paris, il ne peut manquer de rendre les plus éminents services à la cause de l'amitié franco-britannique. L'enseignement qu'il fournit aux professeurs anglais préparant le certificat de français est particulièrement fécond et prospère. Un personnel excellent professe à la fois à l'Institut et aux deux petits lycées qui y sont annexés, lycées dont la clientèle se recrute à la fois dans la colonie française et dans les familles anglaises du quartier de Kensington. L'effectif total de ces établissements secondaires était à la date du 7 juin 1921, de 158 élèves, dont 100 jeunes filles.

Le bureau de Londres, a servi de liaison entre l'Office du boulevard Raspail[1] et le Bureau des Universités britanniques; il a accueilli les étudiants anglais et français, les a pilotés et orientés : 300 jeunes gens ont reçu l'accueil, au cours de l'année, dans sa maison de Russell Square. Des facilités de vie, des leçons particulières et même des situations dans le commerce, ont été procurées aux Français qui, actuellement ont tant de peine à subsister en Angleterre avec les maigres ressources dont ils disposent. Les étudiants anglais qui ont suivi cette année les cours de vacances de nos Universités ont été en grande partie envoyés en France par ce bureau londonien; la section technique de ce bureau a recruté 60 étudiants anglais pour les cours spéciaux d'ingénieurs donnés à l'Université de Grenoble. Des lecteurs anglais ont été fournis aux Universités de Lille et de Montpellier, des assistantes, des assistants ou des lecteurs à Newham College de Cambridge, à Beckie College (Ecosse), à Trinity-College de Dublin, aux Universités de Sheffield et d'Edimbourg. Secrétaire de l'Association franco-écossaise, M. Firmin-Roz a organisé, l'automne dernier, l'accueil d'une centaine d'amis écossais en France, dans des conditions particulièrement brillantes. La Franco-Scotish a été reçue à l'Elysée, à l'Hôtel de Ville et à l'Office des Universités. M. l'ambassadeur Jusserand et M. le maréchal Foch assistaient au banquet d'adieu. Nous avons pu fournir un lecteur à l'Université de Sydney et obtenir que deux bourses d'études fussent créées du côté français pour des étudiants australiens, le gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud se chargeant des frais de voyage et d'un complément de subvention.

1. L'Office National des Universités et Ecoles françaises.

L'organisation des échanges d'écoliers et d'écolières, due à l'initiative du professeur Desclos, a été rendue très difficile en raison des grèves qui ont troublé la vie économique anglaise. Mais grâce à des concours empressés, trouvés notamment à Bradford, des résultats appréciables ont été obtenus. Pendant les grandes vacances, 102 familles françaises ont échangé leurs enfants avec 102 familles anglaises, et, en même temps, des relations ont été établies entre 79 établissements français et 41 écoles anglaises. Les parents français, sauf deux ou trois, se sont déclarés enchantés de l'expérience. D'autre part, 120 élèves anglais ont pu faire un séjour à Paris. Le succès a été tel que de nombreuses demandes du même genre sont déjà parvenues pour les vacances de Pâques. L'habitude de ces caravanes scolaires va se répandre très rapidement dans les écoles anglaises.

Les préjugés de l'ignorance et de la défiance séparent encore, dans les milieux d'enseignement, la France de l'Angleterre. Cependant la jeune génération est prête à nous mieux comprendre.

Les relations universitaires entre la France et les Etats-Unis sont excellentes.

Tournées de conférences des professeurs américains en France; maintien des échanges anciens; création d'un nouvel échange proposé par les sept plus importantes universités qui ont envoyé en France un professeur de sciences appliquées, M. Kennelly; tel est ici le bilan.

L'échange des étudiants a continué, et surtout il s'est stabilisé. L'œuvre d'envoi de boursiers français en Amérique, de réception de boursiers américains en France, est une institution durable. Au cours de l'an dernier, il y avait 51 boursières françaises et 7 boursiers dans les Universités des Etats-Unis; 15 étaient de seconde année. Il ne s'agit pas seulement pour nous de faire connaître l'Amérique à de jeunes Français. Nous allons réussir, nous avons déjà réussi à former pour les Collèges et les High Schools des Etats-Unis une pépinière de professeurs français compétents, qui ont à la fois des diplômes français et des diplômes américains[1]; à former pour nos maisons de commerce des spécialistes connaissant les Etats-Unis, à former des secrétaires français pour les grandes organisations philanthropiques américaines, telles que le « Comité américain pour la France dévastée. »

A l'instigation de M. Champenois, le dévoué représentant de l'Office aux Etats-Unis, s'est formée une Amicale des anciens boursiers et boursières franco-américains ; les sociétaires revenus en France

1. Voici par exemple ce que je lis dans une brochure publiée par l'important collège de Middlebury (Vermont), qui a fondé une Ecole normale de professeurs de français et une Maison Française « The appointments to the staff of the School are made in cooperation with the Office National des Universités. This means that Middlebury has the benefit of the knowledge and experience of capable French men and women, who are sent to this country by their own government ».

forment une section. Cette Association, pour laquelle a été obtenue une subvention, a pour but, non seulement d'assurer à ses membres une aide mutuelle, mais de faciliter le séjour en France des boursiers américains et le séjour en Amérique des nouveaux boursiers français.

Le peuple allemand, qui n'a pas d'argent pour nous payer, a trouvé le moyen de reconstituer une formidable armature offensive pour l'action à l'étranger. Les deux grandes associations pour l'expansion nationale, le *Bund der Auslanddeutschen* (Ligue des Allemands à l'étranger) et le *Verein für das Deutschtum im Auslande* (Association pour le germanisme à l'étranger) ont repris toute leur activité. Le *Bund* vient d'organiser une section des étudiants étrangers d'origine allemande. Le *Verein*, qui existe depuis 1881 et est issu de la ligue des écoles, compte actuellement 285.000 membres et est, avant tout, une association de propagande intellectuelle. Il publie deux revues bi-mensuelles. Il consacre une part importante de ses ressources à subventionner les écoles allemandes à l'étranger et à créer des bourses d'études pour les étudiants étrangers en Allemagne : le congrès du *Verein*, tenu à Cassel en octobre dernier a voté, pour cette double fin, un crédit de plus de 1.800.000 marks. Les étudiants allemands s'intéressent beaucoup plus que les nôtres aux relations intellectuelles entre les peuples et à l'expansion nationale : le *Verein* compte d'importantes sections d'étudiants qui organisent dans les Universités des conférences et des centres d'études sur le germanisme à l'étranger. — Outre la propagande mondiale entreprise par le *Bund* et le *Verein*, au cours de l'année dernière se sont fondées nombre de sociétés spécialisées, pour les relations intellectuelles avec la Suède, le Danemark, l'Espagne, la Hollande, la Chine, d'autres encore. — A la même œuvre concourent les Instituts scientifiques : l'Institut ibéro-américain de Hambourg et l'Institut germano-sud-américain et ibérique de Cologne viennent au mois d'octobre de se fédérer; et le nouvel Athénée hispano-américain de Berlin s'est uni à eux pour l'œuvre commune à entreprendre dans les pays de langue espagnole. En 1921 se sont constitués également l'Institut scandinave de l'université de Greifswald, l'Institut hollandais de Francfort, l'Institut italien de Berlin. — Hors de l'Allemagne enfin, la réorganisation des groupements germanophiles se poursuit activement, non seulement dans les pays de langue germanique, comme la Suède, mais en Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en Angleterre même, où la Société littéraire allemande de l'Université d'Oxford a repris ses travaux.

Travaillons donc et, à ceux qui ont pour eux la discipline et la force massive, sachons bien que l'intelligence française ne pourra résister qu'en excluant tout orgueil individualiste et en s'organisant pour un labeur collectif.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

VIE ÉCONOMIQUE

La reprise de l'industrie lainière.

La reprise de l'industrie lainière que le Bulletin a notée dès le commencement de l'été dernier s'est confirmée depuis lors, particulièrement en France.

La grève de l'automne a interrompu la majeure partie de la production; mais celle-ci a repris ensuite avec plus d'intensité. La plupart des usines, dans la région du Nord, travaillent avec deux ou trois équipes faisant chacune huit heures par jour. A Elbeuf, à Vienne et dans le Tarn, il n'y a plus de chômage pour cette branche d'industrie.

Malgré cette accélération, contrastant avec la limitation que le travail subissait il y a un an, les stocks n'augmentent que lentement. A Roubaix-Tourcoing, par exemple, les stocks du peignage n'ont augmenté, en novembre, que de 300 tonnes.

Pour presque toutes les catégories de produits, les stocks, tant à la fabrique que dans le commerce, étaient extrêmement bas lorsque les froids sont arrivés, et, comme le public n'avait guère renouvelé ses approvisionnements l'hiver dernier (à cause des prix excessifs), les commandes ont pris de grandes proportions, notamment pour les articles tricotés. Ce mouvement s'est toutefois un peu ralenti en janvier. La baisse de la laine brute a inspiré quelque hésitation aux acheteurs de produits fabriqués. Cependant, les usines ont des commandes pour février et mars.

C'est presque exclusivement la consommation intérieure qui a acheté. L'Allemagne qui importe, en temps normal, beaucoup de produits roubaisiens, était obligée d'y renoncer, dans ces derniers mois, à cause de la baisse du mark. Néanmoins, il est arrivé quelques commandes pour l'Autriche et pour l'Orient.

Il sera indispensable que la France exporte beaucoup plus qu'avant la guerre lorsque son industrie du Nord sera suffisamment reconstituée

car sa production de filés et de tissus se trouve fortement accrue par le retour de l'Alsace et de la Lorraine.

Avant la guerre, l'Angleterre et la Belgique étaient nos meilleures clientes en même temps que nos principaux fournisseurs, les qualités de lainages produites par ces deux pays étant fort différentes des types français. Mais leur production et leurs besoins se sont modifiés depuis 1913; l'Angleterre, en particulier, a augmenté ses moyens de production et a pris l'habitude de se passer des articles français. Les Etats-Unis ont, en 1915, pour la première fois, exporté plus de lainages et de tissus de laine qu'ils n'en importaient. Jusqu'à présent, la France n'a pas eu à souffrir de leur concurrence, leur industrie s'étant contentée de substituer ses produits à ceux de l'Allemagne sur les marchés sud-américains; mais il faut prévoir une plus forte expansion.

L'Allemagne elle-même cherchera à regagner le terrain perdu et, de toute manière, nous fera une vive concurrence partout où le bas prix constitue le principal attrait pour la clientèle. Enfin, d'autres pays ont augmenté leur production : le Japon a doublé la sienne; c'est lui qui, avec la France et les Etats-Unis, soutient les cours de la laine brute sur les marchés australiens depuis huit mois.

Il est donc indispensable que l'industrie lainière française emploie tous les moyens susceptibles de faciliter son exportation et, avant tout, qu'elle réduise ses prix de revient. Leur diminution dépend en partie des conditions générales, telles que la baisse du combustible et des salaires. Elle dépend, d'autre part, du perfectionnement de l'outillage et des méthodes de travail.

Les chefs de l'industrie lainière française s'efforcent de réaliser des progrès à ce double point de vue. En dernier lieu notamment, ils ont cherché à centraliser la vente et la production, à organiser le travail en série tout en conservant l'élégance et la variété des produits.

Il ne leur a pas été possible d'organiser un comptoir de vente unique comme l'idée en avait été suggérée cet automne. Les engagements antérieurs de certains groupes les mieux organisés s'y opposaient. Mais ils ont limité d'une manière appréciable la concurrence qu'ils se faisaient les uns aux autres. Une trentaine de filatures du Nord, représentant 350.000 broches, se sont réunies et ont mis leurs usines en commun. Une direction unique répartit le travail selon les aptitudes de chaque usine. Chacune peut ainsi se spécialiser, donc produire plus vite, mieux et à meilleur compte. On prévoit, de ce fait, une augmentation de 15 à 20 % pour la production. En même temps, les adhérents du groupement font en commun leurs achats de matière première et de combustible, et écoulent leurs produits par l'intermédiaire de leur syndicat de vente, dont les frais sont réduits par rapport au total des frais de vente que les mêmes maisons avaient à supporter auparavant.

Il ne faut pas en conclure que l'industrie lainière française soit, dès

à présent, entrée dans une phase de prospérité. C'est au prix de lourds sacrifices qu'elle a liquidé ses stocks l'an dernier. D'après une déclaration de M. R. S. Carmichaël, président de l'Union des industries textiles, elle a ramené ses prix de vente entre le double et le triple de ceux de 1914, tandis que les prix du charbon étaient 4 ou 5 fois supérieurs à ceux d'avant-guerre et que les laines importées lui coûtaient encore au début de 1921 plus du triple de ce qu'elles coûtaient avant la guerre.

* * *

En Angleterre, depuis le commencement de l'hiver, l'industrie lainière a retrouvé graduellement une partie de son activité. A la fin de l'année, elle avait, surtout en bonneterie, des commandes pour plusieurs mois. Le chômage a beaucoup diminué pour cette branche d'industrie; dans la région de Leicester, les ouvriers ont même, vu l'urgence de l'ouvrage, abrégé le repos de Noël. Quelques exportations de tissus ont lieu vers les pays scandinaves et vers les Etats-Unis; mais c'est surtout pour les filés et pour la laine peignée que la demande étrangère est assez sensible.

A l'intérieur, les détaillants ont repris confiance depuis que la grève des acheteurs a cessé. Cependant, il reste des stocks encore excessifs de tissus sur certains points.

Quant à la laine brute, ses stocks, qui étaient tombés au niveau le plus bas l'an dernier, se reconstituent en fabrique, depuis quelques semaines, par des achats plus rapides que ne l'est la consommation.

* * *

L'industrie lainière allemande connaît depuis la fin de l'été une période d'activité extrême. Cette reprise soudaine semble due, pour une bonne part, à l'obstination avec laquelle les commerçants et les consommateurs se sont abstenus de tout achat au début de l'été : ils espéraient voir le mark remonter et par conséquent les matières diminuer de prix, ce qui eût entraîné une baisse correspondante pour les tissus; or, le contraire s'est produit : la baisse rapide du mark, survenant à un moment où les stocks étaient presque épuisés, a amené une demande très importante des consommateurs indigènes, qui se sont hâtés d'acheter avant que les prix ne fussent trop élevés : d'autre part, l'étranger, encouragé par la dépréciation du mark, a aussitôt multiplié ses ordres : de Hollande, des pays scandinaves, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud, de la Suisse, de l'Italie, de l'Europe orientale, les commandes ont afflué. L'industrie textile allemande, qui a besoin

elle-même de crédits importants au dehors, n'a pas hésité à accorder de longs délais de payements; des augmentations de capital ont, d'ailleurs, été récemment annoncées ou envisagées par de grandes sociétés et permettraient sans doute de financer l'exportation; enfin, il n'est pas impossible que les industriels allemands espèrent voir le mark remonter quelque peu avant la date de payement.

L'amélioration de la situation dans l'industrie lainière n'a pas été sans soulever des difficultés imprévues : les stocks de filés se sont trouvés absolument insuffisants; les filateurs sont même l'objet d'accusations passionnées : ils auraient, dit-on, profité de cette pénurie pour majorer scandaleusement leurs prix. Quoi qu'il en soit, bon nombre de clients étrangers sont obligés de fournir eux-mêmes les filés nécessaires.

D'autre part, l'industrie lainière allemande souffre d'une crise de main d'œuvre, le nombre de chômeurs est à peu près nul et les patrons manquent d'ouvriers expérimentés, en particulier de fileurs et de tisseurs.

La demande est telle que les industriels saxons sont entrés en pourparlers avec des industriels tchécoslovaques pour se décharger sur eux d'une partie de leurs commandes.

Non seulement les Allemands exigent de longs délais de livraison, mais, rendus inquiets par la baisse continue du mark, ils introduisent de nouveau dans leurs contrats la « clause de hausse », qui consiste à faire supporter en partie par l'acheteur toute hausse sur les matières premières postérieures à la date de la commande.

A la fin de novembre, il est vrai, la *Textil Woche* relatait les doutes exprimés dans les milieux industriels quant à la persistance des cours alors pratiqués; leur niveau dépassant toute prévision semblait accidentel. L'augmentation des droits de douane, qui, pour la laine brute, ont été portés de 1.900 % à 3.900 % des taux d'avant-guerre en décembre, a contribué, avec la faiblesse du change allemand, à arrêter les achats de matière première. Cependant, les manufactures ont continué à travailler, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation.

Elles étaient alimentées notamment par les importations de laine sud-américaine destinée à être réexportée après avoir été façonnée. Les importations de cette nature ne supportaient pas de droit de douane. Ces opérations faites pour le compte de l'étranger, qui avaient déjà été amorcées, il y a plus d'un an, mais n'avaient été traitées que sur une petite échelle et par des maisons isolées, semblent avoir pris de plus grandes proportions depuis l'automne. L'American Woolen C° qui possède en Argentine de très importants stocks de laine, est alors entrée en pourparlers avec des groupes de filatures et de tissages allemands, tchèques et autrichiens en leur demandant de transformer en produits achevés les stocks de laine brute qui leur seraient fournis

par le syndicat américain. Celui-ci ferait les avances nécessaires et prendrait même définitivement à sa charge le fret, dont le coût avait, jusqu'à cette nouvelle proposition, arrêté les industriels de l'Europe Centrale.

Ceux-ci, d'après la *Gazette de Francfort*, seraient seuls capables de mettre en œuvre les laines dont il s'agit, qui comprennent des stocks de qualité inférieure et qui se sont avariées pour avoir été conservées trop longtemps dans de mauvaises conditions. On sait que, depuis la guerre, l'Europe centrale est le principal débouché des laines inférieures.

D'après les prévisions allemandes, la nouvelle organisation internationale assurerait aux filatures et tissages de cette région, du travail pour beaucoup plus d'un an. Les produits fabriqués seraient remis au syndicat américain, qui les revendrait en Amérique du Sud et en Orient.

J. Décamp et P. Guebhardt.

VIE POLITIQUE

AUTRICHE.

L'accord de Lany et la crise ministérielle.

L'accord de Lany, dont les clauses politiques se complètent de conventions économiques et financières, marque entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche la fin d'une période de tension, fruit de l'aigreur et des rancunes que rendait trop explicables l'histoire de la Cisleithanie avant et durant la guerre. En Tchécoslovaquie, il a été unanimement approuvé. En Autriche, au contraire, il a provoqué des discussions dans la presse, une résistance énergique des pangermanistes, des révélations sur un précédent traité secret entre les deux pays, et finalement une crise ministérielle. C'est que, dans la politique des deux pays, il a un sens tout différent : en Tchécoslovaquie, nouvelle étape sur une voie depuis longtemps tracée; en Autriche, revirement, ralliement définitif à un système tout nouveau.

Sitôt affranchie du joug des Habsbourg par l'effondrement de la monarchie austro-hongroise, la Tchécoslovaquie inaugura, comme d'instinct, une politique qui, visant à accentuer et à affermir son indépendance nouvelle, devait nécessairement blesser les sentiments à vif et menacer les intérêts matériels de l'Autriche, et surtout de Vienne, jusqu'alors enrichie par son rôle de capitale impériale. Qu'il y eût alors dans l'opinion tchèque, et même chez certains hommes d'Etat, l'idée que Prague devait supplanter Vienne, et que le premier moyen d'assurer la prospérité de leur patrie était de ruiner le voisin, l'oppresseur haï d'hier, c'est fort possible, fort probable et assez naturel.

Pendant qu'à Paris on discutait doctement, longuement sur la liquidation de la banque d'Autriche-Hongrie, M. Rasin, ministre des finances tchécoslovaque, refusait de reconnaître les emprunts austro-hongrois et ordonnait l'estampillage des billets de la Banque qui se trouvaient en Tchécoslovaquie. En même temps, le commerce entre

les deux pays se réduisait à la forme la plus primitive des échanges, le troc entre quantités soigneusement fixées à l'avance. Les clameurs des Allemands de Bohême, exaspérés de devenir une minorité sous le gouvernement des Tchèques auxquels ils avaient si longtemps fait sentir leur supériorité, trouvaient un écho à Vienne, et y soulevaient l'opinion contre la nouvelle République voisine. Cependant il se rencontra, même dans cette période difficile et pénible, un homme d'Etat autrichien clairvoyant et audacieux, le socialiste Otto Bauer, secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères, pour proposer au gouvernement de Prague, dès l'armistice, un accord politique et une convention d'arbitrage. Peut-être était-il trop tôt. En tout cas, son offre fut rejetée[1].

Le premier symptôme d'amélioration apparut vers la fin de 1919. Venu à Paris pour exposer au Conseil suprême la détresse de son pays, le chancelier autrichien Renner y rencontra M. Benès et, le contact ainsi établi, les deux hommes d'Etat purent fixer le moment d'une prochaine rencontre. En janvier 1920, le chancelier autrichien négocia à Prague avec M. Tusar, président du conseil, et M. Benès. Trois grands problèmes formèrent le sujet de leurs entretiens : 1° l'application du traité de Saint-Germain, notamment dans celles de ses clauses qui concernent la répartition des archives et objets d'art, la protection des minorités, la nationalité et la navigation intérieure; 2° les questions économiques, telles que règlement des anciennes dettes et créances réciproques, reprise des relations commerciales, ravitaillement de l'Autriche en sucre et en charbon tchécoslovaques; 3° enfin les rapports politiques entre les deux pays. M. Renner fut reçu très cordialement, mais les résultats économiques de son voyage restèrent assez minces : il n'en sortit guère qu'un accord sur les livraisons à l'Autriche de sucre tchécoslovaque, et que l'établissement d'une liste de marchandises susceptibles d'être importées ou exportées sans autorisation préalable. Pour tout le reste, les questions furent renvoyées à l'examen de commissions spéciales; et quant au problème essentiel, le ravitaillement de l'Autriche en charbon, les négociations se terminèrent par un échec, le gouvernement de Prague ayant refusé d'augmenter ses livraisons. Dans le domaine politique, la visite de M. Renner eut des effets plus heureux. Un examen attentif de la situation internationale et spécialement de celle de l'Europe centrale, aboutit à la signature de l'accord secret Renner-Benès du 12 janvier 1920, qui a si vivement intrigué l'opinion à Vienne et à Budapest. Le texte n'en a pas encore été publié; mais on peut essayer de le reconstituer d'après les déclarations des deux ministres à leurs Parle-

1. Cette proposition, inconnue jusqu'ici, a été révélée par Otto Bauer lui-même au Conseil national, le 22 janvier 1922, pendant la discussion de l'accord de Lany.

ments et les révélations récemment faites au Conseil National autrichien.

Parlant à la commission des affaires étrangères du Conseil national, le 15 janvier 1920, le chancelier Renner, après un résumé assez détaillé des négociations économiques, fit quelques allusions très réservées à l'accord secret :

Cette tentative ne peut aucunement avoir le sens et la nature d'une entente durable, mais simplement le caractère de relations de bon voisinage. Toutefois cette restriction n'empêche pas que les deux Républiques, en cas de menace quelconque venue du dehors, ne se soutiennent politiquement et diplomatiquement et ne contribuent ainsi à maintenir et à asseoir plus solidement la paix entre les nouveaux Etats, c'est-à-dire la paix dont les bases ont été jetées à St-Germain. Au cas où la paix serait menacée, les deux Républiques chercheraient à se mettre d'accord. Dans leurs relations mutuelles, les deux Etats prennent loyalement pour point de départ le traité de St-Germain et en remplissent les conditions entièrement et correctement; la République tchécoslovaque, sans s'écarter des principes juridiques du traité de St-Germain, tiendra compte des possibilités d'existence de l'Autriche. Les deux parties ont intérêt à collaborer à la défense contre toute tentative de restauration venant de l'intérieur ou de l'extérieur. Le point essentiel pour elle est la reconnaissance de la pleine indépendance de tous les Etats nationaux et par suite le refus de toute nouvelle alliance politique ou économique[1].

De son côté, M. Benès déclara le 20 janvier à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de Prague que des accords avaient été conclus entre les deux pays en vue d'une défense commune contre toute tentative de réaction et contre le rétablissement de l'ancien régime politique ou économique, toute idée de fédération ou d'union douanière étant écartée par principe.

Le 24 janvier, le chancelier Renner, confirmant devant le Conseil national ses déclarations précédentes, y ajouta un renseignement important sur la nature de l'accord : celui-ci constituait une convention personnelle et provisoire entre les deux ministres, et non un traité engageant les deux pays voisins; à chaque changement de cabinet, il pouvait être dénoncé par l'une des parties. Deux ans après [2], redevenu simple député, il précisait encore la pensée qui avait inspiré cette convention. Après en avoir dégagé l'idée maîtresse — c'est un acte de défense contre une double péril : attaque hongroise, restauration monarchique — il ajoutait :

Il a été simplement établi que les deux gouvernements se soutiendraient au point de vue politique et diplomatique contre la menace militaire hongroise; l'Autriche s'engageait, comme elle y était déjà tenue par les traités de paix, à n'autoriser aucun envoi d'armes en Hongrie; en cas seulement d'attaque manifeste de la Hongrie, les deux gouvernements devaient entrer en rapports pour s'entretenir d'une action militaire commune, le tout avec cette déclaration formelle que l'accord avait simplement un caractère défensif... La seconde partie de l'accord est dirigée contre les tentatives de restauration monarchique, et prévoit en ce cas des mesures de défense communes[3].

1. *Neue Freie Presse* du 16 janvier 1920.
2. Le 26 janvier 1922, au cours des débats sur le traité de Lany au Conseil national.
3. Cité par la *Neue Freie Presse* du 27 janvier 1922.

L'organe du parti socialiste[1], auquel appartient l'ex-chancelier, avait déjà indiqué que M. Renner s'était engagé à suivre une politique de « neutralité bienveillante » en cas de guerre entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie. D'où les adversaires de l'accord ont conclu que l'Autriche devait mettre ses chemins de fer à la disposition des troupes tchécoslovaques en vue d'une invasion de la Hongrie occidentale. Mais là-dessus il n'y a, on le voit, aucune certitude.

Quoi qu'il en soit, ces révélations au compte-gouttes ne laissent aucun doute sur la portée de l'accord. Dans une Europe centrale bouleversée par les récents traités et incertaine de l'avenir, en présence d'une Hongrie redoutable par son armée encore nombreuse et par la violence de ses sentiments irrédentistes et monarchiques, l'Autriche désarmée, affaiblie par la famine d'aliments et de charbon, a conclu un accord purement défensif avec la Tchécoslovaquie, plus forte qu'elle, mais exposée aux mêmes dangers. Si l'on se souvient de la politique aventureuse que suivaient alors en Hongrie les champions de la terreur blanche, Friedrich et Huszar, si l'on songe aux événements qui ont suivi, aux deux tentatives de Charles de Habsbourg et à l'invasion du Burgenland par les bandes hongroises, on est forcé de reconnaître que le danger prévu par MM. Benès et Renner n'avait rien d'imaginaire, et que les précautions qu'ils prenaient n'étaient ni injustifiées ni excessives. Le chancelier chrétien-social qui succéda à M. Renner, M. Mayr, le reconnut et se garda de dénoncer l'accord signé par son prédécesseur socialiste. La même politique de collaboration restreinte contre la menace hongroise était donc reconnue nécessaire par les représentants des deux grands partis rivaux d'Autriche.

La signature de la convention Renner-Benès ouvre la seconde période de l'histoire des relations austro-tchécoslovaques, celle des négociations économiques et financières, qui furent pénibles. Les nombreuses commissions chargées de résoudre les problèmes restés en suspens après la visite de M. Renner travaillèrent lentement, et leurs délibérations n'aboutirent qu'à des résultats fragmentaires. En février 1920, un traité de compensations assura à l'Autriche 500 vagons de charbon tchèque en échange de produits variés tels que minerai de fer, magnésite, lampes électriques, acide azotique, verre et matériel pour les mines. En mai, ce fut l'accord sur le transfert des archives et des œuvres d'art, en juin, le traité de Brno (Brünn) sur la nationalité et la protection des minorités. Mais, en octobre, les négociations sur le règlement des dettes d'avant-guerre firent ressortir une inconciliable opposition de vues; un conflit s'en suivit, et la Tchécoslovaquie, par manière de pression, suspendit ses livraisons de sucre

1. *Arbeiter Zeitung*, du 8 janvier 1922.

à l'Autriche. La situation s'aggrava en novembre quand les incidents tchéco-allemands en Bohême trouvèrent un violent écho dans la presse viennoise, et provoquèrent en Autriche des manifestations hostiles à la Tchécoslovaquie. Cette crise à peine surmontée, les ministres autrichiens du commerce et des transports, MM. Heinl et Pesta, se rendirent à Prague pour entreprendre de nouveau de trouver une solution au problème toujours délicat des livraisons de sucre et de charbon. Leur voyage marqua la fin de la phase des négociations économiques et financières entre spécialistes. Elles avaient abouti péniblement à des accords partiels sur les questions secondaires, mais elles n'avaient pas pu préparer une entente sur l'essentiel.

C'est, d'autre part, le moment où la Tchécoslovaquie souffre d'une grave crise industrielle provoquée par la baisse du sucre, où M. Benès s'efforce de consolider la nouvelle organisation de l'Europe centrale par la création de la Petite Entente, et où, tandis que, de son côté, le chancelier Mayr s'aperçoit que la question de Hongrie occidentale aggrave le désaccord entre Vienne et Budapest, ses amis les chrétiens-sociaux inspirent au gouvernement de Prague une défiance dangereuse, de telle sorte qu'il devient nécessaire de revenir nettement à la politique de son prédécesseur.

Le 2 février 1921, M. Benès, se rendant à Rome, reçut dans son vagon, de Linz à Graz, le chancelier autrichien. Cette entrevue fixa les grandes lignes d'un programme de collaboration amicale pour favoriser les relations économiques des deux pays. Le mois suivant, des négociations se poursuivirent à Prague et à Vienne en vue d'un traité de commerce fondé sur la clause de la nation la plus favorisée, et complété par des conventions sur les fournitures de charbon et de sucre à l'Autriche. Le chancelier Schober, qui remplaça M. Mayr, accepta sans réserve ni hésitation l'héritage de cette politique; et l'arrivée à la présidence de la Confédération de M. Hainisch, qu'unissent au président Masaryk une longue amitié et la communauté d'une haute culture, en facilita beaucoup le rapide développement. C'est une date historique que celle du 11 août 1921, où, pour la première fois, se rencontrèrent en territoire autrichien, à Hallstatt, les présidents des deux Républiques nées si diversement du démembrement de l'empire habsbourgeois. Dans cette entrevue, à laquelle assistaient les deux ministres des affaires étrangères, furent passées en revue toutes les questions politiques et économiques pendantes entre les deux pays. Les problèmes posés par la consolidation de la nouvelle Europe centrale — rapports de la Petite Entente et de l'Autriche, ratification du traité de commerce austro-tchèque, retour à la liberté des communications et des échanges, convention d'arbitrage, conférence de Portorose, — trouvèrent les deux pays tout préparés à se mettre d'accord, en vue d'une politique dont les lignes générales leur étaient communes :

maintien de la paix en Europe centrale par l'exécution loyale des traités, suppression des restrictions apportées au commerce et à la circulation, oubli des haines résultant de la guerre, reprise des relations économiques normales. Le terrain était ainsi déblayé pour la conclusion d'une entente sincère entre les deux pays. C'est celle-ci qui est sortie des entretiens de Lany.

Il avait été convenu à Hallstatt que la visite du président Masaryk serait rendue au bout d'un mois en territoire tchécoslovaque. Mais les troubles du Burgenland et le conflit austro-hongrois qui en résulta imposèrent un ajournement. Lorsque, le 23 septembre, M. Benès rencontra M. Schober pour lui soumettre son projet de médiation dans l'affaire de la Hongrie occidentale, il lui proposa en même temps de fixer pour la nouvelle entrevue des présidents la date du 15 octobre, et un programme qui comprenait l'étude d'un accord économique, de conventions financières et sur les rentes, et d'un traité d'arbitrage. Le cabinet autrichien accepta, et, malgré les soucis de l'affaire du Burgenland, poussa si activement ses travaux préparatoires qu'il put présenter à Prague son projet de convention d'arbitrage, avant que les événements politiques ne rendissent inévitable un nouvel ajournement. Sitôt le conflit du Burgenland réglé par l'accord de Venise, l'entrevue fut fixée au 15 décembre. Le jour même de son départ de Vienne, M. Schober apprit par un télégramme de son ministre à Prague que M. Benès désirait y examiner aussi un projet de convention politique, transformant l'accord de janvier 1920 en traité public par la suppression de celles de ses clauses qui étaient devenues inutiles. Ce nouveau traité n'impliquerait d'hostilités contre aucun Etat et n'entraînerait pas l'adhésion de l'Autriche à la Petite Entente.

La cordialité des toasts prononcés le 16 décembre à l'issue des conférences de Lany par MM. Schober et Benès, marqua l'importance des résultats obtenus.

Nous avons, déclara M. Benes, définitivement liquidé les difficultés économiques et financières qui existaient encore entre nous comme legs du traité de paix générale.

C'est le résumé exact et complet des négociations de Lany; l'accord des hommes d'Etat a entraîné celui des experts, et la plupart des questions en suspens depuis des mois ont été réglées en quelques jours.

Les principaux résultats économiques sont la simplification du trafic entre les deux pays par la création d'un type de passeport unique valable deux ans, la ratification immédiate du traité de commerce négocié en mars, le rétablissement progressif de la liberté du commerce par la levée des interdictions d'importation ou d'exportation, l'approbation des décisions de la conférence de Porto-Rose et l'augmentation de 300 vagons — 800 au lieu de 500 — de la quantité quotidienne

de charbon tchécoslovaque livrée à l'Autriche sans prime d'exportation. Au point de vue financier, des conventions ont été signées sur l'estampillage des titres de rente de l'ancienne Cisleithanie, de manière que l'émigration de titres non estampillés ne porte aucun préjudice à l'Autriche au moment de la répartition définitive des dettes de guerre; sur le règlement des dettes d'avant-guerre en couronnes (il devra en être fait un recensement dans les deux pays, comme préface et base de la négociation d'un arrangement équitable); sur les mesures à prendre pour éviter les doubles impositions (examen technique fixé à janvier). De plus, concession en principe à l'Autriche d'un crédit tchécoslovaque dans des conditions à fixer au cours de négociations dont l'ouverture était prévue prochaine [1].

Mais le résultat essentiel de Lany est un accord politique, dont voici le texte tel que l'a publié la *Gazette de Prague* [2] :

Article premier. — Les deux Etats, se basant sur le traité de paix conclu avec l'Autriche à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, et le traité de paix conclu avec la Hongrie, à Trianon, le 4 juin 1920, s'engagent à exécuter dans toute leur plénitude toutes les stipulations des deux traités susmentionnés.

Art. 2. — Les deux Etats se garantissent mutuellement leurs territoires tels qu'ils sont fixés par les traités de paix mentionnés dans l'article 1; et, dans le but de maintenir la paix et de sauvegarder l'intégrité desdits territoires, s'engagent à se soutenir mutuellement au point de vue politique et diplomatique.

Art. 3. — Les deux Etats s'engagent à observer la neutralité dans le cas où l'un des deux, ayant été attaqué, serait contraint de se défendre.

Art. 4. — Les deux Etats s'engagent à ne tolérer sur leurs territoires aucune organisation politique ou militaire qui serait dirigée contre l'intégrité et la sécurité de l'autre partie contractante. Les deux Etats s'engagent à travailler et à s'aider mutuellement contre tous les plans et tous les essais d'une restauration de l'ancien régime tant au point de vue de la politique extérieure que par rapport à la forme d'Etat et de gouvernement. Les autorités compétentes des deux Etats se prêteront aide mutuelle dans le but de combattre efficacement, dans ce sens, les intrigues clandestines.

Art. 5. — La République tchécoslovaque communiquera à la République fédérale d'Autriche les conventions politiques et économiques que la République tchécoslovaque a conclues avec le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le Royaume de Roumanie et la République de Pologne. Les conventions similaires qui ont été conclues par la République fédérale d'Autriche seront communiquées d'autre part à la République tchécoslovaque.

Art. 6. — Les deux Etats s'engagent à veiller à ce que les accords concernant la réglementation des questions économiques et financières, des questions relatives aux minorités et autres, qui ont été ou seront conclus, soient dûment observés, et à s'entendre le plus tôt possible sur toutes les questions litigieuses qui pourraient n'être pas encore réglées.

Art. 7. — Dans le cas où des questions litigieuses surgiraient dans l'avenir entre les deux Etats après la conclusion du présent accord, les deux gouvernements s'efforceront de se mettre d'accord par une entente à l'amiable; ils présenteraient éventuellement le litige à la Cour permanente de Justice internationale ou à un ou plusieurs arbitres choisis à cette fin.

1. Exposé du chancelier Schober à la commission des affaires étrangères, le 20 décembre 1921.

2. 24 décembre 1921.

Art. 8. — Les deux Etats s'engagent à ne conclure avec aucun autre Etat aucun accord qui serait en contradiction avec l'accord conclu actuellement par les deux parties contractantes. Ils déclarent, en outre, que le présent accord n'est pas en contradiction avec les accords conclus antérieurement.

Art. 9. — Le présent accord est conclu pour une durée de cinq ans à dater du jour de l'échange des instruments de ratification; après un délai de trois ans à dater dudit jour, chacune des parties contractantes est libre de résilier le présent accord, sous condition d'un préavis de six mois.

Art. 10. — Le présent accord sera ratifié et les instruments de ratification seront échangés à Prague le plus tôt possible.

Art. 11. — Le présent accord sera communiqué à la Société des Nations.

La publication de ce traité fut accueillie avec un grand intérêt dans les deux pays, et avec une vive surprise en Autriche, où l'opinion ne s'attendait à voir conclure que des conventions économiques ou financières. Comme, sur celles-ci, tous les partis autrichiens étaient d'accord, c'est autour de l'arrangement politique que la bataille s'annonça dès l'abord très violente.

Les pangermanistes ouvrirent le feu : à grand renfort de réunions publiques, d'articles de leur journal officiel, *Deutschösterreichische Tageszeitung*, et de discours au Parlement, ils attaquèrent avec violence le traité de Lany, où ils dénonçaient les plus graves dangers[1] : reconnaissance volontaire et solennelle par la forme de la convention, du traité de Saint-Germain, qui n'avait été accepté par l'Assemblée nationale constituante autrichienne que sous réserve formelle; donc, par une conséquence nécessaire, renonciation au rattachement à l'Allemagne, qui est le principe essentiel du programme pangermaniste, et participation de l'Autriche à la politique « anti-allemande et francophile » de la Petite Entente; enfin trahison des Allemands de Tchécoslovaquie, par l'article 4, qui interdit la propagande irrédentiste. Naguère encore les plus chauds partisans du chancelier Schober, ils lui reprochèrent de ne les avoir pas tenus au courant, et cherchèrent à le faire tomber : la démission de leur représentant dans le cabinet, M. Waber, ministre de l'intérieur, (15 janvier) fit paraître une crise ministérielle imminente. Mais cette campagne ne rendit pas tout ce qu'en attendaient ses auteurs : les organes de la bourgeoisie libérale, *Neue Freie Presse*, *Neues Wiener Tagblatt*, admirent bien que les protestations des pangermanistes étaient justifiées au point de vue sentimental et que l'on aurait pu tenir compte de leurs susceptibilités : mais l'Autriche, au bord de la banqueroute, devait, disaient-ils, s'inspirer uniquement de la réalité économique. Les socialistes, jadis initiateurs d'un rapprochement avec les Tchèques contre le péril hongrois, saluèrent la reprise et le développement de la politique inaugurée par leur chancelier Renner, et, tout en maintenant leur

1. Ordre du jour voté par le comité directeur du parti de la Grande-Allemagne le 15 janvier 1922.

opposition de principe au gouvernement « bourgeois » de M. Schober, l'appuyèrent vigoureusement dans sa lutte pour la ratification du traité. Quant aux chrétiens-sociaux, ils prirent une curieuse attitude : partisans d'un rapprochement avec la Hongrie « chrétienne », l'entente avec les Tchèques, ses ennemis, ne les enthousiasmait point; le traité secret Renner-Benès, approuvé ou subi par leurs ministres pendant la période de leur gouvernement de coalition avec les socialistes, avait été vivement critiqué dans leur presse : mais ils acceptèrent le traité de Lany, précisément, dirent-ils, pour annuler cet accord secret, et dégager l'Autriche des obligations plus étroites qu'il lui imposait.

Se sentant soutenu par les socialistes et les chrétiens-sociaux, le chancelier tint tête aux pangermanistes. Le 3 janvier, exposant à une délégation de journalistes les origines du traité de Lany, il réfuta les critiques de ses adversaires. La reconnaissance du traité de Saint-Germain? Elle n'est pas nouvelle et ne peut blesser le patriotisme autrichien. La garantie territoriale prévue à l'article 2? Précaution contre les projets de partage de l'Autriche qui apparaissent dans la presse étrangère. L'interdiction de la propagande irrédentiste? Elle est nécessaire pour écarter tout danger de guerre. La lutte contre une restauration monarchique enfin, n'est-ce pas la position normale d'un gouvernement républicain? Après la démission de M. Waber, le cabinet décida de rester au pouvoir jusqu'à la ratification du traité, qui paraissait assurée. Le 19 janvier, M. Schober prononça à la commission des affaires étrangères un long discours en faveur du traité qu'il commente article par article: pour dissiper les craintes provoquées par l'article 4, il révèle qu'il a fait approuver par M. Benès une « interprétation authentique écrite », d'après laquelle cette clause « n'est nullement dirigée contre l'existence ou l'activité de sociétés dont le but est la consécration du particularisme national et la sauvegarde des intérêts intellectuels et économiques des frères de race »[1]. La commission vota la ratification du traité, le 25 janvier, dans un ordre du jour qui contient une explication intéressante des articles essentiels : pour la reconnaissance du traité de Saint-Germain, même réserve qu'au traité secret Renner-Benès, c'est-à-dire « compte tenu de la capacité de production économique de l'Autriche »; pour l'article 4, enregistrement de l'interprétation donnée par M. Benès et affirmation que cet article n'implique aucune restriction au droit d'asile pour les délits politiques[2]. La grande bataille eut lieu le lendemain au Conseil national : aux pangermanistes qui reprirent une fois de plus tous leurs arguments connus, le chancelier riposta avec une vigueur inattendue,

1. *Neue Freie Presse* 20 janvier 1922.
2. *Ib.* 25 janvier.

et ses déclarations furent approuvées par les socialistes et les chrétiens-sociaux; à 104, ils votèrent la ratification, contre 23 pangermanistes et membres du parti paysan. Le 27 janvier, le Conseil fédéral approuva à son tour le traité, en y ajoutant cette réserve que l'approbation n'impliquait pas la renonciation « au droit de libre disposition du peuple allemand ».

Si l'accord austro-tchèque avait ainsi cause gagnée, il restait à résoudre la difficulté intérieure, la crise ministérielle. Car, dans cette chaude bataille, le bloc gouvernemental s'était brisé. Jusqu'au traité de Lany, le cabinet Schober, composé de fonctionnaires, avec seulement deux parlementaires, un chrétien-social et un pangermaniste, était soutenu par une majorité bourgeoise, chrétiens-sociaux et pangermanistes, contre l'opposition socialiste. Les pangermanistes lui retirant leur appui, le chancelier se trouvait contraint de démissionner. Il le fit aussitôt la ratification votée par le Conseil national. Mais les socialistes, s'ils s'étaient prononcés pour le ministère dans cette affaire, n'entendaient pas s'engager définitivement dans une majorité de coalition. Ainsi les chrétiens-sociaux d'abord restaient seuls à soutenir M. Schober. Ils cherchèrent à renouer avec les pangermanistes, qui se refusèrent obstinément à reprendre la collaboration. Alors ils envisagèrent un expédient provisoire, la formation d'un cabinet parlementaire présidé par M. Mayr, et appuyé sur les chrétiens-sociaux, les membres du parti paysan et le comte Czernin, l'ancien ministre des affaires étrangères de Charles I/IV, unique représentant du « parti bourgeois du travail » : c'eût été une majorité de 2 voix sur les socialistes et les pangermanistes réunis. Mais quelle autorité aurait possédé un pareil gouvernement, au moment où la crise économique atteignait son point culminant, où les changes étrangers montaient aux cours les plus hauts que l'on ait jamais enregistrés ? Quel que soit le mérite personnel de l'ex-chancelier Mayr, M. Schober jouit à l'étranger d'un crédit bien plus grand, d'un prestige bien supérieur. Il résistait cependant aux instances des chrétiens-sociaux: mais les socialistes, par la bouche de M. Seitz, tout en affirmant leur volonté de rester dans l'opposition,lui exprimèrent leur sympathie personnelle et l'engagèrent à reprendre le pouvoir. Cette démarche, et probablement aussi celles de certains des représentants diplomatiques des Alliés, eurent raison de la résistance du chancelier. L'ancien cabinet revint donc au pouvoir, avec une modification légère qui donnait aux pangermanistes une apparence de satisfaction : M. Schober abandonnait à M. Hennet, ministre de l'agriculture, le portefeuille des affaires étrangères, pour prendre celui de l'intérieur, resté vacant depuis la démission du pangermaniste Waber. Avec sa majorité précaire de deux voix, ce nouveau ministère n'est évidemment que provisoire; M. Hennet l'a déclaré en s'installant aux affaires étrangères. Il a pour tâche essentielle de faire

aboutir les négociations qui doivent assurer à l'Autriche l'aide financière étrangère tant de fois promise et ajournée. Quand ces crédits seront accordés, il est plus que probable que le problème gouvernemental se posera de nouveau. Mais ce sera peut-être dans d'autres conditions.

Le traité de Lany est un événement capital de la politique de l'Europe centrale. Jusqu'ici la consolidation politique de cette région était assurée par les vainqueurs et les bénéficiaires de la victoire, groupés dans la Petite-Entente, surveillaient avec défiance les vaincus, Autrichiens et Hongrois. La nécessité économique et la loyauté de la nouvelle politique de l'Autriche ont modifié cette situation : désormais la paix de l'Europe centrale sera assurée par une entente sincère entre vainqueurs et vaincus, par un rapprochement entre l'Autriche et la Petite-Entente fondé sur la reconnaissance mutuelle des traités de paix. L'Autriche, qui a constaté dans l'affaire du Burgenland les inconvénients de l'isolement, les fait disparaître en devenant « membre limité » de la Petite-Entente. Déjà elle a recueilli les fruits de cette politique : la Tchécoslovaquie est la première à lui accorder un crédit de 500 millions de couronnes tchécoslovaques, et cet exemple décide la France et l'Angleterre à tenir leurs promesses, restées jusqu'ici fort vagues. Pour la Petite-Entente, c'est un sensible renforcement que son accord avec l'Autriche : car le traité de Lany, conclu avec la Tchécoslovaquie, est le point de départ d'une série de conventions économiques et politiques qui vont être prochainement négociées entre l'Autriche et les autres Etats de ce groupement. Il est même possible que Vienne devienne trait d'union entre Prague et Budapest. L'Autriche vient de conclure un accord économique avec la Hongrie, preuve que le traité de Lany n'est machine de guerre contre personne; à l'exemple de l'Autriche, la Hongrie, aujourd'hui plus ou moins isolée et suspecte, peut se rapprocher de la Petite-Entente, le jour où le gouvernement de Budapest renoncera sincèrement, définitivement, à sa politique de revanche et inaugurera un régime libéral. A ce moment, la Petite-Entente aura achevé son évolution : l'alliance destinée à garantir aux vainqueurs les conquêtes de la guerre, sera devenue, non pas cette impossible « Fédération danubienne », chimère des inconsolables tenants de l'ancien régime, mais une association d'Etats libres et démocratiques, appelés à jouer l'un des premiers rôles dans la reconstruction de l'Europe.

Emile DELAGE.

ITALIE

Le nouveau ministère italien

La crise ministérielle a été résolue le 25 février par la formation du Cabinet Facta que tout le monde, en Italie, considère comme un Cabinet de transition ou d'attente. Elle était ouverte depuis le 2 février. Les origines des difficultés actuelles sont nombreuses. Pourtant, la principale cause est certainement la situation parlementaire créée par l'application absolue de la représentation proportionnelle. Plusieurs groupes à peu près égaux d'importance se trouvent en présence au Parlement. Il est impossible à un gouvernement de constituer une majorité solide. M. Giolitti avait essayé de remédier à cette situation, l'année dernière, en dissolvant la Chambre. Les élections faites en mai 1921 n'ont facilité en rien le jeu du Parlement.

Les groupes en présence. — La droite comprend les conservateurs qui se groupent autour de M. Salandra et les fascistes qui sont incapables, par leur constitution même, de garder une ligne de conduite uniforme au sein du Parlement. Le fascisme est l'adversaire du régime parlementaire. Il prétend opposer sa force militaire aux forces policières et militaires du gouvernement désigné par la Chambre et par le Sénat. Les conservateurs ne peuvent donc compter sur les fascistes comme sur des alliés inébranlables. La force numérique des droites est assez faible.

A l'extrême gauche, les socialistes et les communistes sont une force d'opposition. Mais il ne peuvent soutenir un gouvernement. Depuis longtemps, une grande partie du groupe parlementaire socialiste demande à être émancipé de la direction du parti. Mais la direction n'a pas encore cédé. MM. Turati, Treves et leurs amis n'ont pu acquérir le droit de s'allier à tel ou tel parti de la Chambre pour appuyer un ministère favorable aux revendications ouvrières.

Entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche, c'est dans le centre qu'un gouvernement italien doit trouver sa base. Malheureusement, pour la continuité de la politique italienne, le centre est divisé en deux. Il se compose de deux factions adverses et à peu près égales en pouvoir : le parti populaire ou catholique qui compte une centaine d'adhérents, le groupe de la démocratie qui en compte 160.

Le parti populaire est donc moins fort numériquement que le groupe de la démocratie. Mais il est plus compact, plus discipliné. Son programme est précis, il s'appuie sur une hiérarchie éprouvée, la hiérarchie catholique, il obéit à un seul chef, fait unique peut-être pour un grand parti politique moderne; enfin, il est permis de croire que s'il n'est pas soumis au Vatican, il profite au moins de sa protection, de son aide, de son service d'information.

Ce parti populaire s'est magnifiquement développé sous Benoît XV par une réaction toute naturelle. A la suite de la suppression de l'Etat pontifical, les papes Pie IX et Léon XIII avaient dédaigné d'intervenir dans les luttes politiques italiennes. Pie X, qui avait des sentiments italiens et qui comprenait que l'abstention des catholiques ne pouvait tourner qu'au désavantage de la religion, engagea les fidèles à voter pour les partisans de l'ordre, sans permettre encore toutefois que des candidatures catholiques fussent posées. Les catholiques votèrent pour la gauche démocratique. Or, ils durent s'apercevoir bientôt qu'ils faisaient un jeu de dupe. La gauche démocratique représentait en Italie la principale force d'opposition aux revendications ouvrières. Or, la doctrine même du christianisme devait amener les catholiques à prendre les plaintes des pauvres en considération. Engager le catholicisme dans le parti des riches, c'était risquer d'écarter de la religion beaucoup de pauvres gens. D'autre part, l'anticléricalisme était une des principales traditions de cette bourgeoisie italienne qui jadis avait fait contre Rome l'unité italienne et qui aimait à détourner vers l'Eglise les colères du peuple. Sous Benoît XV, un parti populaire se forma donc, calqué en grande partie sur le parti catholique allemand. Il revendiqua de grandes réformes agraires, des facilités pour la formation de coopératives ouvrières, d'autres mesures encore favorisant les classes pauvres, et, en même temps, la liberté de l'enseignement et des garanties pour l'Eglise. Dès l'origine, il prépara la réconciliation du Quirinal et du Vatican. L'organisateur de ce parti et son chef à peu près absolu fut un prêtre sicilien, Don Sturzo, qui s'était occupé de politique à Caltagirone sa patrie. Don Sturzo n'a aucune charge politique, ni religieuse. Il n'est ni député, ni évêque; il est secrétaire du parti populaire. Cet effacement accroît son influence; on ne peut l'accuser d'aspirer aux honneurs. Don Sturzo préfère la réalité du pouvoir.

C'est dans l'Italie du nord, en Vénétie surtout, que le parti populaire recrute ses principaux adhérents. Mais Don Sturzo le développe sans cesse et il est probable que des noyaux populaires ne tarderont pas à se former dans ces provinces du Midi d'où Don Sturzo est originaire. Le secrétaire du parti populaire a des ambitions qui dépassent les frontières de son propre pays; il a fait plusieurs tentatives pour la création d'une Internationale blanche. Le Vatican semble être intervenu plusieurs fois pour l'arrêter dans une voie où l'Eglise risquerait de se compromettre.

Au point de vue extérieur, on peut considérer que le parti populaire est favorable à une politique de détente. Son désir de créer une Internationale blanche l'incline à demander une revision des traités ou, tout au moins, une application très modérée. Il ne peut avoir d'antipathie profonde pour l'Allemagne, pays où le parti catholique a

gardé une grande influence et constitue un élément de grande valeur pour la formation de l'Internationale chère à Don Sturzo.

Le groupe de la démocratie qui s'oppose au parti populaire compte 160 membres. Mais ce n'est qu'un groupe en face d'un parti. C'est une coalition sans discipline où se rencontrent, sinon plusieurs partis, au moins plusieurs coteries. La démocratie comprend ces différents partis de gauche qui, de 1880 à 1914, ont lutté les uns contre les autres, pour la conquête du pouvoir. Partis qui représentaient des nuances différentes du programme démocratique et qui se groupaient chacun autour d'un chef. Ce sont ces partis de gauche qui, même depuis 1914, si l'on excepte M. Salandra, ont fouri à l'Italie tous ses Présidents du Conseil. De ce groupe font partie M. Giolitti, M. Nitti, M. Orlando. Jusqu'à la fin de 1921, ces partis de gauche restèrent divisés. Devant les envahissements incessants du parti populaire, ils sentirent leur anticléricalisme se réveiller, et ils fusionnèrent. Ainsi fut formé le groupe parlementaire de la démocratie. Seuls, parmi les partis de gauche, les socialistes réformistes n'entrèrent pas dans ce groupe. M. Bonomi, le Président du Conseil d'hier, est socialiste réformiste.

On peut donc considérer les deux factions du centre italien comme deux masses à peu près égales. Les populaires sont une centaine, mais ils ont un programme et une tête, les démocrates n'ont pas de programme et ils obéissent à plusieurs chefs. La crise ouverte le 2 février a montré l'impuissance relative de la démocratie, la force et l'ambition du parti populaire,

La chute du ministère Bonomi. — C'est une manœuvre de la démocratie qui a provoqué la chute du cabinet Bonomi.

Depuis le mois de décembre, la Chambre était en vacances; elle devait se rouvrir le 2 février. Or, on avait eu l'impression, à la dernière séance de la Chambre, que le ministère Bonomi était, plus que jamais, chancelant. M. Bonomi employa sans doute les loisirs que lui laissèrent les vacances parlementaires à essayer de renforcer sa situation. Malheureusement pour lui, les populaires recherchaient toutes les occasions d'affirmer leur puissance. La mort de Benoît XV provoqua dans les milieux politiques italiens une série d'incidents.

Le parti populaire comptait plusieurs représentants dans le cabinet Bonomi. Or, dès l'agonie du Pape, ces ministres se présentèrent au Vatican, fait inouï dans l'histoire du royaume d'Italie et qui fut considéré par la démocratie comme une soumission insupportable. Le cardinal Gasparri vit ces ministres, s'entretint avec eux. Des deux côtés on essaya d'avancer vers la conciliation. Tandis que les cardinaux intégristes du Vatican protestaient contre le cardinal Gasparri, les démocrates italiens protestaient contre le Ministère.

Les populaires ne se bornèrent pas à ces satisfactions. Ils préten-

dirent et ils obtinrent qu'à la première séance de la Chambre le pape Benoît XV serait commémoré par M. Bonomi.

Cette séance promettait d'être orageuse. Elle ne put se dérouler suivant le programme fixé. La Droite, les fascistes et les socialistes décidèrent le 31 janvier de voter contre M. Bonomi. Les populaires s'engagèrent à le soutenir. Mais le 1er février, le groupe de la Démocratie retirait son appui au ministre. Avant de se représenter devant la Chambre, M. Bonomi était donc sûr d'un échec.

Les amis de M. Bonomi ont fait remarquer que le vote du 1er février ne pouvait engager le groupe. La plupart des députés démocrates n'étaient pas à Rome le 1er février. Sur 160, 58 seulement assistaient à la réunion. On y remarquait surtout les amis de M. Giolitti. Le vote était donc une manœuvre des giolittiens à laquelle les amis de M. Nitti n'avaient pas pris part. Les faits allégués par les amis de M. Bonomi sont vrais et il se peut que M. Nitti ait voulu, après que la manœuvre eût réussi, dégager sa responsabilité; mais enfin, il faut bien remarquer que la presse qui reçoit d'habitude les inspirations de M. Nitti, déclarait, dès la fin janvier, le ministère absolument perdu.

Le 2 janvier au matin, M. Bonomi réunit ses collaborateurs. Le débat s'engagea. Tandis que les ministres démocrates et réformistes demandaient que le cabinet donnât sa démission sans affronter le vote de la Chambre, les populaires, comptant peut-être sur un retournement du groupe démocrate et sur une influence de M. Nitti, insistaient pour que la bataille fût engagée. Ils durent céder à l'avis de la majorité. A la sortie du conseil, M. Bonomi remettait sa charge au Roi.

L'après-midi, la session de la Chambre s'ouvrit. Dès le début de la séance, M. Bonomi monta à la tribune et annonça la démission du cabinet.

Le Roi fait appeler M. Giolitti. — La chute du ministère Bonomi provoque dans le pays et à la Chambre la plus grande confusion. Et, en effet, que signifie cette mesure prise au sein d'un groupe, sans grand débat public? Les Démocrates ont laissé voir trop clairement qu'ils se laissaient conduire non seulement par leurs idées politiques, mais aussi par des préférences de personnes. Les membres de la Démocratie qui ont déterminé la chute du cabinet sont accusés par les ennemis de M. Giolitti d'avoir sacrifié l'intérêt du pays pour préparer la voie à leur vieux chef. En réalité, il apparaît que deux manœuvres se sont superposées : la Démocratie s'est révoltée contre la tyrannie des populaires; les Giolittiens ont saisi le premier prétexte pour tenter de reprendre le pouvoir.

Ils ont compté sans le parti populaire. Si le parti populaire est incapable de faire vivre un ministère devant l'opposition des démocrates, les démocrates ne sont pas moins incapables de porter au pouvoir un cabinet dont les populaires ne voudront pas. Aucun groupe n'ayant

la majorité absolue dans cette Chambre, il faudra recourir une fois de plus à un ministère représentant à la fois les deux forces principales : populaires et démocrates. Or, comment cela sera-t-il possible puisque la crise est provoquée par la lutte qui vient de s'ouvrir entre les deux partis? Les démocrates, ne pouvant se passer des populaires, seront forcés de finir par accepter leurs exigences. Et rien n'aura été changé.

Quelles combinaisons pourrait-on imaginer en effet? Une alliance de la Démocratie et de la Droite? Ce serait la réaction triomphante et le parti démocrate livré à la merci des fascistes et des conservateurs et, par conséquent, une politique rétrograde que l'Italie n'est pas disposée à supporter. Ce serait en outre la formation d'une coalition entre les socialistes et les populaires, coalition si formidable qu'elle rendrait tout gouvernement impossible. La bourgeoisie italienne ne pourrait courir un pareil risque.

Il est donc évident que le nouveau ministère devra s'appuyer sur l'union des populaires et des démocrates. Le problème se réduit au choix de l'homme qui aura assez d'habileté pour replâtrer cette coalition.

Or, les personnalités de premier plan sont rares dans le Parlement italien. Parmi les anciens présidents du Conseil, M. Salandra est trop nettement un homme de droite pour pouvoir revenir au pouvoir.

Pour M. Nitti, sa politique intérieure a laissé de mauvais souvenirs et son programme de politique extérieure si radicalement revisionniste ne trouverait sans doute pas une majorité. Restent MM. De Nicola, Orlando, Giolitti ou vingt hommes de second plan.

Le roi fit d'abord appel à M. Giolitti et les Giolittiens qui avaient provoqué la chute du ministère purent croire un moment que leur manœuvre avait réussi. Ils comptaient sans les populaires. Les populaires ne pouvaient admettre que leurs adversaires parussent triompher d'eux. Ils redoutaient que M. Giolitti voulût appliquer son programme financier qui porterait un grave préjudice aux congrégations religieuses. M. Giolitti fut prévenu que Don Sturzo prononçait l'exclusive contre lui. Il comprit que toute tentative serait inutile et il renonça à former le cabinet.

La tentative de M. De Nicola.— Le 6 février, le roi fait appeler M. De Nicola, M. De Nicola, président de la Chambre, est considéré depuis longtemps par l'Italie entière comme le président du Conseil de demain, notamment comme l'homme qui doit réaliser la collaboration des socialistes au pouvoir. Il est certain que M. De Nicola, homme de gauche, mais qui ne s'est compromis avec aucun parti, a su se ménager de l'extrême-droite à l'extrême-gauche des sympathies unanimes, mais rien n'a indiqué encore qu'il ait les qualités d'un grand homme d'Etat. M. De Nicola pourrait bien n'avoir que les qualités d'un bon président d'assemblée.

M. De Nicola accepte la mission qui lui est confiée par le roi et le public commence aussitôt à échafauder les combinaisons les plus hasardeuses. On pense que M. De Nicola pourra former un bloc de la démocratie et du socialisme, ce qui serait un fort beau projet peut-être, si, comme nous l'avons dit, la direction du parti socialiste ne s'opposait à toute collaboration. On s'extasie sur le charme personnel de M. De Nicola. Or, le problème reste toujours le même : pour former un cabinet, il faut réconcilier les populaires et les libéraux.

M. De Nicola essaie. Mais les populaires, du moins à ce que prétendent leurs ennemis, montrent alors des exigences nouvelles. Ils avaient trois ministères dans le cabinet Bonomi, ils en exigent quatre, plus le commissariat des régions libérées. Ils demandent en outre le vote du projet de loi Corbino sur l'enseignement, projet qui donne toute liberté à l'enseignement privé. Les démocrates s'y opposent. Le débat s'engage particulièrement à propos du ministère de la Justice et des Cultes qui avait toujours été réservé aux partis démocrates et anticléricaux, que les populaires ont obtenu pour la première fois dans le cabinet Bonomi et qu'ils ne veulent plus laisser échapper désormais. Telle est du moins la version des démocrates. Les populaires prétendent qu'ils n'ont jamais eu une attitude si intransigeante et que les démocrates se sont refusés à toute transaction pour ramener M. Giolitti. M. De Nicola renonce à former le ministère.

La tentative de M. Orlando. — Le 8, le roi charge M. Orlando de constituer un gouvernement. M. Orlando a contre lui les socialistes et les populaires. Il est soutenu par les démocrates et la droite. Dès le commencement de ses démarches, il prend une attitude nouvelle. Pensant que les deux factions n'oseront pas prendre devant le public la responsabilité de prolonger la crise pour des questions personnelles, M. Orlando annonce qu'il entend désigner lui-même ses collaborateurs. Cela est contraire aux habitudes politiques des populaires qui entendent prendre d'autorité certains portefeuilles et en désigner les titulaires. Devant la résistance de Don Sturzo, M. Orlando se retire.

La tentative de M. Bonomi. — Le 9 février au soir, le roi annonce qu'il refuse la démission du cabinet Bonomi. Les cercles politiques se montrent las et l'on peut espérer que M. Bonomi réussira à se maintenir. Les amis de M. Nitti semblent se rallier à lui. Pourtant ils lui demandent de faire quelques modifications dans son ministère, notamment le renvoi du marquis Della Torretta ministre des Affaires Etrangères.

Dès le 10 cependant, le groupe de la Démocratie décide de maintenir son opposition. «aucun fait nouveau ne s'étant produit ». De son côté, M. Bonomi refuse toute modification. Le 11, le Con eil des mi

nistres décide de se représenter au complet devant la Chambre. Dès lors, il est évident qu'il ne pourra s'assurer une majorité, la politique de M. Della Torretta étant généralement condamnée.

Le 16, M. Bonomi fait devant la Chambre un grand exposé de sa politique. Immédiatement après, la Démocratie, les socialistes et la Droite déclarent qu'ils voteront contre le cabinet.

Le 18, la Chambre refuse sa confiance à M. Bonomi par 295 voix contre 107. Seuls, les populaires et les réformistes ont voté pour lui.

Le Ministère Facta. — La démocratie essaie alors de relancer la candidature Giolitti. M. Giolitti s'efforce de former un ministère de coalition. On a formé, pense-t-il, des ministères de coalition pendant la guerre. La situation est presque aussi grave actuellement. Il demande donc à MM. De Nicola et Orlando de collaborer avec lui. Il espère créer ainsi un fait nouveau et amener le parti populaire à lever son exclusive sans perdre rien de son prestige. MM. De Nicola et Orlando refusent. En vain le roi essaie de les persuader. Une fois de plus M. Giolitti se retire.

De nouveau, le roi fait appel à MM. De Nicola et Orlando qui reviennent à l'idée d'un ministère de coalition, mais où M. Giolitti n'entrerait pas. Ce qui prouve que leur refus d'entrer dans la dernière combinaison Giolitti a été motivé par le veto persistant du parti populaire. Le veto populaire ne vise que la personne de M. Giolitti, et non sa tendance. MM. De Nicola et Orlando demandent la collaboration de M. Facta, député de Turin, ami personnel de M. Giolitti. Puis ils se retirent devant lui, et M. Facta devient Président du Conseil.

Les populaires gardent dans son cabinet la place qu'ils avaient dans le cabinet Bonomi. Mais l'accord entre populaires et démocrates ne semble pas solide. Dès le 28 février, au cours du choix des sous-secrétaires d'Etat, le débat se rouvre. Les populaires exigeant le sous-secrétariat d'Etat de la Justice et des Cultes, un démocrate, le ministre des Postes, M. Di Cesarò donne sa démission.

M. Facta est une personnalité de second plan. Il a choisi comme ministre des Affaires Etrangères M. Schanzer qui a été président de la Délégation italienne à Washington. Ses autres collaborateurs sont : MM. Di Scalea (Colonies), Luigi Rossi (Justices et Cultes), Bertone (Finances), Peano Trésor), Amendola (Guerre), De Vito (Marine), Anile (Instruction publique), Riccio (Travaux publics), Bertini (Agriculture), Teofilo Rossi (Industrie), Dello Sbarba (Travail). Le ministère des Postes est vacant.

M. Facta a déclaré lui-même que son ministère était un « ministère modeste ». Il a été accueilli froidement.

G. B.

PAYS-BAS

Les prochaines élections législatives.

Les élections des représentants à la Seconde Chambre des Etats-Généraux, qui auront lieu à la fin de juin ou au début de juillet 1922, semblent devoir marquer dans l'histoire politique de la Hollande une date mémorable. Jamais, en effet, depuis 1905, on n'avait vu l'opinion publique se passionner à ce point pour les préliminaires de la lutte : établissement des programmes et choix des candidats. Sans doute est-ce la fin de l'indifférence déplorable qu'une grande partie du corps électoral, lors des dernières consultations populaires, a manifestée pour le suffrage universel, si péniblement acquis, pour ce droit de vote qu'en avril 1921, 14.000 électeurs amstelodamois tournèrent même en dérision en portant au Conseil municipal le mendiant pouilleux et ivrogne Had-je-me-maar.

Mais avant de dénombrer, à la veille du combat, les forces en présence, avant de passer en revue leurs diverses formations, d'examiner ce qui les divise ou les groupe, de déterminer ainsi leurs chances probables de succès ou de défaite, il nous paraît utile de donner un bref aperçu historique des principaux partis politiques et de caractériser en quelques mots leurs programmes respectifs.

I. — Partis de droite

a) *Les catholiques.* — Le parti qui détient en ce moment le plus grand nombre de sièges est le parti catholique romain (Romsch Katholick Staatsparty). Habilement organisé à la fin du siècle dernier par le prêtre Schaepman, brillant orateur et poète distingué, il sut, grâce à des coalitions d'un judicieux opportunisme et à un miracle de discipline, conquérir une telle place qu'après les élections de 1918, la Reine, pour obéir à la tradition parlementaire, dut charger son chef, Mgr Nolens, de composer un ministère. Mgr Nolens se récusa mais fit confier la présidence du cabinet à un de ses anciens élèves du séminaire de Rolduc, le Jhr Ruys de Beerenbrouck, dont il continue à être l'Eminence grise. Ce cabinet, en dépit d'une assez longue crise provoquée en juin 1921 par le rejet d'un projet de loi sur la défense nationale, a été maintenu par l'accord des différents partis de droite.

C'est surtout dans le domaine social que s'est développée l'activité des catholiques. On leur doit en grande partie le vote de la loi du repos dominical obligatoire et celui de la loi de huit heures. A leur pro-

gramme figure une série de projets de réformes en faveur des ouvriers, des paysans et des classes moyennes. Mais ils nient l'antithèse entre le capital et le travail. S'ils préconisent une législation secourable aux citoyens socialement les plus faibles, c'est par pur sentiment d'équité et de charité et conformément aux Encycliques du Saint-Siège.

b) *Les anti-révolutionnaires.* — Ce parti est composé de calvinistes intransigeants qui fidèles à la tradition nationale telle qu'elle fut fixée vers 1572, reconnaissent en Dieu seul la source de la souveraine autorité et repoussent en conséquence le principe de la souveraineté du peuple proclamé par la Révolution française. Ils se proposent de lutter contre l'immoralité, l'alcoolisme, les injures publiques à l'adresse de Dieu, la crémation, la vaccination obligatoire et en faveur du droit de vote réservé aux chefs de famille et aux veuves, de l'autonomie provinciale et communale, d'une armée solidement organisée et de la mise en état de défense des colonies.

L'organisateur du parti, le pur aristocrate Grœn van Prinsterer, historien fécond et infassable théoricien, recrutait, à l'origine, des adhérents surtout dans la noblesse protestante orthodoxe. Mais après quarante ans de labeur acharné il n'avait guère réussi à constituer un parti homogène et puissant. La trop froide beauté d'expression de ses idées, l'aridité de sa logique ne pouvaient toucher les masses. En 1872, le jeune pasteur Abraham Kuyper s'empara de son programme et en entreprit la diffusion écrite et orale. Orateur prodigieusement doué, polémiste à la verve savoureuse, homme d'Etat prompt à la décision et opiniâtrement irréductible, il galvanisa, comme par enchantement, les foules des villes et des campagnes. Il sut les organiser sur le terrain politique et religieux au point de fonder une université Kuypérienne des plus prospères et de faire surgir du sol, comme des champignons, une multitude d'églises réformées où ses disciples prêcheraient ce néo-calvinisme que sa parole avait réveillé jusqu'en Ecosse, aux Etats-Unis et dans l'Afrique du Sud. De 1880 à 1900, il connut une gloire inouïe. Président du Conseil des ministres, son autoritarisme, sa rigueur dans la répression des mouvements grévistes — notamment en 1903 lors de la grève générale des chemins de fer — son zèle à faire triompher ses idées dans tous les domaines, soulevèrent contre lui la véhémente réprobation de tous les éléments de gauche qui, aux élections de 1905, réussirent à le renverser. Anglophobe et germanophile, la guerre mondiale fut préjudiciable à son prestige et à celui de son parti. Retiré de la vie politique en octobre 1920, il mourut quelques mois plus tard non sans avoir pu constater des symptômes d'effritement dans l'œuvre qu'il avait si fermement édifiée.

c) *Les chrétiens historiques.* — Les chrétiens historiques sont des anti-révolutionnaires qui ne pouvant subir le joug autoritaire du Dr

Abraham Kuyper se séparèrent de lui en 1895. Recrutés parmi l'aristocratie protestante, ils reprochaient, avant tout, à la politique Kuypérienne son alliance avec les catholiques. Sur ce point, leur intransigeance était et demeure absolue. Le Jhr de Savornin Lohman, qui plusieurs fois fit partie du gouvernement, fut leur chef éminent jusqu'au mois de mars 1921, où le grand âge le contraignit à se retirer de la vie publique.

II. Les partis de gauche.

a) *Les libéraux* (Ligue de la Liberté — Vryheidsbond). — Les libéraux, qui jusqu'en 1880 occupèrent une situation prépondérante dans le gouvernement du pays, virent de nombreuses scissions se produire au sein de leur parti, si bien que de 1897 à 1918, sur les 48 sièges qu'ils avaient à la Seconde Chambre, ils en perdirent 29. Cette catastrophe les incita à rechercher s'il était impossible de trouver un terrain d'entente pour les principaux groupes. En avril 1921, après de vives discussions, l'*Union Libérale*, la *Ligue des libéraux indépendants* et la *Ligue économique* opéraient leur fusion dans un parti unique dénommé ***Ligue de la Liberté.*** (Vryheidsbond).

Le programme de cette ligue repose essentiellement sur le respect de la liberté individuelle. Il se prononce en faveur de la neutralité de l'enseignement, de la limitation des armements, du libre-échange et contre la socialisation et l'immixtion de l'Etat dans les rapports entre employeurs et employés. Il préconise également pour les colonies une politique conduisant à leur autonomie administrative.

Le leader de ce parti fut longtemps M. Treub, sociologue remarquable, dont la compétence financière est universellement connue et qui, durant la guerre, occupa le ministère des Finances. Il s'est récemment retiré de la vie publique pour assumer la charge de directeur des intérêts d'un gros consortium d'industriels et de financiers aux Indes néerlandaises.

b) *Les libéraux démocrates.* (Vryzinnig-democratische Bond). — Ce parti qui a refusé de fusionner dans la Ligue de la Liberté a été constitué en 1901 par des éléments dissidents de plusieurs groupes du parti libéral. Il s'insurge contre toute domination dogmatique, qu'elle émane de l'église ou du socialisme. Il est d'avis qu'une énergique législation sociale doit faire disparaître les causes d'inégalité sociale entre les divers citoyens et que le progrès ne saurait être obtenu qu'en apaisant et non en envenimant l'antagonisme de classes. S'il s'oppose à la suppression de la propriété individuelle, il admet parfaitement l'intervention de l'Etat dans la vie économique de ses citoyens. Il a

toujours été le champion de l'émancipation politique de la femme et a réclamé pour elle le droit de vote qui vient enfin de lui être accordé.

Les personnalités marquantes du parti sont le député Marchant et le sénateur Professeur Van Embden.

c) *Les socialistes-démocrates* (Social-democract-arbeiders party). — Fondé en 1894, ce parti qui, lors de son premier congrès (1895), comptait 700 adhérents, avait au début de la guerre 26.780 membres. Il en perdit dix mille au cours de la guerre, mais, si nous en croyons les déclarations faites au récent congrès d'Arnhen (25 décembre 1921), il en avait déjà récupéré 2.000 et son président, Vliegen, se croyait autorisé à prévoir que le nombre des voix socialistes aux prochaines élections atteindrait 750.000.

A ce même congrès, le leader du parti, Trœlstra, a déclaré qu'il ne s'attendait pas à un accroissement considérable des représentants socialistes. Il a cependant envisagé l'éventualité d'une participation au pouvoir avec les éléments démocrates du parti catholique. Sans dissimuler que le parti socialiste visait au désarmement général et à la socialisation, il a néanmoins affirmé que, réaliste avant tout, il se bornerait pour le moment à réclamer la limitation des armements et une socialisation graduelle.

d) *Les communistes.* — Le parti communiste, qui en 1918 a conquis deux sièges à la Chambre, a dû à la révolution russe une prospérité temporaire. Il a profité des dissensions provoquées par lui au sein des organisations socialistes-démocrates et syndicalistes, mais les élections municipales d'Amsterdam ont démontré qu'il avait déjà perdu du terrain. La scission ne l'a point épargné et deux des principaux adeptes, le Dr Gorter et le Dr Panekœk, dénoncent la tyrannie réactionnaire du leader Wynkoop, l'homme-lige de Moscou, tout comme celui-ci flétrit la trahison de Trœlstra.

A ces partis il faudrait, pour être complet, ajouter d'autres organisations importantes comme le *Parti chrétien-démocrate*, le *Parti socialiste*, la *Ligue des chrétiens socialistes*, le *Parti étatiste chrétien*, la *Ligue de la force armée*, la *Ligue des ruraux* qui, toutes, ont un représentant au Parlement, sans négliger une quinzaine d'autres groupements qui ont obtenu des voix mais n'ont pu conquérir de sièges.

L'état ci-dessous donnera une idée nette de la répartition des voix et des sièges en 1918 entre les principaux partis et permettra de supputer avec plus de certitude leurs chances respectives en 1922.

	Voix	Sièges
Catholiques	402.962	30
Socialistes-démocrates ...	294.495	22
Libéraux	202.312	15

	Voix	Sièges
Anti-révolutionnaires	180.187	13
Chrétiens-historiques	88.039	7
Libéraux-démocrates	70.674	5
Communistes	31.010	2

Y a-t-il de sérieuses raisons de penser que ces résultats seront profondément modifiés lors du prochain scrutin ?

Nous nous trouvons tout d'abord en face d'un facteur de grande incertitude. Pour la première fois, les femmes vont prendre part au vote. S'il est vrai qu'aux dernières élections municipales d'Amsterdam leur intervention n'a pas sensiblement influé sur le résultat général, on ne peut prévoir ce que donneront les bulletins d'un million et demi d'électrices qui iront aux urnes sans avoir jamais participé aux luttes électorales. Comment voteront-elles ? Garderont-elles rigueur au parti catholique et surtout au parti anti-révolutionnaire qui se montrèrent toujours hostiles à leur accès à la vie politique ?

S'il est malaisé de répondre à cette question, on peut par contre prévoir à peu près sûrement qu'étant donné l'accroissement du nombre des électeurs et partant de l'élévation du coefficient, les petits partis auront bien de la peine à atteindre le minimum requis pour avoir droit à un siège et qu'ainsi bien des voix seront perdues purement et simplement.

Les gros partis seront donc favorisés. Mais il est possible que la coalition de droite ne continue plus à jouer aussi rigoureusement que par le passé. C'est ainsi que les chrétiens-historiques, pourront, peut-être, s'entendre avec les libéraux modérés contre les catholiques. Chez ceux-ci, la discipline ne semble plus aussi sévèrement observée. La loi de huit heures, dite loi Aalberse, et les autres projets législatifs de ce ministre catholique ont suscité chez ses correligionnaires, directeurs de grosses entreprises industrielles et commerciales, une violente opposition qui pourrait les entraîner à voter en faveur des libéraux modérés. D'autre part les éléments démocratiques du parti catholique se montrent inquiets des concessions faites par les représentants sur le terrain de la défense nationale et des hésitations qu'ils marquent depuis quelque temps à s'avancer plus avant dans la voie des réformes sociales. S'ensuivra-t-il un déplacement de voix en faveur des socialistes ?

Quant au parti libéral (Vryheidsbond), ses divisions sont telles qu'on assiste constamment à l'éclosion de groupes dissidents. Il pourrait cependant profiter des récentes dissensions qui ont fortement agité les libéraux-démocrates et provoqué la démission de plusieurs de ses membres les plus en vue.

Enfin le parti socialiste démocrate ne peut pas compter lui-même sur l'appui total des syndicalistes.

Aussi trouve-t-on raisonnable la réserve gardée par Troelstra quant à l'accroissement du nombre des représentants socialistes et presque audacieux le désir formulé par les propagandistes catholiques de voir porté à 33 les 30 sièges dont ils disposent à la Seconde Chambre.

P. E.

ROUMANIE

La crise ministérielle et les élections.

Le 15 décembre dernier, le cabinet du général Averesco qui tenait le pouvoir depuis le mois de mars 1920, tombait à la suite de la démission de son ministre des affaires étrangères, M. Take Jonesco. Chargé de former le nouveau gouvernement, M. Take Jonesco était, à son tour, renversé un mois plus tard, par 198 voix contre 81. Le roi faisait alors appel à M. Jean Bratiano, qui, depuis sa démission donnée lors de la signature du traité de Saint-Germain, était demeuré dans une opposition tantôt active et aggressive, tantôt assez molle et presque bienveillante envers ceux de ces successeurs qu'il regardait comme destinés uniquement à garder la place en attendant son retour. Formé en vingt-quatre heures, donc tout prêt depuis longtemps déjà, le ministère Bratiano a pour première tâche nécessaire de procéder à la consultation du pays. Les élections qui vont avoir lieu dans quelques jours décideront, non point certes de l'avenir de la Grande-Roumanie, qui n'est point en question, mais des conditions où s'accomplira l'évolution politique rendue inévitable par la réalisation de l'unité nationale.

Le problème roumain est en effet d'adapter aux besoins, aux habitudes, aux tempéraments divers, aux traditions souvent opposées d'une population doublée par les traités de paix sur un territoire lui aussi doublé, des institutions, un régime constitutionnel, une organisation et une pratique administratives, une vie politique façonnés en un demi-siècle à la mesure de l'ancienne Petite Roumanie formée par la réunion des seules principautés. Si l'on observe encore que, sous les problèmes proprement politiques, se débattent des questions économiques et sociales aussi essentielles qu'une réforme agraire destinée à faire passer le plus gros de la propriété foncière des mains des boyards ou de leurs successeurs à celles des paysans, ou des questions indus-

trielles et financières aussi grosses de conséquences que le traitement à offrir au capital étranger pour la mise en valeur par exemple de la richesse nationale qu'est le pétrole, la tâche qu'ont à résoudre les hommes d'État roumains apparaît si vaste et si complexe qu'involontairement l'étranger s'étonne de les voir, au lieu d'unir toutes leurs forces pour l'œuvre nécessaire de salut et de régénération nationale, les gaspiller dans des luttes ou dans des querelles qui, de dehors, semblent singulièrement mesquines et égoïstes.

Dans la Roumanie d'avant-guerre, le régime constitutionnel se pratiquait sous la forme du système rotatif. Deux grands partis, les libéraux et les conservateurs, alternaient au pouvoir, non point selon la volonté du corps électoral qui, fort étroit et bien encadré par une puissante machine administrative, ne se fût jamais refusé à approuver le parti qui occupait le gouvernement, et eût d'ailleurs été bien empêché de le faire, mais au gré de l'impatience de leurs chefs. Transportez par l'imagination sur les rives de la Dimitrovitza valaque le régime que l'on voit depuis tantôt cinquante ans, fleurir aux bords desséchés du Manzanarès, vous aurez l'image exacte de cette idylle politique roumaine, troublée de temps en temps tout comme l'espagnole, par de brusques, violentes et brèves tempêtes. Pour marquer au roi que l'heure de changer de ministère était venue, il fallait en effet organiser quelque manifestation du mécontentement « populaire », puisque de mettre un ministère en minorité, toute la logique, tout l'esprit du système interdisait qu'il en fût question. Sous un semblable régime, l'autorité et l'influence de la couronne restaient naturellement très grandes. Pratiquement, le roi Carol laissait les chefs de partis maîtres de la politique intérieure, se réservant la direction absolue des relations internationales. C'est ainsi qu'il avait pu, non point précisément contre la volonté de ses ministres, mais en exigeant leur consentement successif comme son dû incontestable, engager son pays dans cette alliance avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie dont la dénonciation implicite, en 1914, dans ce tragique conseil de la couronne où les ministres opposèrent au désir du roi l'intérêt national, marqua l'entrée décisive de la volonté nationale parmi les facteurs déterminants de l'évolution politique de la Roumanie.

Les deux partis « historiques » de l'ancien royaume se nommaient l'un libéral, l'autre conservateur. Le premier, dont le nom exact est libéral national (ce qui évoque un rapprochement déplaisant avec les trop fameux nationaux libéraux allemands), plus fort et plus uni que le second, a le plus souvent occupé le pouvoir. Il était le plus moderne, en ce sens qu'ayant davantage le pressentiment et l'intelligence de l'évolution économique inévitable, il portait un très vif intérêt au développement des ressources industrielles et financières du pays, que les membres les plus en vue participaient efficacement aux grandes af-

faires, et qu'il avait en étendant sur tout le territoire du royaume le réseau des agences de sa banque, la *Banca romaneasca*, enrôlé dans ses rangs ou soumis à son influence une très grande partie des paysans, qui forment la masse de la population roumaine. Moins organisés, divisés en fractions ou en clans qui souvent s'entre-déchiraient, les conservateurs restaient plus exclusivement le parti de la grande propriété foncière. A cette nuance près, on serait fort en peine de trouver entre les deux partis une différence appréciable. Si les libéraux, pour justifier sans doute leur nom, inscrivaient à leur programme la promesse de grandes réformes, solution de la question agraire, suffrage universel, c'était avec tant de précautions, sous tant de conditions, pour un avenir si éloigné, qu'elle n'avait nulle valeur pratique. De fait, jusqu'à la guerre, ils n'ont jamais fait mine d'en aborder ou d'en préparer la réalisation : et même la jacquerie de 1907, si durement réprimée, ne réussit point à secouer la torpeur, l'indifférence ou l'égoïsme de la classe dirigeante.

La guerre a mis fin au système rotatif; et même si elle n'avait pas, en achevant l'unité nationale, modifié la figure et l'âme de l'Etat roumain, et créé, en vérité, une Roumanie toute nouvelle, il aurait été impossible de le reprendre purement et simplement au retour des tranchées, si profondes étaient, dans l'ancienne Roumanie les modifications du milieu politique, social et intellectuel. A Bucarest comme à Berlin et à Paris, on discutera sans doute encore longtemps sur les responsabilités militaires de la guerre, et il serait téméraire de charger aujourd'hui de toutes les fautes commises soit telle personne soit telle institution. Il est du moins certain que de l'héroïque résistance par où la Roumanie a sauvé son avenir avec son honneur, la gloire revient avant tout au stoïque héroïsme du paysan-soldat roumain. Une dette de reconnaissance avait été contractée envers lui, qu'il importait d'autant plus d'acquitter sans délai et loyalement que le contact des soldats alliés et le spectacle tout voisin de la révolution russe n'avaient pas été sans agir profondément sur son esprit. La prudence concourut ainsi avec la générosité à dicter au gouvernement et au Parlement roumains les lois émancipatrices par où furent en pleine guerre, établies en principe la réforme agraire qui devait rendre les paysans propriétaires, et la réforme électorale qui, de chacun de ces paysans propriétaires, faisait un électeur sous le régime du suffrage universel.

Pendant que l'ancienne Roumanie se transformait ainsi, l'entrée des nouvelles provinces dans la patrie unifiée et agrandie acheva de modifier profondément, radicalement, les conditions de la vie publique du nouveau royaume. Si la Bessarabie, sous le régime tsariste, n'avait pu ni se créer une tradition ni se donner une organisation, la révolution russe avait commencé à y faire apparaître les germes au moins d'un état d'esprit jusqu'alors inconnu dans les campagnes; le désir de con-

server la terre qu'ils venaient d'acquérir au partage des grandes propriétés donnait aux paysans un commencement d'idée politique et de programme; dans les villes, la brève période de la République russe avait éveillé la conscience civique des habitants, et l'expérience du bolchevisme n'avait pas réussi à l'étouffer. En Bukovine, par la pratique du suffrage universel, introduit en Autriche en 1907, la population, si rudimentaire que fût l'éducation des masses encore profondément ignorantes et quelques libertés qu'à semblable distance de Vienne l'Autorité osât prendre avec les lois, avait acquis comme une première conscience de la dignité et de ses droits. Mais surtout la Transylvanie, longtemps tenue pour la terre irrédimée par excellence, apportait à l'âme nationale désormais commune l'énergie, la discipline, la légitime fierté d'une population paysanne où la lutte incessante de trois quarts de siècles contre l'oppression magyare a développé, avec sa conscience nationale, le sentiment de sa force et de sa dignité, à la vie publique qui s'ouvrait pour la Roumanie unifiée l'appoint d'un contingent d'hommes politiques formés dans les débats du Parlement hongrois ou des assemblées locales, pénétrés, certes, de culture occidentale, mais non point, comme ceux de l'ancien royaume, sous la forme brillante d'une éducation littéraire ou juridique reçue à Paris, et qui reste parfois un peu superficielle, mais par l'intermédiaire d'une formation scientifique ou économique prise à Vienne et aux Universités allemandes, et souvent corrigée ou complétée par une forte nuance d'anglomanie, au demeurant peut-être un peu encline à s'exagérer la supériorité politique et économique de leur province sur l'ancien royaume, et à traiter les hommes d'Etat de celui-ci avec quelque hauteur, et avec les exigences impatientes d'hommes à qui leurs longues souffrances pour la cause commune donnent comme une créance sur des frères mieux traités par la destinée.

Désigné par la part qu'il avait prise à l'entrée de la Roumanie dans la guerre et par la haine et la persécution dont l'avaient honoré les Allemands, M. Bratiano fut appelé au pouvoir par le roi dès que l'armistice eût consacré l'écroulement définitif de la puissance germanique. Les conservateurs étaient hors de cause, puisque c'était leur chef, M. Marghiloman, qui avait signé la paix de Bucarest et, si même il pouvait, peut-être, invoquer pour sa conduite l'excuse du sacrifice patriotique, l'indignation populaire, exaltée par le brusque revirement qui avait abouti à la victoire, n'eût pas admis un moment l'idée que son parti prît le pouvoir ou y fût associé. Dans les nouvelles provinces, dont la réunion s'était accomplie de fait par la dislocation spontanée de la monarchie austro-hongroise, l'autorité était aux mains de Conseils nationaux, gouvernements autonomes nés spontanément de la liberté nouvelle. M. Bratiano était donc, en réalité, comme un président du conseil en partie double : d'une part, dans l'ancien royaume,

chef d'un cabinet de parti, à la mode d'avant-guerre; de l'autre, premier ministre d'une sorte de fédération dont le statut constitutionnel n'était pas encore réglé, dont les membres nouveaux se tenaient pour au moins égaux à celui qui prenait la tête de l'union.

M. Bratiano se retira sur une question de prestige national. Ayant obtenu, en 1916, la promesse du Banat tout entier pour prix de l'entrée de la Roumanie dans la guerre, il se refusa à accepter le partage avec la Yougoslavie que, mieux instruites des conditions ethniques réelles de ce territoire, les puissances avaient décidé. Il ne lui répugnait pas moins de souscrire aux clauses de protection des minorités que le conseil suprême avait décidé d'imposer à tous les Etats successeurs et qu'il jugeait aussi incompatibles avec la dignité de son pays qu'avec l'intérêt de sa nation. Sans doute comptait-il, sur cette plateforme électorale si favorable, rentrer en triomphateur au pouvoir. Mais si les élections, auxquelles présida un cabinet neutre de généraux, lui donnèrent bien, dans l'ancien royaume, une majorité dont l'autorité eût d'ailleurs été plus grande si elle n'avait dû en partie ses succès à l'abstention décidée par ses adversaires, les nouvelles provinces n'envoyèrent au Parlement que des représentants pris dans leurs anciens partis nationaux, parmi les coryphées des luttes menées sous la domination étrangère pour les droits de la nationalité roumaine. Aussi la formule de gouvernement qui s'imposa après la consultation nationale fut-elle celle d'un cabinet de coalition. M. Vaïda Voévod, le plus en vue des parlementaires transylvains, en prit la présidence, avec la volonté déclarée d'en élargir le cadre, de n'exclure aucun des partis qui voudraient loyalement s'associer à une œuvre de concorde nationale et de réforme politique et sociale, notamment en faveur des paysans. C'était un programme d'union sacrée. Mais violemment combattu par l'opposition libérale, tous les anciens partis ou fractions du royaume unis contre lui par la commune volonté de défendre leur droit historique au pouvoir et d'écarter les réformes profondes et vraiment démocratiques qui, pour la première fois, allaient être sérieusement tentées, le ministère Vaïda n'eut qu'une existence précaire de quelques mois. En mars 1920, il perdit le pouvoir, à la suite d'incidents parlementaires où la Couronne sembla prendre parti pour ses adversaires, et sa démission eut lieu dans des conditions assez inusitées; elle fut présentée au roi par le président du conseil intérimaire, dans un moment où M. Vaïda Voévod était retenu dans les capitales de l'Occident par les discussions de la Conférence de la paix.

Le général Averesco, qui forma le nouveau ministère, était récemment, est peut-être encore aujourd'hui l'homme le plus populaire de l'ancienne Roumanie, surtout parmi les paysans. Au prestige du chef militaire victorieux, il joint à leurs yeux l'auréole du politique qui prend sincèrement à cœur leur cause, qui leur a promis le

partage des terres et le paiement intégral, sans marchandage de tous les dommages que leur a causés la guerre. Entre-t-il dans sa conduite, à côté de beaucoup de spontanéité, un peu de calcul démagogique? Ses ennemis, qui sont nombreux, le prétendent; à tout le moins la netteté de ses idées politiques paraît moindre que l'ardeur de ses sentiments : tantôt il songe à une alliance avec les libéraux, tantôt il se souvient qu'en commun avec M. Take Jonesco, ancien conservateur, il a le nom de démocrate, et c'est vers une conjonction des partis démocratiques qu'il incline; ou bien encore il découvre à sa Ligue du peuple des affinités avec les nationaux de Transylvanie. Les élections partielles avaient montré la puissance de son nom, en donnant d'éclatantes majorités aux candidats qu'il soutenait, et le journal de M. Take Jonesco allait jusqu'à écrire que le Parlement n'avait plus le droit de siéger ni le gouvernement de durer, parce que le général Averesco leur avait retiré sa confiance, et que, s'il était « une vérité qui ne pût plus être niée par personne », c'était celle-ci : « Le peuple roumain veut un gouvernement dont le chef soit le général Averesco, dans lequel il a confiance ».

Tous les partis de l'ancien royaume, libéraux de M. Bratiano, progressistes de M. Marghiloman, démocrates de M. Take Jonesco, déclarèrent vouloir soutenir le nouveau cabinet qui se présentait en défenseur des réformes démocratiques, mais faites dans l'ordre et le calme absolus. Mais l'opposition du parti national transylvain, dont certains membres avaient fait sécession pour entrer dans le gouvernement, prit une forme si énergique qu'à la première séance du Parlement il ne resta au général Averesco qu'à lire le décret de dissolution. Deux nouveaux partis s'associaient à la politique des transylvains, les nationalistes du professeur Jorga, et les paysans de M. Mihalake : unis avec le bloc des amis de M. Vaïda dans un groupement nouveau, la Fédération nationale, ils menèrent contre le ministère une campagne électorale d'une rare violence.

Le général Averesco en sortit vainqueur. Son parti, la Ligue du peuple, ou parti populaire, définitivement organisé au début de la période électorale, obtint 203 sièges, tandis que 12 revenaient aux démocrates de M. Take Jonesco, qui finirent par s'allier à lui, et que les libéraux, qui d'abord le soutinrent aussi, en recueillaient 7. Le gros de l'opposition de 123 membres était formé par les 55 adhérents de la Fédération nationale. De ce résultat, les adversaires du gouvernement accusèrent la pression administrative, la plus scandaleuse à leur dire que l'on eût jamais vue dans le pays, et les modifications apportées par des décrets-lois au tracé des circonscriptions et à la composition du corps électoral. La démobilisation prononcée par le général Averesco, les économies militaires décrétées, l'amnistie accordée et le privilège promis aux mobilisés pour l'acquisition des terres y furent sans

doute aussi pour beaucoup. Mais il était frappant de voir le parti personnel du président du conseil compter si peu d'hommes politiques d'expérience, de valeur et de talent. La presse indépendante lui suggérait d'essayer de constituer un grand ministère d'union nationale. Moins facile qu'avant la campagne électorale, la chose était cependant peut-être encore faisable. Plus d'une fois, le général Averesco a dû regretter de n'en avoir pas tenté la chance, et de s'être borné à confier deux portefeuilles à des démocrates, les affaires étrangères à M. Take Jonesco, et les finances à son ami M. Titulesco.

Dans l'opposition, la campagne électorale et l'attitude du gouvernement avaient laissé de telles rancunes qu'à l'ouverture même de la nouvelle session, il apparut clairement qu'elle serait riche en incidents tumultueux. Dès les premiers jours de juillet 1920, un débat particulièrement violent amenait entre députés un pugilat au cours duquel la force armée prétendit intervenir pour rétablir l'ordre contre la volonté des questeurs. Tandis que la majorité votait un nouveau règlement doté de peines menaçantes, exclusion temporaire, exclusion pour toute la session, expulsion militaire, l'opposition protestait par un exode qui contraignit finalement le gouvernement à composer. Dès ce moment, la presse libérale commentait sans sympathie et sans regret les embarras du Cabinet Averesco et lui prédisait qu'il serait un gouvernement stérile. Dans la majorité même, un courant se dessinait contre l'exclusivisme de parti, pour la transformation du ministère en gouvernement de coalition. Lorsque la tentative de grève générale d'octobre 1921 eût été réprimée avec une vigueur extrême, au grand profit du prestige du général Averesco, il se trouva en posture d'élargir la base de son ministère dans les conditions pour lui les plus favorables et de le transformer en ce Cabinet d'Union nationale qu'appelait le vœu du pays. Une fois de plus, il laissa échapper l'occasion : erreur d'autant plus dangereuse que depuis quelques mois, le parti libéral travaillait avec énergie à se donner une nouvelle organisation et à pénétrer dans les nouvelles provinces, spécialement en Transylvanie, en y étendant le réseau des agences de sa banque, et que, dès le mois de mars 1921, M. Bratiano revendiquait publiquement comme héritier présomptif nécessaire, la succession du gouvernement en charge.

Les divergences d'opinion toujours plus marquées entre les diverses fractions de l'opposition, le vote par le Parlement de la réforme agraire proposée par le Cabinet et de la réforme financière conçue par M. Titulesco, l'énergie un peu brutale déployée par le général Averesco contre les Communistes et à l'occasion contre les Socialistes, le succès enfin de la politique extérieure de M. Take Jonesco, avaient de nouveau consolidé puissamment la situation du ministère, lorsqu'une vivacité de langage du ministre de l'Intérieur déter-

mina, à la fin de septembre dernier, un nouvel exode de l'opposition tout entière, et la proclamation de la grève parlementaire comme le seul moyen de mettre fin à une situation politique devenue intolérable, d'amener la retraite du gouvernement et la dissolution de la Chambre. Le fait grave était que, cette fois, le parti libéral passait nettement à l'opposition. Il s'associait à cette campagne, et en prenait la direction. Sollicité d'user de ses prérogatives constitutionnelles pour donner la parole au pays, le roi voyait grandir son autorité et son prestige. Ce fut le moment que le général Averesco, qui se déclarait certain de la confiance du souverain, choisit pour commettre l'imprudence de développer la théorie constitutionnelle la plus limitative des pouvoirs de la Couronne : « Notre nation est suffisamment mûre pour avoir droit à un régime constitutionnel honnête, dans les cadres de la monarchie constitutionnelle. La conception libérale est que le gouvernement doit faire élire, par de prétendues élections libres, un Parlement. Tout au contraire, nous pensons que c'est le gouvernement qui doit procéder du Parlement, par conséquent de la volonté du peuple. Pour qu'un changement de gouvernement ait lieu, il faut qu'un accord existe entre les facteurs déterminants. Si la nation rompt l'accord, c'est la révolution. Si la Couronne rompt l'accord, c'est le coup d'Etat. » Porté au pouvoir, disait-il, par l'appui des masses populaires, soutenu par elles, il le quitterait, de lui-même, quand il sentirait qu'il aurait perdu la confiance de la nation; et à la réouverture des travaux parlementaires, accentuant encore la note, il déclara de nouveau : « Au-dessus de nous tous, il y a la Constitution. Nous ne pouvons admettre que les caprices de quelques ambitieux se substituent à notre pacte fondamental. Les droits que nous tenons en vertu de la Constitution, nous les défendrons avec la dernière énergie, et nous nous élèverons contre toute tentative de les diminuer entre nos mains. » C'est en vain qu'ensuite il essaya d'expliquer ses paroles et proclama qu'appelé lui-même au pouvoir par la confiance du souverain et muni par elle d'un décret de dissolution, il serait le dernier fondé à nier les prérogatives de la couronne : à l'opposition acharnée contre lui, son langage avait fourni une arme trop facile et trop sûre. La partie était si évidemment perdue pour lui, que M. Take Jonesco et son collègue de la justice, M. Antonesco, donnèrent aussitôt leur démission, qui entraîna celle du Cabinet tout entier.

Les griefs que le ministre des Affaires Etrangères formula publiquement contre son chef, étaient de s'être refusé, contre le désir exprès du roi, à une entente avec les autres principaux partis, rendue plus nécessaire que jamais par la crise politique et économique que traversait le pays, d'avoir au contraire pris position contre la couronne, dans des conditions et dans des termes inadmissibles, d'avoir toléré,

sans les relever, que de la majorité partissent de violentes attaques contre les deux ministres ainsi acculés à la démission et enfin, de s'être, à l'insu de M. Take Jonesco, entendu avec le parti paysan, accusé pour la circonstance de bolchevisme. Il est permis de croire, sans irrévérence, que ce sont là des prétextes plus que de vraies et sincères raisons, et qu'au fond, sentant venue l'heure d'un changement de système, M. Take Jonesco envisageait sans déplaisir une retraite facilitant au roi l'opération nécessaire, le recommandant lui-même pour la présidence du Conseil. Le général Averesco, dont on a peine à s'expliquer l'aveuglement, lui rendit encore, bien malgré lui, sans nul doute, le service d'aider au succès de sa manœuvre, par une dernière imprudence, celle de prétendre imposer son successeur au roi en le désignant publiquement. Le souverain, qui, visiblement, ne goûte pas la doctrine de parlementarisme extrême, à l'anglaise, dont le général Averesco est si énergique partisan lorsqu'il se trouve au pouvoir avec une majorité sûre, et qui a peut-être quelque raison d'être sceptique sur la vertu magique de ce système dans les conditions où se font les élections en Roumanie, ne s'en trouva que plus porté à appeler M. Take Jonesco au pouvoir. Une fois de plus, l'idée du ministère de concentration nationale, que caressait le nouveau chef du gouvernement, échoua, et il dut former surtout son Cabinet d'amis ou de partisans personnels, joints à un certain nombre de spécialistes; cependant, il réussit à y faire entrer deux partisans du général Averesco et un membre du parti national de Transylvanie. Accueilli avec une sympathie expectante par l'ancienne opposition, salué avec enthousiasme par M. Jorga, pour ce à quoi il mettait fin, autant que pour ce qu'il était lui-même, menacé par le général Averesco de la plus vive hostilité, pour sa « flagrante contradiction avec les principes constitutionnels », le signe le plus inquiétant pour le nouveau Cabinet était le silence des libéraux. M. Take Jonesco savait-il dès le moment où il prit le pouvoir, que le décret de dissolution, dont il n'avait pas la promesse formelle, M. Bratiano, lui, était certain de l'obtenir si, le cabinet renversé à sa première rencontre avec le Parlement, il était, après sa longue attente, désigné pour former le nouveau gouvernement ?

Très sagement, M. Take Jonesco s'abstint de formuler un programme vaste et ambitieux, à côté de l'ajournement partiel de la réforme financière de M. Titulesco, courageuse et hardie, mais peut-être inopportune dans un pays éprouvé par la crise du change et les difficultés bancaires qu'elle entraîne; il n'y inscrivit que l'établissement d'une loi électorale. Jusqu'ici, la Roumanie n'a pas encore en ce domaine, réalisé son unité et il y a, sans nul doute, quelque chose de choquant et de dangereux dans la composition d'un Parlement où siègent côte à côte, des députés élus en vertu de la loi et d'autres qui

doivent leurs pouvoirs à un régime institué par des décrets ou des règlements provisoires, les représentants du suffrage universel et ceux du cens, les mandataires de vastes circonscriptions, où fonctionne le scrutin de liste avec proportionnelle et ceux du scrutin uninominal, le plus étroit — surtout si ce Parlement est appelé comme le sera le prochain Parlement roumain à être la Constituante qui donnera sa charte à l'unité nationale, réalisée depuis trois ans de fait. Seulement, avec une grande hauteur de vues et un sens fort juste des nécessités nationales, M. Take Jonesco déclarait vouloir, selon le vœu commun de tous les partis, faire voter une loi électorale qui étendît à tout le royaume le régime moderne de consultation électorale au suffrage universel avec proportionnelle, appliqué jusqu'ici seulement dans l'ancien royaume et en Bessarabie. Pareille loi eût pu être votée sans délai, si tous les partis avaient fait preuve de patriotique abnégation. Mais le général Averesco et ses fidèles, n'écoutant que leur rancune, mirent le ministère en minorité dès qu'il se présenta devant la Chambre. Ils ne pouvaient cependant pas nourrir l'illusion de travailler pour eux-mêmes. Si une expérience trop récente ne suffisait pas à démontrer l'impossibilité d'un nouveau gouvernement du parti du peuple, le conflit déclaré entre le général et la couronne opposait à son rappel un obstacle dirimant. Pendant tout le mois que remplit l'épisode Take Jonesco, la presse avait discuté sans fin les deux thèses opposées, gouvernement « de collaboration et de contrôle réciproques entre les partis » ou gouvernement homogène, cette dernière soutenue par les seuls organes libéraux. La rapidité avec laquelle le roi confia à M. Bratiano la mission de former le nouveau Cabinet, celle aussi avec laquelle la liste en fut dressée et publiée, montra que le choix de la couronne était fixé bien avant que n'éclatât la dernière crise.

Ce choix a provoqué les plus vives protestations des partis de l'opposition. L'homme politique qui, avec M. Vaïda Voevod, dirige le parti national transylvain, M. Manin, a déclaré que, dans les prochaines élections, « la lutte aurait lieu entre l'ancienne oligarchie et la démocratie nouvelle », et son parti, « constatant avec regret que la nouvelle formation ministérielle ne réalise pas le désir de l'opinion publique, qui veut un gouvernement de concentration ou de collaboration », a « protesté contre la convocation de la Constituante par un gouvernement de parti, à l'exclusion des facteurs politiques qui ont contribué à l'unité nationale. » M. Jorga, dont la puissante personnalité, toute débordante d'idées et de vie, fait la valeur de son parti « nationaliste », a déclaré, dans une de ses formules lapidaires : « M. Take Jonesco avait notre concours, car il comprend les temps nouveaux, M. Bratiano ne peut pas les comprendre. » Il est un peu déplaisant, on doit bien l'avouer, de voir M. Bratiano, dans ses manifestes, revendiquer le monopole de « la défense du droit et de l'honnêteté » et sem-

bler confondre tous ses adversaires dans la troupe de ceux dont il devra, pour « rétablir et défendre les intérêts supérieurs de l'Etat,... calmer et réfréner les ambitions et les appétits malsains, les penchants et les passions destructives. » Portée sur ce terrain et haussée à ce diapason, la lutte électorale promet d'être chaude. Pour la mener, le parti libéral n'aura point trop de son expérience acquise dans une longue possession du pouvoir, de sa connaissance approfondie du maniement de la pâte électorale, de sa puissante machine administrative et de l'esprit de solidarité assez exclusive qui, faisant de ses dirigeants un groupe compact et discipliné, lui a valu parfois le reproche d'être une clique ou un clan. Son effort, sans nul doute, sera énergique et tenace. Essayer d'en prévoir et d'en prédire le succès, serait d'autant plus vain que tout pronostic serait à coup sûr rapidement dépassé par les événements.

N'est-il pas curieux de remarquer qu'au fond la Roumanie paraît revenue du moins pour sa vie politique intérieure, au point où elle en était à la fin de la guerre? Et même aujourd'hui, un peu en deçà, car alors les partis nationaux des nouvelles provinces, et notamment celui de Transylvanie, acceptaient une collaboration allègre et sincère avec les libéraux qui gouvernaient dans l'ancien royaume, chacun maître chez soi, tous unis pour le bien commun. Mais actuellement le parti libéral inscrit sur son drapeau un programme d'unité centraliste et ses adversaires, sous une forme plus ou moins précise et dans une plus ou moins large mesure, réclament une conciliation entre les traditions différentes des diverses parties de la grande patrie commune et les besoins de l'unité nationale à laquelle tous ses fils sont également attachés. C'est le grand problème que dans l'Europe centrale ont à résoudre tous les nouveaux Etats nés de la victoire des Alliés : en Pologne, posnanien ou galicien; en Bohême, slovaque; en Yougoslavie, croate; en Roumanie, bessarabien, mais surtout transylvain. Selon les lieux, il se pose en termes divers, et avec une inégale acuité et ce serait commettre la plus lourde erreur d'optique politique que de confondre, ou même de comparer la question slovaque et la question croate. De nature, cependant, il est partout le même ! et plus peut-être que celui des minorités ethniques, c'est lui qui, dans une Europe centrale transformée, pose la question des nationalités sous sa forme nouvelle, ou, plus exactement, sous sa forme renouvelée; une question des nationalités qui d'ailleurs, loin de recéler les dangers de l'ancienne, si mortels naguère à la vieille monarchie des Habsbourg, a sa solution prompte, complète, heureuse, toute trouvée et sûre, dans le principe démocratique de l'autonomie régionale ou locale ou si au mot autonomie, qui garde peut-être de discussions un peu confuses un arrière-goût séparatiste, on préfère un terme exactement équivalent, mais doté par l'usage d'un air plus net et plus rassurant, dans le principe du self-government.

L'unanimité de la volonté nationale, qui s'exprime dans un égal attachement de tous les Roumains à l'unité de la Grande Roumanie et dans une égale fidélité à une politique extérieure fixée par le souci de conserver à la nation les bénéfices des traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon, est la garantie de l'avenir du grand royaume qui doit sa naissance à la résolution et à la constance témoignées durant la guerre par le souverain et par son peuple. Quel que soit le résultat de la consultation populaire, cette unanimité devra, au lendemain du vote, et devant la tâche urgente de donner à la Roumanie nouvelle la constitution à sa mesure qu'elle attend depuis trois ans, s'affirmer dans un gouvernement qui, non seulement dans son programme, mais par sa composition, soit la fidèle image de la nation tout entière. Vainqueurs, les libéraux ne sauraient, sans manquer à la mission même dont ils revendiquent l'illustre héritage, sans renier la tradition dont ils se réclament, leur « honneur historique », les « longs et grands services rendus à l'Etat », le dévouement de tous les instants à sa cause dont ils se font gloire, vouloir conserver avec une égoïste jalousie le monopole d'un pouvoir que, dans ces conditions, il seraient hors d'état d'exercer au mieux de l'intérêt public. Vaincus, leurs adversaires devront puiser dans leur patriotisme, le courage des oublis nécessaires, faire sa juste place au parti incontestablement le plus riche de toute la Roumanie en expérience politique, en talents administratifs, en connaissances économiques. Le cadre de la nouvelle Roumanie est trop large pour que n'y disparaissent pas les oppositions un peu mesquines d'autrefois, et la tâche de cimenter l'unité nationale et d'assurer par la restauration des finances publiques et d'une vie économique ardente et réglée l'avenir du pays assez vaste, pour exiger le concours de toutes les forces de la Grande Roumanie. Modérateur des partis, représentant par excellence de l'intérêt national, le roi, si les partis méconnaissaient ces nécessités de l'heure, saurait sans nul doute, les leur rappeler. Serait-ce par hasard, l'avertissement qu'il a voulu leur donner en faisant appel au ministère Bratiano ?

VIE INTERNATIONALE

L'opinion américaine et les Sous-marins.

L'*Advisory Committee*, formé par M. Hughes, pour étudier la question des sous-marins, avait conclu ainsi, le 22 décembre 1921 :

Dans la récente guerre mondiale, le sous-marin a été employé de quatre façons générales :

a) Usage sans restrictions contre les navires marchands, non combattants, aussi bien neutres qu'ennemis;

b) Usage contre les navires de combat ennemis;

c) Usage comme poseurs de mines;

d) Usage comme éclaireurs.

Tout ce qui est dit au sujet de la guerre sans restrictions par les sous-marins est également vrai au sujet de la guerre sans restrictions par les bâtiments de surface, à condition que le combattant désire violer les lois de la guerre. Les croiseurs confédérés ont détruit tous les biens mais non les existences. Les Anglais s'attendaient, vers la fin de la guerre mondiale, à ce que les Allemands emploient les navires de surface pour la guerre sans restrictions et avaient pris les mesures pour y remédier. Cependant, il a été impossible aux Allemands, à l'exception d'un seul cas, de sortir de la mer du Nord. Le *Moewe*, navire de surface, coula presque tous les navires marchands qu'il rencontra, sauvant la vie des équipages. Il en résulte que la guerre sans restrictions n'est pas un attribut du sous-marin seulement.

Les Sous-marins contre le commerce.

La guerre sous-marine sans restrictions que l'Allemagne a faite au commerce a attiré sur elle la haine du monde qui s'est uni contre l'ennemi commun; c'est sans aucun doute la cause populaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Les règles de la guerre navale stipulent que tout navire de guerre, désirant examiner un navire marchand, l'avertisse d'abord par un coup de canon à l'avant ou autrement, et procède alors à l'examen de sa nature, prenne une décision concernant la saisie, place à son bord un équipage de prise, et sauf en certains cas exceptionnels, le conduise en un port où il peut être déclaré de bonne prise par le tribunal des prises.

Les règles de procédure (1917), telles qu'elles sont formulées pour les vaisseaux de la Marine de guerre des Etats-Unis, quand ils exercent le droit de visite et de recherche, ne font aucune exception en faveur des sous-marins. Dans la première phase de la guerre mondiale, les sous-marins allemands exercèrent ce droit de visite et de recherche de la même manière que les vaisseaux de surface. Lorsque les navires marchands ainsi visités étaient coulés, les papiers et l'équipage étaient sauvés. Plus tard, lorsque les cas furent présentés à un tribunal de prises allemand siégeant pour appel à Berlin, la responsabilité du Gouvernement allemand fut souvent reconnue et des indemnités payées. Quand la guerre sous-marine sans restrictions commença, dans quelques cas où les preuves nécessaires furent produites par les propriétaires présentant des réclamations au tribunal des prises, le tribunal décida que la question était en dehors de la compétence des règlements pour les prises quoiqu'il ne déniât pas la justice des réclamations.

En supposant qu'un navire marchand puisse être arraisonné par un sous-marin d'une manière légitime, il devient difficile pour le sous-marin, en raison de son personnel limité, de compléter l'inspection, de placer un équipage de prise à bord et de conduire le navire dans un port. Il lui est difficile aussi de prendre à son propre bord des passagers et l'équipage d'une prise de grandes dimensions, si les circonstances nécessitaient que le navire fût coulé. Cependant, ces remarques sont également applicables à des vaisseaux de surface de petit tonnage.

Pendant la guerre mondiale, par suite de la vulnérabilité des sous-marins et parce qu'il était très probable qu'ils couleraient les vaisseaux qu'ils captureraient, les navires marchands ont tous été amenés (ceux des neutres inclusivement) à s'armer contre les attaques des sous-marins. Une telle mesure entrave dans une forte proportion l'activité des sous-marins et tend à l'accomplissement d'actes illégaux par les vaisseaux marchands et par les sous-marins. En d'autres termes, la guerre sous-marine contre le commerce, bien qu'ayant commencé conformément à des règlements établis, a tendu nettement vers une guerre que ne limitent ni lois internationales, ni règlements humanitaires. Cette tendance est due au fait que la vulnérabilité des sous-marins a conduit les Allemands à croire et à déclarer que l'Allemagne

avait droit à certaines dérogations aux règlements de guerre adoptés pour les bâtiments de surface. Le navire marchand coulait le sous-marin si ce dernier s'approchait assez près de lui; le sous-marin recherchait et détruisait le navire marchand sans se soucier ni de sa nationalité, ni de sa culpabilité.

Les sous-marins furent en grande partie responsables de l'armement intense des navires marchands neutres ou belligérants pendant la guerre mondiale. Le navire marchand ordinaire ne pouvait espérer s'armer efficacement contre les navires de combat de surface ennemis et consentait ordinairement, sans opposer de résistance, à la visite et à la perquisition. L'espoir de sauver le navire et la certitude de sauver l'équipage lui a fait accepter, comme le moindre risque, la visite des bâtiments de surface belligérants. Cependant lorsque, comme pendant la guerre mondiale, il rencontrait un sous-marin belligérant, devant la grande probabilité d'être coulé par ce sous-marin, la loi de conservation entrait en jeu et le navire marchand résistait par tous les moyens en son pouvoir. On était presque certain d'employer l'armement défensif offensivement dans le but de frapper le premier coup. Plus tard, chacun s'efforcera de couler l'autre à vue.

La guerre livrée au commerce par les navires de combat de surface a comme seul résultat le changement de propriétaires des navires marchands, à condition que le navire de surface ne coule pas ces navires; mais la plupart de ces navires marchands restent en service, ils ne sont pas détruits. Ils ne sont pas perdus pour le monde. Le but de guerre contre le commerce n'est pas de détruire les navires, mais de priver les ennemis de leur usage. La guerre sous-marine contre le commerce, si elle est sans restrictions, fait du tort à l'ennemi et fait en même temps un très grand tort au monde en général. Le monde est si excessivement organisé et dépend tellement de ses transports maritimes que la Marine est essentielle à la vie; sans elle, de vastes populations seraient réduites à la famine.

A l'heure actuelle, lorsqu'une guerre éclate, les navires belligérants ont tendance à battre pavillon neutre ou faux pavillon. Cela empêche les sous-marins de faire une guerre conforme aux règles par suite de la grande difficulté qu'ils ont à faire la visite et les perquisitions nécessaires, et il leur est ainsi impossible d'empêcher le commerce des belligérants de continuer.

Les résultats nets de la guerre sans restrictions dans la guerre mondiale sont les suivants :

a) Violations flagrantes de la loi internationale;
b) Destruction d'une quantité énorme de richesses;
c) Pertes inutiles d'un grand nombre de vies innocentes et
d) Attirer dans la guerre un grand nombre de neutres.

La guerre sous-marine sans restrictions devrait être proscrite. On

devrait rédiger les lois prescrivant les méthodes que devraient employer les sous-marins dans leur guerre contre les navires marchands neutres et belligérants. Ces règlements devraient se conformer à ceux qui sont observés par les navires de surface. Il devrait y avoir également des lois interdisant l'emploi de faux pavillons et l'armement offensif des navires marchands. L'emploi de faux pavillons a déjà cessé dans la guerre sur terre. Personne ne peut empêcher un ennemi d'attaquer indistinctement; mais, dès qu'il agit ainsi, il se met lui-même hors la loi et il s'attire une défaite certaine en amassant sur sa tête la colère mondiale.

Si le sous-marin est soumis aux mêmes règlements que les navires de combat de surface, on ne peut pas soulever d'objection à son emploi contre les bâtiments de commerce. Individuellement, les commandants de sous-marins ne sont pas plus enclins à violer les instructions de leurs gouvernements à ce sujet que ne le sont les commandants de tout autre genre de navires opérant indépendamment.

Sous-marins contre navires de combat.

Contre les vaisseaux de guerre ennemis, on pourrait comparer le sous-marin à l'avant-garde sur terre qui se cache dans un arbre ou se sert des broussailles pour se rendre invisible. Si, en avançant, l'infanterie tombe sur une embuscade, elle en souffre sérieusement, même dans le cas où elle n'est pas totalement anéantie. L'embuscade est pourtant parfaitement légitime. De la même façon, le sous-marin embusqué frappe l'ennemi qui avance et aucune nation ne dénonce comme illégal ce genre d'attaque. Le seul résultat est que sa flotte devient plus vigilante, voyage plus rapidement et fait usage de ses éclaireurs de surface pour se protéger.

Le sous-marin est muni des mêmes armes que le vaisseau de surface, à savoir : des torpilles, des mines et des canons. L'usage de ces armes par des vaisseaux de surface n'est pas prohibé et cette interdiction ne peut exister pour les sous-marins. Les sous-marins sont tout particulièrement bien adaptés à l'emploi de mines et de torpilles. Ils peuvent s'approcher de l'endroit visé sans être vus, poser leurs mines, lancer leurs torpilles et s'échapper.

Le meilleur moyen de se protéger contre eux est la vigilance de tous les instants et la grande vitesse. Ceci ajoute à la fatigue du personnel et à l'usure des machines. La menace continuelle des sous-marins dans le voisinage peut fatiguer une flotte au point que, quand elle rencontre l'ennemi, elle sera si épuisée que sa défaite sera en jeu.

Le sous-marin comme vaisseau de guerre a un rôle vital à jouer. Il restera. Il peut attaquer les vaisseaux de combat sans avertissement, comme le peuvent aussi les vaisseaux de surface, mais il faut l'obliger

à observer les règlements prescrits pour les vaisseaux de surface quand il est en face de navires marchands ainsi que dans tous les autres cas.

Le sous-marin comme éclaireur.

Comme éclaireur, le sous-marin a de vastes possibilités. C'est le seul type de bâtiment capable de pénétrer sans appui dans des eaux ennemies lointaines et de s'y maintenir pour observer et signaler les mouvements de l'ennemi. A présent, ses plus grands défauts sont les mauvaises conditions de vie à bord et le manque de puissance radiotélégraphique suffisante pour la transmission de ces messages. Toutefois ces difficultés seront peut-être surmontées à un certain degré dans l'avenir. Il faut le répéter, le sous-marin restera. Il a une valeur immense, son emploi est légitime, et aucune nation ne peut en condamner l'usage de cette manière.

Une nation possédant une marine marchande importante, protégée par une forte marine de guerre de surface, ne désire naturellement pas être aussi menacée par la guerre sous-marine. Ceci est particulièrement le cas quand une nation tire ses ressources principales de son commerce d'outre-mer. Si la marine de guerre de surface d'une telle nation était obligée de quitter ses eaux territoriales, il serait grandement à son avantage que la menace des sous-marins fût supprimée. Ceci pourrait être accompli en limitant les dimensions des sous-marins de telle manière que leur champ d'action fût limité à des opérations défensives dans leurs propres eaux territoriales. D'autre part, si une nation n'a pas une marine marchande importante, mais dépend de son commerce maritime avec un pays très proche, il serait nécessaire de porter la guerre chez elle. Il serait tout naturel pour une telle nation de désirer une grande force de sous-marins pour défendre l'entrée de ses ports et pour attaquer les transports et les navires de ravitaillement, etc., de l'ennemi. La maîtrise de la surface de la mer seulement par la puissance qui attaque ne protégerait pas cette dernière contre les menaces constantes et les pertes causées par les attaques sous-marines.

Les Etats-Unis ne désireront jamais que leur marine entreprenne la guerre sous-marine sans restrictions. De fait, l'amour de la justice chez le peuple américain amènerait la chute d'un gouvernement qui essaierait de justifier une telle guerre. En opérant, cependant, de leurs bases dans nos possessions lointaines, et en se conformant aux lois de la guerre, des sous-marins pourraient troubler et harasser énormément un ennemi qui entreprendrait des opérations contre elles. Ils pourraient même retarder la chute de ces possessions jusqu'à ce que notre flotte pût être mobilisée pour entreprendre les opérations sur une grande échelle.

Il sera impossible à notre flotte de protéger nos deux côtes si étendues, d'une manière efficace, en toutes les occasions. Attachés à des bases le long des deux côtes, les sous-marins pourraient servir d'éclaireurs et attaquer tout ennemi qui tenterait des raids contre nos places sans défense.

Le sous-marin est particulièrement un instrument des puissances navales faibles. Le trafic du monde se fait sur la mer. Toute marine qui a la maîtrise sur la surface préfère se reposer sur cette supériorité, tandis que des marines comparativement faibles ne peuvent que menacer cette supériorité en développant une nouvelle forme d'attaque pour réussir la surprise. Il s'ensuit que les sous-marins ont offert et obtenu des avantages jusqu'à ce que la méthode de contre-attaque ait été développée.

La marine des Etats-Unis ne possède pas un nombre suffisant de croiseurs. Le petit nombre que nous avons serait incapable de couvrir le champ nécessaire pour obtenir des informations. Les sous-marins pourraient grandement les assister comme ils ne peuvent pas être chassés au port par les éclaireurs des ennemis.

Le coût annuel de l'entretien de cent mille tonnes de sous-marins complètement armés et équipés est d'environ trente millions de dollars. Pour l'ouvrage que l'on exigera d'eux dans un cas d'urgence, cette dépense est faible quand on la considère par rapport à la marine entière. Le fait de conserver un grand nombre de sous-marins peut, dans l'avenir, avoir pour résultat que les Etats-Unis gardent leurs possessions lointaines. Si ces colonies sont perdues, la dépense d'hommes nécessaire pour les reprendre sera effroyable et il en peut résulter une partie nulle, ce qui serait réellement une défaite pour les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont besoin d'un grand nombre de sous-marins pour protéger leurs intérêts.

La Commission est par conséquent d'avis qu'une guerre de sous-marins sans restrictions contre le commerce doit être mise hors la loi. Le droit de visite et de perquisition doit être exercé par les sous-marins conformement aux règles visant les navires de surface. Elle n'est pas en faveur d'une limitation des dimensions des sous-marins.

Silhouettes diplomatiques : le marquis Della Torretta

Quand le marquis Della Torretta fut appelé à la Consulta, ce fut une surprise si générale que lui-même la partagea. On raconte que le jour où se forma le nouveau ministère, il se trouvait à Paris, à l'occasion d'une de ces réunions, conseil, conférence, expertise ou autre,

où s'embrouillent si bien, depuis trois ans et plus, les affaires d'une Europe qui ne demanderait qu'à se remettre. Il soupait gaiement à l'hôtel Meurice, avec quelques-uns de ses camarades de la diplomatie italienne, quand on apporta la dernière liste télégraphiée de Rome : « Affaires Etrangères, Della Torretta. » Ahurissement général : « C'est toi ? Mais non, il y a confusion. Ou bien aurais-tu un homonyme resté jusqu'ici inconnu ? Impossible. C'est une erreur. Della Torretta, ministre des Affaires Etrangères ! Elle est bien bonne ! » Il riait comme les autres et d'aussi bon cœur. Mais le lendemain, quand l'invraisemblable fut devenu l'officielle vérité, il était seul à ne pas rire jaune : ses compagnons se repentaient amèrement de leurs imprudentes plaisanteries et se demandaient si elles ne leur coûteraient pas cher.

Aujourd'hui, huit mois plus tard, la retraite du marquis Della Torretta était si attendue de tous qu'il était peut-être seul à ne pas la tenir pour certaine. Si un fait a paru acquis dès que le Cabinet Bonomi a commencé non plus à branler, mais à chanceler, c'est que la Consulta changerait de titulaire, tant paraissait large la part de responsabilité du ministre des Affaires Etrangères dans l'échec d'un ministère dont le chef était par ailleurs si sympathique. Ses fautes personnelles étaient si lourdes qu'elles ont fait condamner avec lui le principe même de la diplomatie conduite par des diplomates de carrière. Jugement fort injuste envers le comte Sforza, prédécesseur de M. Della Torretta, comme lui homme du métier, et qui pourtant avait su procurer à son pays des avantages solides. Et pourtant, jugement, dans le fond, très exact, et très sûr : avec sa finesse accoutumée, l'opinion italienne a senti comme d'instinct, combien peu la diplomatie traditionnelle, ou plus exactement le diplomate traditionnel, même s'il se pique d'être le plus détaché, le plus moderne, le plus révolutionnaire, le plus Talleyrand de tous, sont inaptes à résoudre les grands problèmes du monde nouveau, combien ils y apportent d'inintelligence foncière du milieu moral et psychologique transformé où ils se posent. C'est cette réaction naturelle qui assignait à M. Della Torretta un parlementaire pour successeur nécessaire. A ce remplaçant, les erreurs du ministre sortant ont aplani la voie, au prix de quelques obstacles à surmonter au début. M. Schanzer aura s'il le veut, grâce à son prédécesseur, la tâche facile et le succès aisé. Mais il pourra se dispenser d'en avoir trop de reconnaissance à M. Della Torretta, qui, sûrement, ne l'a pas fait exprès.

De taille très exiguë, mince, rasé, le visage diplomatique, la main seule agile ou agitée et non point tant la main que l'index, cet index droit, qui si souvent s'est levé ou tendu pour commander ou pour menacer, plus d'une fois en vain, le ministre d'Italie à Vienne dut le choix qui lui confiait le portefeuille du comte Sforza à sa double réputation de connaisseur de la Russie — comme ancien conseiller d'am-

bassade à Pétrograd et d'expert en matière d'Europe centrale. Les mauvaises langues prétendent bien que dans la diplomatie ces réputations s'acquièrent parfois à bon compte : et l'on en trouverait sans doute chez nous et ailleurs, et tout près d'ici, les plus probants exemples. Concédons qu'en ce qui concerne la Russie, les circonstances n'ont pas permis à M. Della Torretta de donner sa mesure. L'Italie, en dépit des attitudes où elle se complaît, a des soucis plus proches que le problème russe. Et puis, malgré ses airs profonds, sa vive agitation, quelques démarches indiscrètes et précipitées, qui restèrent vaines, on ne voit pas que le ministre des Affaires Etrangères de M. Bonomi ait eu un programme russe, mûri, précis, sérieux et toute sa conduite laisse l'impression que la question russe, pour lui, n'était qu'un atout diplomatique dans un jeu de politique à la Machiavel. Mais, en Europe centrale, huit mois de pouvoir lui ont donné le temps de se faire juger. Or, sa politique trépidante a engagé son pays dans beaucoup de mauvaises affaires, et ses quelques apparents succès de prestige ont coûté assez cher à la considération, à l'autorité, à l'influence européenne de l'Italie pour qu'au bilan que doit dresser son successeur avant de prendre la suite de sa gestion, le passif apparaisse chargé d'un énorme excédent, et que de l'inventaire de départ du comte Sforza à celui de son remplaçant, la perte soit très lourde.

Le grand mérite du ministre des Affaires Etrangères du Cabinet Giolitti avait été de ramener sur la terre la politique extérieure de l'Italie qui, depuis l'armistice et les débuts de la Conférence de la Paix, tâtonnait et s'égarait dans les nuées. On nous a souvent exposé les « déceptions » de l'Italie à l'issue de la guerre, et tout récemment encore, M. Alazard vient de les résumer et de les expliquer avec une grande clarté, dans un très utile petit livre[1]. Mais quel est donc celui des vainqueurs qui a été exempt de déception? Et à comparer avec ceux des autres les gains territoriaux de l'Italie et l'accroissement de sa force politique internationale, à voir sa frontière portée jusqu'au Brenner « *wo die deutsche Zunge klingt* », la cour que lui font à l'envi l'Angleterre et la France, le rôle de médiatrice entre elles où elle s'est si souvent élevée, sa susceptibilité n'apparaît-elle pas un peu enfantine et ses récriminations un tantinet maladives? Ajuster plus exactement les revendications de son pays à ses forces présentes fut l'idée du comte Sforza, et il y a quelque chose de singulier à devoir le louer d'avoir su voir clair, et prendre le courage d'ouvrir à l'avenir un large crédit.

Le traité de Rapallo fut à la fois le signe et le grand succès de cette politique nouvelle. Emporté d'une aveugle fureur, le nationalisme fasciste a eu beau dénoncer en mille clameurs la trahison du ministre, Rapallo

1. *Communisme et « fascio » en Italie*, Paris, Bossard, 1922.

n'en reste pas moins une abdication des Yougoslaves, contraints par les difficultés économiques de leur relèvement comme par l'indifférence ou la lassitude de grandes puissances et par la retraite de l'Amérique, de céder sur les points essentiels. L'Adriatique d'après Rapallo est plus sûrement une mer italienne que celle du traité de Londres. Les Yougoslaves acceptant cette solution, la Petite Entente ne pouvait naturellement qu'y souscrire. Comment l'Angleterre, la France n'auraient-elles point applaudi puisqu'elle leur apportait la fin d'une inquiétude qui, plus d'une fois, sans doute, avait pris figure de remords? En Europe centrale, au Balkan, la politique italienne apparaissait désormais, non plus voilée d'un égoïste esprit d'intrigue, mais auréolée d'une loyale volonté de collaboration avec les peuples affranchis, les nouvelles nations libres. Ce retour à la tradition mazzinienne, la seule juste, la seule bonne, assurait à l'Italie une ample revanche de ses déceptions de la conférence. Surtout elle ne la devait qu'à sa propre sagesse et à sa propre force: elle était elle-même, elle seule, l'artisan de ses destinées.

Est-ce parce qu'on le savait tenant de la politique exactement inverse, cette politique d'ambitions vagues et démesurées, servie par une tactique de pression sur les Alliés, dont les ministères Orlando et Nitti avaient cependant éprouvé les périls, que le marquis Della Torretta fut choisi pour succéder au comte Sforza? Ou est-ce au contraire parce qu'il était appelé à remplacer ce ministre qu'il jugea nécessaire de prendre en tout le contrepied de son système? Dans sa légation de Vienne, il avait déployé une activité un peu fébrile, point toujours très scrupuleuse ni très heureuse, qui faisait bien augurer de sa hardiesse et de son ingéniosité. Visiblement, il était de ceux à qui il ne plaisait pas que l'Europe centrale se refît d'elle-même, et les progrès de la Petite Entente, bien loin de le satisfaire, l'inquiétaient, l'agaçaient et le froissaient. Il l'a marqué durant tout son ministère, avec une insistance un peu gênante et désobligeante. Le flirt italo-magyar, amorcé dès l'armistice, sinon même avant, accentué, affiché jusqu'au scandale au printemps et dans l'été de 1919, légèrement relâché à la fin de 1920, il l'a repris avec une inquiétante ardeur. C'est la tradition sonninienne, l'idéal d'une combinaison italo-germano-magyare destinée à arrêter les progrès des Slaves et empêcher la domination du panslavisme sur le Danube, que l'on aurait cru pourtant bien mort après l'aventure de M. Sonnino.

Le panslavisme — comme ce mot du passé survivant d'une conception qui retarde sur les faits — date au moins d'un quart de siècle, plutôt d'un demi, de tout l'écart qu'il y a entre l'ancienne Europe centrale dont les peuples slaves, tenus sous le joug germano-magyar des Habsbourg, regardaient vers Moscou, comme le seul refuge d'où pût leur venir le salut, et l'Europe centrale du début du XX^e^ siècle,

où Tchèques, Serbes et Croates, conscients désormais de leur puissance et de leur valeur, sûrs de vaincre, certains de leur avenir, n'étaient même plus effleurés, si profonde que fût leur fraternelle sympathie pour le peuple russe, de l'idée de sacrifier quoi que ce fût de leur individualité nationale au rêve du tsarisme universel! Si le panslavisme n'a jamais été qu'une chimère et qu'un épouvantail, n'est-il pas définitivement aboli depuis que la Russie effondrée, bien loin de pouvoir songer à étendre son protectorat sur les autres Slaves, a besoin de leur aide pour se relever, réparer ses ruines, entreprendre le long et pénible travail qui au bout de cinquante ans, de cent peut-être, la ramènera à la vie? Don Quichotte, certes, s'attaquait aux moulins à vent, mais il ne prétendait point, et pour cause, être un Machiavel, moins encore un Bismarck.

Le marquis Della Torretta ne s'est point cru un Don Quichotte; au contraire, il se tenait pour un grand réaliste. Mais le réalisme s'accommode-t-il d'éclatantes contradictions? Il est fort beau de se proclamer reconstructeur de l'Europe; et c'est faire preuve d'un véritable esprit politique que de pousser les Puissances à aborder au plus vite cet angoissant problème russe, même si, comme l'a révélé le télégramme fameux adressé à Tchitcherine, on compte trouver quelque avantage particulier à se présenter comme le parrain de la Russie à la Conférence de Gênes. Mais est-il logique d'édifier tant et de si vastes projets sur l'avenir des Soviets, qui paraissent fort incertains de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils peuvent et d'affecter d'ignorer, de travailler sournoisement à miner, à détruire, un groupement politique tel que la Petite Entente, garantie d'autant plus précieuse de la paix de l'Europe centrale que l'Europe orientale reste plus mystérieuse et plus mouvante? Or, du premier au dernier jour de son ministère, le marquis Della Torretta a paru hanté de l'idée d'éliminer dans l'Europe danubienne, l'influence de la Petite Entente. Quand l'affaire de la Hongrie occidentale lui a paru propice à réaliser son dessein, il s'y est efforcé avec le plus complet dédain des traités et du sens de la solidarité européenne[1]. Il a gagné la première manche; grâce à lui, la Hongrie a gardé Œdenburg, une brèche a été faite dans les traités. Mais, sous le coup, la Petite Entente s'est raidie, et lors de la seconde équipée de Charles de Habsbourg, la seconde manche, plus décisive, a été pour elle. On reconnaîtra plus tard, que, de ce jour date vraiment la fin de la dictature du Conseil suprême et la conquête par les Puissances « à intérêts limités » du droit de traiter en égales avec les grandes dans toutes les questions où elles sont directement parties. Ce n'est certes pas le résultat que cherchait M. Della Torretta : mais, si involontairement qu'il ait ainsi rendu service à

1. Voir l'*Europe nouvelle* du 25 octobre 1921.

l'Europe, il serait injuste de le priver d'un remerciement qu'il a bien mérité.

A travers la Petite Entente, visait-il aussi la France? On l'a dit, et plus d'une de ses attitudes, à Vienne, à Prague, à Bucarest, permettrait de le croire. La France, si souvent accusée d'insupportable jalousie et d'excessive nervosité, a pris, en tout cas, cette politique du bon côté; c'est avec une courtoise indulgence, une sereine philosophie qu'elle a suivi la remuante activité du successeur du comte Sforza. Evidemment, on avait chez nous assez foi dans le bon sens de l'Italie, et dans la logique des faits pour laisser passer sans trop d'émoi ces orages en miniature. Nous en fûmes fort sages, et l'amitié que tous les Français, sans nulle exception, souhaitent d'entretenir avec l'Italie, n'est heureusement pas à la merci des caprices d'une imagination trop vive ou d'un tempérament un peu déréglé. Quand le recul du temps aura fait son œuvre, l'opinion italienne appréciera certainement cette attitude. Dès aujourd'hui, elle est trop fine et trop instinctivement juste pour ne pas nous concéder une parfaite réciprocité, et de même qu'elle est convaincue de nous rendre service en nous disant franchement ce qu'elle pense de nos hommes d'Etat, elle ne saurait se froisser qu'au moment où un esprit nouveau ou renouvelé entre à la Consulta, nous jugions impartialement, objectivement, une politique qui a été à deux doigts de bouleverser à nouveau l'Europe, si péniblement appliquée à se reprendre, de compromettre les amitiés de l'Italie, sans en trouver de nouvelles pour les remplacer, de brouiller ses amis entre eux, ses ennemis, avec ses amis; et elle-même peut-être, à la longue, avec tout le monde.

Cette politique lègue au nouveau Cabinet italien, une désagréable liquidation. Le dernier exploit des nationalistes de Fiume est-il une protestation anticipée contre la faiblesse, la « trahison », dont on soupçonne M. Schanzer, Triestin cependant, parce qu'il accepte la succession du ministre qui avait, étrange paradoxe, voulu contenter à la fois, les Bolchévistes et les Fascistes? Ou la tentative de créer le fait accompli qui gêne l'action du ministère Facta en rendant impossible le retour au traité de Rapallo, de rouvrir de force, d'autorité, l'ère du conflit déclaré avec les Slaves? On le verra d'ici peu de jours. Mais il est, en tout cas, l'héritage direct de la politique de M. Della Torretta; et, par quelque étrange sophisme qu'on essaie dans certains journaux français, d'excuser ces actes de banditisme international, violateurs des traités qui, ne l'oublions jamais, forment un bloc, si le coup de force de Fiume est un attentat à la paix de l'Europe, c'est sur M. Della Torretta et le dilettantisme de sa diplomatie, qu'en retombe la responsabilité.

Mais il a, par contre, confié l'Ambassade de Paris au comte Sforza. On doit lui en savoir gré, en effet, encore qu'il ne l'ait fait exprès

qu'à moitié. Du jour de son entrée au ministère, il rêvait de jouer un tour à M. De Martino, ambassadeur d'Italie à Londres, qui, secrétaire général de la Consulta, n'avait pas reconnu à temps le génie du jeune secrétaire d'ambassade Della Torretta. Mais M. De Martino a de solides appuis; et quand, d'un croc en jambe, son ministre crut l'avoir abattu, il lui fallut bien reconnaître que le morceau était trop gros pour lui. La place n'était plus libre. Mais elle avait été promise au comte Sforza, à qui l'on ne pouvait sans danger faire affront. Le comte Bonin-Longare, qui méritait un meilleur sort, fit les frais de l'arrangement. Le trait est d'une gaîté moins innocente que celui de l'hôtel Meurice.

*****

Le plébiscite d'Œdenburg.

La nouvelle année commence bien pour les Hongrois, qui ont pris possession le 1er janvier d'Œdenburg, la capitale si âprement défendue de la Hongrie occidentale. Cet événement, qui met fin au long conflit du Burgenland, dont il a été plusieurs fois question ici, fut le résultat d'une lutte acharnée entre l'Autriche et la Hongrie à l'occasion du plébiscite prévu par l'accord de Venise. La victoire remportée par le gouvernement de Budapest est-elle juste et les protestations de l'Autriche sont-elles une simple manifestation de dépit ? C'est ce que nous verrons en examinant les détails de cette curieuse affaire.

Le protocole de Venise, on le sait, prévoit qu'un plébiscite aura lieu à Œdenburg et dans quelques communes environnantes huit jours après que la pacification du pays aura été constatée et annoncée officiellement par la Commission militaire interalliée; pour maintenir l'ordre et assurer la liberté du vote, le marquis Della Torretta demandera aux alliés d'envoyer des troupes sur le territoire contesté; les détails du plébiscite feront l'objet de négociations entre les représentants des deux pays intéressés et la Commission interalliée. Aussitôt après les pourparlers de Venise, un premier désaccord surgit entre les deux Etats voisins: la Commission des Affaires Etrangères de Vienne, à qui le chancelier soumet le protocole de Venise le 18 octobre, ne le ratifie pas immédiatement, mais donne au gouvernement fédéral « pleins pouvoirs pour continuer les négociations commencées à Venise en sauvegardant énergiquement les intérêts de l'Autriche et les droits de la population du Burgenland et pour conclure un accord sous réserve de l'approbation constitutionnelle. » Par cet ordre du jour peu clair, le Parlement autrichien refuse de ratifier l'accord de

Venise avant d'avoir obtenu des alliés et de la Hongrie certaines garanties pour la liberté et la sincérité de la consultation populaire. De son côté, le gouvernement de Budapest accuse l'Autriche de remettre en question l'accord de Venise et de rechercher un ajournement du plébiscite qu'elle redoute; invoquant la tentative de l'ex-empereur Charles, il se dérobe aux négociations proposées par le Chancelier et s'efforce d'avancer la date du plébiscite par une exécution rapide du protocole de Venise: le 7 novembre, il annonce officiellement que les « insurgés » de Hongrie occidentale ont évacué le pays ou repris leurs occupations pacifiques, montrant une fois de plus que les bandes organisées par lui obéissaient facilement à ses ordres. Le 11, la Commission interalliée d'Œdenburg invite le gouvernement autrichien à prendre possession de la Hongrie occidentale à l'exception du territoire de plébiscite; deux jours après, les troupes autrichiennes s'avancent dans le pays, mais leur marche est ralentie par les difficultés de communications et de ravitaillement et par les précautions qu'elles doivent prendre contre une attaque toujours possible des bandes restées à proximité de la frontière. L'opération est terminée seulement au début de décembre et la Commission interalliée constate, le 3 de ce même mois, la pacification complète de la Hongrie occidentale.

Le plébiscite ne pouvant avoir lieu avant la ratification du protocole de Venise et l'occupation du Burgenland par l'Autriche, le Chancelier profite du répit qui lui est accordé pour faire assurer la liberté du plébiscite par l'envoi de troupes alliées et l'élaboration d'un règlement équitable. A la fin de novembre, et après de pénibles négociations, le représentant de l'Autriche à Paris obtient de la Conférence des Ambassadeurs la promesse que des troupes de l'Entente occuperont le territoire de plébiscite pendant la durée du scrutin. Dès le 15 novembre, les délégués de l'Autriche, de la Hongrie et de la Commission interalliée étaient réunis à Vienne pour fixer les conditions du plébiscite. D'après le règlement établi par eux[1], le scrutin aura lieu à Œdenburg huit jours après l'occupation complète de la Hongrie occidentale par l'Autriche et un jour plus tard dans les communes environnantes. Le jour et l'heure seront fixés par la Commission interalliée des généraux. Le vote sera secret comme en Carinthie : chaque électeur recevra deux bulletins, l'un orange[2] pour l'Autriche, l'autre bleu pour la Hongrie; il devra déchirer l'un d'entre eux en deux morceaux et le remettre avec l'autre dans l'urne sous enveloppe fermée. Les

1. Le texte en est publié par la *Neue Freie Presse* du 19 novembre 1921.

2. Le choix de cette couleur fit l'objet de discussions : les délégués hongrois insistèrent vivement pour l'adoption du rouge, qui leur eût permis d'affirmer que les électeurs, en votant pour l'Autriche, votaient pour un pays révolutionnaire ou socialiste.

émigrés politiques n'ont pas le droit de vote; toute propagande officielle est interdite aux deux parties; prennent part au scrutin les personnes des deux sexes âgées de 20 ans, ayant un domicile permanent sur le territoire avant le 1er janvier 1921 ou ayant acquis le droit de résidence avant cette date.

« Il ne contient aucune disposition sur l'emploi d'une armée interalliée et par suite sur le retrait ou l'éloignement de la force armée hongroise », dit un communiqué du *Heimatdienst* autrichien d'Œdenburg [1]; les nombreux fonctionnaires et immigrants hongrois installés dans le pays entre l'armistice et le 1er janvier 1921 auront le droit de vote; le territoire reste sous la souveraineté hongroise pendant toute la période électorale [2]; la publication des résultats d'Œdenburg peut exercer une influence sur les communes voisines qui votent le lendemain et surtout l'administration hongroise ne reste pas neutre puisque la censure s'exerce encore sur les journaux allemands d'Œdenburg. [3] Cependant le gouvernement autrichien se montre satisfait d'avoir obtenu le secret du vote et lorsque l'envoi de troupes alliées est assuré, il n'hésite pas à proposer la ratification du protocole de Venise au Conseil National. Le 28 novembre, la Commission des Affaires Etrangères approuve le protocole à l'unanimité en insistant sur les garanties énumérées par l'ordre du jour suivant :

1. Le Conseil National prend acte de la promesse de la Conférence des Ambassadeurs : 1° que le territoire de plébiscite sera évacué avant le scrutin par tous les organes de la force armée hongroise, complètement pacifié et occupé par des troupes des Puissances alliées; 2° que la sincérité et l'impartialité du plébiscite seront assurées.

Le Conseil National espère : 1° que la pacification du territoire de plébiscite ne sera pas déclarée complète avant son évacuation par toutes les formations régulières et irrégulières hongroises, ni avant son occupation par des troupes interalliées; 2° que la participation au scrutin en toute sécurité sera rendue possible à tous les réfugiés du Burgenland qui se trouvent en territoire autrichien.

Sous ces conditions, le Conseil National décide : le protocole de Venise est accepté [4].

Le 30, cet ordre du jour est adopté dans les formes constitutionnelles par le Conseil National, c'est-à-dire avec une majorité des deux tiers et plus de la moitié des députés étant présents.

Ce vote semble mettre fin au désaccord austro-hongrois et les préparatifs du plébiscite se poursuivent activement : le 4 décembre, les Autrichiens ont terminé l'occupation du Burgenland et la Commission interalliée proclame la pacification du pays; des contingents français, anglais et italiens arrivent à Œdenburg le 8; le 9, la Commission interalliée fixe le plébiscite au 14 pour la ville d'Œdenburg et au 15 pour ses environs. Alors surgissent de nouvelles difficultés.

1. *Neue Freie Presse* du 18 novembre 1921.
2. *Arbeiter-Zeitung* du 18 novembre.
3. Note du *Heimatdienst* publiée par la *Neue Freie Presse* du 20 novembre. La censure est supprimée le 28 par la commission interalliée.
4. *Neue Freie Presse*, 29 novembre.

Le 7, une délégation du *Heimaldienst* avait signalé au Chancelier de nombreuses irrégularités susceptibles de fausser les résultats du plébiscite : présence de soldats, de gendarmes et de policiers hongrois à Œdenburg, formation de bandes par le lieutenant Heijas et 800 élèves de l'école des mines de Schemnitz, surveillance étroite des commissaires autrichiens par des policiers hongrois qui paralysent leur activité, octroi par les autorités municipales d'Œdenburg de nombreux certificats d'indigénat à des Hongrois étrangers au pays et surtout falsifications des listes électorales par les procédés les plus variés : comme la suppression des électeurs austrophiles et l'inscription des morts ou des personnes étrangères au pays; en même temps, une note officieuse annonce une vive activité et un renforcement des bandes sur le territoire de plébiscite et aux alentours, de manière que la population sente peser sur elle la menace d'une nouvelle invasion, si le résultat du scrutin est favorable à l'Autriche. Pour assurer la liberté du plébiscite, le *Heimaldienst* signale au chancelier toute une série de mesures qui lui semblent nécessaires : dissolution par la Commission interalliée des corps de volontaires et expulsion des étudiants de Schemnitz, retrait de la gendarmerie et des forces militaires hongroises, expulsion de la police secrète, sanctions contre les fonctionnaires se livrant à la propagande, neutralisation de l'administration et contrôle de cette neutralité par les commissaires autrichiens, rétablissement des libertés civiques supprimées par le gouvernement hongrois, suspension de la souveraineté hongroise et administration du pays par la Commission interalliée, création d'une police recrutée dans le pays et commandée par des officiers alliés, contrôle de la circulation par la commission interalliée, augmentation du nombre des Commissaires pour permettre une révision attentive des listes électorales. Cette énumération mérite d'être retenue, car elle montre à tout observateur impartial que les prétentions autrichiennes n'étaient pas injustifiées et que la loyauté du plébiscite était sujette à caution. Le gouvernement de Vienne, ému par ces révélations, proteste auprès de la Commission militaire et des ambassadeurs alliés et le Chancelier lui-même donnera plus tard d'intéressants détails sur ces démarches [1], qui constituent le dernier effort de l'Autriche pour obtenir la garantie d'un plébiscite impartial. La Commission interalliée ayant proclamé le 3 décembre la pacification du Burgenland, le scrutin pouvait avoir lieu huit jours après; le 9, la Commission fixe au 14 et au 16 la date du plébiscite. Aussitôt le gouvernement autrichien proteste contre cette décision et demande que le délai de huit jours fixé par le protocole de Venise commence de courir après la pacification réelle du Burgenland et du territoire du plébiscite, c'est-à-dire après l'installation effective des troupes alliées arrivées le 8; il

1. Discours du Chancelier Schober au Conseil National le 14 décembre 1921.

signale que les troupes hongroises n'ont pas évacué le pays et propose que le vote soit ajourné jusqu'au 18 ou 20 décembre. La Commission interalliée ayant répondu que tout dépendait de la Conférence des Ambassadeurs, le Chancelier intervient à Paris et à Rome et *obtient gain de cause* : ce succès est à retenir, car il réduit à néant les allégations répandues dans une presse complaisante par la propagande magyare. On a pu lire dans nos journaux les mieux informés que les tentatives d'ajournement et les protestations autrichiennes étaient injustifiées et ne servaient qu'à dissimuler ou retarder l'échec inévitable de l'Autriche au plébiscite. En réalité, ces arguments ont paru si convaincants que M. Della Torretta et la Conférence des Ambassadeurs sont intervenus en sa faveur : le 12, le ministre des affaires Etrangères italien, arbitre qualifié par le rôle qu'il joua dans les négociations de Venise, annonce au chancelier qu'il a chargé l'ambassadeur d'Italie à Paris de soutenir et au besoin de proposer à la Conférence des Ambassadeurs l'ajournement réclamé par l'Autriche; en même temps, il envoie son ambassadeur à Budapest chez le comte Bauffy, ministre des Affaires Etrangères hongrois, pour lui demander d'accepter l'ajournement du plébiscite. Le 13 décembre, le chargé d'affaires autrichien à Paris peut télégraphier au Chancelier que la Conférence des Ambassadeurs a donné pleins pouvoirs à la Commission interalliée pour remettre le plébiscite au 18; cependant, le soir même, le Chancelier est informé par la Commission interalliée que celle-ci maintient sa décision et que le plébiscite commencera le 14. Que s'est-il donc passé à Œdenburg ? Il n'est guère facile de le savoir. D'après le Chancelier Schober[1], le gouvernement hongrois s'est montré hostile à tout ajournement et est intervenu auprès de la Commission; certains journaux autrichiens prétendent que la note de la Conférence des Ambassadeurs est parvenue trop tard à Œdenburg; d'autres accusent le Commission militaire et notamment le général italien Ferrario d'avoir saisi avec empressement cette occasion de résister aux suggestions des diplomates. En réalité, la Commission interalliée était bien compétente, d'après le protocole de Venise, pour fixer la date et l'heure du plébiscite, mais les pleins pouvoirs accordés par la Conférence des Ambassadeurs équivalaient à une invitation : « Une oreille civile aurait entendu l'ordre contenu dans ce désir », dit avec raison le *Neues Wiener Tagblatt*[2]. D'autre part, les journaux hongrois prétendent que les mesures prises par la Commission militaire assuraient la liberté absolue du vote et qu'un ajournement aurait accru inutilement la nervosité de la population; nous avons vu plus haut qu'il n'en était rien.

En tout cas, ce désaccord entre la Commission d'Œdenburg et la

1. Exposé du 20 décembre à la Commission des Affaires Etrangères du Conseil National.
2. Le 14 décembre.

Conférence des Ambassadeurs rendait certaine la défaite de l'Autriche; aussi le Chancelier, n'ayant pas le temps de convoquer le Conseil National, se met d'accord avec les chefs de partis et rappelle les commissaires autrichiens; une note officielle explique sa décision comme suit :

S'appuyant sur les rapports transmis par son délégué à Œdenburg, d'après lesquels une procédure répondant aux idées même les plus élémentaires d'impartialité et de sincérité du plébiscite, n'est pas assurée, le gouvernement fédéral, d'accord avec tous les partis politiques, a décidé de ne point participer à un tel plébiscite, de rappeler ses commissaires et de ne pas reconnaître le résultat du scrutin si la Commission des généraux maintient son point de vue.

A leur retour, les commissaires autrichiens, dans un mémoire remis au gouvernement et aux Chambres, accusent la Hongrie de n'avoir pas rempli ses obligations :

Une des plus importantes était la confection des listes électorales, qui devait être entreprise par les autorités municipales. Ces listes ont été présentées dans un tel état qu'un plébiscite dans un délai de huit jours était impossible sur leur base. L'Autriche a tout essayé jusqu'au dernier moment pour remplir fidèlement les obligations assumées par le protocole de Venise et n'a demandé qu'un court délai pour pousser l'immense travail de rectification des listes si loin que les irrégularités les plus grossières fussent supprimées. Comme ce délai n'a même pas été accordé, le gouvernement autrichien ne pouvait plus assumer la responsabilité du plébiscite.

Ces affirmations sont confirmées par le Chancelier Schober, qui déclare qu'après l'occupation du territoire par le contingent allié et le retrait des troupes hongroises, on n'aurait pas eu deux jours pour la préparation impartiale du plébiscite.

Dans ces conditions, le résultat du scrutin ne fait aucun doute et l'on y retrouve ces fraudes qui avaient déjà rendu célèbres les élections hongroises d'avant-guerre. D'après le recensement hongrois de 1910, on comptait à Sopron 51 % d'Allemands, 44,5 % de Hongrois et 2,3 % de Croates; les communes voisines ont une proportion d'Allemands variant de 83 à 97 %, sauf Zinkendorf (Cenk) avec 93 % d'ouvriers hongrois et le petit village de Koluhof avec 95 % de Croates; dans l'ensemble du territoire, la majorité allemande est de 57 %. La population du territoire de plébiscite était de 43.500 habitants dont 23.000 Allemands, à savoir : Œdenburg, 33.900 habitants dont 17.300 Allemands; communes environnantes : 9.600 habitants dont 5.800 Allemands. Ainsi, sur une zone délimitée d'une manière aussi favorable que possible à la Hongrie, les statistiques même de Budapest accusent une majorité allemande, mais le plébiscite va bouleverser tous ces calculs. En effet, d'après les résultats officiels, sur 26.900 électeurs inscrits, on compte 24.072 votants, dont 15.343 pour la Hongrie, 8,227 pour l'Autriche et 502 nuls; la majorité hongroise est de 65 %, ce qui est loin de correspondre aux espérances du gouvernement de Budapest; en outre, la victoire hongroise apparaît moins brillante si l'on tient compte du chiffre assez élevé des abstentions (près de 3.000) et

du fait que, malgré la présence des 1.100 ouvriers de la raffinerie de Zinkendorf et l'appoint des Croates de Kolenhof, les Hongrois sont en minorité dans les communes voisines d'Œdenburg où la pression électorale était moins forte. Les commissaires autrichiens rappelés à Vienne pensent que les listes électorales contenaient 20 % de Hongrois en trop et 18 % d'Autrichiens en moins : il en résulte qu'un plébiscite régulier, même dans la partie du Burgenland la plus magyarisée, eût été favorable à l'Autriche; à plus forte raison dans la Hongrie Occidentale tout entière.

Après le plébiscite, le gouvernement autrichien attendait avec confiance la réponse de la Conférence des Ambassadeurs : ayant approuvé la demande d'ajournement présentée par l'Autriche, cette assemblée pouvait à bon droit refuser de reconnaître les résultats du scrutin, mais elle n'en fit rien, pour ne pas provoquer un conflit avec la Commission interalliée et pour ménager le gouvernement hongrois qui aurait sans doute fomenté quelque nouvelle insurrection. Le 26 décembre, la Commission interalliée annonce à la population que le territoire de plébiscite sera remis à la Hongrie le 1er janvier; le Président de la République autrichienne Hainisch, après avoir refusé de signer le protocole de Venise, y consent par égard pour les Alliés lorsque la Conférence des Ambassadeurs eut approuvé le plébiscite d'Œdenburg, et une note officielle précise que « la ratification n'implique pas aux yeux du gouvernement autrichien la reconnaissance du plébiscite. » Le 1er janvier, les Hongrois prenaient solennellement possession du pays : défilés militaires, drapeaux, feux d'artifices, discours et fêtes variées, rien ne manqua pour donner de l'éclat à cette cérémonie patriotique. Ainsi se termina, par une dernière injustice, le conflit qui divisait l'Autriche et la Hongrie depuis des années. L'événement en soi est d'un intérêt secondaire : il est actuellement pour l'Europe des problèmes autrement graves que le sort de 20.000 Allemands habitant Œdenburg, et les Autrichiens eux-mêmes semblent l'avoir compris en se résignant à l'inévitable avec leur patience habituelle. Cependant, la perte de cette ville a pour eux des conséquences importantes : Œdenburg est la seule grande ville du Burgenland, le croisement de ses chemins de fer, le siège de ses principales écoles, son centre commercial et industriel; sans elle, la Hongrie Occidentale est presque coupée en deux, car les régions au nord et au sud d'Œdenburg sont réunies seulement par un étroit passage de 5 kilomètres en pays accidenté dépourvu de route importante; au point de vue stratégique, la possession d'Œdenburg par les Hongrois est une menace pour les frontières autrichiennes, car cette ville communique par trois lignes de chemin de fer avec la Hongrie et le Burgenland méridional, par deux lignes avec le Burgenland septentrional et la Basse-Autriche, ce qui permet de concentrer et de ravitailler facilement une armée d'invasion. A ces inconvénients ma-

tériels s'ajoute un inconvénient moral plus grave peut-être : la déception amère de l'Autriche qui comptait sur les Alliés pour obtenir avant le plébiscite des garanties dont la Conférence des Ambassadeurs avait un moment reconnu la nécessité; le sentiment d'une nouvelle injustice commise à son égard, celle d'un plébiscite irrégulier après celle des concessions imposées à Venise. Une fois de plus, l'Autriche faible et sans alliés, n'ayant pour elle que son bon droit, a succombé dans sa lutte contre la Hongrie et cet échec n'est pas fait pour augmenter le prestige des Alliés en Europe Centrale : toujours lents ou indécis, ils ont sanctionné les résultats douteux d'un vote suspect après avoir consenti à la violation des traités. Le Chancelier Schober a compris que l'Autriche devait sortir de cet isolement : aussi n'a-t-il pas hésité à saisir la main que lui tendait au moment opportun l'habile M. Benès. Au lendemain du plébiscite d'Œdenburg, commencent les négociations de Lany qui vont aboutir à la signature de conventions politiques, économiques et financières entre l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie.

Quant à la Hongrie, elle est restée fidèle à elle-même : les bandes que son gouvernement se prétendait incapable de maîtriser ont disparu de la zone autrichienne dès que leur présence est devenue inutile pour se rassembler aux alentours du territoire de plébiscite et menacer la population; la fraude électorale a sévi avec impudence, tandis que la presse étrangère était inondée de communiqués tendancieux; toutes ces intrigues et ces manœuvres suspectes, où excelle la subtilité magyare, ont trouvé leur récompense dans l'occupation de Sopron. Cette prime à la mauvaise foi, cet encouragement à la violation des traités peuvent avoir dans l'avenir les plus graves conséquences pour les Alliés et créer un dangereux précédent. Le seul résultat bienfaisant de l'accord de Venise est l'occupation pacifique par l'Autriche d'une partie des comitats attribués par le traité de Saint-Germain et l'ouverture des négociations économiques prévues au protocole de Venise : si ces dernières aboutissent à un accord général préparant la reprise des rapports économiques normaux entre les deux pays, le traité de Lany sera heureusement complété par une entente austro-hongroise et un grand pas sera fait vers la reconstitution de l'Europe Centrale bouleversée par la guerre. L'avenir nous dira si le gouvernement hongrois se rallie sincèrement à la politique pacifique de MM. Benès et Schober.

E. D.

A TRAVERS LES LIVRES

Lionel de la Laurencie. — *L'Ecole française de Violon de Lully à Viotti*, I, Delagrave, 1922.

En rassemblant les documents et les études existantes sur l'art du violon, M. Lionel de la Laurencie vient de refaire un des chapitres les plus intéressants de notre Histoire musicale.

Historien minutieux et critique habile, il apporte un travail qui, par la rigueur de sa méthode, la sobriété de son cadre, la richesse de ses sources et la puissance de son analyse, mérite d'être placé parmi les plus considérables.

La fin du XVII^e^ siècle et le début du XVIII^e^ marquent la grande époque des sonatistes.

Si la France a cent fois retenti des Cantates
Quel bruit n'excita pas la fureur des Sonates !
Essais impétueux des Artistes naissants,
On les vit à foison éclore tous les ans.

La Sonate apparaît vers 1692. Sébastien de Brossard, dans son *Dictionnaire de Musique*, en définit la structure. Elle comporte deux genres : la sonate de chambre et la sonate d'église. Les sonates de chambre, qui seront les sonates françaises, « sont proprement des suites de plusieurs petites pièces propres à faire danser, et composées sur le même mode ou ton. Ces sortes de Sonates se commencent ordinairement par un Prélude, ou petite Sonate, qui sert comme de préparation à toutes les autres. Après, viennent l'Allemande, la Pavane, la Courante, et autres danses ou airs sérieux; ensuite viennent les Gigues, les Passacailles, les Gavottes, les Menuets, les Chaconnes, et autres Airs gays, et tout cela, composé sur le même ton ou mode, et joué de suite, compose une Sonata da Camera[1] » La *Sonata da Chiesa* est plus grave et majestueuse, mais ses adagios,

largos et fugues ne s'en rencontrent pas moins dans nos sonates françaises.

C'est en combinant souvent les deux genres — *Sonata da Camera* et *Sonata da Chiesa* — que les musiciens du Grand Roi et de la Régence travaillèrent et plurent. Grâce au double exercice de leur main et de leur esprit (tous furent virtuoses en même temps que compositeurs)[1] le violon, d'instrument subalterne et roturier, devint aristocrate et roi. « Lully rehaussa la condition artistique du violon ». Avant lui, seuls, les ménétriers en jouaient. C'était un instrument bruyant, qu'on employait en plein air, associé le plus souvent avec la trompette, et il fallait, au dire d'un contemporain, y habituer les chevaux.

Sous la main de Lully, le violon change. Du mode gay où il était cantonné, il passe au mode triste et tendre — en s'adoucissant, il s'ennoblit — ; du ruisseau il monte jusqu'au palais. Le Roi l'adopte, et le fait adopter. Il a ses violons, comme à la même époque les petits princes-italiens et allemands avaient les leurs, mais, comme il est absolu, il ne peut souffrir qu'on essaye de rivaliser avec « les 24 violons », ou « grande bande » « qui, transportant sur le terrain musical la centralisation imposée à la vie politique, détenaient jalousement le monopole de leur art.

Aussi la plupart des musiciens, dont M. de la Laurencie analyse la vie et les œuvres, figurent-ils, à un moment donné de leur existence, au nombre des « vingt-quatre ordinaires de la Chambre du Roy ».

Ce sont : Jean-Fery Rebel « Ordinaire de la musique du Roi et Maître de la Musique de la chambre » qui fut aussi « batteur de mesure » à l'Opéra; François Duval, un disparu, pour la seconde fois[2] tiré des profondeurs de l'oubli. Il jouait chez le duc d'Orléans, et fut le premier à publier des sonates pour violon (1704). Ses dédicaces courtoises et habiles lui valurent des protections et la place rêvée parmi les vingt-quatre. Ce sont encore, sous la régence, les trois Francœur : Joseph Francœur, le père, Louis Francœur, l'aîné, François Francœur, le cadet, qui figurent tous, au témoignage de l' « Etat de la France de 1736 » dans la bande des Vingt-quatre violons. (L'aîné, Louis, est demeuré particulièrement célèbre pour s'être servi, le premier, du pouce, dans l'accord de trois notes; le cadet, François, obtint avec Rebel, le privilège de l'Opéra, où il fit faillite. M. de la Laurencie nous apporte sur son aventure avec la Pélissier des renseignements inédits); Jacques Aubert, « Intendant de la musique de M. le Duc» (le duc de Bourbon)

1. Dictionnaire de Sébastien de Brossard.
2. L. de la Laurencie, *Un primitif du violon*, François Du Val (*Mercure Musical*, 1er juin 1905).

puis violon du Roi et de l'Académie royale de musique. Mahel-Gabriel Besson, successeur de François Duval à la charge de l'un des 24 violons; Jean-Marie Leclair, lyonnais, à l'existence mouvementée (il fut tour à tour passementier, danseur, maître de ballet et musicien), et qui est « certainement un des plus éminents virtuoses du violon, non seulement du XVIIIe siècle, mais encore de tous les temps ».

La liste n'est pas close. Elle doit s'allonger de tous les noms, dont certains restés célèbres, des clavecinistes ou organistes que l'instrument-roi attira.

C'est un claveciniste, et le plus glorieux, Couperin, qui écrivit le premier en France des sonates pour violon[1], et fut l'initiateur de l'école française. D'autres, derrière lui, ne dédaignèrent pas de quitter le clavier pour les cordes : Sébastien de Brossard, qui fut maître de chapelle à Strasbourg et à Meaux, où il présente à Bossuet son Dictionnaire de Musique; Elisabeth-Claude Jacquet de la guerre; Nicolas Clérambault, qui tint l'orgue de St-Sulpice et toucha celui de St-Louis, pour les demoiselles de St-Cyr; Jean François Dandrieu, organiste de St-Merry et de St-Barthélemy; Louis-Antoine Dorzel, organiste de l'église Ste-Madeleine de la Cité, puis de l'abbaye Ste-Geneviève.

Violonistes et organistes de la seconde moitié du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe défilent ainsi devant nos yeux; par leurs œuvres, souvent considérables, par leur existence aussi, ils méritaient le travail qui vient de leur être si minutieusement consacré. On ne peut dire qu'ils aient eu du génie; ils vivaient dans un siècle plus habile en adaptations que fertile en nouveautés; ils eurent de l'esprit, et c'est là le mieux fondé de leur mérite comme le plus sûr de leur gloire.

Ils furent des descriptifs et des courtisans. Descriptifs, ils s'appliquèrent à traduire les impressions de leurs sens, plus que l'expression de leurs sentiments. Courtisans, habitués à payer de flatteuses et subtiles louanges les protections des grands seigneurs et des banquiers ils n'eurent pas de peine à créer la souplesse et la variété du rythme et à ciseler si finement toutes les figures d'ornementation, mignardises chères à Mersenne et à Toinon[2], qui chargent l'écriture et allègent le son. Et ce faisant, ils prirent garde de tomber dans l'exagération italienne, jugeant sainement des limites que le goût français imposait à leur fantaisie.

1. *Nations Sonates et suites de Simphonies en trio.*
2. Le P. Mersenne, dans son Harmonie Universelle, Toinon « Maître de pension », dans son Recueil de trios nouveaux (1699), nous expliquent la technique du violon et de ses agréments.

L'un d'eux, Jacques Aubert exposait ainsi son esthétique :

« *Quoique les concertos italiens aient eu quelque succès depuis plusieurs années, en France, où l'on a rendu justice à tout ce que Corelli, Vivaldi et quelques autres ont fait d'excellent dans ce genre, on a cependant remarqué que cette sorte de Musique, malgré l'habileté d'une partie de ceux qui l'exécutent, n'est pas du goût de tout le monde, et surtout de celui des Dames dont le jugement a toujours déterminé les plaisirs de la nation.*

« *De plus, la plupart des jeunes gens, croïant se former la main par les difficultés et les traits extraordinaires, dont on charge depuis peu presque tous ces ouvrages, perdent les grâces, la netteté et la belle simplicité du goût français* ».

P. L.

Francesco Nitti : *L'Europa senza pace* (L'Europe sans paix), Florence, Bemporad, éditeur

M. Nitti passe pour l'homme le plus souple du personnel politique italien. Ministre du Trésor pendant la guerre, Président du Conseil après la chute du Cabinet Orlando, il a occupé le pouvoir dans les circonstances les plus difficiles, au moment où,la joie de la victoire passée, les courants les plus contraires se heurtaient en Italie : nationalisme déçu, exaspération provoquée par le malaise économique, arrogance des ouvriers qui, excités par le succès de Lenine, réclamaient une plus grande place dans l'Etat. M. Nitti ne sut pas se rendre maître de la situation. Il compta trop sur la conciliation, sur l'indulgence. Ses ennemis l'accusent d'être le principal responsable de l'état à demi anarchique où tomba l'Italie après lui : diminution de l'autorité gouvernementale et de l'idée d'Etat, violences des factions.

Depuis sa chute, M. Nitti s'est cantonné dans la politique extérieure. C'était le seul sujet qu'il pût traiter sans exciter des colères italiennes trop violentes, sans se mêler à la lutte des partis. Il a donné des articles à l'agence américaine *United Press*, puis il a exposé ses idées en un livre : *l'Europe sans paix*. Livre ingénieux, parfois trop ingénieux — le sophisme y tient trop souvent la place du raisonnement — manquant un peu de consistance, surtout dépourvu de doctrine morale et juridique. M. Nitti examine la situation actuelle de l'Europe; il prétend établir les responsabilités, trouver les causes du malaise actuel, proposer les remèdes efficaces. M. Nitti est un Keynes de la

politique, moins net, moins précis, plus exagéré, d'une autorité d'autant moindre que sa violence est plus grande.

* * *

Le livre s'ouvre par un tableau de l'Europe en 1914.

L'Allemagne occupe la première place de l'Europe. C'est le peuple le plus nombreux après la Russie, le plus cultivé, le mieux organisé, le plus fort militairement. L'Allemagne a donné au monde les trois plus grands génies des temps modernes : Kant, Beethoven et Goethe. L'Allemagne, malgré sa force récente, n'est pas un peuple profondément guerrier. Elle était, au commencement du XIX^e^ siècle, le peuple le plus pacifiste d'Europe. M. Nitti tient beaucoup à ce point.

Une autre idée qui lui est chère, c'est la séparation et presque l'antagonisme qui existe entre le peuple allemand et ceux qui le gouvernent. Guillaume II ne mérite que des sarcasmes. Tout le personnel politique, Bülow compris, est d'une médiocrité désespérante. Une poignée de politiciens maladroits et, derrière eux, les chefs de la sidérurgie, voilà le groupe qui gouverne l'Allemagne et qui perd le pays.

A côté, l'Empire d'Autriche réunit sous son joug des peuples souvent barbares. Son effort sert la cause de la civilisation.

La Russie, empire énorme, grandissait sans cesse. Elle avait les plus grandes ambitions et tendait à devenir le centre de la politique européenne. La défaite de Mandchourie poussait la Russie à chercher une revanche en Europe. A la source de toutes les intrigues balkaniques, l'Autriche découvrait la Russie. Enfin, c'était par la Russie, et non par la France affaiblie, que l'Allemagne se sentait menacée. « La raison profonde du conflit a été l'attitude de la Russie. »

Pour l'Angleterre, M. Nitti rend hommage à son goût de la paix. Elle pensait à son empire beaucoup plus qu'à la concurrence allemande.

La France était prospère. Elle était à la tête d'une grosse épargne. Elle avait des possessions coloniales plus vastes que celles de l'Angleterre, les Dominions ne devant pas être considérés comme des possessions.

L'Italie s'était développée dans des proportions considérables, grâce à la politique de Crispi et à l'alliance avec l'Allemagne. L'Allemagne avait donné à l'Italie son instruction technique; elle l'avait protégée contre toute menace française. La constitution de la Triplice avait empêché tout conflit austro-italien.

Toutes ces nations étaient unies par un esprit de solidarité.

La guerre de 1914 a renversé la construction européenne et a subs-

tué l'esprit de haine à l'esprit de solidarité. Les traités imposés à l'Allemagne sont, de l'aveu même de leur principal auteur, Clemenceau, la continuation de la guerre.

Ce premier tableau qui sert de préambule au livre, par la manière dont il expose les faits, laisse pressentir le système.

Les fautes de l'Allemagne doivent être attribuées à un petit groupe d'hommes, non au peuple allemand. Ces fautes sont d'ailleurs moins considérables que celles de la Russie. La France de 1914 ne pouvait se plaindre d'être opprimée. L'Italie doit la plus grande reconnaissance à l'Allemagne. Quant à l'Angleterre, elle est irréprochable. Rejeter l'Italie vers l'Allemagne, ménager l'Angleterre, tel est l'effort de M. Nitti.

* * *

M. Nitti examine les traités de paix.

Il rappelle que l'Entente a toujours prétendu combattre pour la démocratie et pour la justice internationale. Or, affirme-t-il, les gouvernements de l'Entente se souciaient peu de ce qu'ils proclamaient. Car enfin, si la Russie avait été victorieuse, elle eût mis la main sur la Pologne et sur la Turquie.

Le 8 janvier 1918, Wilson proclamait ses quatorze points. Cette proclamation contribue pour une grande part, à affaiblir la résistance de l'Allemagne. Or, ces quatorze points, qui constituaient un engagement solennel des Etats-Unis et de l'Entente, ont été complètement violés par les traités.

M. Nitti énumère toutes les clauses du traité qui constituent, selon lui, les violations de « l'engagement d'honneur » de l'Entente.

D'abord, l'Allemagne « perd, jusqu'au paiement d'une indemnité qui n'est pas encore fixée, tous les caractères d'un Etat souverain ». Une partie de son territoire est occupé; elle doit subir le contrôle d'une Commission composée de ses ennemis, la Commission des Réparations.

En saisissant la flotte marchande, les Alliés ont jeté sur le pavé 60.000 marins qui comptaient « parmi les plus cultivés, les plus intelligents, les plus actifs. »

On a enlevé à l'Allemagne des territoires purement allemands. Et ceci sans aucune justification. « Les mesures prises en ce qui concerne la Sarre n'ont pas de précédent dans l'histoire moderne... C'est une négation absolue du principe des nationalités. »

L'Allemagne a perdu ses colonies, 25 % de ses terres à céréales et à pommes de terre, 10 à 12 % de ses terres à bestiaux. L'Allemagne a perdu près de 80 % de son fer. Tels sont du moins, les chiffres de M. Nitti.

Beaucoup d'Allemands et de Magyars ont été donnés aux nouveaux

États slaves, « c'est-à-dire à des populations presque toujours inférieures ». M. Nitti revient souvent sur cette distinction entre peuples supérieurs et inférieurs, les Allemands lui apparaissant toujours comme les rois de la civilisation. Il montre aussi beaucoup d'estime pour « les nobles Magyars. »

Le Monténégro a été supprimé, sans aucun plébiscite, et « surtout pour obéir au désir de la France. »

Enfin la Société des Nations, qui était la promesse la plus solennelle de l'Entente, ne comprenant que les vainqueurs, est une sorte de Sainte-Alliance conservatrice des privilèges acquis.

Quant au système d'application, il a été encore pire que le traité lui-même. « L'Entente... a envoyé comme outrage aux vaincus des troupes de couleur; et des hommes de l'Afrique la plus ténébreuse et la plus barbare ont été amenés en Allemagne pour défendre les droits de la civilisation et pour maintenir l'ordre imposé par la démocratie. » C'est sur cet effet d'éloquence que le deuxième chapitre se ferme.

* * *

Nous ne saurions suivre page à page M. Nitti, dans son exposé. M. Nitti est avocat. Il sait trouver l'ordre qui met les arguments en pleine clarté. Il sait aussi trouver la marche imprécise qui jette la confusion dans l'esprit du lecteur. M. Nitti évite les démonstrations point par point. Il glisse une affirmation au coin d'un paragraphe. il la reprend trente pages plus loin, puis après l'avoir fait miroiter trois ou quatre fois sous les yeux sans l'avoir jamais démontrée, il la saisit tranquillement et s'en sert comme d'un fait certain. C'est sans avoir l'air d'hésiter qu'il annonce, p. 72 : « A côté du traité de Versailles, le traité de Francfort représente un acte humanitaire... Si l'Allemagne avait été victorieuse, elle eût peut-être imposé des conditions moins impossibles »[1]. De tels jugements qui ne reposent ni sur un fait, ni sur un raisonnement, permettent de juger l'honnêteté intellectuelle de M. Nitti. Je cite encore quelques phrases caractéristiques. M. Nitti rappelle que, pendant la guerre, il a affirmé lui-même, que l'Allemagne était seule responsable de la guerre. « Cette affirmation que nous avons tous faite pendant la guerre, était une arme de bataille : mais personne ne peut dire que c'est un argument sérieux, après la guerre. ». Quant à séparer les peuples en peuples bons et peuples mauvais, « c'était peut-être une nécessité de la guerre, et nous eûmes raison de nous en servir; quand on lutte pour l'existence, on

1. Plus loin M. Nitti abandonne le *peut-être*. Il affirme : « A l'égard de l'Allemagne la France s'est comportée beaucoup plus cruellement que l'Allemagne se serait comportée à son égard si elle avait été victorieuse ». (p. 215).

emploie tous les moyens qu'on trouve à sa disposition. » M. Nitti ne saurait nous dire plus clairement qu'il consent à déformer la vérité pour atteindre le but qu'il s'est fixé.

Pour M. Nitti, le principal auteur du traité est le gouvernement français. Et, si les clauses du traité sont dures, c'est qu'M. Clemenceau a voulu avoir un traité inexécutable, pour tenir l'Allemagne dans sa main. Il n'expose le système que dans ses grandes lignes. Il me semble préférable de montrer au passage, grâce à quelques exemples, la façon dont M. Nitti présente les faits.

Avec le désordre qu'il aime, M. Nitti au milieu de son chapitre sur les origines et les buts du traité, revient aux causes de la guerre. « La guerre devait éclater tôt ou tard. » La Russie était le grand péril, la menace. « Sa conduite en Serbie fut vraiment criminelle. »

En Allemagne, si les « casses militaires sont justement punies, « le grand peuple allemand laborieux et tenace, qui a servi en silence, et avec discipline, a bien le droit de considérer ce qui lui arrive comme la négation de la justice. » Certains industriels pensaient bien alors au fer de Briey, mais « de la même manière, de nombreux industriels français parlent aujourd'hui avec concupiscence du charbon allemand. »

M. Nitti continue l'examen de ce traité de Versailles qui est, d'après lui, la violation évidente de toutes les promesses de l'Entente. Il ne peut comprendre pourquoi, lorsque les Alliés préparaient entre eux les conditions à imposer à l'Allemagne, les représentants de l'Allemagne ne furent pas convoqués.

« Comme un terrible précédent dans l'histoire moderne restera le fait que, contrairement à tous les engagements, à tous les précédents, à toutes les traditions, les représentants de l'Allemagne ne furent même pas écoutés et qu'ils n'eurent qu'à souscrire à un traité lorsque, étant donné les conditions de faim et d'épuisement où se trouvait le peuple allemand [M. Nitti ne parle pas de la défaite militaire], et les menaces de révolution intérieure, toute résistance était vaine. »

Nous trouvons page 118, un nouveau paragraphe sur la Sarre : « Cette annexion était certainement plus grave que l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, car si de forts noyaux de populations allemandes existaient en Alsace-Lorraine [?] il n'y avait presque pas de populations françaises dans le bassin de la Sarre.

Nous pouvons, je crois, après ces exemples de la bonne foi de M. Nitti, arriver à la partie vive de son œuvre, à ce programme de revision des traités de paix, qu'il voudrait faire admettre par les Conseils de l'Europe.

* * *

« Personne, proclame M. Nitti, ne doute plus de la profonde injus-

tice du traité de Versailles et de tous les traités qui sont dérivés de lui. » Cependant, la justice n'est pas ce qui régla l'attitude des gouvernements et des peuples. « Les raisonnements même que l'on imputait hier aux vaincus comme une faute, deviennent, sous des formes nouvelles, les idées et la pratique de vie du vainqueur; on les donne comme l'expression de la démocratie et de la liberté ».

M. Nitti apporte donc des arguments pratiques : « Les traités, dit-il, sont inapplicables. » Ils paralysent le vaincu, mais en même temps, ils menacent le vainqueur, car l'Europe continentale forme un tout. L'économie des vainqueurs est en rapport avec l'économie des vaincus.

Il faut commencer par diminuer les défiances qui sont nées entre les vainqueurs d'hier. La France, malgré tous les avantages qu'elle a obtenus, n'a jamais été aussi isolée dans le monde. Les gouvernements doivent s'employer à dissiper l'esprit de violence né de la guerre. Esprit qui se manifeste par le nationalisme des intellectuels, l'âpreté au gain des prolétaires, la violence de certains petits peuples, Polonais ou Roumains, contre leurs maîtres d'hier. Quand il était au pouvoir, M. Nitti a convoqué à Rome le chef de l'Autriche, l'ennemie vaincue de l'Italie; ainsi, il essayait de rétablir l'esprit de paix.

On ne saurait diviser les peuples en peuples guerriers et peuples démocrates. Cette conception « est un outrage à l'honnêteté », dit M. Nitti. On a souvent prétendu que l'Allemagne ne saurait devenir une démocratie. M. Nitti pense tout autrement. Depuis la chute de l'Empire, aucun pays d'Europe n'a été aussi démocrate. Si l'Entente voulait l'aider, l'Allemagne deviendrait « une grande et noble démocratie. » C'est d'ailleurs le pays des surprises. Avant Napoléon, l'Allemagne était la nation la plus pacifique d'Europe, la moins nationaliste . On peut donc s'attendre à une transformation radicale; à moins que les violences des vainqueurs rejettent l'Allemagne vers les militaires.

M. Nitti propose d'abord d'ouvrir la Société des Nations à tous les Etats. C'est le seul moyen de créer une solidarité internationale. Les Etats-Unis qui, jusqu'ici, ont refusé d'entrer dans la Société des Nations pour éviter de sanctionner la violence accomplie à Versailles, ne pourront alors rester dans leur isolement.

Une fois la Société des Nations vraiment réalisée, il faudra supprimer la Commission des Réparations et transmettre ses pouvoirs à la Société. « La suppression de la Commission des Réparations est une nécessité fondamentale. »

Ainsi, dans le projet de M. Nitti, les sommes à payer par l'Allemagne et le mode de perception seront fixés non par les Puissances de l'Entente, mais par l'ensemble des Etats, neutres et vaincus compris. Ce qui signifie qu'il n'y aura plus ni vainqueurs, ni vaincus, que le facteur victoire sera annihilé.

La Société des Nations renouvelée sera chargée de la revision des traités. Il ne s'agit pas de supprimer les traités, mais de les modifier lentement et sagement. Quels articles faudra-t-il reprendre ? M. Nitti ne le précise pas. Il renvoie le lecteur aux indications générales données par les autres chapitres de son livre, à cet historique étrange où nous avons pu relever de si surprenantes déformations des faits.

Mais ce qu'il faut abroger avant tout, ce sont les articles 5 et 10 du Pacte de la Société. L'article 5 exige que les décisions de l'Assemblée ou du Conseil soient prises à l'unanimité. Ainsi l'opposition d'une seule nation, celle de la France, par exemple, peut empêcher toute modification des traités, M. Nitti entend que cette clause soit supprimée.

L'article 10 stipule que la Société devra respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de toutes les nations qui la composent. Cet article paraît absurde à M. Nitti. Il ne peut admettre que l'Allemagne, l'Autriche et la Russie n'aient pas le droit de faire modifier les frontières de la Pologne « qui ne sauraient être honnêtement garanties. »

Ainsi, à la simple majorité, les nations de l'Europe pourront modifier les frontières de l'une d'entre elles, qui n'aura même pas la faculté de se défendre par les armes, l'arbitrage étant obligatoire.

M. Nitti reconnaît cependant, que la France peut redouter à l'avenir une nouvelle attaque de l'Allemagne et qu'elle n'a pas absolument tort de demander des garanties. L'Angleterre et l'Italie devraient donc assurer leur alliance à la France pour une période de vingt années [1].

De son côté, la France devrait immédiatement évacuer les régions du Rhin, fixer la somme des indemnités, attribuer purement et simplement la Haute-Silésie à l'Allemagne, régler la question de la Sarre, le sort des Allemands d'Autriche et des Allemands arrachés sans motif à leur patrie.

Enfin, l'Allemagne, la France et l'Italie devraient trouver une voie où elles puissent marcher d'accord.

M. Nitti en vient ensuite aux indemnités que l'Allemagne doit payer et aux dettes interalliées. Les deux questions lui paraissent liées indissolublement. Il constate que les trois puissances européennes de l'Entente n'ont encore rien pu payer de leurs dettes de guerre. Pourquoi donc se montrer exigeants envers l'Allemagne ? Si la France et l'Italie sont incapables de payer à leurs créanciers le moindre intérêt, comment l'Allemagne payerait-elle les sommes qu'on lui demande ?

La première mesure, et ici M. Nitti se rattache au système de

1. Par une contradiction qui ne l'embarrasse pas, M. Nitti affirme aussitôt après que cet engagement ne saurait être que formel, l'Allemagne ne pouvant de longtemps songer à la revanche.

Keynes, doit être l'annulation complète des dettes contractées entre alliés et associés. Les États-Unis supporteront de ce fait une lourde perte, mais leur richesse s'est tellement accrue pendant la guerre qu'ils peuvent consentir à ce sacrifice. Ils ont un intérêt primordial à ne pas laisser crouler l'économie européenne, s'ils désirent vendre leurs produits.

« Si on ne veut pas arriver d'un seul coup à l'annulation de toutes les dettes, il n'y a qu'une solution : comprendre ces dettes dans l'indemnité que l'Allemagne doit payer dans la mesure de 20 % en attribuant à chaque pays qui a consenti des prêts aux gouvernements alliés et associés, en vue de la guerre, une cote proportionnelle. En chiffre rond, les emprunts interalliés s'élèvent à 100 milliards de francs au pair ; on peut les réduire à 20 et chaque créancier peut renoncer à sa situation de crédit respective envers les autres alliés et associés pour participer proportionnellement à la nouvelle créance sur l'Allemagne. Cette créance sans intérêts ne pourrait être réclamée qu'après le paiement de toutes les autres indemnités et serait comprise dans la somme des indemnités. »

Il faut, d'autre part, fixer la somme des indemnités.

Il est juste que l'Allemagne paie une indemnité, mais cette indemnité ne doit pas être excessive.

Or, les dommages de guerre, d'après les calculs de M. Nitti, ne dépassent pas 40 milliards de marks. Si on veut que l'Allemagne paie le 20 % des dettes interalliées, on peut porter le montant de l'indemnité à 60 milliards de francs-or.

Mais M. Nitti ne veut pas dire que les alliés toucheront 60 milliards, loin de là ! On peut considérer que l'Allemagne a payé déjà 20 milliards en wagons, bateaux et matériel de toute sorte ; 20 autres milliards seront réservés aux dettes interalliées. Restent 20 milliards. Que les nations de l'Entente ne comptent pas toucher ces 20 milliards en or ! L'Allemagne donnera du charbon. A la France elle donnera pendant dix ans une quantité de charbon égale à la différence existant entre la production annuelle des mines du Nord et du Pas-de-Calais avant la guerre et la production actuelle. A l'Italie elle donnera une quantité de charbon qui représente les 3/4 des chiffres fixés par le traité de Versailles. Enfin l'Allemagne pourra être obligée de donner aux Alliés 500 millions en or par an, soit 5 milliards en dix ans, garantis par des privilèges sur les droits de douane.

C'est le seul moyen pour l'Europe d'échapper à la ruine. M. Nitti souhaite que les Etats-Unis imposent l'application de ce système en refusant tout nouveau crédit. « Si les moyens que donne l'Amérique sont employés à maintenir l'anarchie de l'Europe centrale, le désordre de la Roumanie, les aventures de la Grèce, la violence de la Pologne, les tentatives de restauration de Denikine et de Wrangel, il vaut

mieux que toute aide s'arrête. En fait, les Gouvernements d'Europe raisonnent un peu mieux depuis que les difficultés financières ont augmenté. »

Enfin, M. Nitti estime que les nations de l'Occident doivent reprendre leurs relations avec la Russie. La chute de la Russie est imputable pour une grande partie à la politique de l'Entente pendant et après la guerre. L'Allemagne, pour vivre, a besoin de la Russie, immense réservoir de matières premières. Il faut donc briser la barrière que la Pologne oppose entre ces deux grandes nations. Il est d'ailleurs impossible d'arriver en Russie sans la collaboration de l'Allemagne. « On n'arrive à Moscou qu'en passant par Berlin. »

Telle est la pensée de M. Nitti. Telle est du moins l'arme politique dont il se sert pour essayer de regagner le pouvoir. Si le système de M. Nitti était appliqué, la France devrait reconstruire à ses frais les régions dévastées. M. Nitti est-il un esprit faux ? Il ne le semble pas. M. Nitti voit la vérité et s'efforce de l'obscurcir. Les Italiens l'ont écarté des affaires publiques. Il a su cependant s'assurer dans les journaux une grande influence. A Rome, le *Mondo* et le *Paese*; à Bologne, le *Resto del Carlino*, à Milan, le *Secolo* soutiennent, au moins en partie, ses théories.

J. R.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

Le cinquantenaire de Castro Alves

La *Revue de l'Amérique latine*, du 1er mars 1922 consacre au grand poète brésilien, Castro Alves, une belle et poétique étude de M. G. Le Gentil :

Le Brésil vient de célébrer le cinquantenaire de l'un de ses plus grands poètes, Castro Alves, mort en 1871, dont l'œuvre, qui tient en deux minces volumes, provoqua, dès son apparition, un enthousiasme sans réserves, bientôt suivi d'une réaction où la mesure fut dépassée.

Lorsqu'il publia en 1870 ses *Écumes flottantes*, Castro Alves arrivait à son heure. On avait cherché, par des voies diverses, une originalité qui tantôt visait à l'étrange, tantôt se confondait avec le maniérisme. Longtemps la poésie brésilienne s'était confinée dans la tradition pastorale. On ressuscitait, sous la Croix du Sud, la mythologie d'un autre hémisphère. On raffinait sur le sentiment. De la délicatesse on tombait dans la mièvrerie, que relevait parfois une pointe de sensualité. La métropole s'était passionnée pour ces *modinhas* langoureuses, dont le charme insinuant, dénoncé par le rigorisme des voyageurs anglais, triomphait des scrupules d'une cour béate. Mais la mélodie grêle de la flûte arcadienne se perdait parmi les rumeurs sauvages de la forêt tropicale. Bientôt les yeux dessillés s'ouvrirent au spectacle d'une nature exubérante de force qu'on n'osa contempler, tant sévissait la tyrannie des modes littéraires, qu'à travers le prisme de l'imagination. Il fallut, pour la mieux comprendre, remonter jusqu'aux premiers temps de la conquête, évoquer la stupeur des indigènes émerveillés par le tonnerre des armes à feu, suivre dans les réductions de l'Uruguay, où s'organisait le vaste empire théocratique des jésuites, l'odyssée de la race vaincue. L'indianisme était né.

Mais, bien que porté, pour ainsi dire, par les récits évocateurs d'un Chateaubriand et les populaires romans d'aventures d'un Cooper, cet art naissant ne tarda pas à sombrer dans tout un ensemble de symboles fétichistes, de mystères barbares et de pittoresque extravagant.

C'est alors qu'apparut, dans les cercles littéraires de Pernambouc, un jeune homme inspiré. Il avait le verbe éclatant, la foi communicative. Né pour entraîner les foules, il dédaignait les succès faciles de la tribune. Fils d'un médecin illustre, il se détournait de la science. En romantique impénitent, il croyait au génie qui purifie le désordre. Mais il se passionnait, jusqu'à s'exposer dans les bagarres de la rue, pour toutes les idées généreuses. Il aimait le fracas des applaudissements, improvisait au balcon des théâtres, se grisait de sa propre renommée qu'il promenait superbement, entouré d'un cortège de disciples enthousiastes, du Nord au Sud. Enfin, à vingt-quatre ans, il s'éteignait après de longues souffrances, consumé par la flamme intérieure, laissant parmi la génération univer-

sitaire qui l'avait adoré comme la trace d'un brillant météore. La partie la plus originale de son œuvre, celle qu'on discute le moins, restait inédite, mais ses vers, avant l'impression, couraient de bouche en bouche. Bientôt la critique, désavouant les éloges que lui avaient arrachés la surprise et la contagion, se ressaisit, entama le procès de l'antithèse et de l'hyperbole, reprocha au condor ses élans vers l'infini, sa vision tumultueuse de la nature admirée dans ses aspects contrastés, pour le sifflement de la tempête, le grondement de la cataracte, le rugissement des volcans. Et tandis que le goût s'insurgeait contre les écarts d'une improvisation fougueuse, la moralité bourgeoise l'accusa d'avoir fait du cynisme un bouclier. On renvoya le philosophe humanitaire à l'arsenal des lieux communs. Il n'avait, disait-on, ni la douceur d'Alvares de Azevedo, ni la mélancolie de Casimiro de Abreu, ni le pittoresque de Gonçalves Dias. Les délicats, même ceux qui partageaient sa foi politique, avec de prudentes atténuations, prononcèrent le grand mot qui condamne un poète ! il manquait d'âme. Sa tendresse n'était que sensualité, son enthousiasme que grandiloquence. De tout ce bruit fait autour d'une renommée subite, fulgurante, une conclusion se dégage : la poésie, de sentimentale, devenait combative...

Les martyrs, les héros méconnus deviendront dans sa poésie qui embrasse les siècles, de chimériques abstractions, des forces mystérieuses, émanées d'un panthéisme grandiose. A l'heure tragique du crépuscule, quand l'épouvante se répand, avec les mille bruits de la forêt, sur un monde où règne l'iniquité des lois, le muletier frissonne à l'approche du *spectre superbe*, Pedro Ivo, dont la tombe sans épitaphe est le cœur de l'univers, sous la coupole azurée de l'espace. En émule du prophète de Guernesey, Castro Alves associe la plainte des éléments à la sourde lamentation des opprimés, des persécutés. Mage il le fut à sa manière puisqu'il a prêté une voix surhumaine, en l'accompagnant du concert douloureux d'une nature que ravagent les cataclysmes, à la grande idée qui passionne l'âme brésilienne de 1865 à 1888, puisqu'il a chanté en philosophe l'émancipation des esclaves, réalisée après lui, sans heurt, sans déchirement, d'un commun élan de la conscience nationale.

Dans toute son œuvre, depuis le drame de *Gonzaga*, qui fut un début éclatant, jusqu'aux fragments, publiés après sa mort, du *Manuscrit de Stenio*, retentit la plainte farouche des victimes. Elle se confond d'abord, dans un poème qui embrasse l'immensité du temps et de l'espace, avec la voix du désert. A Thèbes, sur le sable où poussent de maigres chardons, se dresse l'énigme indéchiffrable d'un sphinx. Les cigognes, du haut du temple mutilé, épient la caravane errante, les chameaux d'Ephraïm. De la terre maudite, où gisent les débris des grandes civilisations, qui a vu l'exode en masse des peuples, monte une lamentation. Jacob est toujours vendu par ses frères. Ce sont, depuis deux mille ans, les mêmes soupirs, les mêmes cris d'angoisse vers l'infini. Brusquement le décor change L'Océan, sous la poussière dorée des étoiles, étale ses nappes phosphorescentes. L'équipage du négrier délire d'une joie féroce. Au rythme d'une complainte entrecoupée de musiques stridentes, dont le claquement du fouet marque la mesure, des ombres noires se trémoussent. La farandole des captifs rivés à la chaîne enroule ses spirales : « Hier la Sierra Leone, la guerre, la chasse au lion, le repos au hasard de l'aventure, sous la tente de l'immensité, aujourd'hui la cale obscure, profonde, infecte, étroite, immonde avec la peste pour jaguar, le sommeil qu'interrompt le dernier spasme du moribond, le bruit sourd du cadavre qu'on jette à la mer ». Qu'apparaisse à l'horizon la mâture de la frégate anglaise, le brick, délesté de sa cargaison d'ébène, se déguise en honnête marchand. Honte, s'écrie le poète, au pavillon vert et or qui, de toutes les promesses de l'espérance, de tout l'éclat du soleil, couvre l'infamie ! Nous suivons le bétail humain sur la terre d'exil. C'est le décor familier de la *roça* des chaumières couvertes de *sapé* qui abritent la prostitution des mères, la dégradation des fils, l'abêtissement d'une race. Le bois s'éveille. Un mulâtre, le sabre d'abatis suspendu à la peau de serpent qui lui serre les reins, entonne la *tirana* : « Marie, ma bien-aimée, est gracieuse. On n'en sait point de plus jolie. Le colibri, quand il passe, la prend pour la fleur du *maracá*. Marie, ma bien-aimée, est brune comme les soirs d'été. Elle a du palmier la chevelure où souffle la brise. Mon âme, compagnons, était comme un nid sans maître. L'oiseau, maintenant, y chante ses amours. Musiciens de la forêt, ne me trahissez point. Oui, Marie est la vanille qui s'enlace autour de mon cœur. Quand je mourrai, qu'on m'enterre sous les palmiers du vallon. Je croirai, quand frémiront les bambous, que c'est Marie qui soupire ». Mais le fils du maître insulte celle qui se réservait pour un chaste amour. Le bûcheron, lié par le serment

que lui a arraché à son lit de mort une mère coupable, n'ose punir l'agresseur qu'il sait être son frère. Entre la vengeance impossible et la honte ineffaçable, il reste une issue : le gouffre. Le grondement de la cataracte, d'abord lointain, se précise : « On dirait que le courant gigantesque, monstrueux boa de l'infini, dont les flots scintillent comme des écailles, a lié de son étreinte le noir taureau de granit. Horrible, insensé, lugubre, déchirant, monte de l'abîme un cri d'épouvante. Effrayant, ruisselant, le rocher farouche a cloué le serpent de ses cornes sombres. Déchiré, le fleuve, dans un rejaillissement, appelle ses eaux de l'extrémité du désert. La troupe se bouscule, s'entasse, écume, se rue en masse dans le précipice béant. Voici qu'éclate, au sein des cavernes profondes, le chœur des orages. A sa vue, les aigles, étourdis, hérissés, vont dans l'abîme s'écraser d'horreur ». Un dialogue heurté, sous un ciel blafard, prélude au mariage mystique, où se confondent la mort et l'extase : « Ne vois-tu pas, sur les rochers, blanchir l'écume ? Quel suaire glacé nous taille le fleuve ! — C'est le satin blanc des noces. Pâles draperies, replis argentés, enveloppez-moi. Je suis prêt. — Déjà rejaillit l'écume à la proue. — C'est la fleur exquise de l'oranger que nous tend le gouffre. O brume, j'aime ton voile de gaze. Que les vagues, comme des vierges blondes, fassent cortège à l'épousée ! — Les étoiles palpitent. — Ce sont les torches. — Les rochers murmurent. — Ce sont les moines ». Paul Alphonse, masse informe qui reçoit tout le poids du fleuve sur ses épaules de géant accroupi, dans un nuage d'encens brandit l'ostensoir.

En cet épisode obscur de la vie du *sertão*, Castro Alves a su renfermer, outre les idées généreuses empruntées aux plus vieilles civilisations, la tendresse des ascendants portugais, la douceur brésilienne, l'ébranlement des grands spectacles inconnus. Sa voix est celle de la jeune et libre Amérique au moment où elle s'honorait d'un sacrifice librement consenti, qu'elle changeait en réparation. Il serait injuste, quand la *Case de l'Oncle Tom* a conquis sa place dans la littérature universelle, de n'y point admettre la *Cachoeira de Paulo Affonso*.

A propos de droit musulman

Dans la *Revue des Deux Mondes*, du 5 mars, M. Maurice Pernot, étudiant les « Turcs et l'Islam », écrit à propos du droit musulman :

Beaucoup d'Occidentaux soutiennent que le lien qui attache étroitement, dans l'Islam, l'ordre juridique et l'ordre social à la doctrine religieuse du Coran, condamne les nations musulmanes, et en particulier la nation turque, à une éternelle immobilité. Quel était, là-dessus, l'avis des juristes musulmans ? J'en ai interrogé deux : Ebul-Ula Bey, professeur de droit civil et agraire à l'Université de Stamboul, ancien député au Parlement, et Chevket Effendi, professeur de droit familial.

Curieux de marquer d'abord par un exemple la différence de principe qui distingue la législation islamique des législations européennes, Ebul-Ula Bey me demanda : « Quels sont, selon le code civil français, les divers modes d'acquisition de la propriété ? » J'énumérai ceux que je me rappelais, et j'en oubliai un. « Il y a aussi la prescription, — compléta le professeur. Vous admettez en effet qu'un droit puisse cesser d'appartenir à quelqu'un qui, pendant un certain temps, ne l'exerce pas, et passe à un nouveau titulaire, qui l'a exercé d'une manière continue sans le posséder. Vous reconnaissez une prescription extinctive et une prescription acquisitive. Nous admettons, à l'extrême rigueur, la première, mais nous ne pouvons concevoir la seconde. Il nous paraît difficile qu'un droit de propriété puisse jamais s'éteindre, et impossible qu'il naisse de la prescription. C'est que le droit européen envisage, à côté du juste, l'utile, l'intérêt de l'individu et celui de la société ; tandis que le droit musulman se fonde exclusivement sur le juste et ne voit que l'intention morale de l'acte qu'il s'agit de qualifier.

De plus en plus, nous voyons triompher en Occident la conception selon laquelle chaque droit est limité par une obligation correspondante : le droit de propriété implique, pour celui qui en est investi, l'obligation d'exploiter ce qu'il possède, d'en tirer un profit, d'en faire naître quelque chose d'utile. Chez nous, rien de semblable : la propriété, selon le droit coranique, est éternelle et ne peut ja-

mais être abolie. Qu'elle demeure infructueuse, inutile, elle n'en existe pas moins. Ici ce n'est pas l'intérêt qui importe, c'est le droit.

« Ce principe entraîne des conséquences : nos lois n'autorisent l'expropriation que dans des cas extrêmement rares; nous estimons que toute colonisation est fondée sur l'injustice, et même proprement sur le vol. La conception européenne de l'*hinterland* et celle de la liberté des mers nous semblent monstrueuses. Le droit que vous reconnaissez à un peuple qui n'a pas de frontière maritime, de traverser le territoire d'un autre peuple pour accéder à un port, ne représente pour nous que la négation arbitraire du droit qu'a cet autre peuple, de ne pas laisser traverser par des étrangers le sol dont il est propriétaire. Colonisation, *hinterland*, libre accès à la mer, autant de concepts qui reposent, non sur le droit, mais sur l'intérêt, — intérêt collectif, je vous l'accorde : néanmoins, ils nous paraissent antijuridiques ».

Sur la question de la condition des femmes dans la société musulmane M. M. Pernot devait, ensuite, interroger Chevkett Effendi.

« En principe, — expliqua le professeur de droit familial, — le Coran reconnaît entre les deux sexes une égalité presque absolue; notre législation attribue cependant à la femme une certaine supériorité, en ce qu'elle dispose librement de ses biens avant, pendant et après son mariage. La dot n'est chez nous qu'un usage, non une obligation : le mari doit assurer l'entretien de toute la famille : aucune charge n'incombe à la femme. Si sa femme l'exige, le mari doit même lui fournir une servante, pour vaquer aux soins du ménage. Au cas où, en vertu de la loi religieuse, une femme est obligée de subvenir à l'entretien d'un membre de sa famille, orphelin ou indigent, la charge qui pèse sur elle est deux fois moindre que celle qui pèserait sur un homme. Ainsi l'homme assume la plus grande part des devoirs économiques. L'équilibre entre les deux sexes se rétablit par l'héritage : la femme, venant en concurrence avec des cohéritiers mâles, n'a droit qu'à une demi-part.

« L'un des grands griefs que fait l'Occident à notre législation, c'est l'inégalité qu'elle établit entre l'homme et la femme, touchant la dissolution du mariage. Le mari a le droit de répudier sa femme; la femme n'a pas celui de quitter son mari. Cela n'est pas tout-à-fait exact. D'abord, la femme peut toujours recourir aux tribunaux pour faire déclarer nul son mariage, si elle a des motifs suffisants. Les motifs prévus par la loi sont : le fait, par le mari, d'avoir commis un crime de nature infamante, d'être atteint d'aliénation mentale ou d'une maladie contagieuse incurable, d'infliger à sa femme de mauvais traitements. Mais la « déclaration de nullité » est un acte public, elle résulte d'une décision des magistrats; tandis que la « dissolution » est un acte privé, et résulte du seul fait que vient à manquer le consentement réciproque des deux époux. Or il est vrai que le mari peut à tout moment, même sans motif, retirer son consentement et renvoyer sa femme. Mais il n'est pas moins vrai que notre loi reconnaît à la femme un droit identique, pourvu qu'elle se le réserve par une déclaration formelle au moment de contracter mariage. Le règlement de la famille impériale prescrit cette déclaration aux sultanes. L'usage s'en est fort répandu, depuis dix ans, parmi les femmes des classes cultivées, et il tend à se généraliser.

« Au point de vue de l'autorité paternelle, l'avantage est d'abord à la femme, puis il passe à l'homme : l'autorité de la mère est prépondérante sur les fils jusqu'à sept ans, sur les filles jusqu'à neuf ans; passé cet âge, c'est celle du père qui prévaut. La tutelle sur les enfants mineurs est exercée conjointement par les deux parents : cependant la coutume attribue au père un droit de priorité. Devenus majeurs, les enfants se marient librement : en un seul cas, les parents peuvent exercer le « droit d'objection ». Un jeune homme, en effet, épouse qui il veut, même une fille de condition inférieure à la sienne; si une jeune fille choisit pour mari un homme qui lui est socialement inférieur, les parents ont la faculté de s'y opposer : au Cadi de juger si l' « objection » est, ou non, légitime.

« La femme doit obéissance à son mari. Cependant la loi prévoit quelques exceptions. Une femme désireuse de s'instruire peut en prendre les moyens sans que son mari l'y autorise ou même malgré sa défense. Le mari doit permettre à sa femme de rendre visite à ses parents, une fois par semaine, s'ils habitent le même lieu. Avec ou sans la permission du mari, la femme a le droit de se rendre auprès

de son père malade et de le soigner jusqu'à sa mort. La loi n'oblige pas la femme à allaiter elle-même son enfant, sauf dans le cas où l'enfant refuserait de prendre le sein d'une autre nourrice.

La marine et la Conférence de Washington

The Nineteenth Century and After et la *Revue de Paris* viennent de publier simultanément, les impressions de l'amiral anglais Lord Wester Wemyss sur la Conférence de Washington :

De toutes les conférences et réunions dont le monde souffre depuis trois ans, aucune n'a été plus fertile en résultats que celle de Washington.

Si nous voulons arriver à une juste appréciation des résultats obtenus et de leurs suites possibles, il nous faut examiner, du point de vue particulier de chaque nation intéressée, les avantages et les sacrifices qu'ils entraînent.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne, le fait de renoncer volontairement à la suprématie navale, pour l'obtention et le maintien de laquelle elle a lutté pendant plus de trois cents ans, et d'abandonner ainsi le principe primordial de sa politique, constitue, croyons-nous, un acte sans précédent dans l'histoire. Même pour partager la maîtrise de la mer avec une puissance dont elle ne peut attendre que de l'amitié, une pareille renonciation, aussi expédiente qu'elle soit, ne peut qu'exciter les regrets et même les appréhensions de ceux qui se rendent compte de ses répercussions possibles.

Sans s'arrêter aux sentiments avec lesquels tout Anglais et plus spécialement tout officier de marine doit envisager cette abdication, il est impossible de fermer les yeux sur le fait que la politique britannique sera désormais privée de son moyen d'action le plus efficace. La voix de la Grande-Bretagne dans les conseils des Nations n'aura plus le même poids; elle aura perdu beaucoup de son autorité et partant de son prestige. « Britannia ne règne plus sur les flots » ou, du moins, si elle y commande encore, c'est en association avec l'aigle américain sur les bases d'une société à responsabilité limitée.

Une tradition dans laquelle des générations d'Anglais ont été élevés, pour laquelle des millions de braves gens ont donné leur vie, est abandonnée, résultat vraiment paradoxal de la plus grande victoire qui ait jamais été gagnée et, comme cela sera toujours le cas pour l'Angleterre, gagnée par sa marine.

C'est la caractéristique la plus saillante de l'arrangement naval, bien qu'il en soit d'autres qui ne doivent pas être omises dans une étude générale.

La proposition britannique d'abolition des sous-marins était vouée à un échec dès l'origine. Que le public britannique, accoutumé pendant quatre longues années aux horreurs de la guerre sous-marine, ait été prêt à accueillir avec enthousiasme tout projet tendant à supprimer ce qui était devenu pour lui un véritable cauchemar, et que l'Amirauté, se rappelant combien l'emploi illégal des sous-marins nous avait conduits près de la défaite, ait ardemment souhaité voir proscrire ce type de bâtiment, il n'y a rien là qui puisse étonner. Mais il est difficile de concevoir les raisons qui ont pu amener notre Gouvernement à croire que d'autres nations donneraient leur agrément à une proposition si désavantageuse pour elles et avantageuse pour nous. Pouvait-il de plus avoir oublié qu'aussitôt après l'armistice, alors que, dans la première excitation de la victoire, les Alliés étaient encore imbus de cet idéalisme qui conduisit à la Ligue des Nations, des tentatives d'arriver à un arrangement pour l'abolition des sous-marins étaient restées sans écho? Aussi est-il à regretter qu'il se soit exposé à une fin de non-recevoir qui, pour avoir été présentée comme une victoire morale, n'en demeure pas moins une défaite diplomatique.

Ces divergences, en tout cas, auraient gagné à être examinées au préalable. On aurait ainsi évité un débat public appuyé sur des citations d'une inexactitude évidente. Ce traitement maladroit et sans tact d'une affaire demandant au contraire le doigté le plus délicat, n'est qu'un exemple de cette diplomatie nouvelle, ou plutôt de cette absence de diplomatie, qui, sous prétexte de méthodes démocratiques, embrouille et aigrit si souvent aujourd'hui les relations internationales. Triste retour, en vérité, de la collaboration toute cordiale et du magnifique esprit

de camaraderie apportés à l'Amirauté Britannique, lors de la conférence de la paix, par l'état-major de la Marine française et particulièrement par l'amiral de Bon.

Voyons maintenant comment les décisions prises affectent les intérêts britanniques.

D'un côté, nous sommes assurés d'un répit dans la lourde charge imposée à nos finances par un vaste programme de constructions neuves, et nous pouvons compter sur la stabilité de notre politique navale pendant quinze ans au moins. Nous espérons nous être assuré l'amitié des Etats-Unis et peut-être aussi l'approbation de cette partie de la presse américaine restée jusqu'ici si aveuglément hostile à tout ce qui est britannique. D'un autre côté, nous abandonnons notre suprématie navale, jusqu'ici la base de notre empire. Nous avons perdu de notre prestige et nous avons créé une nouvelle cause de friction avec nos amis français.

Le refus de la part de la France, naturel dans les circonstances présentes, de se lier par une limitation quelconque de ses forces terrestres parut, aux yeux des autres négociateurs, faire présumer l'acceptation de sa part de la limite qui pourrait lui être allouée pour sa marine. Aussi, quand, après avoir refusé de souscrire à l'abolition des sous-marins, elle réclama un tonnage de ces bâtiments égal à celui de la Grande-Bretagne, ils prétendirent que cette demande ne pouvait être dictée que par hostilité pour le commerce de cette dernière. C'était faire preuve d'une méconnaissance complète de la situation. C'était aussi fermer les yeux au fait qu'une partie importante de son armée provenant de l'Afrique du Nord, la sécurité de ses communications avec ce continent est pour la France de première importance.

La France ne partage pas les idées de M. Balfour sur les sous-marins. Elle les estime très nécessaires à sa défense. Et si nous considérons sa position dans la Méditerranée, où ses intérêts sont partout, et ses lignes de communication flanquées par plus d'une puissance non forcément amie, il n'est pas surprenant qu'elle refuse de renoncer à un moyen quelconque d'assurer sa sécurité. Cette attitude lui a valu beaucoup d'injures imméritées. On lui reproche d'être impérialiste, chauvine, militariste. Mais il serait bon que ceux qui sont si prompts à la montrer du doigt réfléchissent et essaient de se rendre compte des réalités.

Des territoires français ont été envahis et dévastés; les pertes les plus grandes ont été celles de la population française et la victoire ne lui a apporté jusqu'ici que les résultats les moins tangibles. La flotte allemande est au fond de la mer, et l'Angleterre est débarrassée de ce qui la menaçait le plus. Les colonies allemandes les plus riches sont entre nos mains. Mais la sécurité des frontières françaises n'est pas assurée, et les risques résultant d'une puissante armée allemande n'ont pas disparu. Les réparations tardent et la difficulté de les obtenir a créé une situation financière auprès de laquelle celle de l'Angleterre peut être considérée comme florissante. De plus, la France sait bien qu'au cas d'une nouvelle guerre ce serait elle encore qui aurait à soutenir le choc de cette agression. Aussi est-il permis de croire que, si ceux qui sont maintenant si prêts à la critique avaient subi pareil traitement, ils n'auraient pas été plus disposés que les Français à accepter les propositions faites à la conférence.

En résumé, la France revient de Washington avec la réputation imméritée d'être exigeante et réactionnaire. Ceci est le passif de son bilan. A l'actif elle peut inscrire de bonnes raisons pour réduire ses dépenses en « Capital Ships » et le droit de prendre les mesures qu'elle juge nécessaires à sa sécurité, sécurité qu'elle estime avec raison être celle même de l'Europe. Il ne faut pas oublier enfin que son attitude est la conséquence directe du fait que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'ont pas tenu leurs promesses de garantie.

L'acceptation immédiate par l'Italie du tonnage qui lui est attribué montre qu'elle est satisfaite des décisions de la conférence, du moment qu'elle a sa part des avantages financiers résultant de l'abandon général de la construction de navires de guerre.

S'il peut rester quelques doutes sur la façon dont les intérêts britanniques et français sont affectés, il n'y en a aucun en ce qui concerne ceux des Etats-Unis. Ceux-ci sortent de la conférence conscients d'avoir atteint leur but. Ils se sont débarrassés d'un vaste et ruineux programme de constructions neuves, sans avoir à renoncer à l'objet pour lequel il était conçu. Ils ont obtenu une limitation des forces navales qui les libère de toute anxiété dans toutes les parties du monde et ils ont atteint l'égalité avec la plus grande puissance navale avec un minimum d'efforts.

L'agriculture toscane

Etudiant dans le *Correspondant*, du 25 février 1922, la *Crise sociale italienne*, M. Henri Joly, examine le régime agricole de la Toscane : .

L'agriculture toscane doit se contenter de deux réformes. La première sera de tenir compte, à la fin d'un bail, des améliorations foncières dont le métayer aurait eu la charge et le mérite. Il y a surtout de ces tâches de réparation ou de reconstruction, comme l'ont été celles des vignes phylloxérées, qui vont au-delà de l'entretien journalier du domaine. En second lieu, on demande que, quand un contrat vient à expirer, le métayer sortant ait, à conditions égales, un droit de préemption. Jusqu'ici les propriétaires résistent avec énergie à ce dernier vœu qui leur paraît trop limiter leur liberté. Les amis de la réforme leur opposent que, d'une manière générale, elle raffermirait les habitudes de stabilité et de continuité dans les familles laborieuses. Ils ajoutent que d'ailleurs, si le propriétaire avait des motifs sérieux pour décliner les propositions à lui faites, il ne serait pas embarrassé pour en faire reconnaître authentiquement le bien fondé.

Si ces deux réformes sont acceptées, puis appliquées de bonne grâce, elles pourront beaucoup pour resserrer l'attachement du paysan à la terre, en général, et à sa terre accoutumée. Les collectivistes seront seuls à le regretter. Seulement, les réformateurs ou réformistes auront ici beau jeu pour rappeler comment, dans le métayage, la prospérité commune du propriétaire et du cultivateur a pour première condition la compétence du premier et comment cette compétence ne se fait bien sentir que par l'efficacité bienfaisante de sa direction personnelle. Peu à peu, cette direction se voit examinée, critiquée, jugée par les travailleurs proprement dits qui, de plus, ont désormais pour eux la puissance du nombre et de la coalition. Sans doute il sera toujours bon, surtout à la suite de désordres tels que les derniers troubles d'Italie, de savoir qu'ils ont à se garer de deux écueils : le premier qui est de se croire tout permis, comme tout, disent-ils, est permis à la collectivité générale de l'Etat, sans souci d'une justice préordonnée ; le second qui est de se faire esclaves de chefs de groupe et de meneurs. Mais, au-dessus de ces deux-là, il en est un qui est à redouter pour les uns comme pour les autres, à savoir la préférence donnée à des rapports froids et mécaniques, bientôt hostiles de parti pris, sur les rapports de confraternité nationale et chrétienne, dont il faudrait au moins ne pas trop s'éloigner. A cet égard, je recueillais, dans un institut international d'agriculture, cette affirmation que l'organisation italienne des coopératives agricoles, si remarquable qu'elle soit, ne rendait pas à l'agriculture autant de services qu'en rendent les syndicats agricoles de France. Peut-être la raison en est-elle qu'en Italie le syndicat est surtout, comme il m'a été souvent répété, un pur groupement de résistance et que, d'autre part, la coopération est elle-même trop subdivisée.

Les Hittites

Le dernier numéro du *Mercure de France* publie une très intéressante étude de M. G. Contenau sur les Hittites :

Jusqu'au milieu du siècle dernier, on ne soupçonna pas l'importance de la civilisation des Hittites, qui furent cependant prépondérants en Asie-Mineure et en Syrie de 2000 à 1000 avant notre ère, et dont la puissance fut telle qu'ils purent tenir en échec les souverains de Babylone, d'Assur, et les redoutables armées des Pharaons.

Avant 1872, nous n'avions pour nous guider dans la connaissance des Hittites que les récits de la Bible, car, lorsque les écrivains grecs entrèrent en contact

avec l'Orient, la puissance hittite avait disparu depuis longtemps, même de la mémoire des hommes.

La Bible elle-même, composée pour la plus grande partie après le déclin politique des Hittites, n'en parle qu'accidentellement, autant qu'ils furent en rapport avec Israël, et c'est seulement de la lecture attentive de ces différents passages qu'on peut inférer la puissance de ce peuple; le plus souvent, il est simplement cité parmi les autres tribus sans importance numérique et politique véritable qu'eurent à combattre les Israélites, quand ils s'installèrent dans le pays.

Avec les textes assyriens, dont la traduction est l'œuvre de la dernière partie du XIX^e^ siècle, nous obtenons plus de précision... et cette conviction, que les Hittites avaient été un peuple redoutable, largement répandu en Syrie et même en Palestine aux hautes époques, puis peu à peu refoulé vers le Nord où il se maintint jusqu'à environ 600 avant notre ère.

C'est alors que les découvertes se multiplièrent. En 1870, deux Américains, MM. A. Johnson et Jessup, passant à Hamah sur l'Oronte, remarquèrent dans cette ville, encastrées dans les murs des habitations, des pierres qui portaient des caractères bizarres, rappelant les hiéroglyphes égyptiens. Ces pierres avaient d'ailleurs été signalées dès 1812 par le voyageur Burckhardt, mais personne ne s'en était soucié par la suite. Les deux voyageurs durent renoncer à prendre des copies de ces inscriptions en présence de l'hostilité des indigènes. Après bien des péripéties, profitant de la présence à Hamah du vali de la province, qui faisait alors une tournée d'inspection, M. W. Wright réussit à mouler ces inscriptions et à faire transporter ces pierres au musée de Constantinople (1872). Dès que l'attention fut attirée sur cette sorte d'écriture, on en signala à Alep, à Djerabis sur l'Euphrate, puis en Cilicie, de l'autre côté du Taurus à Ivriz, sur la rive droite de l'Halys, à Boghaz-Keuï et à Euiuk, bien loin à l'Ouest dans l'Asie Mineure, bref dans une aire extrêmement étendue.

La trouvaille des lettres de Tell Amarna vint confirmer ce que l'on soupçonnait de l'importance des Hittites. Ces lettres, qui datent du XV^e^ siècle avant notre ère, sont écrites en caractères cunéiformes sur tablettes d'argile; elles furent découvertes à Tell Amarna en Egypte, siège de l'ancienne capitale des Pharaons Aménophis III et IV. C'est la correspondance diplomatique envoyée par les monarques asiatiques, plus ou moins tributaires du roi d'Egypte, à leur suzerain. Dans ces lettres, les gouverneurs ou roitelets de Phénicie se plaignaient constamment de l'audace croissante et des empiétements des Hittites; la correspondance comportait en outre des lettres écrites par le roi d'Arzawa et par le roi de Mitanni. Le royaume de Mitanni correspond à toute la partie nord de ce qui devient plus tard le royaume d'Assyrie, c'est-à-dire à l'Arménie actuelle.

La dernière découverte en date, celle qui a fait faire un pas décisif à la question, est celle de Winckler et Macridy-Bey à Boghaz Keuï, au centre de la boucle de l'Halys, en 1906. Ils découvrirent dans ce monticule de décombres les ruines d'une importante cité qu'on pensait être la Ptéria au delà de l'Halys, prise d'assaut jadis par Crésus. On y trouva près de 20.000 documents entiers ou fragmentaires écrits en caractères cunéiformes et qu'on reconnut pour les archives de l'Etat. De leur lecture, résulta la certitude que Boghaz Keuï était la capitale des Hittites, et qu'il fallait leur attribuer tous les monuments que nous venons de mentionner. Grâce à ces archives et aux autres documents cunéiformes, on a pu reconstituer l'histoire des Hittites, au moins pour une période de temps considérable.

M. G. Conteneau trace alors à grands traits l'histoire des Hittites : la puissance croissante et bientôt redoutable de leurs rois; leurs luttes terribles contre les Pharaons et leur asservissement final par les Assyriens. Puis, abordant la question religieuse :

Pour les nations de la haute antiquité, la religion est à la base des institutions, et nous aimerions connaître les conceptions religieuses de l'Asie antérieure, comme nous connaissons celles des autres peuples anciens. Malheureusement, les documents sont plus rares, et leur traduction n'est pas encore poussée assez loin pour que nous ayons une idée absolument nette de la religion des Hittites.

Il est assez probable qu'un premier et très ancien stade est représenté dans la religion hittite par l'adoration des forces naturelles : la source, le fleuve, la montagne, la forêt. Ces croyances nous sont attestées par les restes de monuments que nous trouvons en ces différents points. Mais fatalement, et en très peu de temps,

l'esprit [illegible], la femme ailleurs, réclama pour ses dieux une forme plus perceptible; ce fut l'esprit, le génie de la source, de la montagne, de la forêt qu'on adora et que l'on matérialisa sous une forme humaine ou animale. A un stade supérieur, celui qui nous est donné par les grands monuments de sculpture, nous voyons que le panthéon a évolué et semble assez proche de celui des Mésopotamiens. Quelques dieux ont émergé de la masse de ces divinités secondaires qu'on adorait dans les différents centres du pays, et nous retrouverons deux ou trois types bien définis que les Hittites représentent sous forme humaine avec des attributs destinés à les faire reconnaître. On distingue un grand dieu des éléments qui porte le nom de Téshub... A côté de ce dieu des éléments, symbolisant les forces productives de la nature, se tient la Déesse Mère, le principe de fertilité et de fécondité dont le rôle a peut-être été prépondérant dans le panthéon hittite. Une troisième figure importante est un jeune dieu, vraisemblablement le fils du couple précédent.

L'art architectural hittite présente une importance considérable pour l'étude de cette puissance morte, de cette civilisation d'autrefois. L'ensemble impressionnant des monuments déjà recueillis ont permis d'en dégager quelques principes essentiels, quelques traits caractéristiques que M. Conteneau développe en indiquant l'influence de cet art sur l'art assyrien. Puis, il envisage deux autres facteurs déterminatifs d'un peuple : la langue et la race.

Pour l'étude de la langue, les philologues se heurtent à des difficultés accumulées comme à plaisir. Les « points d'appui » manquent, les termes de comparaison font défaut, si bien que les nombreux travaux déjà effectués sur la question « ont donné peu de résultat ».

Le problème de la race des Hittites n'est pas plus résolu que celui de leur langue.

Pour les uns, depuis qu'on a abandonné l'hypothèse de Syriens ayant essaimé en Asie-Mineure, ce qui en faisait des Sémites, ce seraient les anciens Pélages ayant traversé l'Hellespont; pour d'autres enfin, ce seraient des proto-Arméniens. La question ne sera pas de sitôt résolue.

Ce qui apparaît nettement dans l'état de nos études, c'est l'extrême mélange des éléments qui ont constitué le royaume Hittite : éléments indo-européens originaires de la région d'Arménie; éléments probables caucasiques et asianiques, renforcements possibles d'éléments européens, voilà ce qui apparaît de l'étude de la langue, de la religion et des monuments figurés. Ce qui semble certain, c'est que l'élément sémitique reste dans ce mélange d'importance très secondaire et que les manifestations de l'art hittite indiquent des affinités entre certains éléments ayant peuplé l'Anatolie et ceux qui ont constitué la civilisation primitive de l'Elam, de la vieille Chaldée et du Mitanni. Comme, d'autre part, nous avons vu qu'il y a d'étroits rapports entre l'art des Hittites et celui des Egéens, nous pouvons nous les représenter comme un des rameaux de cette civilisation générale qui s'est étendue à l'aurore de l'histoire, de la Perse à la Méditerranée, civilisation à laquelle le nom de Mésopotamienne ne suffirait plus, mais qu'il faudrait appeler : de l'Asie occidentale, et qui semble s'être développée dans une série de contrées où ne prédominait pas l'élément sémitique.

Le rôle des Hittites dans la civilisation correspond bien à leur puissance politique. Ce qu'ont fait les Phéniciens par voie de mer, ils l'ont réalisé sur le chemin des caravanes. En même temps qu'ils servaient de trait d'union par l'Asie-Mineure entre l'Asie et l'Europe, ils faisaient rayonner leur propre influence chez leurs voisins immédiats, et l'on sait ce que durent l'Ionie et la Grèce naissante aux Lydiens et aux Phrygiens, successeurs immédiats du grand empire hittite.

Le Gérant : A. Bière.

Bordeaux. — Impr. J. Bière, 18-20-22, rue du Peugue.

LIVRES NOUVEAUX

Les nouveaux Impôts ont-ils fait faillite ? par Pierre Bodin *Les problèmes d'aujourd'hui*, Plon 127 pp. 1922, 4.50

M. Pierre Bodin vient de faire paraître dans la collection : *Les problèmes d'aujourd'hui* un petit volume que chacun trouverait avantage à lire. L'auteur y développe cette question : Les nouveaux impôts ont-ils fait fait faillite ? Monsieur Pierre Bodin ne le croit pas et il expose avec beaucoup de clarté, beaucoup de concision et quelques chiffres précis, puisés aux statistiques officielles, les raisons qu'il a d'espérer en notre nouveau système fiscal. Il démontre l'impossibilité du retour à nos *Quatre vieilles*, il détruit les préjugés qui courent le grand public, parfois même la presse; d'un doigt sûr il indique les fissures, réparables, de notre législation actuelle. Il fallut une quarantaine d'années, l'autre siècle, — on l'a trop oublié — pour mettre au point notre impôt sur le revenu d'après ce qu'il a donné à sa naissance. Mais déjà ses progrès sont sûrs et constants et bientôt, par une meilleure application de ces impôts si décriés et si défendus, nous arriverons, en équilibrant notre budget, à triompher de tous les dangereux embarras d'une période anormale.

Bossard. — Collection des chefs-d'œuvres méconnus. *Vie de M. Du Guay-Trouin écrite par lui-même.*

La maison Bossard, qui a pris pour tâche de rééditer les chefs d'œuvre méconnus, et qui nous a déjà donné de très belles réimpressions de la *Vie de Rancé*, de Chateaubriand et des *Jardins*, du prince de Ligne, nous apporte cette fois le plus méconnu et le plus inconnu des chefs-d'œuvre : les mémoires de *Du Guay-Trouin*. Ils sont restés enfouis, ces Mémoires, dans des collections privées. *Du Guay-Trouin* les avait écrites de sa main, recopiés soigneusement, et remis à ses amis les plus intimes. Nous en possédons trois copies, qui ne sont pas absolument identiques. Au cours du XVIII[e] siècle, de mauvais éditeurs les donnèrent au public, les tronquèrent et les affadirent. Le texte que nous donne la maison Bossard paraît définitif.

Le livre n'est pas long, deux ou trois cents pages. Et ce qui frappe avant tout, c'est la confiance en soi, l'ardeur, la jeunesse. Quelle différence entre ce corsaire d'autrefois et nos marins d'aujourd'hui, les Farrère ou les Loti ! Du Guay-Trouin est une belle nature batailleuse et simple. Il se bat pour le plaisir de la guerre, pour l'honneur. S'il se soucie de la paix, c'est parce qu'il doit satisfaire ses armateurs. Pour lui, après quarante ans de campagnes glorieuses, il est réduit à la misère, contraint de solliciter, pour vivre, un secours du gouvernement de Louis XV.

Rien n'égale la modestie avec laquelle il raconte les exploits les plus fulgurants. « Nous allâmes à l'abordage, nous amariâmes le navire ennemi, nous enlevâmes le tranchée ». Il faut se rapporter aux récits des combattants de la dernière guerre pour comprendre toute la virile beauté de ces mémoires si clairs, si nets, œuvre d'un homme pour qui la guerre était la réalité quotidienne et non l'exceptionnel. Il n'y a pas là des descriptions pittoresques, mais l'odeur même de l'embrun, du goudron et du sel.

Auprès de ce corsaire mentionnant sans emphase une victoire sur l'Anglais ou sur « le beau sexe », nous rougissons presque des habitudes d'analyse de nos Français modernes. Ceux-là agissaient comme ils respiraient. Aujourd'hui, une action d'une heure fournit la matière d'interminables journées de réflexion.

Du reste, ce loup de mer n'est pas une brute. Il passe des hivers entiers à Versailles et il y fait bonne contenance. Son style est celui d'un homme affiné et preste, souple de sa plume comme de son corps. Et pour l'âme, si courageuse, elle n'a aucune richesse comédienne. Du Guay-Trouin connaît la peur, qui lui paraît une faiblesse toute naturelle. Comme Turenne, il sent parfois sa « carcasse » trembler. Mais il la mène au feu pour l'aguerrir.

Beau souvenir des vieilles guerres marines à la voile, du temps des poupes dorées et des étendards éclatants, où l'homme luttait contre l'homme sans machines et sans explosifs, la hache en main.

Imprimerie BIÈRE
18-20-22, rue du Peugué
BORDEAUX

P
Fr.Lit.
V

Vie des Peuples
t.6,no.23(1922)

(55)

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY